

LETTRES, MEMOIRES ET NEGOCIATIONS DE MONSIEUR LE COMTE D'ESTRADES,

Tant en qualité d'Ambassadeur de S. M. T. C. en Italie, en Angleterre & en Hollande,

Que comme Ambassadeur Plénipotentiaire

À LA PAIX DE NIMEGUE,

Conjointement avec Messieurs

COLBERT & COMTE D'AVAUX;

Avec les

RÉPONSES DU ROI ET DU SECRETAIRE D'ETAT:

Ouvrage où sont compris

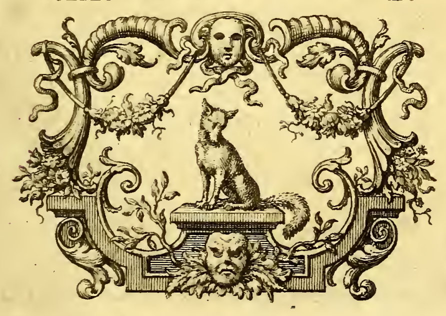
L'ACHAT DE DUNKERQUE,

Et plusieurs autres choses très-intéressantes.

NOUVELLE EDITION,

Dans laquelle on a rétabli tout ce qui avoit été supprimé dans les précedentes.

TOME SEPTIEME.



A LONDRES,

Chez J. NOURSE, proche Temple-Bar.

MDCCXLIII.



LETTRES

De Meſſieurs le Maréchal

D'ESTRADES,

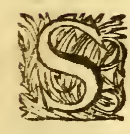
COLBERT ET D'AVAUX,

Ambaſſadeurs Plenipotentiaires de Sa Majeſté Très-Chrêtienne, à la Paix de Nimegue.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 30. *Juin* 1676.

IRE,

Nous ſommes à préſent tous trois ici, en état d'executer les ordres de Vôtre Majeſté; mais nous n'avons aucune autre

matiére de lui écrire par cet ordinaire, que celle que nous donnent les premieres visites, que moi Maréchal d'Estrades, reçus hier de Monsieur Jenkins, Ambassadeur d'Angleterre, & de Messieurs de Beverning & de Haeren, Ambassadeurs d'Hollande. Elles se sont même passées en complimens, semblables à ceux dont Vôtre Majesté a déja été informée par nos précédentes: & il semble que celui d'Angleterre ait voulu prévenir, pour quelque tems, tout ce que nous lui pourrions dire pour exciter son zèle à avancer la Négociation dont il est chargé, en nous disant qu'il ne pourra rien faire que ses Collegues ne soient arrivez. Ceux d'Hollande m'ont assuré du désir sincére qu'ont les Etats Généraux de rentrer dans les bonnes graces de Vôtre Majesté, & je leur ai fait connoître aussi la bonne disposition où Elle est de leur rendre sa premiere amitié, aussi-tôt que la guerre sera finie. Ils croyent que les Espagnols viendront bien-tôt nous tenir Compagnie ici, & que leur jalousie ne leur permettra pas de nous laisser long-tems la liberté de conferer ensemble. Cependant ces Messieurs ne nous témoignent pas encore d'en vouloir profitèr. Il nous paroît néanmoins, que la Victoire remportée par l'Armée Navale de Vôtre Majesté les met dans une grande consternation: & quoiqu'ils ne conviennent pas d'un si grand nombre de Vaisseaux & de Galé-

res

res qu'on leur en a effectivement brû-lé & coulé à fond, si la Relation qui nous en a été envoyée est véritable, ils y ajoutent une perte dont nous croyons que Vôtre Majesté n'a pû être encore informée, & qu'ils regrettent extrémement: c'est celle du Sieur de Haen, qui commandoit en qualité d'Amiral, & qu'ils considéroient comme le plus brave homme de leur Marine, & le plus capable de remplir le premier poste. Il y a lieu de croire, que lorsque tous les avantages que les Armées de Vôtre Majesté ont remporté en cette occasion seront bien sçûs à Amsterdam, & dans toutes les principales Villes d'Hollande, ils y exciteront de grandes clameurs, & de violens désirs de faire la Paix avec Vôtre Majesté. Dieu veüille les augmenter de jour à autre dans le cœur de vos Ennemis, par tous les bons succès que méritent vos glorieux travaux; ce que vous souhaitent avec un zèle ardent, & un profond respect, SIRE, &c.



LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 30 *Juin* 1676.

NOus croyons, Monsieur, que vous ne serez pas fâché d'apprendre, qu'enfin le Roi a présentement ici trois Ambassadeurs en état de donner, en commun & d'un parfait concert, tous leurs soins & toute leur application à l'exécution de ses ordres. Que si le bonheur que toute l'Europe espere de l'Assemblée de Nimegue ne s'avance pas, ce n'est pas à Sa Majesté qu'on en doit imputer le retardement. Nous vous supplions encore de l'informer, que moi, Maréchal d'Estrades, passant à Ruremonde, j'ai vû en Bataille sur le bord de la Riviere cinq Bataillons d'Infanterie, de cinq cens hommes chacun, vingt Escadrons de Cavalerie, & deux de Dragons, qui pourroient faire deux mille Chevaux ; & à Venlo deux Bataillons d'Infanterie & deux Compagnies de Cavalerie: que lorsque mes Bateaux passerent, le Prince d'Isenguien avec tous les Officiers de la Garnison de Ruremonde, & les Seigneurs d'Amerongen & de Pesters, Députez des Etats, vinrent dans mon Bateau me faire compliment, & en-

enſuite monterent à Cheval, & ſuivirent le Bateau le long de la Riviere juſques aux derniers Bataillons & Eſcadrons de leurs Troupes. Nous ſommes Monſieur &c.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 24. *Juin* 1676.

MEſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, j'ai vû avec plaiſir par vôtre dépêche du ſeizieme de ce mois, le compte que vous m'avez rendu de vôtre arrivée à Nimegue. J'ai été bien aiſe que les honneurs que vous avez reçûs, & qui étoient dûs à vôtre caractére, ayent été accompagnez de tous les témoignages qui peuvent marquer plus de déſirs de la Paix, & être d'un plus heureux augure pour le ſuccès de vôtre Négociation.

Les ſentimens que vous avez trouvez dans l'Ambaſſadeur d'Angleterre, & dans ceux des Etats à Nimegue, ſont conformes au zèle que j'ai connu depuis longtems dans le Roi de la Grande Bretagne pour le ſuccès de ſa Médiation, & au déſir que je connois dans les Etats Généraux de finir une Guerre, dont ils ont tant de peine à ſupporter le poids.

Vous avez répondu aux uns & aux autres en la maniére que je le pouvois souhaiter, & j'ai fort approuvé que vous ayez commencé à insinuer au Sieur de Beverning, la facilité que ses Maîtres trouveroient à recouvrer ma premiere affection pour eux, & à rentrer dans les liaisons d'interêts communs. Ils avoient été seulement alterez par la mauvaise conduite de ceux à qui ils avoient confié auparavant le Gouvernement de leur Etat & de leurs affaires. Vous continuerez adroitement à leur faire connoître les mêmes facilitez, & les accoûtumerez insensiblement au désir & à l'espérance de renoüer les anciennes liaisons que leur République a toûjours euës avec la France.

En même tems que le Sieur Jenkins vous a témoigné qu'il seroit nécessaire, pour les Ministres qui doivent composer l'Assemblée, que je voulusse étendre la Neutralité à quatre lieuës aux environs de Nimegue, le Roi d'Angleterre a fait à-peu près les mêmes instances au Sieur Courtin, mon Ambassadeur à Londres. Il s'est restraint à une étenduë de deux lieuës, avec cette condition même, que la Neutralité qui y seroit établie n'empêcheroit pas la levée des Contributions qui y sont imposées par mes ordres. J'ordonne au Sieur Courtin de témoigner à ce Prince, que je veux bien satisfaire en cela à ce qu'il souhaite. Vous pourrez vous en expliquer en cette sorte,

te, & en convenir enſuite par le moyen des Médiateurs, avec toutes les parties intereſſées. Il ſera néceſſaire ſeulement, que vous vous faſſiez bien entendre ſur le point des Contributions: afin que l'on ne prétende pas que ce ſoit une infraction à la Neutralité, ſi, faute de payement, je me trouve obligé à employer la force pour les faire lever. L'Evêque de Strasbourg avoit fait demander, il y a long-tems, des Paſſeports pour les Miniſtres qu'il fait état d'envoyer à l'Aſſemblée de Nimegue. Le Roi de la Grande Bretagne les avoit fait demander par ſon Ambaſſadeur à la Haye, & ils lui avoient été promis. Préſentement, comme la choſe ſe differe, ledit Sieur Evêque m'en a de nouveau écrit. Je donne ordre au Sieur Courtin d'en faire de nouvelles inſtances auprès du Roi de la Grande Bretagne, & mon intention eſt que vous en parliez de même à ſes Ambaſſadeurs à Nimegue, afin qu'ils preſſent, auprès des Etats Généraux & de leurs Alliez, l'effet d'une ſi juſte demande, ſur laquelle même je ne ſuppoſe pas qu'ils puiſſent faire aucune difficulté pour un Prince Souverain mon Allié, & qui a un interêt ſi grand dans la Paix. Sur ce, je prie Dieu, qu'il vous ait, Meſſieurs Colbert & d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit en mon Camp de Kievrain le 24. Juin 1676. Signé LOUIS, & plus bas, ARNAULD.

LETTRE

De Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 24. *Juin* 1676.

JE me réjoüis avec vous, Messieurs, de vôtre heureuse arrivée à Nimegue, & de la satisfaction que vous avez trouvée dans tout vôtre voyage. Le Roi avoit vû par vôtre Lettre du onziéme, de quelle maniére il s'étoit passé jusqu'à Mastricht, & n'avoit pas eu peine à juger de la facilité avec laquelle vous auriez établi avec Monsieur le Maréchal d'Estrades toute l'Union & la correspondance nécessaire pour le bien de son service. Sa Majesté se promet des succès bien heureux de vôtre Négociation, & est déja fort satisfaite des premiers pas dont vous lui avez rendu compte.

Monsieur le Maréchal d'Estrades m'a envoyé la Copie des Passeports qu'il a reçu de Monsieur de Villa Hermosa, des Etats Généraux, & de Monsieur le Prince de Lorraine. Les termes de demeurer & de revenir n'y sont point compris. S'il en est de même dans les vôtres, je ne vois pas pourquoi on le prétend dans ceux de Sa Majesté. Elle n'en fait point de difficulté toutesfois, ainsi que

je

je vous l'ai déja écrit, & quand ces conditions feront reciproques de part & d'autre, elle voudra bien les faire ajouter dans tous les Paffeports qu'elle a déja donnez.

Sa Majefté attendra de même l'éclairciffement des qualitez que voudront prendre les Miniftres des Electeurs. Elle veut bien les admettre pour Ambaffadeurs, felon l'ufage qui en a déja été pratiqué. J'apprends toutesfois, que bien que Monfieur l'Electeur de Brandebourg eût trois Miniftres à Osnabrug, durant le Traité de Munfter, il n'y avoit toutesfois que le Comte de Witgenftein à qui les Ambaffadeurs du Roi donnaffent la main, ils la prenoient fur les autres. J'ai crû, Meffieurs, vous devoir faire cette remarque, qui fervira à vous faire obferver quelle qualité les Electeurs donneront à leurs Miniftres, & s'ils prétendent pour eux le même rang.

Vous voyez que le Roi accorde à la priere du Roi d'Angleterre une Neutralité de deux lieuës aux environs de Nimegue, mais avec cette condition, ainfi que ce Prince en eft convenu luimême, que les Contributions déja établies fubfifteront. Il importera, s'il vous plaît, de vous bien faire entendre fur cet Article.

Sa Majefté défire de même, que vous appuyïez la demande dont elle vous charge, touchant les Paffeports pour les Dé-

putez de Monsieur l'Evêque de Strasbourg. Elle ne doit pas recevoir de difficulté: & lorsque Sa Majesté en accorde avec tant de facilité à tous les Alliez des Etats Généraux, il est bien juste qu'ils en donnent à tous les Alliez de Sa Majesté. Elle charge Monsieur Courtin d'en parler en cette conformité au Roi de la Grande Bretagne.

Vôtre arrivée, Messieurs, va sans doute presser toutes les parties à faire passer incessamment leurs Ministres à Nimegue: ainsi il y a lieu d'espérer que l'Assemblée sera bien-tôt formée. Il reste à souhaiter que le succès en soit prompt & heureux, & c'est ce que l'on doit se prometrre de vôtre habileté & de vos soins. Vous y serez même fort aidez par les facilitez que les Armes de Sa Majesté apporteront tous les jours à la conclusion de la Paix. Le dernier avantage, si grand & si considérable, qu'elles viennent de remporter dans les Mers de Sicile, donne en même tems un si grand coup à l'Espagne & à la Hollande, que si l'on en doit juger par l'interêt de ces deux Puissances, il y a lieu de croire qu'elles chercheront, par la Paix, les moyens de sortir d'une guerre qui leur est si malheureuse. Monsieur le Chevalier de Chaumont a apporté la confirmation de cette grande nouvelle à Sa Majesté, & de la perte assurée que les Ennemis ont fait de douze Vaisseaux & de six Galeres.

Le Roi arriva Dimanche dernier dans ce Camp, où Sa Majesté fait état de séjourner quelque tems, cependant qu'elle couvre Condé, qui est presque tout ouvert par les ouvrages qu'on y fait, mais qui sera bien-tôt une des plus fortes Places que Sa Majesté ait en Flandre. Soyez persuadez que l'on ne peut être avec plus d'estime & de vérité que je suis entiérement à vous.

LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 3. *Juillet* 1676.

MOn Cousin, Messieurs Colbert, & Comte d'Avaux, vos dépêches du 19. & 26. du mois passé, m'ont appris l'entretien que vous aviez eu en deux rencontres differentes avec les Ambassadeurs d'Hollande. Vous leur avez fait connoître en la maniére que je souhaitois, le désir que j'avois que l'Assemblée de Nimegue pût produire la Paix générale, & la disposition en laquelle je suis de rendre ma premiere amitié à leurs Maîtres, qui a fait de tout tems la plus forte & la plus solide Alliance de tout leur Etat. Vous aurez les mêmes soins, dans la suite, de leur faire connoître mes sentimens pour eux,

& auſſi le beſoin qu'ils ont de finir la guerre, malgré les oppoſitions que l'Eſpagne pourroit y apporter.

J'ai fort approuvé que, pour les en perſuader davantage, l'un de vous ſoit entré dans la propoſition que le Sieur de Beverning avoit paru lui faire, de n'attendre pas l'arrivée de tous les autres Miniſtres pour travailler à la Paix: bien qu'il eût parlé ſans doute en cette ſorte ſans un deſſein formé de négocier. En effet, toûjours eſt-il avantageux qu'il ait reconnu, qu'il n'y avoit aucun retardement de ma part.

Celui qu'apporte le Sieur Temple à ſe rendre à Nimegue, ne répond pas au déſir que le Roi ſon Maître fait paroître de preſſer ſa Médiation, & favoriſe trop l'éloignement que les Eſpagnols témoignent pour lier les Conferences.

J'ai déja fait ſçavoir au Roi de la Grande Bretagne, & je vous en ai donné part, que je voulois bien, à ſa priere, étendre la Neutralité à deux lieuës aux environs de Nimegue, à condition toutesfois que les Contributions qui y ſont établies par mes places y ſubſiſtent; ainſi vous pouvez convenir ſur ce point, de concert avec tous les Miniſtres des Princes qui ſont dans la Guerre.

Je vous ai déja fait ſçavoir la conduite que vous deviez tenir ſur ce qui regarde les Paſſeports que le Roi de Suede a droit de demander pour ſes Couriers, ou pour le retabliſſement des voyes ordi-

dinaires pour les Lettres. Vous pouvez vous joindre ſur ce ſujet aux inſtances que vous fait ſon Ambaſſadeur, & contribuer même, autant qu'il ſera en vous, à faire ajoûter dans ſes Paſſeports les qualitez du Roi ſon Maître qui y ont été omiſes. Sur ce, je prie Dieu, qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit en mon Camp de Kievrain ce troiſieme jour de Juillet 1676. Signé LOUIS, & plus bas, ARNAULD.

L E T T R E

De Monſieur de Pomponne, à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 3. Juillet 1676.

LA difficulté que les Ennemis ont apporté ce dernier ordinaire au paſſage des Lettres de Maſtricht & de Liége, a été cauſe, Meſſieurs, que j'ai reçû plus tard que je n'aurois dû les dernieres depêches que vous avez écrites à Sa Majeſté. Elle y a vû avec plaiſir, que vous aviez commencé à établir quelque familiarité avec les Ambaſſadeurs d'Hollande; Elle veut s'en promettre de bons effets pour la ſuite, & qu'en joignant la connoiſſance d'inclination de Sa Majeſté pour la Paix, au deſir que leurs Maîtres en témoignent, ils aportent

tent plus d'obſtacle à l'envie, que les Eſpagnols ſont paroître de l'éloigner.

Sa Majeſté à vû l'inconvenient qui ſe peut rencontrer à Nimegue, ſur ce que les ruës y ſont extrémement étroites, & ce que Monſieur de Beverning vous en a dit. Il peut être fâcheux dans beaucoup de rencontres, dans leſquelles, autant qu'il ſera de votre prudence, vous aporterez ſans doute toutes les precautions qui pourront s'accorder avec la dignité de votre caractére, & les moyens d'empêcher les accidens qui en pourroient naître, ſi l'uſage des Chaiſes étoit établi à Nimegue, ou s'y pouvoit établir, il paroitroit aſſez commode contre l'incommodité des ruës.

Je n'ai point, Meſſieurs, de nouvelles à vous dire de cette Armée, depuis que le Roi a detaché Monſieur le Marquis de Renel avec ſept Bataillons & vingt Eſcadrons pour joindre Monſieur le Marechal de Crequi, en cas que Monſieur d'Oſnabrug s'avançât ſur la Meuſe, ou ſur la Moſelle. Ces Troupes attendront en chemin qu'on ait des nouvelles plus certaines de ſa marche. S'il s'attache à Limbourg, comme beaucoup d'avis portent qu'il en a le deſſein, elles rejoindront l'Armée de Sa Majeſté. Les nouvelles que nous avons de celle de Monſieur le Prince d'Orange, ſont qu'il étoit marché d'Enghien à Ipres, qui n'eſt pas éloigné de Nivelle. Le Roi part demain d'ici pour retourner en France,

après

après une Campagne auſſi glorieuſe, & auſſi heureuſe tout enſemble, que celle que Sa Majeſté a faite. Elle laiſſe ſon Armée dans ce Païs, & ſous le Commandement de Monſieur le Maréchal de Schomberg. Je ſuis, Meſſieurs, &c.

AUTRE LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 3. *Juillet* 1676.

J'Ai reçû, Meſſieurs, en arrivant ſur le midi en cette Ville, vôtre dépêche au Roi du trentieme du mois paſſé, & la particuliere pour moi, dont il vous avoit plû de l'accompagner. A peine viens-je d'avoir le tems d'en rendre compte à Sa Majeſté. Ainſi vous ne ſerez pas ſurpris ſi j'y réponds avec quelque hâte, & en peu de mots.

J'ai vû par la Lettre que Monſieur Temple vous a écrite, la bevuë d'un Copiſte dans les Paſſeports qui ont été envoyez pour le Duc de Neubourg, & où je ne pris pas garde lorſque je les ſignai au milieu de beaucoup d'autres que j'avois à faire. Je ſuis bien aiſe que Monſieur Temple s'en ſoit apperçû avant que de les échanger; & pour reparer cette erreur, je vous envoye trois autres Paſſe-

ſeports, que vous voudrez bien lui faire tenir, & prendre la peine de retirer les premiers. Les ſeuls Electeurs dans l'Empire ſont en poſſeſſion d'envoyer des Ambaſſadeurs, & ce droit leur eſt nouvellement reſervé par la Bulle d'Or: ils en ont eu au Traité de Munſter. Il eſt vrai toutesfois que des trois Miniſtres qu'y avoit Monſieur l'Electeur de Brandebourg, le Comte de Witgenſtein étoit le ſeul à qui les Ambaſſadeurs de France & de Suede donnoient la main; les deux autres ne la prétendoient pas. A Cologne Monſieur le Prince Guillaume étoit Ambaſſadeur de Monſieur l'Electeur de Cologne. Les autres Princes de l'Empire n'ont point eu d'Ambaſſadeurs, & je m'aſſure qu'ils ne le prétendront pas dans l'Aſſemblée de Nimegue. Ce n'eſt pas que j'apprends que Monſieur le Duc d'Hanover, en demandant des Paſſeports à Monſieur Temple, avoit prétendu en même tems que l'on y traitât ſes Miniſtres en la même qualité que l'on traiteroit ceux de Monſieur l'Electeur de Brandebourg; mais outre qu'il n'auroit pas ce droit, ainſi que je viens de vous le marquer, il n'a pas beſoin de Paſſeport du Roi pour envoyer à Nimegue, & l'on peut dire même qu'il n'a aucune occaſion d'y envoyer. Il eſt Allié du Roi, & n'a aucun interêt qui puiſſe être agité dans l'Aſſemblée. Ainſi il eſt difficile de juger à quel titre il croit que les Paſſeports du Roi lui fuſſent

ſent néceſſaires; auſſi juſques ici n'en a-t-il rien fait connoitre à Sa Majeſté, & il eſt extraordinaire qu'il s'adreſſe à Monſieur Temple, comme un Prince à qui la Guerre déclarée ne laiſſeroit aucun Commerce avec Elle.

Le Roi, Meſſieurs, a appris avec bien du plaiſir dans vôtre dépêche commune, l'arrivée de Monſieur le Maréchal d'Eſtrades à Nimegue. Sa Majeſté ſe promet beaucoup de vôtre zèle & de vôtre affection réünis pour le bien de ſon ſervice. Elle a vû de même avec ſatisfaction l'ouverture avec laquelle Meſſieurs les Ambaſſadeurs d'Hollande ont commencé à lui parler du déſir qu'ils font paroître pour rentrer, au point qu'ils ont été autrefois, dans les bonnes graces de Sa Majeſté. La perte de leur Flotte devant Palerme, & celle de leurs Amiraux, dont ils ont paru ſi touchez, ajouteront encore ſans doute beaucoup à ces bonnes inclinations, & donnent beaucoup d'eſpérance du ſuccès de l'importante Négociation qui vous eſt commiſe. Le Roi a été bien aiſe d'être informé plus particulierement, par Monſieur le Maréchal d'Eſtrades, des forces que les Eſpagnols & les Hollandois ont aſſemblées ſur la Meuſe. Il y a longtems que les Ennemis nous menacent d'une Armée conſidérable qui ſe doit former de ce côté-là, par la jonction de Monſieur l'Evêque d'Oſnabrug, & d'un détachement de l'Armée de Monſieur le

Prin-

Prince d'Orange. Nous ne voyons pas toutesfois jusques à cette heure que ce dessein succéde en la maniére qu'ils se l'ont promis; & vous êtes instruits, Messieurs, de quelle sorte Sa Majesté y a pourvû, en grossissant le Corps qui est sous les ordres de Monsieur le Maréchal de Crequi, du détachement qu'elle a fait de son Armée. Elle en partit hier au matin, & la laissa sous les ordres de Monsieur le Maréchal de Schomberg. Elle a ramené avec elle Messieurs les Maréchaux de la Feuillade & de Lorge, & a donné à Monsieur le Maréchal d'Humieres le Gouvernement général de ses Conquêtes en Flandre. Elle a couché cette nuit à Landrecy, & couchera demain à Saint Quentin. Comme elle veut voir les Fortifications qu'elle fait faire sur cette Frontiere, Elle passera aprèsdemain à la Ferre, & ira coucher à Ham. Le Mecredi elle fait état de s'arrêter à Compiegne. Peut-être voudra-t-elle passer le même jour jusques à Saint Germain, mais jusques à cette heure elle fait seulement son compte de s'y rendre le neuvième de ce mois. C'est de là, Messieurs, que je fais état d'établir avec vous un Commerce plus regulier que celui-ci, qui est souvent interrompu par les marches & les autres embarras de la Campagne. Je vous prie cependant d'être bien persuadez qu'on ne peut être avec plus d'estime & de vérité que je suis, Messieurs, entiérement à vous.

LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 3. Juillet 1676.

SIRE,

Nous avons reçû la dépêche dont il a plû à Vôtre Majesté nous honorer du 24. Juin, qui nous informe de ses intentions touchant la Neutralité qu'Elle a bien voulu accorder à deux lieuës aux environs de cette Ville, & les Passeports pour les Ministres que Monsieur l'Evêque de Strasbourg doit envoyer à cette Assemblée. Nous nous sommes expliquez de ces deux points à Monsieur Jenkins en la maniére que Vôtre Majesté nous l'a prescrit: & quoiqu'il nous ait témoigné ressentir avec joye, les égards que Vôtre Majesté veut bien avoir pour les prieres du Roi de la Grande Bretagne & la commodité des Ministres qui seront ici assemblez, il a néanmoins ajouté, que cette grace pourroit bien n'avoir aucun effet, par les défenses que Monsieur le Prince d'Orange & les Etats Généraux ont fait à tous les habitans des environs de cette Ville & de tout le Païs de Maes & Wael, de payer aucune Contribution. Nous lui avons répondu, je dis repliqué, qu'il dé-

dépendroit desdits Etats de rendre cette Neutralité effective ou inutile, & qu'ils n'auroient pas sujet de se plaindre, puisque Vôtre Majesté laissoit à leur choix, ou le premier parti en payant les Contributions, ou le second en les refusant, & laissant leurs Peuples exposez à une seconde course plus rude que la premiére. Il ne nous a fait aucune difficulté sur le second point, & s'est chargé de parler de l'un & de l'autre à Messieurs les Ambassadeurs d'Hollande qui sont ici, & d'en écrire à Monsieur Temple son Collegue, comme aussi du peu de fondement qu'il tombe d'accord avoir la demande du Roi de Dannemarc de trois Passeports pour ses Ambassadeurs, ce Prince n'en ayant donné qu'un pour nous trois; & celle que font tous les Alliez, qu'il plaise à Vôtre Majesté de faire expédier de nouveaux Passeports, où le mot de séjourner soit inseré; puisque ces mêmes Alliez l'ont jugé eux-mêmes si peu nécessaire, qu'ils l'ont omis dans tous les Passeports, & qu'en effet la clause d'aller pour traiter la Paix, & retourner sans aucune limitation de tems, comprend aussi le séjour par une conséquence infaillible, & contre laquelle la foi publique ne peut souffrir d'interpretation captieuse. Il nous a parû être de même sentiment, & croit, aussi-bien que nous, que ces ombres de difficultez ne doivent pas retarder plus long-tems la venuë de Monsieur

ſieur Temple. Il y a bien de l'apparence qu'elles ſe font plûtôt par les Alliez pour le retenir à la Haye, & retarder la Négociation, que pour obtenir ce qu'ils feignent de pourſuivre.

Il ne s'eſt rien paſſé depuis nos dernieres avec les Ambaſſadeurs d'Hollande qui nous donne ſujet d'écrire a Vôtre Majeſté. Monſieur de Beverning voulut me perſuader, à moi Maréchal d'Eſtrades, dans la viſite que je fis à Madame ſa femme, que leur Eſcadre jointe à l'Armée Navale de Dannemarc, a remporté une grande Victoire ſur celle de Suede: que les Vaiſſeaux Amiral & Vice-Amiral de celle-ci ont été coulez à fond: qu'elle a perdu quatre autre Vaiſſeaux, & qu'on ne ſçait encore où elle s'eſt retirée. Il prétend même que les nouvelles certaines de ces avantages ont été apportées aux Etats par un Capitaine de Vaiſſeau. Je lui ai témoigné, au contraire, que nous avions ſujet de croire que l'avantage étoit demeuré aux Suedois, & que le mieux pour les Etats feroit qu'il fût égal; puiſque ſi la même politique que j'y avois vû autrefois établie ſubſiſtoit encore, il ne leur convenoit pas de voir le Roi de Dannemarç, qui a déja dans ſes interêts tous les Puiſſans Princes d'Allemagne qui lui ſont voiſins, triompher encore dans la Mer Baltique, & ſe mettre en état d'y donner, ſur tout dans le Sund, telles loix qu'il lui plaira, & faire bien-tôt re-

pen-

pentir ceux qui auront le plus contribué à le rendre puiſſant. Il m'a paru applaudir par un foûris à ce que je lui difois, & m'a feulement répondu, qu'il falloit borner fa vuë au préfent, & bien efpérer de l'avenir. Voilà, Sire, tout ce que nous croyons pouvoir mériter par cet ordinaire la connoiſſance de Vôtre Majeſté. Nous la fupplions très-humblement d'être perfuadée, que nous ne perdrons point d'occaſion de mettre en pratique les inſtructions qu'Elle nous a données, & d'avancer fon fervice avec tout le zèle que doivent avoir,

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne.

Du 3. *Juillet* 1676.

VOus verrez, Monſieur, par la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi, que nous fatisfaifons aux principaux points que contient la derniere dépêche de Sa Majeſté & la vôtre, qui regardent l'étenduë de la Neutralité, & les Paſſeports pour les Miniſtres que Monſieur l'Evêque de Strasbourg voudra avoir dans cette Aſſemblée : nous continuerons à les folliciter jufques à ce que nous les ayons obtenus.

Nous

Nous profiterons, Monſieur, de l'avis que vous nous donnez, au cas que Monſieur l'Electeur de Brandebourg, ou quelqu'autre Electeur, ait ici plus d'un Miniſtre avec la qualité d'Ambaſſadeur. Moi Colbert, ai vû à Francfort Monſieur le Maréchal de Grammont & Monſieur de Lionne refuſer la main au ſecond & troiſieme Ambaſſadeur des Electeurs. Cependant, comme ils diſputent le rang à ceux des Etats Généraux, le refus de nôtre part, quoique bien fondé, pourra bien nous exclure de tout Commerce avec ces ſeconds & troiſiémes Ambaſſadeurs d'Electeurs.

L E T T R E

Des Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne.

Du 7. Juillet 1676.

NOus ne nous donnons point l'honneur, Monſieur, d'écrire au Roi, parce que nous n'avons rien qui mérite d'être mandé à Sa Majeſté. Auſſi cette Lettre n'eſt quaſi que pour vous dire, que nous n'avons point reçû des vôtres ni du Roi depuis celle du 24. Juin dernier; & pour vous ſupplier en même tems, quand même vous n'auriez rien à nous mander, de nous en faire donner un mot d'avis, pour nous ôter

de

de l'inquietude où nous pourrions être, que les Lettres de Sa Majesté n'eussent été prises en chemin.

Monsieur Jenkins, après avoir communiqué aux Ambassadeurs des Etats ce que nous lui avions dit de la part du Roi, nous est venu rendre réponse, & nous a dit, que ces Messieurs trouvoient, que si le Roi vouloit rendre le païs à deux lieuës autour de Nimegue sujet à Contribution, Sa Majesté détruisoit en même tems la Neutralité qu'elle y vouloit accorder, & qu'ils ne croyoient pas que ce fût une chose praticable: surquoi, Monsieur, nous lui avons allegué les mêmes raisons que nous avons déja mandées.

A l'égard des Passeports pour les Ministres de Monsieur l'Evêque de Strasbourg, il nous a assuré, Monsieur, que les Etats avoient résolu, il y a plus de trois mois, de leur en accorder, & même que Monsieur de Haeren lui avoit témoigné avoir été présent à cette déliberation, qui ne reçût pas la moindre difficulté; mais Monsieur Jenkins nous a insinué en même tems, qu'il en étoit peut-être survenu depuis ce tems-là, & nous a voulu faire entendre que c'étoit de la part de l'Empereur: surquoi nous n'avons pas voulu entrer en matiére, ne présupposant pas qu'il y peut avoir la moindre difficulté, & les Ambassadeurs d'Hollande s'étant chargez d'en écrire à la Haye.

Mon-



Monſieur Jenkins nous a de plus témoigné, Monſieur, que les Ambaſſadeurs de Meſſieurs les Etats avoient trouvé, auſſi-bien que lui, que le Miniſtre de Dannemarc n'avoit nulle raiſon de demander trois Paſſeports pour les Ambaſſadeurs du Roi ſon Maître, dans le tems que le Roi de Dannemarc n'avoit donné qu'un ſeul paſſeport, pour les trois Ambaſſadeurs du Roi; & Monſieur Jenkins nous a dit franchement, que c'étoit une pure chicane de vouloir qu'on mît le mot de ſéjourner dans les Paſſeports du Roi, quand les Etats, ni pas un de leurs Alliez, ne ſe ſont aviſez dans les leurs de cette clauſe, que perſonne n'a jugé néceſſaire.

Nous apprenons, Monſieur, par les nouvelles publiques, que Monſieur Temple a échangé les Paſſeports pour le Miniſtre de Neubourg, avec la qualité d'Ambaſſadeur. Nous ne comprenons pas comment cela s'eſt fait, puiſque Monſieur Temple nous avoit mandé, qu'il garderoit ce Paſſeport juſques à ce qu'il eût reçû de nos nouvelles; que nous l'avons prié de ne le pas donner, & que nous lui en envoyerions un autre au premier jour. Nous n'avons point reçû de Lettres de l'Ambaſſadeur de Suéde depuis la premiere, dont nous avons rendu compte au Roi, & à laquelle nous lui avons fait réponſe. Son ſéjour auprès de la Haye a été ſuſpect aux Alliez des Etats, qui s'en ſont extré-

mement plaints, & ont insisté qu'on le fît sortir du lieu où il est: surquoi Monsieur Fagel leur a répondu, que ce seroit une chose odieuse de faire la moindre injure à un homme qui étoit dans leurs Etats sur la foi publique, que tout le peuple en murmureroit extrémement, & qu'on croiroit qu'on ne voudroit point de Paix, si on traitoit si mal un homme qni étoit venu pour la faire. Nous ne sçavons que juger de ce procedé; d'autant plus que cet Ambassadeur, qui est à dix lieuës d'ici, n'a seulement pas encore de Maison arrêtée à Nimegue, mais même son Maître d'hôtel, qui étoit venu pour cela, s'en est allé, sans que depuis on ait entendu parler de lui.

Il passa hier quelques Bateaux qui remontent le Wael & portent du Canon, & les deux Régimens de Frise arriverent aussi hier en cette Ville, & prennent leur route du côté de Ruremonde. Les Hollandois publient ici, que c'est pour assiéger Mastricht ou Limbourg; c'est, Monsieur, tout ce que nous en pouvons sçavoir, nous sommes &c.



LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 10. *Juillet* 1676.

SIRE,

Nous n'avons reçû aucun ordre de Vôtre Majeſté par ce dernier ordinaire, & il n'y a pas lieu d'en eſpérer ſi-tôt par la voye de Maſtricht, dont nous nous ſommes ſervis juſqu'à préſent. Si l'avis que moi, Maréchal d'Eſtrades, viens de recevoir de mon Correſpondant d'Aix la Chapelle eſt véritable, les Troupes d'Osnabrug ſont arrivées le 7. de ce mois à Galop, qui n'eſt éloigné que de deux lieuës de Maſtricht, fortes de 8000 hommes, compriſes les Troupes de Luxembourg, conduites par Monſieur de Louvigny. Celles qui étoient à Ruremonde, au nombre de 6000. hommes, ſont à Sittard: le Prince d'Orange avec 10000 hommes eſt aux environs de Tongres: & le Rhingrave, avec les Garniſons de Berg-op-Zoom, Breda, Geertrudenberg & Boiſleduc, auxquelles ſe doivent joindre les deux Régimens d'Infanterie de Friſe, le tout faiſant environ cinq mille hommes, doit prendre un quartier vers la Riviére, & occuper

tous les Villages depuis Pietersheim jusqu'à Tongres.

Les Ambaſſadeurs d'Hollande ne font aucune démarche qui témoigne quelque empreſſement d'avancer la Négociation de la Paix, & comme nous ne croyons pas négliger les occaſions qui ſe préſenteront de conferer avec eux, nous eſtimons auſſi qu'il ſeroit préjudiciable au ſervice de Vôtre Majeſté de les rechercher avec trop de ſoin, & qu'ils en tireroient des conſéquences bien contraires à la vérité, & au bon état des affaires de Vôtre Majeſté.

La venuë de Monſieur Temple pourra bien donner un peu de mouvement à la Négociation, ou du moins faire hâter les autres Ambaſſadeurs. Son Collegue, Monſieur Jenkins, qui nous aſſûra hier qu'il ſeroit ici demain, nous dit en même tems que Monſieur Blaeſpiel y viendroit bien-tôt en qualité d'Ambaſſadeur de Monſieur l'Electeur de Brandebourg, & qu'il n'étoit retenu à Cleves, que pour ſe remettre d'une chûte qui lui avoit demis le bras; mais que, comme il avoit écrit que Monſieur de Schwerin ſeroit le premier de l'Ambaſſade, il nous prioit de lui vouloir conſeiller de quelle maniére il en uſeroit avec ledit Sieur Blaeſpiel, & quels honneurs il auroit à lui rendre: mais nous lui dîmes, que nous ne doutions pas qu'il ne fut bien informé que dans l'Aſſemblée de Munſter, & depuis dans celle de Francfort, les Am-

Ambaſſadeurs de France n'avoient donné la main chez eux qu'aux premiers Ambaſſadeurs des Electeurs, & qu'il n'y avoit pas lieu de croire auſſi que les ſeconds euſſent dans celle-ci de nouvelles prétenſions. Il n'inſiſta pas davantage ſur ce point ; mais après avoir examiné cette affaire entre nous, il nous a ſemblé, que tant que ledit Sieur Blaespiel ſera ici ſeul Ambaſſadeur de Monſieur l'Electeur de Brandebourg, il ſera bien fondé à prétendre les mêmes honneurs qui ſont dûs au premier, ſauf à ceſſer de les lui rendre, lorſque Monſieur de Schwerin ſera arrivé, & que ſi nous les lui refuſions à préſent, nous nous exclurions de tout Commerce avec lui, & peut-être avec tous les autres Electeurs, entre leſquels leur premier ne vient ſouvent que ſur la fin de la Négociation. Il y auroit auſſi à craindre que les Ambaſſadeurs d'Eſpagne, qui apparemment ne leur refuſeront pas cette grace ou juſtice, en ſeroient viſitez avant nous, & auroient d'autant plus de facilité à les retenir dans leur parti, que nous n'aurions plus de moyen de leur faire voir le véritable intérêt de leur Maître dans l'amitié de Vôtre Majeſté. Elle nous fera, s'il lui plaît, ſçavoir de bonne heure ſes intentions ſur ce point, qui nous paroît être d'aſſez grande importance pour la ſuite de nôtre Négociation.

Le Gentilhomme auquel nous avons

crû devoir confier cette Lettre, nous est venu exposer, qu'il avoit ci-devant été employé de la part du Roi de Suede, conjointement avec le Sieur Bidal, à faire un Traité avec l'Evêque de Munster, dont l'execution auroit pû relever les affaires des Suédois, & produire d'autres bons effets pour le service de Vôtre Majesté, si l'indiscretion de quelqu'un de ceux qui y ont été employez n'avoit attiré à ce Prélat les reproches de ses Alliez; & ne l'avoit forcé, non-seulement à désavoüer tout ce qu'il contenoit, mais même à se justifier envers eux, & les guérir de tous soupçons par la prise des Forts de Stade. Nous n'informons point Vôtre Majesté de tout ce qu'il nous a dit du détail de ce Traité, puisque, s'il est véritable, elle en sçait mieux que nous toutes les particularitez. Il a ajoûté, que ce Prélat étoit encore dans les mêmes sentimens de servir Vôtre Majesté & la Suéde envers & contre tous, & qu'il l'avoit chargé de se rendre auprès d'elle pour lui faire de sa part de nouvelles propositions, dont il s'est ouvert à nous, & pour obtenir d'elle qu'il lui plût nous donner pouvoir de traiter avec celui que ledit Evêque doit envoyer dans huit ou dix jours; nous priant de lui donner les Passeports nécessaires pour la sûreté de son voyage. Et comme nous lui avons fait connoître que nous n'avions pas le pouvoir d'en donner, & qu'il ne nous étoit pas pos-

possible d'en obtenir si-tôt du Duc de Villa Hermosa & des Etats Généraux, il nous a prié d'écrire à Vôtre Majesté de cette affaire, & de trouver bon qu'il retourne cependant vers l'Evêque de Munster, pour l'entretenir dans la bonne disposition où il est, jusqu'à ce que Vôtre Majesté nous ait envoyé ses ordres: mais il s'est enfin rendu au conseil que nous lui avons donné, de se servir d'un Passeport qu'il a du Roi d'Angleterre pour se rendre à Maeslantsluys, & passer par le Paquëtboot à Harwich, d'où il prendra la poste pour se rendre à Douvres, puis à Calais. Nous lui avons demandé s'il avoit quelque Lettre de créance de l'Evêque de Munster, ou du Roi de Suede: & il nous a dit, que le premier lui avoit bien fait prendre son instruction par écrit, qu'il nous a communiquée, mais que ce Prélat n'a rien voulu signer, de crainte de se nuire; qu'à l'égard du Roi de Suede, il en avoit seulement un pouvoir d'avancer le bien de ses affaires autant qu'il le jugeroit à propos, & nous l'a aussi fait voir. Il nous a même communiqué une Lettre qu'il a reçûë du Sieur Bidal par le dernier ordinaire, & dont nous avons reconnu le caractére. Elle justifie aussi, quoique par des termes ambigus, une partie de ce que ce Gentilhomme nous a dit. Il nous a même assuré qu'il étoit connu de Monsieur de Pomponne. Ainsi Vôtre Majesté sçaura mieux que nous
 quel-

quelle foi doit être ajoutée à ce qu'il expose. Et comme il y a quelqu'une de ses propositions qui ne nous paroît pas praticable, elle y pourra apporter les tempéramens qu'elle jugera à propos & nous fera, s'il lui plaît, sçavoir ce que nous aurons à répondre à l'Envoyé de Munster, lorsqu'il nous viendra trouver de la part de son Maître. Nous sommes avec un profond respect,

SIRE, &c.

LETTRE

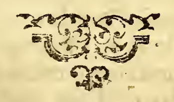
De Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne.

Du 10. *Juillet* 1676.

LE Sieur Evrard de Gravendal, qui nous a dit ètre connu de vous, & avoir été cinq ans Resident pour le Roi de Suede à Hambourg, & six ans à Dresde, nous a exposé le sujet de son envoi vers le Roi; & quoiqu'il n'ait ni pouvoir, ni Lettre de créance de ceux de la part desquels il doit faire des propositions à Sa Majesté, elles nous ont paru si importantes au bien de son service, que nous avons crû lui devoir conseiller de continuër son voyage par Mer jusques à Calais, en se servant d'un Passeport qu'il a du Roi d'Angleterre: & il a déferé à nos sentimens; quoique l'a-

l'aveu que nous lui avons fait, que nous n'avions pas le pouvoir de lui donner des Passeports, & que nous n'en avions pas aussi du Duc de Villa Hermosa, ni de Messieurs les Etats Généraux, l'eût d'abord rebuté, & fait resoudre à s'en retourner d'où il étoit venu. Si tout ce qu'il a dit est sincere, vous pourrez par-là juger, Monsieur, combien il seroit important au service du Roi, que nous eussions entre nos mains quelques Passeports en blanc, tant des Espagnols que des Etats Généraux, pour nous en servir lorsqu'il y aura de semblables occasions, d'autant plus que nous n'aurons plus d'autre voye d'écrire que celle de Bruxelles, tant que les Troupes ennemies seront aux environs de Mastricht.

Nous courrons risque d'être long-tems sans recevoir aucunes Lettres de France, & comme nous ne laissons passer aucun ordinaire sans vous écrire, vous pouvez compter, Monsieur, lorsque vous n'en recevez pas deux fois la semaine, que les Ennemis les retiennent. Nous sommes, Monsieur, entierement à vous.



LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 14. *Juillet* 1676.

LE voyage du Roi aura apporté, Meſſieurs, quelque déſordre dans la correſpondance que je dois tenir avec vous, & qui va être plus reglée à cette heure que Sa Majeſté eſt de retour en ce lieu. Elle y vint hier de Saint Germain, où elle étoit arrivée le 8. & où je me rendis ſeulement le 12. par la permiſſion qu'elle m'avoit donnée de la ſuivre plus lentement, & de m'arrêter deux jours chez moi. Ainſi je n'ai eu l'honneur de lui lire, que depuis ce jour, vôtre dépêche du 3. de ce mois.

Elle a vû que vous vous étiez ouverts à Monſieur Jenkins de la Neutralité qu'elle veut bien accorder à deux lieuës aux environs de Nimegue, à la priere du Roi de la Grande Bretagne: mais de la maniére dont cet Ambaſſadeur a répondu, la condeſcendance de Sa Majeſté au déſir de ce Prince ſera de peu d'effet; auſſi peut-on remarquer, comme une marque du deſſein que Monſieur le Prince d'Orange avoit formé ſur Maſtricht, la défenſe qu'il avoit faite au Païs de Maes & Wael de payer les Contribu-

butions, autrement il auroit ſans doute profité de cette propoſition. Il y a ſujet de croire que la réſolution qu'il a priſe lui ſera peu avantageuſe, & qu'en ne réüſſiſſant pas au ſiége qu'il a formé, les ſujets des Etats regretteront la Neutralité qu'il leur aura empêché de recevoir.

Il y a ſi peu de fondement à la demande que fait le Dannemarc de trois Paſſeports, lorſqu'il en accorde un ſeulement aux Ambaſſadeurs de Sa Majeſté, que l'on ne doit pas croire que les Médiateurs puiſſent appuyer une demande ſi peu raiſonnable. Il en eſt de même de la clauſe de ſéjourner, qui non-ſeulement n'eſt pas néceſſaire, mais qui même n'a pas été inſerée dans les Paſſeports qui ont été donnez par les Ennemis de Sa Majeſté. La nouvelle que vous aviez reçuë de l'avantage qu'avoit remporté la Flotte de Dannemarc ſur celle de Suede, ne s'eſt trouvée que trop véritable. On aſſûre néanmoins que cette derniére étoit prête de remettre à la Mer; & il eſt d'autant plus important qu'elle ſoit en état de ſe relever de cette perte, que les Provinces de Pomeranie & de Brême ont plus de beſoin d'un plus prompt ſecours.

Je ne vous dis rien, Meſſieurs, de ce qui ſe paſſera à Maſtricht; ce ſera preſque de vous qu'il faudroit en attendre des nouvelles. Les dernieres Lettres d'Allemagne aſſûrent, que la tranchée

avoit été ouverte le onzieme à Philipsbourg, mais Monsieur de Luxembourg travaillera à empêcher que les Ennemis ne l'avancent tranquillement. Le Roi avoit eu quelque pensée de retourner en Flandre, lorsqu'il apprit que Monsieur le Prince d'Orange occupoit toute son Armée à Mastricht. Sa Majesté a jugé depuis, qu'elle pouvoit remettre l'éxecution de ses desseins à Messieurs les Maréchaux de France qui commandent son Armée, & peu de jours feront voir à quoi elle a résolu de l'employer. Elle y doit envoyer cependant Monsieur de Louvois, pour faire connoître ses intentions à ces Messieurs, & pour faciliter l'exécution de ses ordres.

Dans le tems que j'acheve cette Lettre, je reçois, Messieurs, celle qu'il vous a plû de m'écrire le septiéme de ce mois. Il seroit bon que Monsieur Temple eût remis les Passeports au Ministre de Neubourg, après vous avoir témoigné qu'il attendroit vôtre réponse; toûjours pourrez-vous lui faire remettre les derniers, qui lui serviront à retirer ceux qu'il n'avoit point dû donner; & vous lui ferez connoître, s'il vous plaît, qu'envain Monsieur de Neubourg prétendroit tirer avantage d'une faute d'écriture, puisque vous ne donnerez point la main, ni aucune marque d'Ambassadeur, aux Ministres qu'il envoyera à Nimegue. Je suis, Messieurs, avec toute l'estime & la vérité que l'on peut être, entiérement à vous.

LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 41. *Juillet* 1676.

SIRE,

Nous avons été honorez d'une Lettre de Vôtre Majesté, datée du troisiéme de ce mois de son Camp de Kievrain; & nous avons parlé ensuite à Monsieur Jenkins conformément à ses ordres, sur l'étenduë de la Neutralité; & sur le payement de la Contribution. Il nous apporta hier un Mémoire que Messieurs les Ambassadeurs d'Hollande lui ont donnée, par lequel Vôtre Majesté connoîtra, que ces Messieurs cherchent toutes les chicanes imaginables pour traverser les commencemens de la Négociation, & pour tâcher de nous donner en nôtre particulier tous les dégouts qu'ils pourront; mais, Sire, nous espérons que Vôtre Majesté nous fera l'honneur d'être persuadée, que ces Messieurs prendront de fausses mesures sur ce qui nous regarde, & que nous consentirons très volontiers d'être enfermez ici, & si nous l'osons dire à Vôtre Majesté, assez cherement, du moment que ce sera une chose utile aux in-

interêts de Vôtre Majeſté. Cependant nous n'avons pû nous empêcher de dire à Monſieur Jenkins, que Vôtre Majeſté feroit ſurpriſe de ce Mémoire, après que les Etats & leurs Alliez l'ont depuis tant de tems preſſée pour conſentir à une Neutralité, qu'elle a bien voulu accorder à l'inſtance du Roi de la Grande Bretagne, & l'étendre juſqu'à deux lieuës autour de la Ville; que pour nous, nous n'avions rien à répondre juſques à ce que nous euſſions reçû les ordres de Vôtre Majeſté; que nous pouvions ſeulement dire, que c'étoit une condition qui nous étoit injurieuſe, de vouloir nous empêcher, nous & nos gens, de ſortir de la Ville, puiſque cela ne regardoit que nous, & que les autres Ambaſſadeurs auroient liberté toute entiére de ſortir auſſi loin qu'il leur plairoit; que la Neutralité ne regardoit que ceux du Païs, puiſque la perſonne des Ambaſſadeurs, & celles de tous les autres Domeſtiques devoient être en ſûreté en vertu de leurs Paſſeports & de la foi publique, & qu'à Munſter, où il n'y avoit point de Neutralité, les Ambaſſadeurs ſortoient ſans crainte hors de la Ville, & même qu'ils avoient des Maiſons à deux lieuës loin qui étoient en ſûreté, moyennant les Armes de leurs Maîtres qu'ils mettoient au deſſus de la Porte. Nous prendrons la liberté, Sire, de faire remarquer à Vôtre Majeſté, que Monſieur Jenkins avoit
le

le Mémoire des Ambaſſadeurs d'Hollande, il y a dix jours, & que ces Meſſieurs le lui ayant apporté dans le même tems que nous lui en avions donné un tout contraire, par lequel Vôtre Majeſté s'expliquoit de ne vouloir accorder de Neutralité qu'à condition que les Contributions qui y ſont établies par vos places y ſubſiſteroient, Meſſieurs les Ambaſſadeurs prierent Monſieur Jenkins de ne nous point délivrer cet écrit, le croyant inutile, puiſqu'ils recevoient par avance un refus formel de ce qui étoit contenu dedans; mais ils ont reçû de nouveaux ordres de leurs Supérieurs de nous le faire donner, & de dire en même tems à Monſieur Jenkins, que c'étoit une choſe qui ſe contrediſoit elle-même, de vouloir tirer des Contributions d'un païs à qui on accordoit la Neutralité, & d'ailleurs, que juſques à préſent il n'y avoit point eu de Contribution établie. Nous ne repéterons point à Vôtre Majeſté ce que nous lui avons répondu là-deſſus; car nous lui avons expliqué tout de nouveau ce qui s'étoit paſſé à l'égard de l'impoſition de la Contribution, & nous lui avons fait connoître que la Neutralité n'étoit qu'une ceſſation d'Actes d'hoſtilité entre les Partis qui ſe rencontreroient; & que non ſeulement il n'étoit pas incompatible d'accorder une Neutralité & de lever en même tems des Contributions, mais encore que c'étoit une choſe qui ſe prati-

pratiquoit ordinairement, & qu'une suspension d'armes, & même celle de 1659. n'avoit pas empêché la levée des Contributions.

Nous ferons les instances que Vôtre Majesté nous ordonne, tant à l'égard des Passeports que le Roi de Suede a demandé pour ses Couriers, que du rétablissement des voyes ordinaires pour ses Lettres; mais, Sire, nous agirions avec plus d'efficace, si son Ambassadeur étoit ici. Cependant, non seulement il n'y vient point, quoique nous lui ayïons mandé que c'étoit le meilleur parti qu'il pouvoit prendre, mais même nous n'entendons plus parler de lui, & nous n'avons point eu de ses nouvelles depuis la réponse que nous lui avons faïte à sa premiére Lettre.

Monsieur Temple est arrivé à Nimegue d'avant-hier au soir. Hier, Dimanche, il nous donna part de son arrivée, & nous allâmes l'après-dînée tous trois ensemble lui rendre visite. Elle se passa en complimens, & en protestations de part & d'autre de très-bonnes intentions pour l'avancement de la Paix. Il nous témoigna ensuite, qu'il avoit entretenu depuis peu le Roi son Maître, qui avoit toûjours les mêmes sentimens pour Vôtre Majesté, & un très grand désir de vivre avec elle dans une correspondance très-sincere. A quoi nous ne manquâmes pas de répondre par les mêmes assûrances de la part de Vôtre Majesté,

jeſté, ajoûtant encore par deſſus ce qu'il nous avoit dit. Il nous fit auſſi entendre, que comme il ſouhaitoit de procurer autant qu'il lui ſeroit poſſible l'avancement de la Paix, il eſpéroit que nous lui donnerions les ouvertures & les moyens pour y parvenir; à quoi nous lui répondîmes, que nous étions pour écouter les propoſitions que lui, comme Médiateur, voudroit bien nous faire. Il nous fit connoître qu'il n'avoit aucun ordre d'en faire, que ce ſeroit agir en arbitre plûtôt qu'en Médiateur, & qu'il rapporteroit ſeulement ce qu'on lui diroit de part & d'autre. Nous fûmes ſurpris que dès la premiére converſation il ſe déclarât de ne vouloir faire aucune propoſition, & nous fûmes obligez de lui dire, que pour nous, nous n'en avions point auſſi à lui faire, & que nous eſpérions que dans la ſuite il auroit des vûës & des penſées qu'il pourroit nous communiquer; que nous étions toûjours prêts d'écouter ce qu'il lui plairoit, mais qu'il ſçavoit bien que nous n'étions pas en état d'être obligez de faire les premiers pas. La converſation ſe porta à parler de l'embaras des Cérémonies, qui ſeroit très fâcheux, & même inévitable. Il nous témoigna, que dans une auſſi petite Ville que celle-ci, & un auſſi grand concours d'Ambaſſadeurs, les grandes Cérémonies feroient naître plus de démêlez qu'on n'en pourroit terminer, & éloigneroient extrémement la

Paix,

Paix, par mille petits incidens qui surviendroient tous les jours; que son sentiment, & celui du Roi son Maître étoit, que nous devions vivre ici plûtôt en particuliers qu'en Ambassadeurs, & que nous en travaillerions avec plus de liberté aux affaires. Nous l'assurâmes qu'en cela, comme en toute autre chose, nous nous conformerions aux sentimens du Roi de la Grande Bretagne, & aux siens; que nous ne demandions pas mieux que de retrancher toutes les occasions d'éloigner un bien si souhaité que celui de la Paix; & que, comme il étoit ici Médiateur, c'étoit à lui à établir cela sur le pied qu'il jugeroit le plus convenable. A quoi il nous répondit, que le Roi son Maître n'osoit pas prendre sur lui de régler une chose de cette nature, mais qu'il avoit ordre de voir avec nous ce qu'il y auroit à faire; qu'il sçavoit que le Marquis de Los Balbases faisoit des préparatifs extraordinaires, que c'étoit un homme qui se faisoit une affaire de paroître magnifique, & qu'il feroit ici une très grande dépense: surquoi nous lui dimes, que l'exemple des Médiateurs régleroit toutes choses, & que quand ils en useroient d'une certaine maniére, il n'y auroit assurément personne qui ne s'y conformât.

Monsieur Temple nous a demandé Audience cette après-dînée, c'est pour nous rendre nôtre premiére visite. Nous ne croyons pas qu'il nous dise rien qui merite

rite d'être mandé. Nous ſommes avec un profond reſpect,

SIRE, &c.

Ecrit dont il eſt fait mention dans la ſuſdite Lettre.

QUe Meſſeigneurs les Etats Généraux & leurs Hauts Alliez deſirent qu'un certain Circuit de Neutralité ſoit déſigné & ſpécifié, dans lequel toutes les Parties qui ſont en guerre puiſſent trouver une parfaite liberté & franchiſe, & qu'il leur eſt indifferent de quelle étenduë ledit Circuit puiſſe être, pourvû qu'il ne paſſe la Riviere du Wael dans le Betuw, & qu'on y jouïſſe effectivement d'une entiére Neutralité, tant au regard de tous les Actes d'hoſtilité que de la Contribution; & ſi Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Sa Majeſté Très-Chrêtienne deſirent qu'il n'y en ait point du tout, & que la Neutralité ſoit limitée & reſtrainte au dedans des Portes & des Remparts de la Ville, que Meſſeigneurs les Etats Généraux & leurs Hauts Alliez s'y accommoderont, & que par ainſi tout le dehors de la Ville, & tout le Païs tout au tour, demeurera dans l'état de guerre comme il eſt preſentement.

LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne.

Du 14. *Juillet* 1676.

NOus avons reçû, Monsieur, les deux Lettres que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire du troisiéme & cinquiéme de ce mois, & les Passeports pour les Ministres de Monsieur le Duc de Neubourg, que nous avons remis aussi-tôt entre les mains de Monsieur Jenkins, qui nous doit rendre les autres. Nous sommes surpris de la demande de Monsieur le Duc d'Hanover pour des Passeports. Si tantôt, que nous serons chez Monsieur Temple, nous pouvons faire tomber la conversation là-dessus, peut-être que nous pourrons sçavoir de lui ce qu'on a résolu sur cette prétension. Vous aurez vû, Monsieur, par la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi, que Monsieur Temple est assez porté à prévenir tous les incidens qui pourroient troubler cette Assemblée. L'expédient dont vous nous parlez, d'établir ici l'usage des Chaises, pourroit peut-être y servir de quelque chose: nous verrons s'il se pourra faire, & nous augmenterons volontiers de cela nôtre dépense, que nous pouvons

vous

vous dire, Monſieur, être exceſſive : auſſi ce n'eſt pas ſans raiſon que nous avons pris la liberté de dire à Sa Majeſté, qu'on tâchoit de nous donner ici tous les dégouts qu'on pouvoit. Nos Maiſons, qui ne ſont pas aſſurément les plus belles de la Ville, nous ſont loüées quatre à cinq fois plus chéres qu'aux autres ; de ſorte qu'il nous en coûte, à l'un vingt-quatre mille livres, & aux autres dés dix & onze mille livres par an, ſans compter les réparations qu'il faut que nous faſſions ; vous pouvez juger du reſte à proportion. Si les propriétaires des autres Maiſons, où ſont logez les autres Ambaſſadeurs, en avoient fait autant, nous ne doutons pas que les Etats n'y donnaſſent ordre ; mais pour nous, nous ne devons rien eſpérer, & nous vous ſupplions humblement, Monſieur, ſi vous le jugez à propos, d'en informer Sa Majeſté.

Monſieur Temple ſort d'avec nous, & ſa viſite ne s'eſt paſſée qu'en complimens accoûtumez en pareilles occaſions. Nous ſommes, Monſieur, &c.



LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 17. *Juillet* 1676.

SIRE,

Nous avons informé Vôtre Majesté par le dernier ordinaire des premiers entretiens que nous avons eu avec Monsieur Temple, & la visite qu'il nous a renduë s'est passée en semblables complimens, & discours généraux; mais m'ayant dit, à moi Colbert, que lorsqu'il me pourroit entretenir comme son ancien ami, il me parleroit plus librement qu'en qualité de Médiateur, il m'a donné lieu de lui rendre une seconde visite sans cérémonie; & c'est sur ce pied qu'il m'a prié de vivre désormais avec lui, & de lui promettre, que ce qu'il me diroit en particulier ne serviroit qu'à mon éclaircissement, & demeureroit secret entre lui & moi: mais je ne m'y suis pas assez fort engagé pour manquer à l'obligation que m'importe l'honneur que Vôtre Majesté m'a fait de me joindre à Monsieur le Maréchal d'Estrades & à Monsieur d'Avaux, de leur communiquer tout ce que j'apprens qui regarde la Négociation qu'elle nous a confiée

fiée en commun, & lui en rendre avec eux un compte exact & fidéle. C'est néanmoins sur ce fondement d'une conversation familiere, que ce Ministre m'a dit, qu'en prenant congé du Roi son Maître, il avoit appris de sa bouche même combien les interêts de Vôtre Majesté lui sont chers, & à quel point il désire qu'elle trouve dans la Paix qui se doit traiter ici, tous les avantages qu'elle peut raisonnablement souhaiter : Que comme Sa Majesté Britannique a jugé fort prudemment, qu'il n'y a pas de meilleur moyen de revenir dans ce dessein que de retirer le Prince d'Orange de son engagement avec l'Espagne, elle avoit pris soin de l'instruire elle-même de toutes les raisons dont il se devoit servir auprès de ce Prince; qu'il ne croyoit pas avoir rien omis de sa part pour bien suivre les instructions du Roi son Maître; qu'il avoit représenté souvent audit Prince, que les Etats Généraux étoient fort las de soûtenir une Guerre qui ne se faisoit qu'à leurs dépens; que tout le plat Païs étoit entiérement ruiné, & les peuples dans la derniére misére; que les Espagnols commencent à tenir des discours de lui fort offensans; qu'ils ont manqué, & par Terre, & par Mer, à tout ce qu'ils lui ont promis, & seroient bien aise de le voir périr, si sa perte pouvoit avancer leurs affaires; qu'après avoir rétabli, comme il a fait, celles des Provinces-Unies, il

ne

ne pouvoit pas mieux affermir ſon autorité qu'en leur procurant une bonne Paix, & appuyant ſes établiſſemens de l'amitié de la France, & de l'Angleterre: qu'il lui avoit ajoûté tout ce que ſon Eſprit lui pouvoit ſuggerer, mais que ce Prince lui avoit paru inébranlable; qu'il l'avoit trouvé perſuadé que ſon honneur eſt inſéparablement attaché au parti des Eſpagnols; qu'il lui a dit en confidence leur avoir des obligations ſenſibles, & que, dans le tems qu'il étoit abandonné du Roi ſon Oncle, & perſecuté par la France, l'Eſpagne lui avoit donné des moyens de ſe relever, & ſa Patrie auſſi; qu'il eſt bien informé des diſcours qu'ils tiennent de lui; que même de deux millions de livres qu'ils doivent d'anciennes dettes, il n'en a pû tirer pendant cette guerre que 300000. liv. d'aſſignation, leſquelles il a même trouvé diverties lorſqu'il croyoit les recevoir; qu'au lieu de s'en fâcher, il leur a dit, qu'il conſidéroit ce manquement comme une très-forte preuve de leur eſtime, puiſque s'ils ne le croyoient pas parfaitement honnête homme, ils ſeroient plus ſoigneux, dans l'extréme beſoin qu'ils ont de lui, d'exécuter leurs promeſſes & de lui faire Juſtice: Qu'enfin ce Prince ſe voit inceſſamment flatté par l'Empereur, le Roi d'Eſpagne, le Dannemarc, & tous les Alliez, qui le conſidérent comme le Souverain de toutes les Provinces-Unies, & le premier mo-

mobile de la Guerre qu'ils foûtiennent; que chacun s'efforce de lui perfuader, qu'en la continuant il peut encore élever fon autorité & fon pouvoir à un plus haut point; qu'ils trouvent tous leur véritable intérêt dans fon agrandiffement, ayant affez reconnu combien les Républiques font changeantes, & qu'on ne peut faire de folides liaifons avec aucun Etat, s'il n'eft gouverné par un feul; que ce Prince voit avec plaifir le changement avantageux que la Guerre a fait dans fa fortune; qu'il lui a dit bien des fois, que tant que les principales Villes d'Hollande, & toute la Zélande, feroient dans le bon état où elles font à préfent, elles fourniroient facilement aux fraix de la Guerre, & que le plat Païs y contribuoit fi peu, qu'il ne faloit pas s'inquiéter du mauvais état où il fe trouve: qu'il compte auffi que l'année prochaine les Etats Généraux fe pourront éxempter d'une grande partie de la dépenfe qu'ils ont foûtenuë jufques à préfent; que l'Efpagne prendra fur elle celle des Armées d'Allemagne, & que ces premiers n'auront plus qu'à entretenir une Armée de 25000. hommes pour la défenfe du Païs. Il a ajoûté à tout ce difcours, qu'il ne défefpéroit pas néanmoins de faire confentir le Prince d'Orange à la Paix, fi on lui faifoit voir des conditions raifonnables pour l'Efpagne; que la penfée de ce Prince n'étoit pas de donner aucune atteinte au

Traité des Pirenées, mais que si on pouvoit trouver la satisfaction de la France dans les places proches du Royaume, & abandonner les éloignées, il pourroit bien obliger les Espagnols à accepter les conditions, ou à leur refus, après avoir satisfait par là à ce qu'il croit leur devoir, & à la sûreté des Provinces-Unies, les abandonner & faire la Paix. Ma réponse a été, que puisqu'il vouloit bien me parler plûtôt en ancien ami, & par forme d'entretien, que comme un Médiateur à un Ambassadeur de France, je lui dirois librement mes pensées, me reservant à parler de concert avec Messieurs mes Collégues, lorsqu'il voudroit faire des propositions comme Médiateur: Qu'un séjour de cinq ans & demi en Angleterre m'avoit parfaitement instruit des bonnes intentions du Roi de la Grande Bretagne pour les intérêts de Vôtre Majesté, & que j'avois une joye extrême d'apprendre de lui, que ces mêmes liaisons, auxquelles j'avois eu l'honneur d'être employé, n'avoient pas moins de force à présent que dans le commencement; que Vôtre Majesté les entretiendroit toûjours de sa part avec beaucoup de sincérité; que le Prince d'Orange en auroit infailliblement profité, & trouvé dans une bonne Paix les mêmes avantages qu'il possede aujourd'hui, si dans le tems que Vôtre Majesté étoit prête de s'accorder avec les Etats Généraux, & laisser à la posterité des preuves d'une mo-

modération extraordinaire, dans la restitution de presque toutes les Places que ses Armes occupoient, elle ne s'étoit vûë attaquée contre toute justice, & contre la foi des Traitez, par l'Empereur & par le Roi d'Espagne, qui, par des raisons plus convenables aux intérêts de leur Maison qu'au bien de toute la Chrêtienté, n'avoient pas crû devoir souffrir la reconciliation de deux Etats que la Maison d'Autriche a toûjours considerez comme ses plus grands Ennemis, & toûjours unis contre elle pour leur propre défense, & par un intérêt commun: Que véritablement l'adresse de leurs Ministres & Agens avoit été si grande, qu'elle avoit porté les Provinces-Unies à préférer la continuation de la Guerre conjointement avec leur plus redoutable Ennemi, à une Paix raisonnable qu'elles pouvoient obtenir de leurs anciens amis: Que si, après ce trait de fine politique, le Prince d'Orange prétendoit persuader le monde, qu'il tient de l'Espagne ce qu'il ne doit qu'à sa bonne fortune & à l'habileté avec laquelle il a sçû profiter de toutes les bonnes conjonctures qu'elle lui a fait naître, il couroit risque, selon mon sens, de passer plûtôt pour la Dupe des Espagnols, que pour un Prince fort reconnoissant: Qu'ils n'oublieroient jamais les dommages que ses Prédécesseurs leur avoient causez; que quelques obligations qu'ils lui ayent, ils le perdront quand ils pourront; &

qu'au contraire Vôtre Majesté a vû avec plaisir, quoique dans une guerre qui se fait contre elle, que les Etats Généraux ayent remis audit Prince les Charges & le Commandement des Armées que la faction de ses Ennemis avoit voulu lui ôter : Qu'elle désire sincérement que ces avantages soient toûjours continuez dans sa Maison, & qu'elle contribueroit volontiers à ce qui pourroit servir à son élevation & à son établissement; mais qu'il pourroit se tromper, s'il croyoit le trouver plus grand pour lui en ameliorant la condition des Espagnols dans la continuation de la guerre : Que Vôtre Majesté en avoit toûjours fait ressentir les malheurs à ses Ennemis, & que, par la grace de Dieu & la force de ses Armes, aussi-bien que par sa sage conduite, elle en avoit toûjours garanti ses Etats, & fait chaque Campagne des Conquêtes considérables : Que vos Armées devenoient tous les ans plus nombreuses & mieux aguerries : Que Vôtre Majesté inspire à ceux qui la servent une valeur extraordinaire, & un zèle ardent pour son service : Que vos finances sont en état de fournir long-tems aux fraix de la guerre : Que Vôtre Majesté sçait bien qu'il n'en est pas de même chez ses Ennemis, mais que, lorsqu'ils voudront une Paix raisonnable, elle est prête de la leur accorder.

Qu'à l'égard des Espagnols, chacun sçait que le Traité d'Aix la Chapelle,

dont

dont la plûpart des Princes de l'Europe s'étoient rendus garants, & par lequel Vôtre Majesté avoit sacrifié à une éxacte & religieuse observation une Province entiére, auroit rendu la Paix d'une éternelle durée, si l'Espagne ne l'avoit violée manifestement: Qu'ainsi Vôtre Majesté s'étant vûë attaquée contre toute justice, & contre la foi de ce Traité, par Sa Majesté Catholique, elle croit pouvoir prétendre avec raison, que les choses demeurent en l'état auquel le sort des armes les a mis.

Que pour ce qui touche l'Allemagne, que comme Vôtre Majesté n'y a aussi opposé qu'une juste défense à une injuste aggression, Elle verroit avec plaisir, que tout ce Païs fût redevable une seconde fois à l'observation des Traitez de Westphalie, du rétablissement de son répos.

Il m'a témoigné qu'il souhaitoit que la Paix se pût faire aussi avantageusement pour Vôtre Majesté que je le lui proposois, mais qu'il ne voyoit pas qu'on la pût conclure que par le moyen du Prince d'Orange, & qu'il n'y consentiroit point, si on ne trouvoit quelque accommodement qui donne à la France ce qui l'avoisine le plus, & rende à l'Espagne ce qui est plus avancé en Flandre; ensorte que le Traité qui se fera pourvoye à la sûreté des Païs-Bas, & par conséquent à celle des Provinces-Unies. Je lui repliquai, que la Franche-Comté, le Duché de Limbourg,

& Messine, étoient bien éloignez de la Flandre, & encore plus des Etats Généraux; que Condé & Bouchain ne vous approchoient pas tant d'eux, que les Conquêtes cedées par le Traité d'Aix la Chapelle, dont ils étoient garants. Il m'avoüa que, pour la Franche-Comté, les Etats Généraux ne se soucieroient guéres qu'elle fut cedée à Vôtre Majesté; mais que, sans un échange de Places, on ne pourroit pas les contenter, & les disposer à forcer les Espagnols à la Paix; que ceux-ci se flattoient, toûjours des maudites espérances de la continuation de la Guerre; qu'ils voyoient Vôtre Majesté s'exposer toutes les Campagnes à toutes sortes de périls, & qu'un seul moment pourroit mettre la France dans les plus grands malheurs, & dans la plus grande désolation où elle ait jamais été. Je lui répondis, que cette consideration n'étoit que trop forte pour faire souhaiter la Paix passionnément à tous vos sujets, mais qu'elle ne l'étoit pas assez auprès de Vôtre Majesté, pour l'obliger à la faire à des conditions qui ne répondent pas à sa gloire, & à la réputation qu'elle a acquise, aussi-bien qu'au bon succès dont il a plû à Dieu de bénir la justice de ses Armes. Nôtre conversation a fini par des expressions de sa part, d'une haute vénération pour Vôtre Majesté, & d'un grand désir de lui aller rendre ses respects aussi-tôt que la Paix sera faite. Je l'ai assûré aussi qu'il trouve-

ve-

veroit Vôtre Majeſté fort perſuadée de l'amitié ſincére du Roi de la Grande Bretagne, fort prévenuë auſſi d'eſtime pour la perſonne de lui Monſieur Temple, & qu'elle lui témoignera avec joye & reconnoiſſance, combien les ſoins qu'il prendra dans cette Médiation lui ſeroient agréables.

Après s'être levé de ſon ſiége, il m'a encore dit, que l'Empereur veut continuer la Guerre, parce qu'il ne s'eſt jamais vû ſi puiſſant; que l'Electeur de Brandebourg ne déſiroit pas auſſi qu'elle finiſſe avant que les Suédois ſoient entiérement chaſſez de la Pomeranie, mais que tous les autres Princes d'Allemagne ſouhaitent la Paix; & qu'ainſi il ſeroit facile de ſurmonter les obſtacles qu'il y pourroit avoir du côté de l'Empire. Il a ajoûté encore, qu'elle ne ſe pouvoit faire que par le Prince d'Orange, & eſt entré, pour me le perſuader, dans un détail de l'Etat préſent des Provinces-Unies, par lequel il m'a fait voir, me diſant néanmoins que ce n'étoit que pour mon éclairciſſement particulier, que tout leur pouvoir & toute leur autorité réſide à préſent dans la perſonne de Monſieur le Prince d'Orange, & qu'il eſt maître de faire la Paix ou la Guerre, ſans aucune contradiction. Il m'a auſſi aſſûré, que ce Prince & les Etats Généraux ne ſont point engagez, comme on l'avoit crû, à faire la Guerre avec l'Eſpagne, juſques à ce

que toutes choſes ſoient rétablies ſur le pied du Traité des Pirenées, ni à aucune condition qui puiſſe faire grand obſtacle à la Paix; que l'Empereur ne prétend aucun avantage dans cette Guerre que d'établir ſon autorité dans l'Empire, & de lier pour toûjours la Hollande avec la Maiſon d'Autriche; qu'il lui ſemble que Vôtre Majeſté a un notable intérêt, de rompre par la Paix ces grandes liaiſons, & rétablir une Alliance auſſi étroite entre la France & cette République qu'elle l'a été autrefois; qu'il falloit pour cela commencer, autant que la guerre le pouvoit permettre, à réconcilier les Eſprits; que comme rien ne les aigrit davantage que ces petites courſes que la Garniſon de Maſtricht vient faire aux environs de cette Ville, nous devions bien examiner, ſi l'utilité que Vôtre Majeſté en peut tirer eſt aſſez grande, pour être compenſée avec les mauvais effets qu'elles peuvent produire à l'avenir contre Vôtre Majeſté: Que premiérement les Etats ne conviennent point que la Contribution y ait été établie; qu'ils s'y ſont formellement oppoſez, & qu'ils prétendent qu'il n'y a eu aucun accord fait pour la payer. Je lui dis, que plus Vôtre Majeſté fera d'hoſtilitez & de maux aux Etats Généraux, tant qu'ils feront ſes Ennemis, & plus elle leur fera de plaiſir & d'amitié lorſqu'ils ceſſeront de l'être par une bonne Paix; que la Contribution doit

être

être censée établie par la course de Monsieur de Calvo, & que si les habitans des lieux qu'il y a assujettis refusent de payer, il leur sera bien difficile d'éviter des exécutions beaucoup plus fâcheuses. Il faut donc, m'a-t-il dit, que nous nous renfermions dans l'enceinte de cette Ville. Je lui ai fait connoître le peu de justice de cette conséquence, puisqu'à Munster, où il n'y avoit aucune Neutralité hors des portes de la Ville, les Ambassadeurs & leurs Domestiques avoient toute liberté de se promener jusques à une & deux lieuës aux environs; & même d'affranchir les Maisons qu'ils avoient choisies pour leurs promenades, mais il n'est pas persuadé que les Etats Généraux conviennent de cette liberté, si elle n'est aussi accordée à leurs habitans. Voilà, Sire, tout ce que nous avons crû pouvoir mériter pour cette fois la connoissance de Vôtre Majesté. Il nous a parû dans l'entretien de cet Ambassadeur beaucoup d'ouverture d'Esprit, de vivacité, de condescendance, au moins en apparence, aux bonnes raisons qu'on lui dit, en un mot beaucoup de qualitez propres pour un aussi grand ouvrage que celui auquel il est destiné. Il se laisse flatter aussi, avec raison, de l'espérance d'en remporter toute la gloire, & le grand attachement qu'il a au Prince d'Orange, aussi-bien que la confiance que ce Prince lui a témoigné depuis long-tems, lui en faci-

ciliteront les moyens. Il y a même lieu d'espérer, que son bon sens lui fera préférer l'estime & les bonnes graces de Vôtre Majesté, conjointement avec celles du Roi son Maître, à tous les engagemens qu'il pourroit avoir eu ailleurs jusqu'à présent. Vôtre Majesté jugera mieux que nous, si, pour l'obliger à bien faire, il ne faudroit pas faire connoître au Roi d'Angleterre la bonne opinion que nous en avons. Nous sommes avec tout le respect, & la soûmission que nous devons,

SIRE, &c.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne.

Du 17. *Juillet* 1676.

NOus nous donnons l'honneur de rendre compte au Roi de tout ce qui s'est passé dans l'entretien qu'un de nous eût hier avec Monsieur Temple, & nous n'avons, Monsieur, rien à y ajoûter par celle-ci, que l'éclaircissement que nous vous prions de nous donner des intentions du Roi, touchant la conduite que nous avons à tenir à l'arrivée du Sieur de Serinchamps, Ambassadeur de Monsieur le Prince Charles, comme Duc de Lorraine. Vous sçavez, Monsieur, que

Sa

Sa Majesté nous a ordonné de surseoir nos protestations jusques à ce que l'Assemblée soit plus nombreuse qu'à présent. Cependant, sur l'avis que ledit Sieur Serinchamps nous donnera de son arrivée, le visiterons-nous comme Ambassadeur, & lui donnerons-nous ensuite la main chez nous? Vous sçavez, Monsieur, que ceux des Ducs de Lorraine ont toûjours été traitez comme ceux des Ducs de Savoye. Il semble même que la perte des Etats ne doit pas faire perdre les honneurs dûs à la naissance, & que si dans les Passeports du Roi, dont nous n'avons pas eu de connoissance, vous avez mis la qualité d'Ambassadeur pour ceux que ce Prince envoyera, nous ne pouvons pas nous dispenser de leur rendre les honneurs dûs à ce caractére. Vous nous prescrirez, s'il vous plaît, ce que nous avons à faire là-dessus, & nous vous demandons aussi la justice de nous croire entiérement à vous.

Depuis que nous avons signé nôtre Lettre, Messieurs les Ambassadeurs d'Angleterre nous ont rendu visite. Monsieur Temple prenant la parole, nous a premiérement remercié des nouveaux Passeports que nous avons remis entre les mains de Monsieur Jenkins: nous assurant que dans peu il feroit revenir de la Haye ceux qui ont été ci-devant expediez en la qualité d'Ambassadeur, & qu'il a laissez à son Secretaire.

En ſecond lieu, il nous a prié de demander encore à Sa Majeſté deux Paſſeports pour les Ambaſſadeurs du Roi de Dannemarc; nous aſſurant qu'il nous en délivreroit deux de ce Prince, en même tems que nous lui délivrerions ceux du Roi. Ainſi, Monſieur, nous eſpérons que vous ne ferez aucune difficulté de les faire expédier, & de nous les envoyer.

Il nous a fait enſuite un rapport de toutes les diligences qu'il a faites, pour obtenir des Alliez les Paſſeports que Monſieur l'Evêque de Strasbourg demande, & nous a dit que l'Eſpagne & la plûpart des Alliez ne different que juſques à ce que l'Empereur ait envoyé les ſiens, & qu'il eſpéroit dans peu nous les remettre entre les mains. Il nous a auſſi déclaré, que Meſſieurs les Etats n'inſiſtent plus ſur la clauſe de ſéjourner, qu'ils trouvent inutile, auſſi-bien que leurs Alliez; mais qu'ils demandent, qu'à l'égard des Paſſeports où le mot de retourner n'eſt point inſeré, il plaiſe à Sa Majeſté en faire expedier de nouveaux avec cette clauſe, & nous les envoyer au plûtôt, nous offrant de nous en donner de pareils en cas que nous en ayons beſoin, où cette clauſe ſoit omiſe. Nous eſpérons, Monſieur, que vous voudrez bien auſſi leur accorder cette ſatisfaction, qui nous paroît juſte.

En dernier lieu, ils nous ont fait entendre, que comme il n'y avoit rien qui

pût

pût faire plus d'obſtacle à la Paix que les differens qui naiſſent ſur les Cérémonies, & ſur les rencontres dans les ruës, ils avoient cherché les moyens de les prévenir, & nous ont lû pour ce ſujet le projet dont nous vous envoyons la copie. Il ne nous paroît pas qu'il y ait rien qui puiſſe bleſſer les caractéres dont il a plû au Roi nous honorer, ſi ce n'eſt dans le ſecond Article; mais comme ils nous ont dit qu'il n'auroit lieu qu'au cas que les Ambaſſadeurs de l'Empire, auxquels nous ne faiſons point de difficulté de céder le pas, en conviennent auſſi-bien que nous, & qu'eux-mêmes Médiateurs concerteront avec nous les premiers une rencontre, & reculeront ou ſe rangeront ſur l'avis que nous leur donnerons. Nous croyons que cet expedient ne nous peut faire préjudice, d'autant plus que chacun étant d'accord de n'avoir que deux Chevaux à ſon Caroſſe, & la petite ſuite qui eſt reglée par ce projet, nous ſerons plûtôt comme particuliers que comme Ambaſſadeurs, & tout ce qui ſe fera ne pourra être tiré à conſequence, & facilitera beaucoup un bon acheminement à la Paix. Ils nous ont dit auſſi, que tout ce que Sa Majeſté eſtimera devoir être ajoûté, ou corrigé à cet Article, pour conſerver le rang dû à ſes Ambaſſadeurs, y pourra être inſeré.

Comme le tems du départ du Courier

nous presse, nous avons mis à la hâte en marge de ce second Article, ce qui nous est venu en pensée qu'on pourroit y ajoûter, au cas que Sa Majesté agrée les expediens proposez.

PROJET

De l'Expedient dont il est fait mention dans la susdite Lettre.

QUe pour éviter les inconveniens qui pourroient arriver par le grand nombre de trains dans des ruës si étroites, & entre des coins si incommodes, les Ambassadeurs Médiateurs proposent.

1. De ne faire les visites, même celles de Cérémonie, qu'avec chacun deux Pages & quatre Laquais, & un Carosse à deux Chevaux; & de n'aller à aucune place de Conference, ou autres lieux publics, avec plus d'un Page, & d'un Laquais à chaque Ambassadeur.

2. Qu'en cas de rencontre de Carosses dans les lieux trop étroits pour le passage de l'un & de l'autre, chacun, au lieu de s'embarasser pour le pas, y apportera toute sorte de facilité, & s'arrêtera le premier, quand il sera le premier averti que le passage est trop étroit, & fera place, en cas que de son côté cela se trouve le plus facile,

AVIS

A V I S

De Messieurs les Ambassadeurs sur le second Article.

QUe tout ce qui arrivera en pareille occasion ne pourra nuire, ni préjudicier aux droits & au rang de pas un des Ambassadeurs, ni être tiré à conséquence dans les Cours des Princes, ni dans aucune Assemblée qui se pourroit faire à l'avenir, comme étant un expedient que la seule nécessité a fait proposer par Messieurs les Médiateurs, dans un lieu où la petitesse des ruës rendroit tout Commerce impossible, & la présente assemblée inutile.

Le présent Article n'ayant pas même d'effet dans tout ce qui regardera les Cérémonies publiques, si aucunes se font au présent lieu de Nimegue.

3. Que les Laquais ne porteront épées, batons, ni baguettes par les ruës; ni les Pages plus que des baguettes seules.

4. Lesdits Médiateurs feront aussi une déclaration formelle aux Magistrats de la Ville, que sur aucun crime commis par aucun de leurs Domestiques contre la Paix publique, ils renonceront à la protection desdits Domestiques, & les remettront tout aussi-tôt entre les mains de la justice de la Ville, l'appuyant

puyant & autorisant de proceder contre eux selon les regles ordinaires.

5. Qu'en cas de quelque insulte, ou querelle, faite par aucun de leurs Domestiques à ceux d'aucun autre Ambassadeur ou Ministre public, ils soient résolus de remettre tels Domestiques entre les mains du Maître de la partie offensée, pour être punis selon sa discretion.

LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 21. *Juillet* 1676.

MOn Cousin, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux. J'ai vû le Mémoire qui vous a été remis par le Sieur Jenkins, touchant la Neutralité aux environs de Nimegue, & qui étoit joint à vôtre dépêche du quatorziéme de ce mois. Vous avez eu raison de témoigner à cet Ambassadeur, que, quand bien même l'on ne conviendroit pas de l'étenduë du Païs qui devoit demeurer neutre à l'entour du lieu de l'Assemblée, les Ambassadeurs & leurs Domestiques, qui doivent être libres sur la foi des Passeports, y doivent trouver une entiére sûreté; aussi est-il vrai que les Neutralitez dont on convient en telles rencontres, sont moins pour

pour les Miniſtres que pour ceux du Païs, & pour les étrangers qui viennent à l'Aſſemblée, & qu'elle doit ſervir principalement à empêcher, que les Troupes des differens partis, lorſqu'elles ſe trouvent dans cette étenduë, ne commettent point d'Actes d'hoſtilité entre elles. Pour la difficulté qu'ils font touchant les contributions, elle eſt d'autant plus mal fondée, que cette condition a fait ſouvent une partie des ſupenſions d'armes. Vous pourrez appuyer ſur toutes ces raiſons, ainſi que vous avez déja fait, auprès des Médiateurs, ſans témoigner vous accommoder du parti de vous renfermer dans les murailles de Nimegue, & ſans abandonner la raiſon & le droit commun des Paſſeports, qui doit aſſûrer les Ambaſſadeurs & leurs Domeſtiques. Cette prétenſion eſt trop inſoutenable pour croire que les Etats & leurs Alliez s'y veuillent opiniâtrer. J'ai vû dans vôtre même dépêche, la maniére dont s'étoit paſſé vôtre premier entretien avec Monſieur Temple, & de quelle ſorte il vous avoit témoigné, que n'étant chargé d'aucunes ouvertures pour la Paix, il attendoit de vous les propoſitions que vous lui en feriez. J'ai fort approuvé qu'en vous tenant, comme vous avez fait, dans les termes de vos inſtructions, vous lui ayez témoigné, que vous attendriez de lui les vûës, que, comme Médiateur, il vous pourroit communiquer pour la Paix. Vous devez con-

continuer à lui parler en ce ſens, ſi ce n'eſt que vous y ajoûtiez, qu'il y a longtems que je me ſuis déclaré au Roi ſon Maître, qu'ayant été attaqué dans cette Guerre par l'Eſpagne, je me contenterois que les choſes demeuraſſent en l'état où le ſort des Armes les a mis. Comme mes Miniſtres ſe ſont toûjours expliquez en cette ſorte en Angleterre, c'eſt lui donner aſſez de lieu de parler de la maniére dont cette propoſition peut être reçûë des Confédérez, & le mettre par-là en état de vous faire connoître leurs ſentimens: mais peut-être n'a-t-il pas voulu s'ouvrir davantage dans une premiére viſite, & il ſera difficile que, dans la ſuite de la Médiation, il ne vous porte les penſées qu'il aura trouvées dans mes Ennemis. Pour ce qu'il vous a témoigné de l'embarras que pouvoient cauſer les cérémonies entre tant d'Ambaſſadeurs differens; il y en a d'une nature qui touche la dignité de vôtre caractére, qu'il importe toûjours de maintenir. Vous pourrez me rendre compte dans la ſuite de quelle maniére il explique la propoſition qu'il vous a faite, de vivre plûtôt en particuliers qu'en Ambaſſadeurs: juſques-là vous n'admettrez aucun parti qui peut faire tort au rang que vous avez à ſoûtenir.

Dans une Audience que je donnai, il y a quelques jours, au Nonce extraordinaire du Pape, il me fit connoître de la part de Sa Sainteté, que comme elle ne pou-

pouvoit pas envoyer son Nonce dans une Ville qui n'étoit pas Catholique, & qu'aussi elle feroit fâchée d'apporter le moindre retardement à la Paix, elle avoit résolu de faire par ses Nonces dans les Cours de Vienne, de France & d'Espagne, ce qu'elle auroit fait pas celui qu'elle auroit envoyé à l'Assemblée; qu'ils avoient ordre d'agir chacun pour la même fin dans les lieux où ils étoient employez, & de se communiquer ce qui auroit raport à une matiére si importante. Il me remit ensuite un Bref de Sa Sainteté, par lequel elle m'exhortoit à accorder une Trêve, comme le premier pas qui devoit conduire à la tranquillité publique. Je lui fis connoître, que j'aurois toûjours agréables les soins que Sa Sainteté auroit du repos de la Chrêtienté; qu'elle auroit pû voir les facilitez que j'y avois apportées en diverses occasions, & combien mes Ennemis y avoient fait paroître plus d'éloignement, lorsqu'ils y avoient vû plus de disposition; que pour la suspension d'Armes, je ne pouvois lui rendre réponse que je n'en eusse communiqué auparavant avec mes Alliez.

Je donnerai part de cette proposition à la Suede, sans laquelle je suis incapable de conclure aucun accommodement. Vous pouvez de même la communiquer à l'Ambassadeur de cette Couronne, s'il se rend à Nimegue, parce que je reglerai ma Réponse à Sa Sainteté, sur cel-

celle que je recevrai du Roi fon Maître. Sur ce, je prie Dieu, qu'il vous ait, mon Coufin, en fa fainte & digne garde, & vous, Meffieurs Colbert & Comte d'Avaux, en fa fainte garde.

Ecrit à Verfailles, le vingt-uniéme jour de Juillet 1676. Signé LOUIS, & plus bas ARNAULD.

LETTRE

De Monfieur de Pomponne, à Meffieurs les Ambaffadeurs.

Du 21. *Juillet* 1676.

J'Ai, Meffieurs, peu de chofes à ajoûter à la Lettre du Roi que je vous envoye. Vos premiéres m'apprendront fans doute, que les derniers Paffeports que je vous ai envoyez pour Monfieur le Duc de Neubourg auront été remis à Monfieur Jenkins, & que vous aurez pris la peine de retirer les premiers, où le mot d'Ambaffadeur s'étoit gliffé par hazard. Pour la prétenfion de Monfieur le Duc d'Hanover, elle fe peut dire fans fondement, & quelque grande que foit la Maifon de Brunswic, elle tient dans l'Empire un moindre rang que celles des Electeurs.

Le Roi, comme vous voyez, ne veut point que vous vous relâchiez encore de la demande que les contributions fub-

ſubſiſtent dans l'étenduë de la Neutralité, ni que vous témoigniez vous accommoder du parti de demeurer enfermez aux ſeules murailles de Nimegue. Il ſe pourroit faire que l'évenement du ſiége de Maſtricht levât la difficulté des contributions; mais juſques là Sa Majeſté déſire que vous inſiſtiez à faire connoître la juſtice de la demande de Sa Majeſté ſur les contributions.

Il eſt ſans doute que l'embaras que peuvent cauſer les cérémonies entre tant d'Ambaſſadeurs qui ſe doivent trouver à Nimegue n'eſt pas d'une petite conſidération; mais bien qu'il ſoit d'un côté avantageux de l'éviter, il ſeroit à craindre que ceux qui devroient vous céder ne priſſent quelque avantage de cette familiarité que vous établiriez, & qui confondroit en quelque façon les rangs.

C'eſt pourquoi Sa Majeſté ne réſout encore rien de particulier ſur la propoſition que Monſieur Temple vous en a faite. La ſuite vous pourra mieux faire voir de quelle maniére vous pourriez vivre dans les rencontres particulieres, lorſque dans toutes les autres vous conſerveriez ce qui eſt dû à vôtre caractére.

J'ai lû au Roi ce qu'il vous a plû m'écrire touchant vôtre dépenſe, mais principalement ſur le loüage exceſſif de vos Maiſons: Sa Majeſté en a été ſurpriſe. Je veux eſpérer qu'elle y aura les égards qui vous ſont néceſſaires. Vous êtes preſque, Meſſieurs, auſſi près que nous

de

de Philipsbourg & de Maſtricht: ainſi vous ſçavez plus de nouvelles de ces ſiéges. Monſieur de Luxembourg marché au Prince Charles, & dans peu de jours nous apprendrons ſans doute quelque grande action.

Aire doit être aujourd'hui inveſti par Monſieur le Maréchal d'Humieres. Je ſuis, Meſſieurs. &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 21. *Juin* 1676.

SIRE,

Comme nous ſçavons que l'intention de Vôtre Majeſté eſt, que nous faſſions connoître en toutes occaſions à Meſſieurs les Médiateurs, que nous apporterons toûjours toutes les facilitez pour l'avancement de la Paix, nous avons offert à Meſſieurs Temple & Jenkins, de leur remettre nos Plein-pouvoirs entre les mains; & ils ſe ſont chargez en même tems d'en rendre compte aux Ambaſſadeurs des Etats, afin de ſçavoir d'eux, ſi de leur côté ils étoient prêts de remettre les leurs à Meſſieurs les Médiateurs. Ils nous rendirent hier réponſe, & nous dirent, que Meſſieurs les Ambaſ-

fadeurs des Etats leur avoient témoigné, que nous pouvions, quand il nous plairoit, remettre nos Plein-pouvoirs, mais que pour eux, ils n'avoient pas la liberté par leurs inftructions, ni de donner les leurs, ni de recevoir la communication des nôtres, jufqu'à ce que tous leurs Alliez fuffent arrivez en cette Ville. Monfieur Temple nous a dit, qu'il avoit pris occafion là-deffus de leur faire connoître, qu'ils avoient d'autant plus d'intérêt de preffer leurs Alliez de fe rendre ici, puifque ne pouvant pas agir fans eux, ils faifoient connoître à toute l'Europe, que c'étoit eux qui retardoient un ouvrage auffi fouhaité que celui de la Paix. Nous nous attendions bien, Sire, à la réponfe de Meffieurs les Etats, mais nous croyions qu'il étoit du fervice de Vôtre Majefté de nous la faire donner; & que, quoique toute l'Europe fût bien perfuadée que les Efpagnols s'oppofent formellement à la Paix, il étoit bon néanmoins qu'on fe déclarât là-deffus, & que, par une réponfe auffi pofitive que celle-là, les Ennemis de Vôtre Majefté fiffent connoître l'obftacle formel qu'ils mettent à aucunes Négociations. C'eft ce que nous avons repréfenté à Meffieurs les Médiateurs, en leur témoignant néanmoins en même tems, que ce que nous avions fait étoit pour fatisfaire à nos ordres & aux intentions de Vôtre Majefté, qui vouloit faire connoître avec quelle fincérité elle ré-

répondoit aux ſoins ſi empreſſez du Roi de la Grande Bretagne ; mais que nous étant acquittez de ce devoir, nous attendrions avec patience tant qu'il plairoit à Meſſieurs les Etats & à leurs Alliez.

Don Pedro Ronquillo eſt arrivé depuis deux jours à Bruges, & l'on dit qu'il ne ſera pas long-tems ſans ſe rendre ici; mais en même tems, par les Lettres que les Ambaſſadeurs de l'Empereur ont écrites, ſur ce que les proprietaires des Maiſons qui leur ſont loüées témoignoient quelque impatience de ce qu'ils ne venoient point, & preſſoient qu'ils ſe déclaraſſent pour le payement, ou qu'ils conſentiſſent qu'on loüât les Maiſons à d'autres, nous apprenons, Sire, qu'ils ont mandé, que ſi les proprietaires étoient ſi preſſez, ils pouvoient les loüer à qui ils voudroient, & que pour eux, ils n'en avoient pas ſi-tôt affaire. Ainſi l'arrivée de Don Pedro Ronquillo eſt ſeulement pour ſurveiller à ce que les Etats, ni pas un autre Allié ne faſſe rien à leur préjudice, ſans que ſa préſence puiſſe rien faire pour l'avancement de la Paix.

Monſieur Temple nous a dit auſſi, qu'il avoit des Paſſeports de Monſieur l'Electeur de Trêves pour nous, & pour les Miniſtres de Monſieur l'Evêque de Strasbourg; & qu'il étoit chargé en même tems de la part de Meſſieurs les Etats, de nous en demander pour les Miniſtres de cet Electeur, auſſi-bien que pour

ceux

ceux de Monſieur l'Electeur Palatin, & de Monſieur de Mayence, avec la qualité d'Ambaſſadeur. Enſuite il nous a ajoûté, que le Secretaire de Monſieur le Duc de Lorraine qui étoit à la Haye, lui avoit écrit, pour le prier de nous demander des Paſſeports pour les Miniſtres de ſon Maître avec la même qualité d'Ambaſſadeur. Il s'eſt fait entendre par deux fois, qu'il ne nous demandoit pas celui-là de la part des Etats, comme les autres, mais ſeulement pour ſatisfaire à ce que ce Secretaire lui avoit écrit. Nous nous ſommes contentez, après lui avoir fait entendre la nouveauté de la demande du Miniſtre de Monſieur de Lorraine, de lui dire, que nous rendrions compte de tout à Vôtre Majeſté, ne jugeant point à propos d'entrer en rien ſur ce qui regarde Monſieur de Lorraine; n'étant pas encore tems de s'expliquer là-deſſus, & la demande ne nous en étant pas faite par les Etats. Nous ſommes avec un profond reſpect,

SIRE, &c,



LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne.

Du 21. *Juillet* 1676.

VOus verrez, Monsieur, par la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi, ce dont vous n'êtes que trop persuadé, que les Espagnols ne veulent point entendre parler de Paix de tout cet été; & nous prenons la liberté de vous dire, que nous croyons que le Prince d'Orange n'en voudra point entendre parler cet hyver, si cette fin de Campagne lui est favorable. C'est lui seul qui soûtient la guerre, & s'il la fait avantageusement, il n'y aura rien qu'il ne fasse pour l'entretenir longtems.

Nous attendons, Monsieur, que vous nous envoyiez les deux Passeports pour le Dannemarc, & nous ne devons pas omettre de vous dire, que quand Monsieur Jenkins a fait connoître aux Ambassadeurs de Hollande, que leurs Alliez avoient quasi tous des Passeports de France, il lui a été répondu, que cela étoit vrai, mais qu'ils n'en avoient pas de Suéde. Ainsi, voilà une chicane nouvelle qu'ils nous préparent, vû le long tems qui est nécessaire, & les difficultez

tez qui ſe rencontrent à en faire venir. Cependant nous n'y voyons point de remede, qu'une très-ſerieuſe inſtance de la part du Roi d'Angleterre, qui ſera d'autant plus juſte, que les Alliez des Etats n'ont pas beſoin des Paſſeports de Suéde; que cependant ils en ont tous chacun un, & que les autres deux leur peuvent être délivrez ici, dès qu'ils ſeront arrivez de Suéde.

Quoique ce Mémoire ne mérite pas qu'on y réponde, nous vous ſupplions néanmoins, Monſieur, de nous faire l'honneur de nous mander, ſi Sa Majeſté ne trouve pas à propos que nous y fourniſſions une réponſe. Il n'eſt pas difficile de la faire bonne, mais afin qu'elle ſoit plus juſte, nous aurions beſoin que vous priſſiez la peine de nous envoyer un petit Mémoire du tems que le Roi a fait délivrer tous nos Paſſeports, & quand les Etats les ont reçûs.

Nous croyons auſſi, Monſieur, vous devoir avertir, que quoique nous ayons dit à Monſieur Temple que nous ſortirions librement, nous ne le ferons pas cependant ſans grande précaution, & ſans prendre garde à nous. Nous ſommes, Monſieur, &c.



AUTRE LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 21. *Juillet* 1676.

MOnsieur Temple, Monsieur, nous a rendu les Passeports pour les Ministres de Monsieur le Duc de Neubourg, avec la qualité d'Ambassadeur. Nous ne vous les renvoyons pas, à cause du peu de sûreté qu'il y a à présent pour les Lettres, & que nous croyons qu'il suffit que ces Passeports soient entre nos mains. Vous verrez, Monsieur, par la Lettre que nous avons l'honneur d'écrire au Roi, que le Ministre de Lorraine demande un Passeport avec la qualité d'Ambassadeur. Outre les raisons particulieres, il nous semble qu'il y en a une décisive, car nous ne sçavons point s'il y a quelque exemple que les Ministres de ce Prince ayent jamais eu la qualité d'Ambassadeurs. Vous nous obligerez, Monsieur, de nous en informer.

Monsieur Temple a été bien aise de dresser un Mémoire sur la contestation qui se présente à régler touchant la Neutralité, & il vient de nous l'envoyer. Nous avons crû, Monsieur, devoir vous en donner avis, pour le faire voir, s'il

vous

vous plaît, à Sa Majesté. Nous sommes entiérement à vous.

MEMOIRE

Des Contestations sur le sujet de la Neutralité, donné par Monsieur Temple.

MEssieurs les Ambassadeurs de France offrent la Neutralité jusques à deux lieuës à l'entour de Nimegue, à condition que les Contributions se payent.

Messieurs les Ambassadeurs des Etats acceptent la Neutralité à telle étenduë que la France trouvera bon, soit à six lieuës, ou à demi lieuë de Nimegue, pourvû que ce soit entre les deux Rivieres, & que le Païs déclaré Neutral ne paye pas Contribution; alléguant que c'est toûjours une marque de Païs Ennemi. Messieurs les Ambassadeurs de France insistent sur la Contribution; disant que c'est une chose qui ne touche que les Païsans, ou habitans des lieux compris, & non pas les Ministres, ni ceux de leur train; qu'à Munster, il n'y avoit que les deux Villes de Munster & d'Osnabrug Neutrales, & point de limites de Païs Neutral à l'entour, mais que les Contributions s'y payoient de même après les Congrès, que devant; & que

que ce nonobſtant les Perſonnes & Domeſtiques des Miniſtres n'alloient pas ſeulement par-tout en ſûreté, mais rendoient auſſi leurs Maiſons de Campagne libres en affichant les Armes de leurs Maîtres. Meſſieurs d'Hollande diſent, que ſur le fait de la Neutralité à Munſter, ou payement des Contributions, ils ne ſont pas aſſez inſtruits pour en juger, mais que les circonſtances ſont bien différentes; que devant le Congrès de Munſter les Contributions étoient établies par les accords des parties; que dans le Maes & Wael il n'y a eu aucune Contribution établie ni accordée: mais que, nonobſtant les demandes, & même les exécutions, qui auroient été faites par la Garniſon de Maſtricht, les Etats ont toûjours défendu aux habitans de Maes & Wael de faire aucun accord, ou de payer aucune Contribution, & ils ne pourroient pas conſentir que ce qui ne s'eſt pas pû établir par la force, s'établiſſe à cette heure par la Neutralité; que ſi la France ſe contente d'un quart de lieuë ſeul de la Ville de Nimegue, ils y conſentent, & pour le reſte du Maes & Wael, que la France le traite comme païs Ennemi, & ils ſe défendront le mieux qu'ils pourront: mais en cas qu'on puiſſe faire paroître qu'il y a eu des Contributions accordées ou établies dans le Maes & Wael, depuis la priſe de la Ville de Nimegue & de Grave,

ve, ils ſont contens que cela ſe paye encore ſelon les établiſſemens, nonobſtant la Neutralité.

Meſſieurs les Ambaſſadeurs de France diſent, que la Contribution a été au moins impoſée, ſinon accordée ou établie; & Monſieur le Maréchal d'Eſtrades dit, qu'il a envoyé des gens dans le Maes & Wael, pour leur faire ſçavoir qu'il vouloit tant de Contribution, & que faute de payement, il avoit envoyé des Partis qui ont fait l'exécution, & même emmené des priſonniers; que ces priſonniers ont fait accord pour leurs Contributions, mais qu'il eſt vrai que ſur leur retour ils ont trouvé des Placards des Etats qui leur défendoient abſolument d'accorder ou payer aucune Contribution, de ſorte que cela ne s'eſt pas pû établir par accord, mais ſeulement levé par des exécutions. Ceux d'Hollande répliquent, qu'il y a bien de la différence entre impoſition, & établiſſement de Contribution; que la demande ſe pouvoit faire dans telle étenduë qu'il plaiſoit à l'une des Parties, mais que l'établiſſement ſe faiſoit par l'accord des deux; qu'où la levée ne ſe fait que par exécution, il faut néceſſairement à toutes repriſes de la force & violence; & où cela ſe pratique, il ne peut y avoir ni Neutralité de Païs, ni même de ſûreté pour les Perſonnes ou Domeſtiques des Miniſtres; mais que pourvû, que le Païs déclaré Neutral demeure libre, ſelon

l'étenduë que la France choiſira, elle pourra encore exercer les demandes & exécutions dans le reſte du Maes & Wael, de la même maniére & ſur les mêmes riſques qu'auparavant.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 24 Juillet 1676.

NOus reçûmes hier la dépêche dont il vous a plû, Monſieur, nous honorer du quatorziéme de ce mois, avec ſon duplicata, & celui de vôtre Lettre du cinquiéme, à laquelle nous avons fait réponſe par nôtre précédente. Nous aprenons par celle-ci avec bien de la joye, la réſolution que le Roi a priſe, de remettre l'exécution de ſes deſſeins à Meſſieurs les Maréchaux de France, & nous ne doutons point, qu'étant animez par un ſi illuſtre exemple que celui de Sa Majeſté, ils ne ſoûtiennent parfaitement bien la gloire de ſes Armes, & ne lui donnent toute la ſatisfaction qu'elle en attend. Ce n'en ſera pas une petite pour nous, auſſi-bien que pour toute la France, d'être délivrez, au moins pour cette année, des allarmes que donnent les périls auxquels Sa Majeſté expoſe ſa perſonne: &, à vous dire le vrai, Mon-

Monſieur, ſi on pouvoit facilement perſuader ſes Ennemis qu'elle ne s'y commettra plus, nous ne trouverions peut-être pas tant de difficultez à l'avancement de la Paix.

Vous avez vû, Monſieur, par nôtre derniére, & par l'écrit des Ambaſſadeurs d'Hollande qui y étoit joint, qu'il ſera au choix du Roi, de borner la Neutralité à la ſeule enceinte de la Ville de Nimegue, ou de l'étendre à deux lieuës, ou au delà, pourvû qu'il ne prétende point d'autre Contribution dans cette étenduë de Païs, que celles qui y ſont effectivement établies & accordées. Nous avons épuiſé dans nos Conférences ſur cette matiére, tout ce qu'il y avoit à dire. Ainſi il ne nous reſte qu'à attendre ſur ce point la déciſion de Sa Majeſté, à moins qu'elle ne juge à propos de la remettre au Roi de la Grande Bretagne, ainſi que Monſieur Temple nous l'a voulu inſinuer.

L'offre que nous font par ſa bouche les Ambaſſadeurs Danois, de nous remettre encore deux Paſſeports du Roi leur Maître, rend la demande qu'on continue de nous faire pour eux de deux Paſſeports de Sa Majeſté plus raiſonnable qu'elle ne l'étoit lorſque nous nous ſommes donnez l'honneur de vous en écrire, & nous avons fait eſpérer à Meſſieurs les Médiateurs, qu'il vous plairoit les faire expédier, & nous les envoyer.

Nous vous avons auſſi écrit, Monſieur, qu'ils nous ont remis entre les mains, ceux que nous leur avions délivrez pour les Miniſtres du Duc de Neubourg avec la qualité d'Ambaſſadeur.

Ils ne nous en ont point demandé juſqu'à préſent pour Monſieur le Duc d'Hanover, & nous n'avons pas jugé à propos auſſi de leur en parler les premiers; ce que vous en avez écrit, ne nous donnant pas lieu de croire que Sa Majeſté ſe promette aucun avantage de la venuë des Miniſtres de ce Prince en cette Aſſemblée.

Monſieur de la Haye nous fait eſpérer une favorable aſſiſtance dans nôtre Négociation des Ambaſſadeurs que Monſieur l'Electeur de Baviére prétend envoyer ici; & il nous a adreſſé une Lettre de ce Prince au Roi d'Angleterre, pour lui faire obtenir les Paſſeports néceſſaires. Il ajoûte même, qu'il ſuffira de les demander aux Médiateurs, en leur remettant cette Lettre; & comme la ſienne nous fait connoître, que c'eſt à ſon inſtance que ce Prince a pris cette réſolution, & que c'eſt plûtôt pour appuyer les intérêts de Sa Majeſté que pour y nuire; nous n'avons pas crû devoir differer à mettre la Lettre entre les mains de Monſieur Temple, qui nous a dit être déja chargé par le Roi ſon Maître d'obtenir des Paſſeports pour les Ambaſſadeurs de cet Electeur.

Nous ne voyons plus d'autre moyen d'em-

d'empêcher la ruine entiére des affaires des Suédois en Allemagne, que celui que le Sieur de Graffendal a dû propoſer au Roi de la part de l'Evêque de Munſter; & nous attendons la Réponſe à la Lettre que nous avons écrite ſur ce ſujet à Sa Majeſté, avec d'autant plus d'impatience, que ce Prince attend à prendre ſes derniéres réſolutions ſur ce que ledit Sieur de Graffendal lui doit faire ſçavoir des intentions de Sa Majeſté, & qu'il a depuis deux jours un Secretaire en cette Ville, qui nous a dit, qu'encore qu'il prenne pour prétexte de ſon ſéjour, le ſoin d'arrêter une maiſon pour le Miniſtre que ſon Maître doit envoyer ici, néanmoins ſa principale commiſſion eſt, de recevoir de nos mains la Lettre que ledit Sieur de Graffendal doit écrire au Prince ſon Maître, & de la lui porter en diligence,& ſûrement. Nous aurions fort abregé le voyage du premier, ſi nous avions eu des Paſſeports du Duc de Villa Hermoſa & des Etats Généraux. Vous examinerez, s'il vous plaît, Monſieur, ſi ce ne ſeroit pas avancer le ſervice du Roi en ſemblables occaſions, que de nous en faire obtenir cinq ou ſix, ou de nous permettre de les demander, en offrant aux Médiateurs un pareil nombre de ceux de Sa Majeſté, pour les Ambaſſadeurs & Miniſtres des Princes liguez contre la France. Monſieur de Beverning eſt parti depuis deux jours avec le Secretaire de l'Am-

baſſade d'Hollande. On ne doute pas qu'il ne ſoit à la Haye, & Meſſieurs les Médiateurs nous ont donné lieu de croire, que c'eſt pour preſſer leurs Alliez d'envoyer au plûtôt ici leurs Miniſtres, & en cas d'un plus long retardement, ſçavoir de Meſſieurs les Etats Généraux s'ils pourront faire avec nous l'échange de leurs pouvoirs, & même commencer à entrer en Négociation. Il n'y a plus lieu d'eſpérer le dernier avant la venuë des Ambaſſadeurs de l'Empereur & de l'Eſpagne, mais ils pourront offrir l'échange de leurs pouvoirs contre les nôtres, dans le ſeul deſſein d'y trouver des défauts bien ou mal fondez, & en tirer un prétexte pour couvrir le retardement que les Eſpagnols apportent à la Paix; d'autant plus qu'ils rejettent déja les longueurs paſſées ſur le refus que le Roi a fait de ſes Paſſeports en faveur des Envoyez du Prince Charles. Cependant, comme il faut tôt ou tard eſſuyer les chicanes avant que de parvenir à une ſerieuſe Négociation, nous croyons qu'il eſt du ſervice de Sa Majeſté de continuer les offres que nous avons déja faites aux Médiateurs, de remettre nos pouvoirs entre leurs mains, pour en faire l'échange avec ceux d'Eſpagne, d'Hollande, & de leurs Alliez, ou de l'un ou de l'autre de ces principales Parties, lorſqu'elles feront en état de vous communiquer les Lettres. Nous ſommes, Monſieur, avec reſpect entiérement à vous.

LET-

LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 28. *Juillet* 1676.

MOn Cousin, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux. Quoique vous n'ayez pas encore ouvert publiquement la Négociation de la Paix, la conversation dont vous m'avez rendu compte en commun, que vous avez euë avec Monsieur Temple, m'a fait connoître en partie les sentimens du Roi de la Grande Bretagne, & ceux de cet Ambassadeur en particulier. Je n'ài point été surpris, sçachant quel est son attachement pour le Prince d'Orange, qu'il l'ait voulu faire regarder comme ayant toute l'autorité dans les Etats Généraux, & par-là seul capable de les déterminer à la Paix ou à la Guerre. J'ài crû même entrevoir combien il entre dans la pensée qui est établie depuis si long-tems en Hollande, qui l'est même en Angleterre, qu'une des premiéres conditions de la Paix doit être l'échange de quelqu'une de mes Places en Flandre.

Je n'ai rien à désirer sur la maniére dont vous lui avez parlé sur tous ces points; vous n'auriez pû trop seconder, selon l'instruction que je vous en ai don-

née, tout ce qu'il vous a dit de favorable ſur Monſieur le Prince d'Orange, & ſur l'extréme conſidération qu'il s'eſt acquiſe dans ſon parti. Il eſt de mon ſervice, qu'il connoiſſe par toutes ſortes de voyes la facilité qu'il peut trouver à mériter mon amitié, & l'avantage qu'il en tireroit. Il eſt même important que, comme une Alliance étroite avec le Roi ſon Oncle lui eſt plus conſidérable, il enviſage comme un moyen favorable de ſe bien mettre avec lui, les liaiſons qu'il feroit capable de prendre avec lui & moi ; qu'ainſi, en regardant la grandeur & l'établiſſement de ſa Maiſon, il croye que rien n'eſt ſi puiſſant pour l'élever, que l'appui qu'il trouveroit en même tems du côté de la France & de l'Angleterre. Ce que le Sieur Temple vous dit des ordres exprès qu'il avoit du Roi ſon Maître, de me donner des marques de ſon amitié dans tout le cours de la Négociation, répond aux aſſûrances que j'en avois déja reçû de ce Prince. Ainſi je dois bien eſpérer de la conduite de ce Miniſtre, s'il ſe conforme aux intentions du Roi ſon Maître. Vous connoiſſez les ſujets que j'ai d'en douter ; mais, autant qu'il eſt à propos que vous le diſſimuliez, & que par une confiance apparente vous tâchiez, autant qu'il ſera en vous, de lui faire prendre de meilleurs ſentimens, autant eſt-il bon que vous l'obſerviez davantage, & preniez garde qu'il ne donne ſon inclination pour le parti

qui

qui m'eſt contraire. J'ai été d'autant moins ſurpris qu'il vous ait fait regarder l'échange de mes Places les plus avancées en Flandre comme le ſeul moyen de faire la Paix, qu'il ſuit en cela les penſées qu'il a trouvées à la Haye, & qui ſont paſſées en quelque ſorte en Angleterre; mais comme il vous a parlé comme de lui-même, & que ne vous ayant point fait une propoſition en forme, vous n'avez pas été dans l'obligation d'y répondre, j'ai fort approuvé que vous vous ſoyez tenus dans des termes généraux, en excluant & n'admettant rien de ce qui peut avoir rélation & quelque rapport à la Paix.

L'offre que vous avez fait de remettre vos pouvoirs entre les mains des Médiateurs, & de les échanger avec ceux des Etats Généraux, aura dû faire un bon effet à l'égard de tous ceux qui ſouhaitent véritablement la Paix. Elle aura été une marque que je n'oublie aucun des pas qui peuvent avancer la Négociation; & le refus des Ambaſſadeurs des Etats Généraux de faire cet échange avant l'arrivée de tous leurs Alliez, lorſqu'ils prennent ſi peu de ſoin de ſe rendre à Nimegue, ſera un témoignage du peu d'inclination de la Maiſon d'Autriche pour la tranquillité publique. Je vous ai déja fait ſçavoir, que je ne changeois rien à la condition des Contributions que j'avois voulu faire ſubſiſter dans l'étenduë de la Neutralité. Ainſi, en cas
que

que les Etats Généraux ne la veulent pas admettre au delà des murailles de Nimegue, vous devez toûjours appuyer sur la juste prétension que les personnes des Ambassadeurs, & celles de leurs Domestiques sont libres, en quelques lieux qu'ils se trouvent. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde, & vous, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux, en sa sainte garde.
Ecrit à Versailles le vingt-huitième jour de Juillet 1676. Signé LOUIS, & plus bas, ARNAULD.

LETTRE

De Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 28. Juillet 1676.

LA dépêche du Roi que je vous envoye, répond, Messieurs, aux principaux points qui étoient contenus dans vos Lettres des dix-sept & vingt-uniéme de ce mois. Je répons par son ordre à quelques autres qu'elle a vûs dans vos Lettres particuliéres.

Après la maniére dont le Roi a bien voulu traiter Monsieur le Prince Charles dans ses Passeports, Sa Majesté ne fait point de difficulté sur le rang que ses Ministres pourroient prétendre comme Deputez du Duc de Lorraine. Il est vrai que le Duc de Lorraine qui a re-

regné depuis 1632, n'a jamais eu d'Ambaſſadeur auprès du feu Roi, ni auprès de Sa Majeſté; ſes Miniſtres dans toutes les Cours, & dans les Diettes de l'Empire, n'ont jamais eu ce titre, & l'on n'eſt point informé que ceux de ſes Prédéceſſeurs l'ayent jamais eu. Ainſi vous pourrez faire connoître aux Ambaſſadeurs d'Angleterre, que, comme le Roi ne voudroit point retirer à Monſieur le Prince Charles un avantage dont les Ducs de Lorraine auroient joüi autrefois, Sa Majeſté ne peut auſſi lui en donner un nouveau. Ce ſera aux Miniſtres de ce Prince à faire voir qu'ils ont cette qualité, & l'éclairciſſement qu'ils en donneront, pourra faire ceſſer la difficulté: l'uſage eſt toûjours la régle de celles qui ſe préſentent en telles rencontres.

Comme l'Aſſemblée ne s'eſt point encore formée, Sa Majeſté ne juge pas que vous deviez faire ſi-tôt vos proteſtations ſur la qualité qu'elle donne dans ſes Paſſeports à Monſieur le Prince Charles. Il ſemble que, pour avoir plus de force, il eſt beſoin d'attendre que tous les Miniſtres ſe ſoient rendus à Nimegue, que l'échange des pouvoirs ait été fait, & que la Négociation ſoit en cette ſorte engagée; autrement ceux qui ne veulent pas la Paix, prendroient le moindre prétexte pour l'arrêter dans ſon commencement. Je vous envoyerai, Meſſieurs, par les premiers ordinaires, les

les deux Passeports que Sa Majesté m'a commandé d'expedier pour deux Ambassadeurs de Dannemarc, & que vous remettrez aux Médiateurs, lorsqu'ils vous en donneront deux de cette Couronne pour vous. Il y auroit si peu de raison à Vienne de refuser ceux de Monsieur de Strasbourg, qu'il y a lieu de croire qu'ils arriveront bien-tôt, & qu'ils seront accompagnez de ceux des autres Alliez, qui se font une regle de suivre sur ce sujet l'exemple de l'Empereur. Il suffit que vous ayez retiré les premiers Passeports pour Monsieur le Duc de Neubourg. Comme ils sont inutiles, ils ne sont bons qu'à jetter au feu.

Le Roi a vû le Mémoire qui vous a été remis par Monsieur Temple, touchant les moyens d'éviter les differens que la rencontre des Ambassadeurs pourroit causer dans des ruës aussi étroites que celles de Nimegue, & l'a approuvé dans tous ses points, même dans le second Article, avec la clause que vous y avez ajoûté.

Il n'y a que le premier sur lequel Sa Majesté a fait quelque réflexion. Toute la vûë de cet écrit est, d'empêcher les querelles que la rencontre des Ambassadeurs, ou l'insolence de leurs Domestiques, pourroient faire naître dans un lieu de Paix.

Le deuxiéme Article pourvoit au premier de ces inconveniens, le 3. 4. & 5.

à

à l'avenant, & comme la rencontre des Caroſſes ne cauſera plus de differend, la défenſe de porter des épées, & le châtiment des Domeſtiques remediera à l'avenant. Mais il ſemble qu'il ſoit inutile de régler la ſuite des Ambaſſadeurs à deux Pages & quatre Laquais: on eſt aſſûré qu'un plus grand nombre ne fera point de déſordre à la vûë de leurs Maîtres, lorſqu'il n'en peut arriver que pour la marche de leurs caroſſes. Ce ſeroit confondre aux yeux des peuples, qui s'attachent à cette ſorte d'éclat, les moindres Miniſtres avec les Ambaſſadeurs, lorſque les uns & les autres ſeroient également accompagnez. Peut-être auſſi cet expedient ne ſe propoſe-t-il, que pour empêcher que la beauté du train & des livrées des Ambaſſadeurs de Sa Majeſté n'offuſque celle des autres. Sa Majeſté m'a commandé de vous faire faire cette remarque ſur ce point du Mémoire, & déſire que vous lui en mandiez vôtre ſentiment, avant que vous rendiez une réponſe préciſe ſur ce point à Monſieur Temple.

Il ſe pourra faire, Meſſieurs, que les Miniſtres de Monſieur l'Evêque de Munſter à Nimegue vous parleront d'un Traité qui avoit été commencé avec leur Maître. Il demandoit quelques conditions, dont un grand ſubſide étoit la plus conſidérable, & s'obligeoit de faire la Guerre aux Hollandois, & à

ſe-

ſecourir Stade. Sa Majeſté s'étoit renduë facile à ſes demandes, pourvû qu'il exécutât ſes promeſſes. L'unique difficulté a été, que ce Prince demandoit de l'argent avant l'action, & Sa Majeſté vouloit le faire payer ſeulement lorſqu'il la commenceroit. Cette difficulté eſt encore la même, & comme il ſeroit payé au moment qu'il commenceroit la Guerre, Sa Majeſté croiroit haſarder ſon ſubſide, ſi elle le donnoit auparavant. En cas qu'il charge ſes Miniſtres de vous parler, vous leur ferez connoître les bonnes intentions de Sa Majeſté, & qu'elle eſt prête de faire ce que Monſieur l'Evêque de Munſter peut déſirer d'elle, lorſqu'elle ſera aſſûrée de ce qu'elle peut attendre de lui.

J'eſpére, Meſſieurs, que je vous pourrai mander bien-tôt que le ſiége d'Aire aura ſuccedé heureuſement. Il y étoit entré quelque cent ſoixante hommes; mais ce renfort eſt foible pour une auſſi foible Garniſon. Monſieur le Maréchal d'Humieres y a ouvert la tranchée le vingt-cinquième.

Du côté d'Allemagne, Monſieur de Luxembourg marchoit aux Ennemis. Il s'étoit avancé juſques à Weiſſenbourg & Lauterbourg, qu'ils avoient abandonné, & s'étoient approchez du Rhin & de la petite Hollande.

Vous ſçavez plûtôt que nous les nouvelles de Maſtricht. Ce ſiége donnera aſ-

aſſurément un long-tems aux Armes du Roi pour agir en Flandre & occupera long-tems celles des Ennemis.

Il n'y a que les affaires de Suéde qui ſont dans une pente à ſe pouvoir difficilement ſoûtenir. Je ſuis, Meſſieurs, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 28. *Juillet* 1676.

SIRE,

Nous avons toûjours perſiſté à maintenir, que les Contributions doivent ſubſiſter dans l'étenduë de la Neutralité, & nous n'avons garde de nous relâcher de cette prétenſion, que nous appuyons de toutes les raiſons que Vôtre Majeſté nous a fournies dans les Lettres dont elle nous a honoré. Nous avons auſſi témoigné, que nous ne pouvons nous accommoder du parti de demeurer renfermez dans les murailles de Nimegue: mais depuis la dépêche de Vôtre Majeſté du 21. de ce mois, nous en avons encore parlé plus fortement à Monſieur Temple, & non-ſeulement nous lui avons fait connoître, comme nous avions fait auparavant, que le Droit des Gens & la li-

Liberté publique nous devoient mettre ici, dans les promenades qui se font hors de l'enceinte de la Ville, en toute sûreté, mais nous lui avons témoigné de plus, que nous en étions si persuadez, que nous l'obtiendrions, quelque chose que Monsieur de Beverning ait pû dire du péril que nous pouvions courir de sortir hors de Nimegue, & de nous aller promener à une lieuë d'ici, comme lui Médiateur, qui y va tous les jours en toute sûreté.

Il nous a témoigné, que Monsieur de Beverning se défendoit fort d'avoir dit qu'il n'y avoit pas de sûreté pour nous. Il nous assûre même, qu'il ne doute pas qu'elle n'y soit toute entiére, & il nous paroît très-persuadé de la justice de nos raisons. Aussi, quand nous lui en parlons, il passe legérement sur cet Article, pour se mettre sur celui des Contributions, sur lequel, bien loin de se rendre, il nous parla la derniere fois avec quelque émotion: il nous dit même, que si les partis avoient la liberté de venir si près de Nimegue, il déclaroit qu'il ne sortiroit point de la Ville, & qu'il ne prendroit pas plaisir de se voir exposé à une infinité de petits partis, qui bien souvent ne connoissent pas ceux à qui ils ont affaire, je dis à qui ils s'adressent. Nous lui dîmes, Sire, que nous lui répondions, à lui & à tous les Ambassadeurs, de tous ceux qui seroient des Troupes de Vôtre Majesté; que Messieurs les E-
tats

tats avoient deux voyes pour s'en garantir ; ou de les repouſſer par la force, ou de s'en exempter par la contribution ; & qu'en un mot il n'étoit pas juſte que, lorſqu'ils ne vouloient pas ſe ſervir d'aucun de ces deux remedes, la Neutralité que Vôtre Majeſté accorderoit à ce Païs, le mît à couvert de ſes Troupes, & de ce que le Droit de la guerre lui donne légitimement ſur ſes Ennemis.

On dit ici, Sire, que Monſieur l'Ambaſſadeur de Suéde s'y rendra bien-tôt, mais on ne ſçait pas encore dans quel tems. Dès qu'il y ſera, nous lui donnerons part des bonnes intentions de Vôtre Majeſté pour le Roi ſon Maître, & de la réſolution où elle eſt, de ne point rendre de réponſe à Sa Sainteté ſur la Tréve qu'elle lui a fait demander, juſques à ce qu'elle ſçache les ſentimens du Roi de Suéde : mais comme nous ne recevons plus de ſes nouvelles, que ſon ſéjour même à la Haye, ſans qu'il nous en mande la cauſe, nous devient ſuſpect, & que nous n'avons ordre de Vôtre Majeſté de lui communiquer ſa réponſe au Nonce qu'en cas qu'il ſe rende à Nimegue, nous n'avons pas jugé à propos de lui en rien mander. Nous apprenons d'ailleurs que Monſieur de Slingelandt, qui a autrefois été en Ambaſſade en Suéde, lui ayant rendu une viſite de plus de trois heures, les Miniſtres des Alliez, qui l'avoient ſçû, s'en

étoient

étoient plaints à Monſieur Fagel, qui pour toute réponſe leur avoit promis de le preſſer pour ſon départ.

Nous envoyons, Sire, à Vôtre Majeſté la Copie d'un Mémoire que Meſſieurs les Médiateurs nous donnerent il y a deux jours. Nous ne comprenons pas comment Meſſieurs les Etats oſent donner par écrit des choſes ſi fauſſes d'un côté, & ſi captieuſes de l'autre. Nôtre Réponſe avoit été prevenuë en partie par celle que Monſieur Jenkins leur a faite, qui a été, qu'il y avoit plus de ſix ſemaines que la France avoit délivré trois Paſſeports pour l'Empereur & pour l'Electeur de Brandebourg; & que ſi l'on n'en avoit donné qu'un pour le Roi de Dannemarc, les Miniſtres de ce Prince ne leur avoient donné juſqu'à préſent qu'un Paſſeport pour les Ambaſſadeurs de France. Nous y avons encore ajoûté, que nous ſommes partis de Charleville, pour nous rendre à Nimegue, avec les ſeuls Paſſeports d'Eſpagne, des Etats Généraux & de Lorraine; que nous n'en avions qu'un ſeul de Brandebourg, & pour un ſeul Ambaſſadeur, un ſeul de l'Evêque d'Oſnabrug, & pour un ſeul Ambaſſadeur, & pas un de Monſieur de Neubourg, quoique nous euſſions à traverſer les païs des Etats de Cleves & de Juliers, où par conſéquent pas un de nous deux n'étoit en ſûreté; que nous pouvions trouver des Troupes de l'Em-

l'Empereur, de Mayence, & de Tréves, de qui nous n'avions nuls Passeports; & qu'enfin c'étoit se moquer en quelque façon d'eux Médiateurs, de leur dire que l'Ambassadeur de Brandebourg, qui est à Cleves, ne sçauroit venir ici, si son Maître n'a reçû auparavant trois Passeports de Suéde. Messieurs les Médiateurs, Sire, ne voyent que trop, que les Etats & leurs Alliez empêchent par toutes sortes de voyes qu'on ne puisse entrer en aucune Négociation jusqu'à la fin de cette Campagne. Ainsi Monsieur Temple nous a lui-même avoüé, qu'ils feroient leurs derniers efforts cette année, & que dans la vûë qu'ils ont qu'on pourroit faire la Paix cet hyver, ils s'épuisent de tous côtez pour mettre leurs affaires dans le meilleur état qu'ils pourroient, afin de tâcher d'avoir des conditions plus avantageuses. Ce n'est pas que Monsieur Temple ne nous fasse entendre en même tems, que peut-être la Paix ne seroit pas si facile à faire, si les Suédois étoient entiérement chassez de l'Allemagne; dans l'espérance que l'Empereur auroit de tourner cet été contre nous toutes les forces de l'Empire. Mais nous considérons assez, que tout ce que ce Ministre nous insinuë sous prétexte de confiance, ce sont des fondemens qu'il jette de loin, pour établir une Paix la plus avantageuse qu'il pourra aux intérêts de Monsieur le Prince d'Orange, auquel il est entiérement attaché.

MEMOIRE

Donné par Messieurs les Médiateurs, & envoyé à Sa Majesté.

Le 28. Juillet 1676.

MEsseigneurs les Etats Généraux des Provinces-Unies ayant, sur les sérieuses & vives instances de Messieurs les Médiateurs, sommé les Ministres de leurs Hauts Alliez, afin que les Ambassadeurs & Plénipotentiaires desdits Hauts Alliez se voulussent rendre au plûtôt sur le lieu de Congrès pour le Traité de Paix, lesdits Ministres leur ont donné pour réponse, que jusques ici les Rois de France & de Suéde n'avoient fait expedier qu'un seul Passeport, tant pour les Ambassadeurs de Sa Majesté Imperiale, que pour ceux du Roi de Dannemarc, de l'Electeur de Brandebourg, & des autres Hauts Alliez, excepté l'Espagne, & qu'à cause de ce défaut leurs Supérieurs n'étoient pas en état de pouvoir envoyer leurs Plénipotentiaires audit Congrès.

Et comme Leurs Hautes Puissances ont souvent renouvellé leurs instances pour avoir lesdits Passeports au nombre complet, à sçavoir trois pour chacune des Parties, selon ce qui a été arrêté ci-devant, sans l'avoir pû obtenir jus-

jusques ici, & que d'autre côté lesdits Ministres des Hauts Alliez font difficulté de délivrer les Passeports des Electeurs de Mayence, Tréves, Palatin, & de l'Evêque de Munster, & aussi ceux qu'on a demandez pour l'Evêque de Strasbourg, tant que du côté de la France & de la Suéde tous les Passeports ne seront pas mis en état d'être échangez:

Messieurs les Médiateurs sont encore très-instamment priez de la part & par ordre exprès de Leurs Hautes Puissances, de vouloir continuer leurs offices pour lever lesdits défauts, afin qu'il n'y ait plus rien qui puisse donner aucun empêchement, ou accrochement pour venir traiter la Paix. Le vingt-cinquiéme Juillet 1676.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne.

Du 31. *Juillet* 1676.

NOus n'avons point été honorez cet ordinaire, Monsieur, des Lettres de Sa Majesté ni des vôtres, quoique nous en attendissions avec impatience, & de celles de Monsieur de Graffendal, qui doit être à la Cour. Il y a déja quelque tems que le Secretaire de Monsieur l'Evêque de Munster nous presse aussi de

 son

ſon côté, & nous vient demander ſouvent, ſi nous n'avons rien à faire ſçavoir à ſon Maître. Nous le remettons de jour en jour, quoiqu'il nous faſſe voir avec aſſez de raiſon, que dans la conjoncture des affaires, le tems preſſe extrémement. Ce Secretaire nous a donné un avis, qui confirme ce que nous avoit dita Monſieur de Graffendal. C'eſt à ſçavoir, Monſieur, qu'un Italien nommé Floramonti, Gentilhomme de Monſieur le Duc d'Hanover, a des correſpondances fort étroites avec Monſieur le Marquis de Grana, & avec un Gentilhomme Italien de la Cour de l'Empereur. Nous avons crû, Monſieur, qu'il étoit d'autant plus néceſſaire de vous faire informer de ceci, afin que ceux qui traitent les affaires du Roi en ce païs-là s'en donnent de garde. Que ce même Secretaire nous a avertis, que ce Floramonti s'étoit ſi bien inſinué auprès de Monſieur Bidal, qu'il avoit penétré le ſecret du Traité fait avec Monſieur de Munſter, & en avoit eu même communication des originaux, dont cet Italien avoit averti auſſi-tôt les Miniſtres de l'Empereur, & ceux des autres Princes ſes Alliez.

Quoique nous ne recevions point de nouvelles de Monſieur Olivenkrans, cependant, Monſieur, après y avoir bien penſé, nous avons jugé à propos de lui donner part de la Réponſe que le Roi a fait à Monſieur le Nonce à l'égard d'une ſuſ-

ſuſpenſion d'Armes, à quoi nous nous ſommes d'autant plûtôt déterminez, que nous avons appris que Monſieur Oxenſtiern étant arrivé à Utrecht, devoit enſuite demeurer trois mois à Amſterdam ou à la Haye, ſous prétexte de faire ſon Equipage; & en même tems on m'a donné avis, à moi Maréchal d'Eſtrades, que Monſieur Olivenkrans négocioit avec les Etats, & qu'il travailloit à faire la Paix du Roi ſon Maître avec les Provinces-Unies. Nous avons donc eſtimé que nous devions lui faire connoître combien Sa Majeſté demeure fidélement attachée avec la Suéde, afin que ce Miniſtre faiſant réflexion que le Roi, dans l'état floriſſant de ſes affaires, agit néanmoins de concert avec la Suéde, qui ne lui peut être à préſent d'aucun ſecours, il juge que dans la concluſion de la Paix, où Sa Majeſté aura intérêt de maintenir les Suédois en Allemagne, le Roi ſon Maître tirera bien plus d'avantage de l'appui de la France, qu'il ne pourroit jamais faire à préſent, en s'accommodant, dans le fâcheux état où ils ſont reduits: outre que, s'il a quelque inſtruction particuliére pour une ſuſpenſion d'armes, nous lui donnons moyen de nous le faire ſçavoir. Cependant, Monſieur, ſi la Suéde avoit bien déterminé de s'accommoder préſentement, nous ne croyons pas que cela dût apporter un ſi grand préjudice aux affaires du Roi. La ſeule choſe qu'on puiſſe

craindre, feroit que nous aurions fur les bras l'année prochaine, car celle-ci cela ne fe peut, toutes les forces de l'Empire. La même chofe pourroit bien nous arriver, quand même la Suéde ne s'accommoderoit pas, puifque ne pouvant recevoir de fecours en Pomeranie, ni dans le Duché de Breme, nous ne voyons pas comment elle pourra fe maintenir dans ces deux Provinces. Nous croyons même que le Roi auroit bien moins de Princes d'Allemagne contre lui, fi la Suéde s'accommode, que fi elle eft chaffée d'Allemagne, parce que fi elle n'a point de paix, tous les Alliez demeurent toûjours unis, & obligez les uns envers les autres, & la néceffité de maintenir par les armes ce qu'ils auront conquis, les portera tous enfemble à nous faire la Guerre; au lieu que fi la Suéde s'accommode, il eft vraifemblable que la Hollande n'entre dans ce Traité, que par la jaloufie qu'elle peut concevoir de la grandeur du Roi de Dannemarc, qui étant Maître du Sund, le fera du Commerce de la Mer Baltique. Ainfi apparemment ce Traité fe fera fans fa participation, ou au moins contre fon bon gré, & il eft bien difficile que les Etats ne confentent qu'il reftituera quelque chofe à la Suéde. Ainfi ce Prince ne fera pas fatisfait, & on pourroit profiter de fon mécontentement. Ajoûtez à cela, que les Princes de Brunswic fongeront à s'établir

dans

dans ce qu'ils auront conquis, & que ne nous considerant plus comme des personnes qui ne peuvent faire la Paix sans leur faire restituer le Païs de Breme, ils ne seront pas si portez d'intérêt à nous faire la Guerre, & ne s'opposeroient peut-être pas au Roi de Dannemarc, si nous pouvions le porter à témoigner son ressentiment à Messieurs les Etats. Et enfin, Monsieur, dans la conclusion du Traité de Paix, nous aurions pour le Roi des considérations bien plus avantageuses, quand on ne pourra pas exiger de nous des compensations pour tout ce que nous aurions à demander en faveur de la Suéde. Tout ceci, Monsieur, sont des raisonnemens de gens qui ont tout le loisir d'en faire, & qui les font même sur la simple apparence des choses, n'étant pas instruits du fonds, comme vous le sçavez bien; aussi c'est à vous, Monsieur, à qui nous nous adressons, & s'il y a quelque chose que vous ne trouviez pas juste, vous le pardonnerez, s'il vous plaît, au peu d'instruction que nous avons des intérêts du Roi, & de ses intentions sur cette matiére. Nous sommes &c.



LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 1. *Août* 1676.

MOn Cousin, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux. J'ai reçû par le Sieur de Graffendal la Lettre que vous m'avez écrite le dixième du mois passé. Je vous instruisis, il y a trois jours, par ma derniére dépêche, de la pensée que Monsieur l'Evêque de Munster avoit prise, d'envoyer auprès de vous, pour continuer le Traité que Monsieur Bidal avoit signé en mon nom avec lui, & que ce Prince avoit refusé depuis de ratifier. Les conditions qu'il demandoit alors, sont les mêmes auxquelles il s'est encore arrêté avec ledit Sieur de Graffendal. Il s'explique toûjours qu'il est prêt de se déclarer contre la Hollande & contre les Ennemis de la Suéde, d'y faire en attendant passer quelques vivres par ses quartiers, & de s'obliger par un Traité particulier à secourir Stade, & à le remettre au Roi de Suéde, en cas que la prise de cette Place devançât les mesures qu'il veut établir pour la Paix: mais en même tems qu'il ouvre des propositions si favorables, il y ajoûte des conditions qu'il n'est pas dans mon pouvoir de lui ac-

accorder. Il demande que j'aye une Armée sur le bas Rhin, ou que je fasse déclarer le Duc d'Hanover, & que la Suéde ait une Armée de cinq à six mille hommes dans le Duché de Breme.

Je n'ai point besoin de vous dire combien le premier de ces points est peu profitable; je dis praticable. Il ne l'est guéres davantage que la Suéde ait un corps considérable dans une Province dont l'entrée lui est absolument fermée. Ce n'est pas toutesfois que le Sieur de Graffendal ne témoigne, qu'en mettant en liberté les Troupes qui sont enfermées dans Stade, & en faisant quelques nouvelles levées, le Roi de Suéde pourroit satisfaire à cette condition.

La seule qui reste, & dont le succès seroit assûrément plus considérable, seroit de porter le Duc d'Hanover à se joindre à l'Evêque de Munster. Dans les sentimens où ce Prince a été jusques à présent & à cette heure, il paroît peu d'espérance de l'y porter. Pour ne rien négliger toutesfois, j'ai fait répondre au Sieur de Graffendal, que je chargerois le Sieur Rousseau de lier cette Négociation avec lui, & de lui confier en secret les dispositions de l'Evêque de Munster.

J'ordonne en même tems audit Sieur Rousseau, de vous informer particuliérement de ce qu'il avancera avec ce Prince, afin que vous soyez en état d'agir avec les Ministres que l'Evêque de

Munſter doit envoyer à Nimegue, ſur la connoiſſance qu'il vous donnera des ſentimens dudit Evêque.

Il me reſte à vous parler de l'article le plus important que l'Evêque de Munſter auroit déſiré de moi, & lequel avoit été arrêté dans les Articles que ſon Maître avoit ſignez. C'eſt celui des ſubſides. Il s'obligeoit d'agir ouvertement en ma faveur avec une Armée de quinze mille hommes, ſoit contre la Hollande, ſoit en faveur de la Suéde contre les Princes Confédérez. Je lui promettois en échange lui faire payer un ſubſide de trente deux mille écus, qui ſeroit reduit à vingt mille livres, lorſqu'il auroit établi des quartiers dans le païs Ennemi, & ce qu'il prétendoit que ces ſubſides commençaſſent à courir dès le commencement de l'année, ſous le prétexte de la dépenſe que ces Traitez lui avoient cauſé. Depuis ce tems je lui accordois une ſomme de dix mille écus, payable moitié comptant, & moitié dans le courant de l'année; c'eſt ce que vous verrez plus amplement dans la Copie de ces Articles, que je donne ordre qui vous ſoit envoyée: mais la difficulté ſur laquelle on n'avoit pû convenir avec l'Evêque de Munſter, regardoit la prétenſion qu'il avoit, que cette ſomme de trente mille écus, & d'un mois de ſubſide, lui fuſſent délivrez auſſi-tôt après la ratification. J'ai toûjours voulu attacher ce payement au jour qu'il entre-

roit

roit véritablement en guerre. Je demeure encore dans cette penſée, & je croirois haſarder une dépenſe fort inutile, ſi je n'avois pour ma ſûreté que la ſeule parole de ce Prince. Ainſi j'ai toûjours voulu que ſon action me répondit de ſes promeſſes; je demeure encore dans ce ſentiment, & vous vous y attacherez, en cas que vous vous trouviez en état de traiter avec les Miniſtres de ce Prince. Sur ce, je prie Dieu, qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à Verſailles le premier jour d'Août 1676. Signé LOUIS, & plus bas ARNAULD.

COPIE

Du Traité ſigné le 23. May 1676. par Monſieur Bidal, au nom du Roi, & Monſieur Vingtgens, Miniſtre de Monſieur l'Evêque de Munſter.

LEs facilitez que le Roi apporte encore tous les jours à la Paix, au milieu des heureux progrès de ſes Armes, ayant fait connoître à Monſieur l'Evêque de Munſter l'injuſtice des Ennemis de Sa Majeſté à répondre à de ſi fa-

favorables propositions, & Son Altesse connoissant aussi-bien, que la prise du Duché de Breme, qui est si légitimement acquis à la Suéde par le Traité de Westphalie, est contraire aux mêmes Traitez, & apporteroit de nouveanx obstacles à la Paix générale, elle a crû qu'elle ne pouvoit mieux contribuer à les détourner, qu'en travaillant à empêcher la perte de cette Province, & en faisant avec le Rói une nouvelle Alliance qui la mette en état d'y réüssir, & de s'opposer aux Ennemis qu'une si juste résolution pourra lui attirer. Monsieur l'Evêque de Munster a aussi résolu de prendre des mesures avec le Roi, pour mettre sa personne & ses Etats en sûreté contre la haine & la mauvaise volonté que les Etats Généraux des Provinces-Unies ont continué de lui témoigner, depuis même que par leurs artifices ils l'ont attiré dans leur parti; & Sa Majesté en ayant été informée, & désirant lui faire connoître la puissante protection qu'il doit attendre d'elle, & l'estime particuliere qu'elle a toûjours eu pour Son Altesse, aussi-bien que le cas qu'elle fait de son Alliance, Sadite Majesté a donné pouvoir au Sieur Bidal, Conseiller en ses Conseils, & son Résident en la basse Allemagne, de prendre avec Monsieur l'Evêque de Munster toutes les mesures conformes à un si juste dessein, & Son Altesse a commis le Sieur Vingtgens, son Député, pour en con-

convenir avec lui. Ils ont arrêté & signé les Articles qui ſuivent, après la communication réciproque de leurs pouvoirs,

1. Monſieur l'Evêque de Munſter s'oblige non-ſeulement de dégager la Ville de Stade des Troupes Ennemies qui la tiennent comme bloquée, mais de lui donner même du ſecours s'il eſt néceſſaire, & de déclarer inceſſamment, qu'il eſt réſolu de ſecourir la Suéde dans la poſſeſſion des Provinces de Breme & de Verden, qui lui ſont légitimement acquiſes par les Traitez de Weſtphalie.

2. Après avoir ainſi contribué à dégager Stade, Monſieur l'Evêque de Munſter ſe déclarera auſſi contre les Hollandois, & pour la défenſe du Duché de Breme, commencera le vingt ou vingt-cinquiéme du mois de Juin de la préſente année au plus tard, & il entrera alors en action avec une Armée de quinze mille hommes effectifs contre les Hollandois, & contre les Ennemis du Roi, excepté l'Empereur, pourvû que Sa Majeſté Impériale n'envoye pas ſes Troupes dans le Duché de Breme, dont il entreprend la défenſe.

3. Si, en haine de la réſolution que Son Alteſſe prend de défendre le Duché de Breme, les Alliez attaquoient ſes Troupes ou ſes Soldats, je dis ſes Etats, la réſiſtance qu'il fera pour s'y oppoſer ſera tenuë pour une véritable Action, &

 aura

aura la même force que la rupture portée ci-dessus.

4. Monsieur l'Evêque de Munster recevra de la main du Roi un subside pour les quinze mille hommes avec lesquels il s'engage d'agir, & celui qui sera de la part de Sa Majesté dans l'armée de Son Altesse, en pourra faire la Revuë, tant en général qu'en particulier.

5. Pour contribuer à mettre Monsieur l'Evêque de Munster en état de satisfaire plus facilement aux engagemens de ce Traité, le Roi lui fera payer la somme de trente deux mille écus blancs, monnoye de France, & cette somme sera employée à l'entretien de ses Troupes.

6. En considération des dépenses extraordinaires que Monsieur l'Evêque de Munster devra faire pour entrer en Action, le Roi veut bien lui donner encore cent mille écus, payables la moitié le jour de la rupture, & l'autre moitié ensuite, en cinq mois consecutifs, sçavoir dix mille écus par mois, qui feroient, avec les trente deux mille de l'article précédent, quarante deux mille écus par mois pendant lesdit cinq mois.

7. Le Roi s'oblige aussi de lui faire payer lesdits trente-deux mille écus un mois d'avance, & les Lettres de change lui en feront délivrées, ou payées à Paris monnoye de France, ainsi qu'il a été dit ci-dessus; mais aussi lorsque les

les Troupes de Monſieur l'Evêque de Munſter auront pris des quartiers dans le païs Ennemi, en ce cas ladite ſomme de trente-deux mille écus ſera reduite à vingt mille écus par mois, & cette réduction durera tant que Son Alteſſe joüira deſdits quartiers.

8. Sa Majeſté ne ſera tenuë au payement de tous les ſubſides marquez ci-deſſus, que lorſque Monſieur l'Evêque de Munſter ſera effectivement entré en guerre contre les Hollandois, ou contre les autres Ennemis du Roi, avec quinze mille hommes. En ce cas ils lui ſeront auſſi-tôt payez ponctuellement en la forme portée dans les ſuſdits Articles.

9. En cas auſſi que la Ville de Stade ſoit tellement preſſée, que, pour en détourner la perte, on n'ait pas le tems d'attendre la ratification du préſent Traité, Monſieur l'Evêque de Munſter entreprendra la défenſe & le ſecours de cette place avant ladite ratification.

10. Les ſubſides ſeront payez de même à Son Alteſſe du jour qu'elle entrera en action, encore qu'il précédât la ratification.

11. Le Roi veut bien conſentir qu'il envoye ſa côte-part des Troupes, comme elle eſt réglée préſentement, & Sa Majeſté s'oblige, de même comme Monſieur l'Evêque de Munſter de ſon côté, de ne point faire la Paix, ni de Trêve, ſans

ſans ſa participation, & d'avoir un ſoin particulier de ſes avantages.

12. Sa Majeſté rendra auprès du Roi de Suéde à Monſieur l'Evêque de Munſter tous les bons offices qui dépendront de Sa Majeſté, pour lui faire ceder les Baillages de Wilshauſen & de Thendenkſen, dépendans du Duché de Breme, & lui en donnera ſa garantie ſi la Suéde y conſent.

13. Comme tous les engagemens du préſent Traité n'ont pour but que l'avancement de la Paix, tous les Princes qui auront les mêmes bonnes intentions pourront y entrer aux mêmes conditions, & le Roi fera ce qui ſera poſſible, pour porter ſur-tout Monſieur le Duc d'Hanover à prendre les mêmes engagemens, ſans pourtant que cette condition puiſſe empêcher ou rétarder l'exécution du préſent Traité, qui durera juſques à la Paix générale.

14. Tous les Articles ci-deſſus ſeront ratifiez en bonne forme par le Roi, & par Monſieur l'Evêque de Munſter, dans un mois, ou plûtôt s'il eſt poſſible. En foi de quoi ledit Sieur Bidal, de la part de Sa Majeſté, & le Sieur Vinggens, de celle de Son Alteſſe, ont ſigné.

LET-

LETTRE

De Monsieur de Pomponne, à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 1. Août 1676.

LA Lettre du Roi que je vous envoye, vous instruira amplement, Messieurs, de toutes les pensées de Sa Majesté sur l'affaire pour laquelle le Sieur de Grassendal est passé auprès de vous. Si Monsieur l'Evêque de Munster veut continuer cette Négociation, & qu'il envoye des Ministres pour ce sujet à Nimegue, le pouvoir de Sa Majesté que je joins à cette dépêche vous mettra en état de la conclure : il est en Chifre, ainsi que vous le voyez, parce qu'ayant pû passer par les mains des Espagnols, il y importoit de cacher le nom de Monsieur l'Evêque de Munster; mais afin d'autoriser le déchifrement que vous en ferez, Sa Majesté a écrit les mots que vous trouverez à la marge.

Je joins à cette dépêche quelques-uns des Passeports que vous avez demandez. Vous avez très-bien expliqué à Monsieur Jenkins, que le premier des Ambassadeurs des Electeurs peut être traité conformément à ce caractére, mais qu'aucun autre Prince de l'Empire n'est en droit

droit de prétendre le même rang pour ses Ministres.

Sa Majesté a approuvé l'expédient que vous avez proposé pour le Sieur Blaespiel. Tant qu'il sera le premier, on peut lui accorder les honneurs de l'Ambassade, pour les lui retrancher quand il sera en second.

Le Roi reçût avant-hier la nouvelle de la mort du Pape, arrivée le vingtdeuxiéme de ce mois. Sa Majesté fait partir Messieurs les Cardinaux pour se rendre au Conclave.

Le siége d'Aire continuë, Monsieur le Duc de Villa Hermosa s'avançoit à Ipres, & quelques nouvelles assûrent que Monsieur de Waldeck le suivoit. L'on a ici peu d'inquiétude de cette marche, & Monsieur le Maréchal de Schomberg s'approchoit de Monsieur le Maréchal d'Humieres; par précaution toutesfois, on avoit fait entrer les Mousquetaires du Roi dans Courtray.

L'on n'a nulle nouvelle particuliére d'Allemagne. Monsieur de Luxembourg marchoit aux Ennemis: l'on en attend le succès. Je suis, Messieurs, avec toute l'estime & la vérité que l'on peut être entiérement à vous.

POU-

POUVOIR

Du Roi, pour traiter avec Monsieur l'Evêque de Munster.

Du 1. *Août* 1676.

LE Roi n'ayant rien affectionné davantage dans tous les tems que l'observation des Traitez de Westphalie, que Sa Majesté regarde comme le fondement le plus solide de la Paix de l'Empire, Sa Majesté a vû avec beaucoup de peine, que divers Princes de l'Empire qui avoient plus d'intérêt à les maintenir, ayent eu plus de part à les attaquer; & comme elle est toûjours disposée à entretenir ou à renoüer dans cette vûë les liaisons qu'elle a établies par les mêmes Traitez avec les Princes de l'Empire, * *Elle a appris avec beaucoup de joye, que Monsieur l'Evêque de Munster fût dans la pensée de rentrer dans celles qu'il a eu ci-devant avec Elle, tant pour les mesures qui se pourroient prendre au dedans de l'Allemagne, que pour celles qui pourroient se concerter pour le débors*: Et comme, pour traiter une affaire de cette importance, elle a besoin de commet-

* De la main du Roi est écrit.
Mes Ambassadeurs déchifreront ces lignes, & l'on y peut donner une créance entiére.

mettre la Négociation & le ſecret à des perſonnes à qui elle ait une entiére confiance, elle en a donné le ſoin aux Sieurs, Maréchal d'Eſtrades, Colbert & Comte d'Avaux, ſes Ambaſſadeurs Extraordinaires & Plénipotentiaires au Traité de Paix, pour en ſon nom traiter, convenir & conclure avec les Miniſtres dudit Sieur Evêque qui ſeront envoyez vers eux à Nimegue, de tout ce qui pourra regarder ſes intérêts en cette affaire. Promettant ſadite Majeſté, en foi & parole de Roi, d'accomplir & d'exécuter ponctuellement, avoir agréable, & tenir ferme & ſtable à toûjours, tout ce que leſdits Sieurs Maréchal d'Eſtrades, Colbert & Comte d'Avaux auront promis & ſigné, en vertu du préſent pouvoir, ſans jamais y contrevenir, ni permettre qu'il y ſoit contrevenu pour quelque cauſe ou prétexte que ce puiſſe être, comme auſſi d'en fournir ſa ratification en bonne forme, dans le tems qu'il aura été convenu. En témoin de quoi ſadite Majeſté a ſigné leſdites préſentes de ſa main, & y a fait appoſer le ſcel de ſon Secret.

Fait à Verſailles le premier jour d'Août 1676. Signé LOUIS, & plus bas, ARNAULD, & ſcellé.

LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 4. *Août* 1676.

SIRE,

Nous n'avons rien à répondre à la dépêche dont il a plû à Vôtre Majesté nous honorer du vingt-huitiéme de Juillet, sinon que nous continuerons de nous conduire avec Monsieur Temple avec les précautions qui nous sont ordonnées. Il ne nous fait que trop connoître, que son inclination jusqu'à présent penche fort vers le parti de vos Ennemis. La profession presque publique qu'il fait d'un attachement très-étroit aux intérêts de Monsieur le Prince d'Orange, ne nous laisse pas lieu d'en douter; & il nous paroît d'ailleurs être fort persuadé, qu'il est de l'honnêteté, & de l'intérêt de ce Prince, de ne point faire de Paix, qu'en procurant aux Espagnols des conditions qu'il appelle raisonnables, & que nous pourrions peut-être à bon droit qualifier d'injustes, lorsqu'il s'en sera expliqué plus clairement.

C'est apparemment dans cette vûë d'obliger les Espagnols, qu'il a dit depuis deux jours à l'un de nous, que le Prin-

Prince d'Orange, lui parlant des moyens dont on se pouvoit servir pour rendre le répos à toute l'Europe, lui avoit fait une ouverture qui lui sembloit y pouvoir beaucoup contribuer, & faire sortir Vôtre Majesté avec gloire d'une guerre d'autant plus pésante, qu'elle unit presque toutes les autres Puissances de l'Europe contre la France; & après des protestations que ce n'étoit pas comme Médiateur, mais comme ami particulier, qu'il vouloit confier ce secret à celui de nous auquel il parloit, il se laissa entendre, que si l'on pouvoit faire le Mariage de Mademoiselle avec le Roi d'Espagne, Vôtre Majesté pourroit, sans blesser sa gloire & sa réputation, se relâcher, sous couleur de dot, de ses prétensions, ensorte que l'Espagne fût satisfaite. Il lui fut répondu, que Mademoiselle étoit trop bien faite, & d'une naissance trop Auguste, pour avoir besoin d'une plus grande dot pour épouser un Roi digne d'elle, que celle qu'on a accoûtumé de donner aux filles de France, & qu'il falloit considérer, dans la Paix qui se doit faire, les Espagnols comme Aggresseurs; que leur infraction au Traité d'Aix la Chapelle étoit d'autant plus odieuse, qu'elle n'avoit point eu d'autre motif que celui d'ôter à toute l'Europe le repos que Vôtre Majesté lui alloit donner, en accordant la Paix aux Etats Généraux à des conditions raisonnables; qu'ainsi il étoit bien juste, qu'à

qu'à leur égard la France profitât des bons ſuccès que Dieu donne à la juſtice de ſes Armes, puiſque dans tant de Traitez differens l'Eſpagne s'étoit ſi bien prévalu des pertes que la France avoit faites, quoique celle-ci n'eût pas le blâme de l'aggreſſion. Ce diſcours, qui s'eſt fait à la promenade, n'a pas eu d'autre ſuite, ayant été interrompu par la rencontre des Dames; mais nous avons crû devoir en rendre compte à Vôtre Majeſté, parce qu'il nous ſemble n'avoir pas été fait dans la ſeule vûë de fournir à la converſation, mais plûtôt pour nous preſſentir ſur une propoſition que ledit Sieur Temple pourroit bien nous faire quelque jour comme Médiateur, lorſque les Ambaſſadeurs d'Eſpagne ſeront arrivez. Pour ce qui regarde la Neutralité que Vôtre Majeſté avoit bien voulu accorder aux environs de Nimegue, Monſieur Temple nous en parla encore derniérement avec beaucoup de chaleur, nous faiſant entendre, que le Roi ſon Maître avoit crû que Vôtre Majeſté voudroit bien avoir cette complaiſance pour lui, d'autant plus qu'il s'étoit relâché de l'inſtance qu'il avoit faite d'abord, à ce qu'elle fût étenduë juſques à Cleves, & que, puiſqu'il n'y avoit point de Contribution accordée à deux lieuës aux environs de cette Ville, il n'y avoit pas de juſtice d'en demander pendant la Neutralité; mais comme il reconnût avec quelque confuſion, tant par les rai-

raiſons que nous lui repréſentâmes, & auxquelles nous lui dîmes que ſon Maître a acquieſcé, que par la priére que nous lui fîmes de ne pas prendre en cela ſi fort à cœur l'intérêt du parti qui nous eſt contraire, qu'il ne gardât ſur ce point toute la modération requiſe en un Médiateur ; nous croyons qu'il ne nous parlera plus de cette affaire que le ſiége de Maſtricht ne ſoit fini. Cependant, comme nous lui avons dit, que nous nous trouvons ſi aſſûrez ſur le Droit des Gens, que nous ne feindrions pas d'aller à la promenade; nous y avons été à une lieuë de cette Ville, mais avec la précaution de faire monter à cheval quarante Gentilshommes qui ſont à nôtre ſuite ; & pour l'avenir, la grande pouſſiére, joint au peu d'agrément des environs de Nimegue, nous ſervira de prétexte pour ne nous plus expoſer, juſqu'à ce que nous ſçachions l'intention de Vôtre Majeſté, à une inſulte que ceux qui déſirent la rupture de cette Aſſemblée nous pourroient faire.

Nous ſommes tous ſurpris, de ce que par les derniéres dépêches de Vôtre Majeſté, ni par celles de Monſieur de Pomponne, il ne nous paroît pas qu'elle ait reçû celle que nous nous ſommes donnez l'honneur de lui écrire le dixiéme de ce mois par le Sieur de Graffendal, qui s'eſt dû rendre auprès de Vôtre Majeſté par l'Angleterre, pour ſe ſervir du Paſſeport qu'il avoit du Roi de

de la Grande Bretagne, à cause que nous n'en avions pas à lui donner: & comme les propositions qu'il devoit faire à Vôtre Majesté de la part de l'Evêque de Munster, c'est-à-dire l'offre d'exécuter le Traité dont elle nous a fait donner avis par cet ordinaire, nous paroissoient pour lors d'une trop grande conséquence pour être confiées à la poste, quoiqu'en chifre, nous n'avions pas osé vous envoyer le double de nôtre Lettre, que nous sommes néanmoins obligez à présent de joindre à celle-ci; & cependant, suivant les ordres de Vôtre Majesté, nous avons dit au Secretaire de Monsieur l'Evêque de Munster, qui nous est venu trouver pour sçavoir de nous ce qu'il auroit à mander à son Maître, qu'il le pouvoit assûrer des bonnes intentions de Vôtre Majesté, & qu'elle est prête de faire ce qu'il peut désirer d'elle, lorsqu'elle sera assûrée de ce qu'elle peut attendre de lui. Nous craignons que, dans l'abattement où les Suédois se trouvent aujourd'hui, Monsieur de Munster ne veüille se déclarer si M. le Duc de Hanover ne le fait en même tems, ou qu'il n'y soit encouragé par le bon état des affaires de Vôtre Majesté, dont son Secretaire l'informe aujourd'hui, par la part que nous lui avons donné de bonnes nouvelles.

La vigoureuse résistance de la Garnison de Mastricht, & le peu de progrès

 que

que font les aſſiégeans, ne donne, à ce qu'il nous paroît, guéres moins d'inquiétude audit Sieur Temple, qu'aux plus paſſionnez ſerviteurs de Monſieur le Prince d'Orange, qui ſont ici en grand nombre, & qui marquent d'autant mieux par leur conſternation, que leurs affaires y vont mal, qu'ils ſont ardens à publier leurs avantages chimériques, & à nous importuner, quand même ils n'en ont pas de ſujet. Ils avoüent d'avoir perdu pluſieurs Officiers & perſonnes conſidérables, mêmes beaucoup de Soldats du Regiment des Gardes de Monſieur le Prince d'Orange, dans le logement qu'ils ont voulu faire le premier de ce mois ſur la redoute Dauphine, toute renverſée par leur Canon, & qu'ils n'ont pû garder; ainſi il y a lieu d'eſpérer que ce ſiége les occupera encore long-tems, & en donnera aſſez aux Armes de Vôtre Majeſté pour achever l'exécution de ſes ordres.

Monſieur Temple nous dit hier, que Monſieur d'Oxenſtiern, Ambaſſadeur de Suéde, étoit déja à Utrecht, & que Monſieur Olivenkrans n'étoit retenu à la Haye que par quelque difficulté qu'il avoit trouvé ſur ſes Lettres de change. Ainſi il y a lieu de croire qu'ils ſeront bien-tôt ici, & que s'ils ont fait quelques propoſitions d'un accommodement avec les Etats Généraux, ſuivant les avis dont nous avons ci-devant rendu compte à Vôtre Majeſté, Monſieur le Prince

Prince d'Orange l'aura fait rejetter, comme plus nuisible que profitable à l'Etat. Nous sommes,

SIRE, &c.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne.

Du 4. *Août* 1676.

NOus avons, Monsieur, fait connoître à Messieurs les Médiateurs, les sentimens du Roi sur la qualité d'Ambassadeur, que Monsieur le Prince Charles demande en faveur de ses Ministres qu'il doit avoir dans cette Assemblée. Nous avons même ajoûté à ce qu'il vous a plû nous écrire, qu'il nous sembloit assez étrange, qu'après qu'on est convenu de toutes parts à la Haye des titres & qualitez qui doivent être données aux Ambassadeurs, Ministres & Députez de tous les Princes & Etats qui ont interêt à ce qui se doit traiter en cette Ville, & que les Passeports ont été expediez de la part de Sa Majesté, & envoyez il y a plus de trois mois, conformément à ce qui avoit été arrêté par lesdits Sieurs Médiateurs, on s'avise à présent de susciter le Ministre de Monsieur le Duc de Lorraine à demander

une autre qualité que celle dont il s'étoit contenté; que cette demande ne nous sembloit être faite que pour couvrir encore le retardement que les Espagnols & leurs Alliez apportent à envoyer ici leurs Ministres, sur-tout à présent, qu'eux-mêmes Mediateurs, ayant reçû tous les Passeports de Suéde, avoient bien voulu dire aux Ambassadeurs d'Hollande, quoiqu'en raillant, que désormais il ne leur resteroit plus de prétexte pour éloigner les Conférences. Monsieur Temple nous a fort protesté, que les demandes dudit Sieur de Serinchamps ne tendent qu'à la conservation des prérogatives de son Maître; qu'il avoit toûjours déclaré, qu'il demandoit les mêmes honneurs qu'on accordoit aux Electeurs, & qu'il s'est contenté de la qualité de Ministre & Député, jusqu'à ce qu'il apprît qu'on avoit accordé à ceux de Monsieur l'Electeur de Brandebourg celle d'Ambassadeur. Il nous a fait voir en même tems une Lettre dudit Sieur de Serinchamps, par laquelle il allégue plusieurs exemples de receptions d'Ambassadeurs des Ducs de Lorraine, l'une en 1638. du Marquis de Bassompierre à Vienne, l'autre du Marquis de Ville à Madrid en 1640. & la troisiéme des Sieurs Taffet & de Chavagnac, dans les deux derniéres Diettes de Pologne pour l'Election d'un Roi: ajoûtant, qu'il lui seroit impossible d'en faire la preuve, parce qu'en l'état où est le

le Prince son Maître, il ne lui reste aucun titre ni papier; ils ont dit aussi, que Messieurs les Etats Généraux se joindront à présent aux instances dudit Sieur de Serinchamps, & que Monsieur Courtin avoit même fait connoître au Roi de la Grande Bretagne, que cette affaire ne recevroit pas de difficulté.

Cependant, quoique les Ducs de Lorraine ayent toûjours été traitez d'égaux avec les Ducs de Savoye, dont les Ambassadeurs sont reçûs en France, & que ce qu'on accorderoit à ce premier, ne devroit pas être tiré à conséquence pour les Princes d'Allemagne, qui n'ont pas l'usage pour ce, il y a néanmoins à craindre que l'acquiescement de Sa Majesté à la demande dudit Prince Charles ne reveille les prétensions de quelques-uns desdits Princes, quoique mal fondées, & ne nous jette dans de nouveaux embaras sur le sujet des Passeports. Mais d'ailleurs il semble qu'il est aussi de l'intérêt du Roi, d'ôter au plûtôt aux Espagnols ce prétexte de retardement, qui, quoique foible, ne laisseroit pas de les décharger en quelque sorte de la haine publique que doivent attirer sur eux les obstacles qu'ils ont jusques à présent apporté à la Négociation de la Paix. Vous y ferez, Monsieur, les réflexions que vôtre prudence vous suggerera, & vous nous ferez, s'il vous plaît, sçavoir sur cela les derniéres résolutions du Roi.

Nous avons déja prévenu, Monſieur, les réflexions que Sa Majeſté a faites ſur le premier Article du Projet que Meſſieurs les Médiateurs nous avoient remis en main, pour empêcher les querelles que la rencontre des Ambaſſadeurs, & l'inſolence de leur Suite pourroient faire naître dans ce lieu-ci; & nous leur repréſentâmes, lorſqu'ils nous en firent la lecture, que ce ſeroit confondre les moindres Miniſtres avec les Ambaſſadeurs, lorſque les uns & les autres ſeroient également accompagnez: mais comme ce Médiateur, je dis, Monſieur Temple, nous paroiſſoit d'autant plus perſuadé de l'utilité de cet Article, qu'il s'accorde aſſez au train qu'il a ici, & à la repugnance qu'il témoigne à l'augmenter, nous n'avons pas crû devoir inſiſter plus fortement ſur le retranchement de ce Projet, juſques à ce que nous ayons ſçû les ſentimens de Sa Majeſté, auxquels nous ſommes d'autant plus en état de nous conformer, que nos Equipages ſont fort nombreux; & que, ſi ceux des Ambaſſadeurs d'Eſpagne ſont auſſi grands & auſſi magnifiques qu'on nous le veut perſuader, nous ſommes réſolus de ne rien épargner pour enchérir ſur eux, & ſoûtenir la prééminence de Sa Majeſté avec tout l'éclat qu'elle pourra déſirer.

Une des plus fortes raiſons dont les Médiateurs ſe ſont ſervis pour ſoûtenir cet Article, c'eſt la néceſſité dans laquelle

quelle ils croyent être, d'aſſembler tous les Ambaſſadeurs & Miniſtres des Princes intéreſſez au Traité que nous devons faire, dans la Maiſon de Ville, qui eſt aſſez petite, & ne regarde pas directement la Place : enſorte qu'il n'y en aura pas aſſez pour contenir toute la ſuite d'un ſi grand nombre de Miniſtres, & qu'il ſera encore moins poſſible d'empêcher les querelles de tant de Domeſtiques de différentes Nations, & les fâcheuſes ſuites qu'elles pourroient avoir. A vous dire le vrai, Monſieur, s'il falloit de néceſſité s'aſſembler dans la Maiſon de Ville, ce qu'ils diſent ſeroit ſans replique; & bien loin d'y avancer la Paix, il faudroit ſe préparer tous les jours à une guerre, non-ſeulement entre les Domeſtiques, mais auſſi entre les Ambaſſadeurs & Miniſtres. C'eſt l'avantage que nous pourrions eſpérer de la voir bien-tôt entre les Alliez, car les Danois ont déclaré aux Médiateurs, qu'ils ne cedéroient pas aux Eſpagnols; & les Electeurs, qu'ils veulent précéder les Ambaſſadeurs d'Hollande; mais d'ailleurs nos bons Amis les Suédois ne ſe veulent pas auſſi faire juſtice en ce qui nous regarde, & Monſieur Temple nous a dit, que Monſieur Olivenkrans n'a pas fait de difficulté de lui faire entendre, qu'il ne ſouffriroit pas que nous priſſions aucun avantage ſur lui. Ainſi il ne faut pas douter que les inconveniens ne ſoient très-grands ſi l'on s'aſſemble

 dans

dans la Maison de Ville pour les Conférences de la Paix. Monsieur Jenkins allegue pour cela l'exemple de Cologne; mais l'Assemblée y étoit si petite, qu'il n'étoit pas difficile d'y entrer, ni d'y éviter toutes sortes de querelles: & nous ne voyons pas que dans l'Assemblée de Munster, qui étoit infiniment plus nombreuse, il y ait eu une Maison affectée pour les Conférences; au contraire, il paroît que les propositions, réponses, & repliques se remettoient par écrit entre les mains des Médiateurs, qu'il n'y avoit point d'autres Conférences reglées que celles des Parties avec lesdits Médiateurs, qui insinuoient aux uns les raisons des autres, & qui, dans les visites qu'ils recevoient & rendoient, tâchoient d'applanir les difficultez, sans assembler les Ambassadeurs & Ministres des Princes intéressez, au moins avant la signature du Traité. Monsieur Temple est d'avis de suivre cet ordre, & Monsieur Jenkins n'aura pas de peine à s'y conformer, si nous lui faisons connoître que c'est le meilleur parti; mais avant que de nous déclarer, nous attendrons, Monsieur, qu'il vous ait plû de nous faire sçavoir là-dessus les sentimens de Sa Majesté. Nous sommes &c.

LET-

LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 4. *Août* 1676.

MOn Cousin, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux. Je vois par vôtre dépêche du vingt-huitiéme du mois passé, mais bien plus encore par le Mémoire des Etats Généraux, que les Ambassadeurs d'Angleterre vous ont remis, les foibles prétextes que mes Ennemis cherchoient, pour éloigner, autant qu'il seroit en eux, la Négociation de la Paix. Je donnai ordre que l'on vous envoyât avec ma dépêche du premier de ce mois, les Passeports qui vous avoient été demandez, & que vous aurez reçûs, je m'assure, avant tous ceux qui vous doivent être arrivez de la Haye: mais je ne vois pas qu'ils se servent du défaut des Passeports de la Suéde, qui ne leur sont point nécessaires, & qu'ils sçavent qu'ils sont empêchez par l'interruption des Couriers dans les terres de Dannemarc. Ce peu de sincérité doit servir au moins à faire connoître aux Médiateurs, & par eux au Roi leur Maître, & même à toute la Chrêtienté, que les difficultez pour la Paix

viennent de la part de mes Ennemis, lorſque j'y porte le plus de facilité.

Je n'ai rien de particulier à vous mander touchant les Contributions, mais je m'aſſure que l'on ne peut diſconvenir, que les perſonnes des Ambaſſadeurs ne portent toûjours avec elles la liberté & la Neutralité, en quelque lieu qu'elles ſe trouvent.

J'ai vû les avis qui vous ont été donnez des liaiſons ſi particuliéres des Eſpagnols avec le Prince d'Orange, & de ſon éloignement pour la Paix; mais autant que je puis croire que ſon intention eſt de faire durer la guerre par la conſidération qu'elle lui donne, autant ai-je ſujet de douter du Traité que l'on vous a dit qu'il a fait avec l'Eſpagne, & de la ceſſion que cette Couronne lui devoit faire de Maſtricht. Je ſçai ſeulement qu'il s'eſt promis depuis long-tems, qu'il pourroit obtenir Limbourg, pour le payement de ce qui lui eſt dû par cette Couronne. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à Verſailles le 4. Août 1676.

LET-

LETTRE

De Monsieur de Pomponne, à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 4. Août 1676.

J'Ai peu de réponse, Messieurs, à rendre à la Lettre qu'il vous a plû de m'écrire le vingt-huitiéme du mois passé. L'affectation des Etats Généraux & de leurs Alliez est grande pour éloigner la Paix. Le prétexte des Passeports est bien foible, lorsqu'ils ont reçû tous les vôtres, & qu'ils ne voudront pas encore fournir les leurs; mais lorsqu'ils seront désarmez de cette chicane de vôtre côté, ils ont un grand champ pour la faire durer de celui de la Suéde. Il vous sera aisé de répondre par de bonnes raisons à leur Mémoire.

Je ne puis vous dire bien précisément le tems que les Passeports du Roi ont été envoyez à Monsieur Temple pour les échanger; mais il n'y a, je m'en assûre, guéres moins d'un an qu'ils avoient été envoyez à Monsieur de Ruvigny, pour les remettre au Roi d'Angleterre.

La nouvelle, que l'on ne pouvoit si-tôt attendre, de la prise d'Aire, arriva à Sa Majesté avant hier. Il paroît étrange qu'une aussi forte Place n'ait duré que cinq jours de tranchée ouverte, &

cela doit bien augmenter la réputation des Armes de Sa Majesté. Nous attendons toûjours quelque grand succès du côté d'Allemagne. Pour le siége de Mastricht, vous en êtes, Messieurs, & plus près & mieux instruits. Mais jusqu'à cette heure, ce siége paroît aller assez lentement. Je suis, &c.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 7. *Août* 1676.

SIRE,

La dépêche de Vôtre Majesté du premier de ce mois nous a tiré de l'inquiétude où nous étions, de n'avoir aucun avis de la reception de celle que nous nous sommes donnez l'honneur de lui écrire le dixiéme du passé par le Sieur de Graffendal, & nous sommes à présent si clairement instruits de vos intentions par cette dépêche, & par la Copie du Traité qui y est joint, qu'il ne nous reste rien à désirer pour l'exécution des ordres que Vôtre Majesté nous donne, sinon que les Suédois puissent conserver Stade assez de tems, pour donner lieu à Monsieur l'Evêque de Mun-

Munſter, de ſatisfaire à ce qu'il aura promis.

Si nous devons ajoûter foi à ce que Monſieur Temple nous dit hier, Stade eſt à préſent au pouvoir des Princes de Brunswic, qui ont obligé ledit Sieur Evêque de ſe contenter de quelque dédommagement en argent; ainſi Vôtre Majeſté ne pourroit plus retirer de ce Traité le principal fruit qu'elle en attend, qui eſt la conſervation ou la reſtitution de cette Place en faveur des Suédois, & le rétabliſſement de leurs affaires dans le Païs de Brême. Mais comme les nouvelles dudit Sieur Temple ne nous ſont guéres moins ſuſpectes que celles des Hollandois, nous ne déſeſpérons pas encore de les trouver fauſſes. Cependant nous avons fait voir au Secretaire de Monſieur de Munſter, le pouvoir que Vôtre Majeſté nous a envoyé, déchifré par nous mêmes, & il nous a aſſûré qu'il alloit dépêcher un Courier affidé audit Sieur Evêque de Munſter, pour l'en avertir. Il l'informe en même tems de la priſe d'Aire, du peu de progrès que font les Armées Ennemies devant Maſtricht & Philipsbourg, & du bon état de celles de Vôtre Majeſté. Ce feront des raiſons aſſez fortes pour le confirmer dans les bonnes diſpoſitions où il pourroit être, s'il eſt encore tems de les effectuer, & ſur-tout ſi le Sieur Rouſſeau peut porter le Duc d'Hanover à ſe joindre audit Evêque de Munſter. Nous tâcherons de

lui faire tenir un chifre, pour pouvoir être informez par lui, sûrement, de ce qu'il avancera; mais comme il pourra arriver que Stade sera pris, & au pouvoir des Ducs de Lunebourg, avant que nous puissions être d'accord avec les Ministres dudit Sieur Evêque, & qu'il ne laissera pas de vouloir prendre avec Vôtre Majesté de nouvelles liaisons, soit pour agir conjointement avec Monsieur le Duc d'Hanover, contre les autres Princes de Brunswic & l'Electeur de Brandebourg; ou au refus de ce Duc, pour déclarer & faire seul la guerre aux Hollandois, auquel cas il demandera de plus grands subsides, pour pouvoir attirer à son parti la plûpart des Troupes dudit Duc d'Hanover, & en composer une plus nombreuse Armée que celle qu'il étoit obligé d'entretenir par le premier Traité; nous croyons que Vôtre Majesté jugera nécessaire pour le bien de son service, de nous informer de ses intentions sur ces deux propositions, afin que si elles nous sont faites, nous ne perdions point de tems à attendre l'honneur de ses Commandemens. Nous suivrons cependant très-exactement celui qu'elle nous donne, de ne la pas engager à faire remettre aucun payement audit Sieur Evêque, avant le jour qu'il entrera véritablement en guerre. Nous sommes, &c.

LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne.

Du 7. *Août* 1676.

NOus avons remis, Monsieur, entre les mains des Médiateurs, les Passeports que vous nous avez envoyez pour les Ambassadeurs de Dannemarc, & pour ceux des Electeurs Palatin, de Mayence & de Tréves; qu'ils ont promis de ne pas délivrer, qu'ils n'en ayent aussi retiré autant de ces Princes pour nous.

Ces Messieurs reviennent toûjours à la charge pour la Neutralité, & nous pouvons dire qu'ils ont toûjours agi en cela, & dans toutes les autres petites affaires dont ils nous ont parlé, plûtôt en Avocats de nos Ennemis, qu'en Médiateurs, soûtenant avec chaleur les méchantes raisons que ceux-là leur donnent, & s'opiniâtrant contre les nôtres, quoiqu'appuyées du Droit des Gens & de l'usage; ils nous dirent hier, que les Etats Généraux avoient fait réponse sur ce point à leurs Ambassadeurs, que puisque Sa Majesté ne tomboit pas d'accord d'une Neutralité, sans contribution, aux environs de Nimegue, ils ne pouvoient pas répondre des insultes que nous pour-

rions recevoir à la promenade, ſi nous ſortions de la Ville; & ils appuyerent une ſi injuſte réponſe de raiſons encore plus mauvaiſes. Nous leur repetâmes ce que nous leur avons déja dit pluſieurs fois, qu'il eſt en la liberté des Etats Généraux d'accepter la Neutralité, en faiſant payer les Contributions, ou de la refuſer, en protegeant leurs ſujets le mieux qu'ils pourroient; que pour nous, nous n'avions aucun pouvoir de nous départir de cette condition, & que ſi Sa Majeſté nous faiſoit l'honneur de nous en demander nôtre avis, il n'iroit pas à s'en relâcher, à cauſe du préjudice que ſon ſervice en ſouffriroit, & de l'avantage que Meſſieurs les Etats Généraux en retireroient; mais que ce qui ſeroit réglé pour le Païs & pour le Païſan, ne regardoit pas les perſonnes & les Domeſtiques des Ambaſſadeurs, qui ſont affranchis de toutes hoſtilitez, & par le Droit des Gens, & par l'exemple de la Négociation de Munſter, dans laquelle il ne nous paroît pas qu'il y ait eu aucune convention de Neutralité pour le Païs, mais ſeulement pour la Ville, & que cependant il y avoit une liberté entiére pour les Ambaſſadeurs; que nous uſerions ici des mêmes droits & libertez, & que nous nous précautionnerions bien, par le nombre des Domeſtiques qui nous ſuivroient, contre les Vagabonds, & gens ſans aveu, mais que nous laiſſerions à Dieu, au Roi, & à tou-

toute la terre, la vengeance des injures qui nous feroient faites contre le Droit des Gens, par des Troupes, ou autres gens autorifez des Souverains. Nous ne vous importunerons pas davantage de toutes les conteftations que nous eûmes fur ce fujet, qui furent fort longues: & fur la fin Monfieur Jenkins, fans fe départir de fa thefe, qui eft, qu'il eft abfolument néceffaire, pour l'avantage & l'avancement de la Paix, de convenir d'une Neutralité pour une certaine étenduë de païs aux environs de cette Ville, fans diftinction de perfonne, fe laiffa entendre, qu'en attendant qu'on en foit d'accord, on pourroit fe promettre refpectivement, chacun au nom de fon Maître, une entiére fûreté pour les Perfonnes des Ambaffadeurs & leurs Domeftiques. Son Collégue n'a pas encore témoigné adhérer à cette propofition; mais nous croyons, Monfieur, que fi elle nous eft faite, Sa Majefté ne trouvera pas mauvais que nous y donnions les mains, ni ayant rien, à ce qu'il nous femble, qui foit contraire à fon fervice.

Nous ne doutons pas, Monfieur, que Sa Majefté ne foit bien perfuadée de la joye extrême que nous reffentons de la promptitude fi furprenante avec laquelle fes Armes ont mis fous fon obéïffance la Ville d'Aire, que les Efpagnols confidéroient, auffi-bien que nous, comme leur plus forte Place, pendant qu'ils ne

ne ſçavent encore de quelle maniére s'y prendre à Maſtricht & à Philipsbourg, pour en avancer le ſiége, & qu'ils font tous les jours à cette premiére de furieuſes pertes d'Officiers, Soldats & Cavaliers. Dieu veüille nous donner ſouvent de ſemblables conſolations, pour prendre en patience les retardemens que les Ennemis de Sa Majeſté apportent à la Paix. Nous vous prions, Monſieur, de lui faire connoître que nous ſommes auſſi ſenſibles à cette Conquête, & à toutes ſes proſperitez, qu'elle le doit attendre de ſes fidéles ſujets. Nous vous demandons auſſi, Monſieur, la juſtice de nous croire entiérement à vous.

L E T T R E

De Monſieur de Pomponne, à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 7. *Août* 1676.

J'Ai vû, Meſſieurs, avec peine, par la Lettre qu'il vous a plû de m'écrire du 31. de Juillet, que vous euſſiez manqué un ordinaire ſans en recevoir des miennes. Je n'ai point laiſſé paſſer de ſemaines ſans vous écrire, & lorſqu'il s'en préſenteroit quelque occaſion importante, je le ferois plus d'une fois, c'eſt-à-dire que je profiterois du ſecond ordinaire qui part chaque ſemaine.

Vou

Vous devez avoir reçû, il y a déja quelques-jours, les ſentimens du Roi ſur ce qui lui a été propoſé par le Sieur de Graffendal, & vous aurez vû par le pouvoir que je vous ai envoyé de Sa Majeſté, qu'elle vous mettoit en état de conclure avec Monſieur l'Evêque de Munſter, s'il étoit en effet dans le deſſein qu'il a témoigné. Vos pouvoirs & vos inſtructions ſur ce ſujet ſont ſi amples, que je n'ai rien à y ajoûter. Tout ce qui eſt de fâcheux, eſt qu'il demande des conditions dont le Roi n'eſt guéres le maître. Par-là on peut douter que ſon intention ſoit ſincére: ſi elle l'étoit, contre ces apparences, nulle affaire ne ſeroit plus avantageuſe à Sa Majeſté; peut-être pourroit-elle changer la face des affaires de l'Allemagne; mais il eſt étrangement à craindre, que, quelque diſpoſition qu'il eût pour traiter en effet, la chûte de Stade ne ſoit déſormais trop avancée pour la pouvoir empêcher: en tout cas, Meſſieurs, il vous ſeroit bien glorieux de faire ſervir un Traité pour la guerre, au ſuccès d'un Traité de Paix.

Je ferai ſçavoir aux Sieurs Rouſſeau & Bidal, ce que vous me mandez touchant ce Floramond; afin qu'ils ne lui donnent pas leur confiance, ou qu'ils la retirent, ſi déja ils la lui avoient donnée.

Le Roi a fort approuvé, que pour marquer davantage ſa fidélité à ſes Alliez, vous ayez écrit à Monſieur Oliven-

venkrans, pour lui donner part de la maniére dont Sa Majesté a répondu aux demandes qui lui avoient été faites par Monsieur le Nonce, d'une suspension d'armes.

Il importe de veiller à l'avis qui a été donné à Monsieur le Maréchal d'Estrades, de quelque Négociation particuliére que les Ambassadeurs de Suéde pourroient lier avec la Hollande dans le tems de leur séjour à Amsterdam & à la Haye: il semble toutesfois, quelque peu d'opinion que l'on peut avoir de la sincérité de cette Couronne pour ne rien traiter sans la France, que l'on puisse douter que, dans le mauvais état de ses affaires, elle peut trouver quelque argent dans un accommodement particulier. Elle a aujourd'hui si peu de ressource par elle-même dans l'Empire, que s'il lui en reste quelqu'une, ce ne peut être que dans l'amitié du Roi; & pour cela il semble que ses Ambassadeurs ne puissent trop tôt se rendre à Nimegue.

Quoique les Lettres de Liége nous apprennent la perte considérable que les Ennemis avoient faite à la redoute de Monsieur le Dauphin, vous êtes, Messieurs, si proches de Mastricht, que ce n'est point à moi à vous en rendre compte.

Nous sommes dans une expectation assez inquiéte & fort curieuse de ce qui sera arrivé sur le Rhin; à moins

que

que les Ennemis n'ayent repaſſé cette Riviere, Monſieur de Luxembourg les a attaquez aſſûrément il y a deux jours: quelque grande & quelque hardie que ſoit cette Action, la gayeté & la confiance qui paroiſſoit dans les Troupes donnoient tout ſujet d'en bien eſpérer. Je ſuis, Meſſieurs, &c.

L E T T R E

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 14. *Août* 1676.

SIRE,

Il ne s'eſt rien paſſé ici cet ordinaire qui mérite d'être mandé à Vôtre Majeſté. Nous aurons ſeulement l'honneur de lui dire, que nous rencontrâmes hier à la promenade Meſſieurs les Ambaſſadeurs d'Hollande avec Monſieur Temple, & qu'après nous être entretenus quelque tems de choſes générales & indifférentes, le Sieur de Beverning dit, qu'un peu de débauche rendoit plus hardi à parler, & après qu'il s'étoit ſéparé avec l'un de nous du reſte de la Compagnie, il lui dit qu'il faloit faire la Paix, que ſes Maîtres, auſſi-bien que lui, la ſouhaitoient paſſionnément, & que, comme ils n'ont rien plus à démêler avec la France,

France, ils pourroient servir de Médiateurs, & porter ce grand ouvrage à sa conclusion, en moins de tems qu'il n'en faudroit à aucun autre Entremetteur pour terminer les difficultez préliminaires; qu'il croyoit que Vôtre Majesté étoit assez persuadée que, tout ce qu'il y a de personnes raisonnables dans les Provinces-Unies, préfereront toûjours vôtre Alliance à celle de la Maison d'Autriche. Que Monsieur le Prince d'Orange est dans le même sentiment; qu'il sçait même, que lorsque l'extréme nécessité où Vôtre Majesté avoit réduit les Provinces-Unies les a obligé de donner audit Prince, & à ses Successeurs, plus de pouvoir que jamais ses Prédécesseurs n'en ont eu, les Ministres d'Espagne ont appris son élevation avec un déplaisir sensible, & qu'il n'y a de bonheur assûré pour lui & pour les Etats Généraux, que dans une parfaite Alliance avec Vôtre Majesté; qu'il ne sera pas difficile de la rendre encore plus étroite qu'elle n'a jamais été, aussi-tôt que la Paix sera faite; mais que, pour y parvenir, il est de leur honneur & de leur intérêt, de procurer à leurs Alliez, qui les ont sauvez, des conditions raisonnables. Il lui fut répondu, Sire, que ces mêmes Alliez n'étoient entrez en guerre, que par l'avantage qu'ils espéroient trouver, en la faisant à la France aux seuls dépens des Etats Généraux; que par la grace de Dieu, & la bonne conduite de Vô-

Vôtre Majesté, l'évenement n'avoit pas répondu à leur attente; que s'ils n'avoient pas pû profiter d'une si favorable conjoncture, les Etats Généraux devoient être plus sages, & chercher le repos que leur bonne fortune pouvoit leur donner avec l'amitié de Vôtre Majesté, en ne s'arrêtant pas avec tant de chaleur aux intérêts de ceux qui ne feroient guéres de scrupule d'abandonner ceux des Provinces Unies, s'ils y trouvoient leur compte. Ledit Sieur de Beverning répliqua, en embrassant celui de nous auquel il parloit, qu'il souhaitoit qu'on pût être au plûtôt bons amis, & que cela convenoit aux uns & aux autres: puis il entra dans l'examen des conditions sous lesquelles on pourroit faire la Paix d'Allemagne, & ne s'éloigna pas d'y rétablir toutes choses au même état qu'elles doivent être par le Traité de Munster: & voulant entrer sur la difficulté qu'il pourroit y avoir dans l'explication de ce Traité, auquel l'Empereur, dit-il, se voudra reserver la faculté de secourir avec tout l'Empire le Cercle de Bourgogne; & Vôtre Majesté, de pouvoir faire des Alliances avec les Princes de l'Empire. Il fut interrompû à la vûë dudit Sieur Temple & de plusieurs autres, après quoi il se retira.

Un de nous ayant aussi entretenu Monsieur d'Haren, apprit de lui, que la Garnison de Stade avoit fait sa composition, qu'on entroit librement dans la Ville,

& qu'on en sortoit de même, mais que l'Armée des Conféderez n'y étoit pas entrée, parce qu'ils n'étoient pas d'accord entr'eux de quelles Troupes on composeroit la Garnison. Ce discours nous a fait connoître, que Monsieur Temple ne nous avoit pas dit la vérité, lorsqu'il nous avoit assûré, que l'Evêque de Munster étoit entiérement d'accord pour le partage du Duché de Brême; & de là nous avons encore jugé, que peut-être le Courier que le Secretaire de Monsieur de Munster a dépêché à son Maître, arriveroit assez tôt pour lui faire exécuter ce que Monsieur de Graffendal nous a dit qu'il avoit résolu de faire, qui étoit, en cas que Stade fût pris avant que le Traité avec Vôtre Majesté fût signé, de se mettre en état de pouvoir remettre cette Place entre les mains de la Suéde.

Un François d'origine, qui demeure dans un Bourg appellé Beyerlant, près de la Brille, vint avant-hier ici, pour nous donner avis, que dans toute cette Isle il n'y avoit que deux cens hommes, qui ne sont point de Troupes réglées, mais de vieilles gens qu'on a pris dans le Païs, & qu'avec cinq cens hommes on se rendroit maître de tout ce Païs-là, & qu'on mettroit Dordrecht à contribution.

Que le Prince d'Orange ayant fait aller au Siége de Mastricht jusqu'au dernier Soldat, avoit aussi laissé le Port de Willemstad entiérement dépourvû, & qu'il

qu'il n'y avoit que cent Païsans pour toute la Garnison dans St. Gertruydenberg. Nous avons crû, Sire, en devoir informer Vôtre Majesté, bien moins pour l'utilité présente que nous croyons qu'elle en puisse tirer, que pour ne rien laisser à nôtre connoissance, dont nous ne lui rendions un compte éxact & fidéle, &c.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne.

Du 14. *Août* 1676.

NOus n'avons point été honorez, Monsieur, cet ordinaire, d'aucune dépêche du Roi, ni de vous, & nous avons peu de chose à vous mander de ce Païs. Monsieur Hoëug, Ambassadeur de Dannemarc, vint ici avant hier incognito, & n'y demeura qu'un jour pour arrêter une Maison: cependant il nous fit faire un compliment, & nous envoya dire, qu'il reviendroit ici s'établir dans quinze jours. L'Envoyé de Monsieur le Duc de Lorraine a ordre de ne point venir à Nimegue, que les Ambassadeurs d'Espagne ou de l'Empire n'y soient arrivez. Apparemment nous ne l'y verrons pas si-tôt, car ni les uns

ni les autres ne se pressent pas de s'y rendre.

Le Sieur Ravé, Secretaire de Monsieur l'Evêque de Munster, nous a dit, qu'il a reçû une Lettre du Sieur Ravé son parent, & l'un des Conseillers de Son Altesse, du huitiéme de ce mois, qui lui mande de demeurer ici, suivant l'ordre qu'il en a de son Maître, jusqu'au retour de Monsieur de Graffendal; que Stade a capitulé, & que la Garnison est prête de sortir, mais qu'elle ne sortira point que les Alliez ne soient d'accord, qui d'eux sera maître de la Ville & y mettra Garnison; Que Messieurs de Lunebourg la prétendent seuls; & que le Roi de Dannemarc, Monsieur l'Electeur de Brandenbourg, & Monsieur l'Evêque de Munster, veulent que ladite Garnison y soit de la part de tous les Alliez.

Il ajoûte, que Messieurs de Lunebourg font naître cette difficulté, pour gagner tems à se pouvoir dispenser par là d'envoyer leurs Troupes du côté du Rhin avant la fin de la Campagne.

Il seroit à souhaiter que cette difficulté qu'ils font naître, nous pût donner le tems de conclure le Traité avec Monsieur de Munster. Vous êtes instruit, Monsieur, aussi-bien que nous, de la vigoureuse défense de la Garnison de Mastricht. Les derniéres nouvelles que nous en avons eu, sont, que Monsieur le

le Prince d'Orange ayant fait donner trois aſſauts conſécutifs, la nuit du onziéme au douziéme à la, Contreſcarpe d'un ouvrage à Corne, ſes Troupes en avoient été repouſſées toutes les fois, avec perte de plus de quinze cens hommes, qui ſont demeurez ſur la place. La Ville de Mazeik, & les autres, ſont ſi pleines de leur bleſſez, qu'il vient d'arriver trois batteaux à Mook, chargez de bleſſez, parmi leſquels il y a trente Officiers. On dit qu'il n'en reſte que quatre dans le Regiment des Gardes de Monſieur le Prince d'Orange. On ne doute pas ici qu'il ne leve le ſiége de devant cette Place, s'il voit ſeulement avancer les Troupes pour la ſecourir.

Nous ne vous parlons plus, Monſieur, touchant la Neutralité, quoique Meſſieurs les Médiateurs ne nous parlent d'aucune autre choſe, & que Monſieur Jenkins nous ait encore déclaré de nouveau, que Meſſieurs les Ambaſſadeurs d'Hollande lui avoient dit, qu'il n'y avoit pas de ſûreté pour nous hors de la Ville; à quoi nous avons répondu, ce que nous avons eu l'honneur de vous mander déja bien des fois. Nous ſommes, &c.

LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 13. *Août* 1676.

MOn Cousin, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux. J'ai vû par vôtre dépêche du septiéme de ce mois, que vous étiez sortis de l'inquiétude où vous paroissiez être par celle du quatriéme, touchant les Lettres que vous m'aviez écrites par le Sieur de Grassendal. Vous connoissez à cette heure mes intentions sur la Négociation qui s'étoit commencée avec Monsieur l'Evêque de Munster; je désire que vous la continuiez sur ce même pied, si elle peut avoir quelque effet, & que ce Prince veüille agir en ma faveur, ou en celle de la Suéde; mais parce que la chûte de Stade augmente encore mon appréhension, qu'il craigne d'entrer seul dans une guerre, & que Monsieur le Duc d'Hanover, après la perte du Duché de Brême pour les Suédois, ne fasse plus de difficulté pour les seconder, j'ai jugé à propos de vous mettre en ce cas une autre Négociation entre les mains, après que vous aurez épuisé auprès du Ministre de Monsieur l'Evêque de Munster tous les moyens de l'engager

ger à l'action. Je défire que vous tâchiez à le renfermer dans une Neutralité. Vous pouvez juger, que ne pouvant le faire agir pour mes intérêts, il me feroit avantageux de rendre fes armes inutiles à mes Ennemis. Ainfi, en cas que vous ne viffiez plus de lieu de conclure avec le Miniftre, qu'il vous oppofât le péril auquel fon Maître s'expoferoit, & que même il fit valoir le refus qu'auroit fait le Duc d'Hanover de fe joindre à lui; je défire que vous lui témoigniez, que mon affection pour fon Maître eft telle, que voulant bien m'accommoder à fes raifons, je cefferai d'infifter fur l'action que j'avois attendu de lui, & qu'il m'avoit fait propofer; que, pour le mettre toutesfois en état d'attendre une conjoncture plus favorable pour fe déclarer, je croirois important qu'il pût me promettre de demeurer neutre; que, foit qu'il voulût que ce Traité fût publié, foit qu'il jugeât à propos qu'il demeurât fecret, nous pourrions en convenir enfemble: je me contenterois qu'il m'affurât, qu'en attendant que nous puiffions prendre des liaifons plus étroites, il n'agiroit, ni contre moi, ni contre mes Alliez, en faveur de nos Ennemis communs.

Mais parce qu'il vous allégueroit fans doute qu'un femblable Traité priveroit Monfieur l'Evêque de Munfter des fubfides qu'il tire des Etats Généraux, & que la jaloufie qu'il auroit des Hollandois,

auſſi-bien que du Duc de Zell, l'obligeront à entretenir ſes Troupes, ce qu'il ne pourroit faire ſans quelque ſecours étranger; je trouve bon, qu'en ce cas vous lui faſſiez connoître, que je pourrois lui accorder quelques ſubſides. Faites-le de ſorte toutesfois, que ſans vous expliquer de la ſorte, vous le laiſſiez ſe flatter de l'eſpérance qu'il pourroit en concevoir, & pour cela, en écoutant les demandes qu'il vous feroit, chargez-vous de m'en rendre compte. Je trouve bon que vous admettiez la condition qu'il vous demandera ſans doute, qu'en promettant la Neutralité, il puiſſe fournir ſon contingent à l'Armée de l'Empereur.

En même tems que je vous charge de cette Négociation pour l'Evêque de Munſter, j'ordonne au Sieur Rouſſeau, d'en lier une ſemblable par le Duc d'Hanover auprès du Duc de Zell ſon Frere. Vous jugez combien il me feroit important que les Troupes de ces Princes qui ne ſont plus occupées à la Conquête du Duché de Brême ne s'avançaſſent pas ſur le Rhin; mais ce que j'y conſidére également, eſt qu'elles ne puiſſent marcher en Pomeranie pour groſſir l'Armée de l'Electeur de Brandebourg, & achever en cette ſorte la conquête de cette Province. C'eſt dans cette vûë, que je dois croire que cette penſée ſera bien reçûë en Suéde, où je charge le Marquis de Feuquiere d'en donner part;

mais

mais jusqu'à cette heure je n'en fais rien communiquer aux Ministres de Suéde qui sont auprès de moi. Vous ne vous ouvrirez point de même aux Ambassadeurs de cette Couronne, qui doivent être à cette heure à Nimegue; mais en cas qu'il leur en revînt quelque chose, vous leur pourriez dire, que j'ai regardé principalement l'intérêt du Roi leur Maître, & que je lui en ai donné part par mon Ambassadeur.

Ce qui me peut donner lieu de mieux espérer de cette Négociation, est l'intérêt même qu'a l'Evêque de Munster, de ne pas s'éloigner de son païs, dans la juste défiance qu'il peut avoir du Duc de Zell. Cette raison peut être la même pour ce Prince à son égard, & faire que l'un & l'autre se portassant plus aisément à ne pas faire sortir leurs Troupes de leur Païs, & à ne pas abandonner leurs nouvelles Conquêtes, lors principalement qu'ils joüiroient de quelques subsides que je pourrois leur accorder. Sur ce, je prie Dieu, qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde, & vous, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux, en sa sainte garde.

Ecrit à Versailles le treiziéme Août 1676. Signé LOUIS, & plus bas, ARNAULD.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne, à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 15. *Août* 1676.

LA dépêche du Roi vous inſtruit amplement Meſſieurs, ſur l'affaire de Monſieur l'Evêque de Munſter, dont elle a remis la Négociation entre vos mains. Il me reſte à vous faire connoître ſes intentions ſur les points principaux de vos Lettres du quatriéme & du ſeptiéme de ce mois.

Sa Majeſté y a vû, que la conduite de Monſieur Temple ne vous confirmoit que trop dans l'opinion que vous aviez de ſa partialité pour Monſieur le Prince d'Orange, & il n'a pas ſans doute aſſez connu le mérite de Mademoiſelle, pour y vouloir joindre une dot auſſi conſidérable que celle dont il vous a parlé. Sa Majeſté a fort approuvé la réponſe que vous lui avez faite, & peut-être a-t-il compris qu'une telle propoſition n'a pas beſoin d'être accompagnée de pareilles circonſtances.

Pour ce qui touche la Neutralité, Sa Majeſté trouve bon que vous entriez dans la propoſition de Monſieur Jenkins, que pour aſſûrer vos promenades, tous les Miniſtres ſe promettent l'un à l'autre une

une fûreté entiére pour leurs Perfonnes, & pour celles de leurs Domeftiques; mais jufqu'à ce qu'un concert foit établi, il feroit dangereux, Meffieurs, que vous vous expofaffiez aux infultes qui pourroient vous être faites; c'eft affez que vous vous foyez mis en poffeffion de la liberté que vous foûtenez avec raifon qui vous eft acquife, lorfque vous êtes fortis à la Campagne.

Le Roi n'ajoûte rien à ce qu'il vous a déja dit & écrit fur la prétenfion du Prince de Lorraine, que fes Miniftres euffent le titre d'Ambaffadeurs. Sa Majefté ne veut point préjudicier à un droit qui lui feroit acquis, mais auffi elle ne veut point introduire un nouvel ufage. Il s'agit de fçavoir fi les Ducs de Lorraine ont jamais eu des Ambaffadeurs auprès de nos Rois: on n'en trouve point d'exemple. Si ce Prince en a quelqu'un, ce fera à lui à l'apporter: & ce que le Sieur de Serinchamps allegue de Vienne & de Cologne, ne conclut point pour la France. L'affaire gît en preuve, & c'eft à Monfieur le Prince de Lorraine à la chercher: c'eft ce que vous ferez, s'il vous plaît, entendre à Monfieur Temple, en cas qu'il vous parle de cette affaire; il fera difficile qu'il ne goûte vos raifons: à moins que cet ufage ne fe trouvât établi, vous jugez affez de quelle conféquence il feroit d'ouvrir de femblables propofitions à tous les Princes de l'Empire.

Sa Majesté a encore fait réflexion sur le premier Article du Mémoire qui a été proposé pour éviter les rencontres des Ambassadeurs à Nimegue. Comme leur suite ne pourroit produire d'embaras, ainsi que vous le marquez à Sa Majesté, qu'en cas que tous les Ministres qui se trouvent au Traité de Paix fussent obligez de se rendre au même lieu, l'expedient que vous proposez y remedie suffisamment. On ne voit aucune raison pour assembler les Ministres dans l'Hôtel de Ville; les allées & venuës se font plus commodément, soit que les Ministres aillent chez les Médiateurs, soit que les Médiateurs aillent chez eux: comme les Ministres des Parties intéressées n'ont pas besoin de se trouver ensemble, & qu'il suffit qu'ils agitent separément leurs intérêts, soit de vive voix, soit en répondant aux Mémoires qui leur seront donnez par les Médiateurs, il n'y a aucune nécessité qu'ils se rendent tous ensemble à l'Hôtel de Ville. Ainsi, comme il n'y auroit que ce lieu où leurs gens pûssent se rencontrer, & être mêlez ensemble, il ne paroît pas de difficulté, que, lorsque les Ambassadeurs marcheront par les ruës, ils soient suivis de toute leur livrée ; qu'il suffit que la marche des Maîtres soit réglée, & ce n'est pas en leur présence qu'il faut appréhender que des Pages ou des Laquais querellent. Il seroit fâcheux, Messieurs, que lorsque vous soûtenez avec tant de dépense & tant d'éclat une

une ſi grande Ambaſſade, vous fuſſiez confondus par le nombre des gens qui vous accompagneroient, avec les Miniſtres des moindres Princes.

Nous avions été tous ces jours derniers dans l'attente des nouvelles d'Allemagne, qui nous doivent apprendre le combat que Monſieur de Luxembourg auroit donné pour faire lever le ſiége de Philipsbourg, mais les Lettres que le Roi en reçût avant hier, lui ont appris, que Monſieur de Luxembourg s'étant avancé juſqu'à la portée du Canon de leurs retranchemens, il les avoit trouvé couverts d'un bois de ſapin fort épais, & qui n'en étoit éloigné qu'à la portée du Mouſqueton, en quelques endroits, en d'autres à la portée du Mouſquet; qu'ainſi n'y ayant pas de terrein pour ſe mettre en Bataille après avoir paſſé ces défilez, il auroit haſardé l'Armée du Roi, ſans eſpérance de réüſſir. Il ſe ſera vraiſemblablement d'autant plus retiré à cette heure, que les Fourages lui manquoient: Philipsbourg ſe défendoit toûjours, les Ennemis y perdoient beaucoup de monde; mais comme ils étoient logez ſur la Contreſcarpe, il eſt difficile que cette place reſiſte long-tems, à cette heure qu'elle n'a plus l'eſpérance d'être ſecouruë. Je ſuis, Meſſieurs, &c.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 18. *Août* 1676.

SIRE,

Le Secretaire que Monsieur l'Evéque de Munster a ici depuis quelque tems, nous fit voir hier une Lettre d'un des Ministres de son Maître, dont la substance est, que, si son Altesse eut été assûrée que Vôtre Majesté eût voulu faire passer le Rhin à un Corps de dix mille hommes, elle auroit pris Stade sous sa protection; que se trouvant par la prise de cette Ville dans la nécessité de ne plus differer à prendre parti, elle veut sçavoir dans dix jours, si Vôtre Majesté la veut assûrer de faire passer le Rhin à un corps de dix mille hommes. On lui ordonne pour cela, de nous faire voir la Lettre, & de nous prier de lui donner part de ce que Vôtre Majesté aura résolu là-dessus, & quelque réponse que nous lui puissions donner, de la porter en toute diligence à Cleppenbourg ou à Bremervorde. On ajoûte, que Monsieur l'Evêque de Munster est obligé de faire marcher ses Troupes vers la Moselle dans quinze jours, avec celles des Ducs de Zell & de Wolfembuttel,

tel; mais que s'il a réponse favorable, il retardera la marche autant qu'il lui sera possible, & ne s'engagera dans aucun Traité.

Quoique cette Lettre nous fasse voir, qu'il ne faut rien espérer de bon de Monsieur l'Evêque de Munster, & que l'instance qu'il fait sur l'envoi d'un Corps de dix mille hommes, qu'il juge bien être impossible, marque assez, qu'étant d'accord avec les Princes de Lunebourg, il ne cherche plus qu'à se dégager des propositions qui ont été faites de sa part par le Sieur de Graffendal; néanmoins, pour ne rien laisser d'intenté de ce qui pourroit retarder la marche de ses Troupes vers la Moselle, nous avons crû devoir laisser prendre par écrit à son Secretaire la réponse que nous lui avons donnée de bouche, par laquelle nous lui marquons l'estime que Vôtre Majesté fait de la Personne & de l'Alliance de Monsieur de Munster, la diligence avec laquelle elle nous a fait expedier & envoyer son Plein-pouvoir, l'ordre qu'elle a donné au Resident qu'elle a auprès de Monsieur le Duc d'Hanover, de solliciter ce Prince à joindre ses Troupes, & l'attente dans laquelle nous sommes du Ministre que Monsieur de Graffendal nous a assûré que ledit Sieur Evêque envoyeroit au plûtôt ici, afin de l'obliger à le faire partir & engager une Négociation avec nous qui arrête cette marche; mais

 quoi-

quoique nous n'ayons donné à ce Secretaire aucune eſpérance de cet envoi de dix-mille hommes vers le Rhin, que nous lui en ayons fait voir l'impoſſibilité quant à préſent, nous l'avons néanmoins laiſſé perſuadé qu'il ne ſeroit pas ſi utile aux deſſeins de ſon Maître, que le ſont à préſent les Armées de Vôtre Majeſté, puiſqu'elles occupent en Flandre toutes les forces de l'Eſpagne & d'Hollande, & en Allemagne toutes celles de l'Empereur & des Cercles. Que d'ailleurs celles de Dannemarc & de Brandebourg, ſont toutes employées contre la Suéde; enſorte que Monſieur l'Evêque de Munſter venant à ſe déclarer, trouveroit toutes les Places des Provinces-Unies, & ſur-tout celles de Friſe qui ſont à ſa bienſéance, entiérement dégarnies, & il n'y auroit aucunes forces qui puiſſent traverſer ſes deſſeins que celles des Ducs de Zell & de Wolfembuttel, qui peut-être pour lors prendroient le parti de ſe contenter, & de ſe conſerver leurs Conquêtes & leur Païs. Nous attendrons le ſuccès de nôtre réponſe, & nous l'aurions encore differée pour gagner tems, ſi ce Secretaire ne nous avoit fait connoître, qu'il étoit obligé de n'en pas perdre à ſe rendre auprès de ſon Maître. Il nous a laiſſé les moyens de lui écrire, & même à Monſieur l'Evêque de Munſter, s'il eſt beſoin, ou à Monſieur Ravé, ſon Miniſtre. Nous avons depuis reçû une Let-

tre

tre de Monſieur de Terlon, qui nous informe de tout ce que Monſieur l'Evêque de Munſter lui a dit à Cleppenbourg, & dont il rend compte à Vôtre Majeſté. Elle nous fait voir qu'il eſt toûjours fixé à vouloir être payé avant que d'entrer en action, & même à n'être pas obligé de ſe déclarer, juſques à ce qu'il en juge l'occaſion favorable. S'il nous envoye ici quelque Miniſtre, nous apporterons tous nos ſoins à le rendre plus raiſonnable, & à ſe contenter des conditions que Vôtre Majeſté veut bien lui accorder. Nous ſommes, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 18. *Août* 1676.

NOus avons reçû, Monſieur, la Lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire du onziéme de ce mois, & ſelon ce qu'il nous paroît, nous n'en avons perdu aucune des vôtres, l'inquiétude que nous vous en avons témoignée, n'ayant été cauſée que par quelque retardement d'ordinaire; &, à vous dire le vrai, Monſieur, nous avons juſques à préſent ſi peu d'affaires ici, & d'une ſi petite importance, qu'elles ne méritent pas que vous vous donniez la

pei-

peine d'y répondre aussi souvent que vous faites.

Monsieur Oxenstiern est à Utrecht, d'où il nous écrit, qu'il attend de moment à autre Monsieur Olivenkrans, qui se doit rendre incessamment ici. Le Portrait que Monsieur de Feuquiere nous a fait de ces deux Ambassadeurs, par la Lettre que nous venons de recevoir de lui, qui accompagnoit le paquet que nous vous envoyons, ne nous donne pas une grande impatience de les voir, & si le mauvais état, où les affaires de Suéde sont reduites, ne leur ôtoit tous moyens de traiter avec nos Ennemis, & ne les mettoit dans une néceffité de ménager la protection du Roi, nous n'aurions pas peu de peine à les empêcher de nous faire quelque infidélité. Le long séjour du second à la Haye nous a donné un juste sujet de suspicion, qui nous a été confirmé par plusieurs avis; & tous les discours que Monsieur Temple nous a dit qu'il y a tenus sur plusieurs difficultez touchant les préliminaires, & sur-tout sur la Neutralité, nous font voir que ses sentimens sont fort contraires aux nôtres; mais tant que les affaires du Roi prospereront, comme elles sont à présent, il faudra bien qu'ils ayent pour nous au moins la même condescendance que nous avons pour eux. Nous sommes, &c.

LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 21. *Août* 1676.

SIRE,

Vôtre Majesté aura vû par la derniére Lettre que nous nous sommes donnez l'honneur de lui écrire, que le prompt départ du Secretaire de Monsieur l'Evêque de Munster, nonobstant les pressantes instances que nous lui avons faites de le differer de quelques jours, nous a mis hors d'état de commencer la Négociation sur laquelle Vôtre Majesté nous donne de nouveaux ordres par sa dépêche du quinziéme, jusqu'à ce que ce Prince ait envoyé ici un Ministre de confiance avec un Plein-pouvoir: & cependant, comme il est très-important d'empêcher par toutes sortes de moyens qu'il ne se r'engage avec les Ennemis de Vôtre Majesté, par un nouveau Traité qui l'oblige à faire marcher ses Troupes vers la Moselle, & que dans l'irrésolution où il est à présent du parti qu'il doit prendre, il faut peu de chose pour le faire tourner d'un ou d'autre côté; nous avons crû devoir faire écrire par le Secretaire de l'un de nous, auquel

quel celui dudit Sieur Evêque a laissé son adresse & un chifre, que depuis son départ nous avons reçû des Lettres qui pourroient faciliter un bon accommodement; & que si Monsieur de Munster envoye bien-tôt ici quelque personne de confiance, elle nous trouvera bien disposez à faire toutes choses possibles pour renoüer entre Vôtre Majesté & lui une aussi parfaite intelligence que nos intérêts communs la peuvent désirer. Nous le faisons informer en même tems de la vigoureuse résistance de la Garnison de Mastricht, de la perte que Monsieur le Prince d'Orange y a fait de deux mille hommes dans les derniéres attaques, de l'affoiblissement de son Armée de plus de trois mille hommes, depuis le commencement de ce siége, & de l'espérance que nous avons que les Ennemis seront obligez de le lever, & que par là Vôtre Majesté sera d'autant plus en état de pourvoir à la sûreté de ses amis. Nous avons envoyé cette Lettre jusqu'à Bocholt, qui est à douze lieuës d'ici, par un Valet Allemand, qui la mettra entre les mains du Receveur de Monsieur l'Evêque de Munster, qui est Pere de ce Secretaire, & qui la lui fera tenir sûrement, & à nous sa réponse, par laquelle nous pourrons juger des intentions de ce Prince, & sçavoir apparemment, s'il veut envoyer un Ministre ici pour traiter avec nous. L'un des plus puissans moyens pour l'y enga-

ga-

gager, autant que nous en pouvons juger, ſeroit de lui faire voir, que le Duc de Zell y eſt auſſi diſpoſé : & ſi nous n'avons point de réponſe, nous croyons qu'il pourroit être utile au ſervice de Vôtre Majeſté, de faire donner part à Monſieur l'Evêque de Munſter, par Monſieur Rouſſeau, du ſuccès qu'aura la Négociation dont il eſt chargé. Mais après avoir rendu compte à Vôtre Majeſté de l'état où eſt cette affaire, & des avances que nous avons crû devoir faire pour la pouvoir mettre en Négociation, nous ne jugeons pas en devoir faire davantage, juſqu'à ce que l'Envoyé de ce Prince ſoit arrivé; ou que nous ayons reçû de nouveaux ordres de Vôtre Majeſté. Nous nous conduirons auſſi ſur ce ſujet avec les Ambaſſadeurs de Suéde, ſelon qu'elle nous l'a préſcrit. Nous ſommes,

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 21. *Août* 1676.

LA dépêche dont il vous a plû, Monſieur, nous honorer du quinziéme de ce mois, nous inſtruit ſi bien des princi-

paux

paux points des intentions du Roi, ſur ce que contenoient nos Lettres des quatre & ſeptiéme, qu'il ne nous reſte qu'à nous y conformer, & vous rendre très humbles graces de la bonté que vous avez de nous informer ſi ponctuellement de ce qui ſe paſſe dans les Armées de Sa Majeſté. Nous eſpérons que la vigoureuſe défenſe de la Garniſon de Maſtricht, donnera le tems au Roi d'en faire lever le ſiége, & le courage aux Princes qui veulent la Paix, de ſe détacher du parti de ceux qui ſe flattent d'ameliorer leurs affaires dans la continuation de la guerre. Il nous paroît ici une grande conſternation parmi ceux qui ſont dévoüez à Monſieur le Prince d'Orange; & Monſieur Temple, quoique Médiateur, n'a pas même ſa gayeté ordinaire. Si elle eſt toûjours incompatible avec les avantages de la France, puiſſe ſon chagrin durer autant que... Mais ſur-tout, Monſieur, Dieu veüille qu'il augmente par la levée du ſiége de Maſtricht; car ſi les Hollandois prennent cette place, ils en deviendront inſupportables, & ne ſe ſoucieront plus de la Paix, ſi ce n'eſt pour y faire recouvrer aux Eſpagnols ce qu'ils auront perdu dans la guerre. Nous ne voyons que trop d'indices de ce que nous écrivons, dans les diſcours de tous ceux qui nous voyent, c'eſt ce qui nous doit faire excuſer l'emportement de nos ſouhaits, qui, pour être raiſonnables, doi-

doivent se borner à l'heureux succès de ce que Sa Majesté jugera être le plus utile au bien de ses affaires, & nous pouvons aussi vous assûrer, Monsieur, que c'est à cela seul que nous reduirons nos vœux. Nous sommes entiérement à vous.

Ajoûté.

DEpuis nôtre Lettre écrite, Messieurs les Médiateurs nous ont apporté le Mémoire ci-joint, de la part de Messieurs les Etats, qui est une pure chicane, pour couvrir de quelque prétexte les retardemens que les Espagnols & leurs Alliez apportent à la Paix. Nous n'avons rien omis pour faire connoître auxdits Sieurs Médiateurs quel est le but d'une demande si long-tems differée, & ils en conviennent assez par un soûriant silence. Nous ne l'avons pas gardé sur la qualité d'Ambassadeur que le Prince Charles prétend pour son Ministre, & sans vous importuner de tout le détail de nos contestations, qui est trop long pour le peu de tems qui nous reste avant le départ de l'ordinaire, je vous dirai seulement, que de toutes les preuves que le Sieur Serinchamps allegue dans son Mémoire, que Monsieur Temple nous a lû, pour justifier que les Ducs de Lorraine ont envoyé des Ambassadeurs en France, il y en a deux sur lesquelles les Médiateurs appuyent

le

le plus; la prémiére est l'envoi de Monsieur de Courtenaux de la part du feu Roi, vers le feu Duc de Lorraine à son avenement au Duché avec la qualité d'Ambassadeur, & l'Envoi de Monsieur le Prince de Pfaltsbourg, de la part dudit Duc, avec la même qualité.

La seconde, la reception de Monsieur le Marquis de Ville en France en l'année 1638, comme Ambassadeur du Duc de Lorraine: mais jusqu'à présent ce ne sont que des allegations sans preuve, & ledit Sieur de Serinchamps s'excuse d'en fournir, sur la distraction des titres & papiers de Lorraine. Ainsi nous sommes en droit de rejetter cette prétention, d'autant plus que l'Assemblée de Munster est pour cela un fort préjugé contre le feu Duc.

Vous remarquerez, s'il vous plaît, Monsieur, que jusqu'à présent nous n'avons point eu des Passeports de tous ces Princes, pour les Ministres desquels on en demande au Roi.

M E M O I R E

Dont est fait mention ci-dessus.

LEs Ambassadeurs Extraordinaires de Messieurs les Etats Généraux des Provinces-Unies, désirent de la part des Seigneurs leurs Maîtres, que Messieurs les

les Ambaſſadeurs de Sa Majeſté Britannique veüillent procurer près de Sa Majeſté Très-Chrétienne encore;

Deux Inſtrumens ou Paſſeports, pour Monſieur l'Electeur de Mayence.

Deux pour Monſieur l'Electeur de Tréves, ou bien trois nouveaux, à cauſe du trepas du défunt.

Deux pour Monſieur l'Electeur Palatin, & deux pour Monſieur l'Evêque de Munſter.

De plus, un pour Monſieur l'Electeur de Brandebourg, avec inſertion du mot d'Ambaſſadeur.

Comme auſſi un, avec inſertion du mot d'Ambaſſadeur, pour Monſieur le Duc de Lorraine.

Et auprès de Sa Majeſté de Suede.

Trois Paſſeports pour l'Electeur de Tréves, à cauſe du trepas de l'Electeur défunt, comme deſſus, & un Paſſeport pour l'Ambaſſadeur de l'Empereur, parce qu'il ſe trouve une periode toute entiére omiſe, en l'un de ceux qui ont été échangez.



LET-

LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 22. *Août* 1676.

MOn Cousin, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux. Depuis la Lettre que je vous écrivis le quinziéme de ce mois, j'ai reçû vôtre dépêche du vingt-uniéme, & celle du quatorziéme que vous avez écrite au Sieur de Pomponne. Le compte que vous m'avez rendu, de la maniére dont Monsieur de Beverning vous avoit parlé dans un état où l'on s'explique souvent avec plus de vérité, m'a fait connoître que les sentimens du véritable intérêt du Prince d'Orange & des Provinces-Unies, subsistent encore en Hollande: aussi est-il difficile qu'on y puisse oublier, que mon Alliance a fait le principal fondement de la liberté de ces Provinces, & qu'elle le fera toûjours; ce qui m'a paru dans ce discours, & le désir que les Etats Généraux conservent pour la Paix, & qu'ils ne sont plus retenus dans la guerre que par la considération des Espagnols. Ils les voyent agir si foiblement, qu'ils pourroient se lasser de supporter seuls un poids que leurs Alliez ne les aideront point à soûtenir. C'est par là que, conformément aux instructions que je

je vous ai déja données, vous ne pouvez trop contribuer à ces dispositions qui paroissent dans les Hollandois, ni leur laisser concevoir trop d'espérance de la facilité avec laquelle ils pourroient trouver dans une Paix les premiers avantages de mon Alliance.

J'apprens de plus en plus la liaison du Sieur Temple avec le Prince d'Orange, & j'ai sujet de douter que les intentions de cet Ambassadeur me soient favorables. Mais parce qu'il semble vouloir s'attirer la principale confiance de l'Ambassade, j'ai de nouvelles assûrances du Roi son Maître, qu'elle lui sera tout-à-fait commune avec ses Collégues, & j'ai lieu d'être persuadé de la probité & de l'affection du Sieur Berkley, aussi-bien que du Sieur Jenkins.

Je veux croire que le Sieur Graffendal sera bien-tôt de retour auprès de vous, & comme je vois que l'Evêque de Munster continuë de laisser son Secretaire à Nimegue, si je conçois peu d'espérances du succès de cette Négociation, je me promets au moins qu'elle donnera assez de tems pour gagner une partie de celui qui reste pour la Campagne. Les Envoyez de Suéde qui sont auprès de moi, m'ont demandé instamment au nom de leur Roi, de vouloir m'expliquer confidemment des conditions auxquelles je voudrois faire la Paix. Ils m'ont voulu faire croire que le Comte d'Oxenstiern leur avoit écrit

d'Amſterdam, que les Alliez demanderoient que je reſtituaſſe mes Conquêtes, pour rétablir le Roi de Suéde dans les païs qu'il a perdus. Peut-être qu'à ſon arrivée à Nimegue il vous fera les mêmes propoſitions. Je me ſuis contenté de faire répondre à ces Miniſtres, que le premier ordre que je vous avois donné, c'étoit de ne rien négocier, & de ne rien conclure ſans la participation des Ambaſſadeurs de Suéde; que j'obſerverois fidélement mes Traitez, & que je m'attacherois étroitement à procurer la ſatisfaction de cette Couronne, mais qu'il ne m'étoit pas poſſible de m'expliquer préſentement des conditions auxquelles je pourrois faire la Paix, puiſque les propoſitions devoient venir, ou de nos Ennemis communs, ou des Médiateurs; qu'inutilement nous nous en ouvririons les prémiers, & que l'aſſûrance que vous pouviez donner aux Ambaſſadeurs de Suéde eſt, que vous n'en n'écouteriez aucune, ſans leur en donner part. Auſſi-tôt vous devez leur parler en cette ſorte; & je veux croire que vous les trouverez plus capables d'entendre mes raiſons, que ne l'ont été ſes Envoyez: ils ont parû peu ſatisfaits que je ne me ſois pas ouvert des conditions que je demanderois dans le Traité, & peut-être de l'abandonnement des Conquêtes que j'ai faites ſur l'Eſpagne. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, &
vous,

vous, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux, en sa sainte garde.

Ecrit à Versailles le vingt deuxiéme jour d'Août 1676. Signé LOUIS, & plus bas, ARNAULD.

LETTRE

De Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 22. *Août* 1676.

COmme je ne vous écris, Messieurs, qu'une fois la semaine, à moins que quelques affaires importantes ne m'obligent à le faire une seconde; je réponse à vos dépêches du onziéme & du quatorziéme que j'ai reçû depuis huit jours. Sa Majesté a fort approuvé l'exactitude avec laquelle vous l'avez informée de l'occasion qui se présente de la Brille, mais vous jugez assez, que n'ayant point de Vaisseaux dans ces Mers, elle n'est pas en état d'en profiter.

Vous avez déja sçû, Messieurs, l'impossibilité que Monsieur de Luxembourg avoit trouvée à pouvoir attaquer les Ennemis devant Philipsbourg, plûtôt par la situation naturelle de leur Camp, que par celle qu'ils y auroient fait: il marchoit pour venir trouver des Fourages vers Haguenau. Cependant la Place se défendoit toûjours, & l'on n'avoit

 pas

pas encore eu nouvelles que les Ennemis ſe fuſſent rendus maîtres de la Contreſcarpe.

Vous voyez qu'il en eſt de même de Maſtricht, où les Aſſiégeans n'étoient pas plus avancez. Les derniéres nouvelles que le Roi en a reçû, ſont, que l'onziéme ils étoient encore ſur le glacis; & vous aurez ſçû auſſi-tôt que nous, combien de monde ils ont perdu dans les deux ou trois attaques qu'ils avoient faites inutilement de la Contreſcarpe. Monſieur le Rhingrave y avoit été bleſſé dangereuſement, & beaucoup d'Officiers. Cependant la diligence leur eſt néceſſaire. Si la place peut durer juſqu'à la fin du mois, il y a beaucoup de ſujet d'eſpérer qu'elle ſera ſecouruë. Monſieur le Maréchal de Schomberg marche pour ce deſſein, & Monſieur le Maréchal d'Humieres le joint; ils doivent être le vingt-troiſiéme à Giblours, & en quatre journées de là près de Maſtricht, à moins que la place ne ſoit tombée auparavant. La fin de ce mois nous prépare quelque grand évenement.

Nous n'avons rien de particulier de Rome, les commencemens du Conclave s'y paſſoient aſſez tranquillement, l'on y attendoit Meſſieurs nos Cardinaux, qui avoient paſſé le treiziéme à Turin. Je ſuis, Meſſieurs, avec toute la vérité & toute l'eſtime que l'on peut être entiérement à vous.

LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 25. *Août* 1676.

CE n'eſt, Monſieur, que pour dater nôtre Lettre, que nous nous donnons l'honneur de vous écrire : il ne s'eſt rien paſſé ici de nouveau, & nous ſommes dans une attente très impatiente des nouvelles de Maſtricht, qui ſelon toutes les apparences doit être ſecouru aujourd'hui ou demain. L'homme que nous avions envoyé porter la Lettre à une adreſſe que nous avoit donné le Secretaire de Monſieur l'Evêque de Munſter, eſt de retour, & nous a dit, que le Pere de ce Secretaire, qui demeure à douze lieuës d'ici, a dépêché un Exprès à ſon Fils; ainſi il doit avoir reçû à préſent nôtre Lettre, qui ſelon toutes les apparences fera un bon effet dans la conjoncture préſente, où il nous paroît que l'on n'eſt pas content de Monſieur de Munſter.

Monſieur de la Haye nous a encore écrit pour les Paſſeports que demande Monſieur l'Electeur de Baviere : nous vous ſupplions, Monſieur, de nous faire ſçavoir, ſi le Roi ſouhaite que nous preſſions Monſieur Temple de les avoir, ou

si nous laisserons traîner cette affaire. Nous sommes, Monsieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 28. *Août* 1676.

SIRE,

Nous ne manquerons pas, dans toutes les occasions qui se présenteront, d'exécuter les ordres que Vôtre Majesté nous donne dans nos Instructions, & qu'elle nous réïtere dans la Lettre dont Elle nous a honorez le 22. de ce mois, de faire connoitre, autant qu'il nous sera possible, aux Ambassadeurs des Etats Généraux, la facilité avec laquelle leurs Maîtres pourroient trouver dans une Paix, les prémiers avantages qu'ils ont toûjours tirez de l'Alliance de Vôtre Majesté; mais nous craignons que ces occasions ne se rencontrent pas aussi souvent que nous le souhaiterions; car ces Messieurs nous évitent autant qu'ils peuvent, & nous ne les avons vûs que quand Monsieur de Beverning n'étoit pas trop en état de faire réflexion aux défenses qu'il a de ses Supérieurs de nous parler. C'est, Sire, ce que nous appri-

apprimes, il y a huit jours, de sa propre bouche: il étoit ce jour-là hors d'état de pouvoir garder aucune mesure; il nous fit toutes les amitiez possibles, & nous témoigna le déplaisir qu'il avoit de n'avoir pas la liberté de nous voir aussi souvent qu'il le désiroit, mais il nous avoüa franchement qu'il en avoit des défenses très-expresses de ses Superieurs, qui, pour satisfaire à la jalousie que les Alliez avoient euë d'une conversation que nous avions eu dans ce même lieu, qui est une promenade publique, lui en avoient fait une très sévére réprimande.

Nous ne laisserons pas de profiter de toutes les rencontres que nous tâcherons de faire naître, sans qu'il paroisse que nous y ayons en rien contribué.

Nous attendrons, Sire, la réponse de Monsieur de Munster sur la Lettre que nous avons fait écrire à son Secretaire. Nous n'apprenons pas encore que son Maître ait conclu aucun nouveau Traité avec les Etats, & moins encore qu'il fasse marcher ses Troupes de ce côté-ci.

Nous parlerons conformément aux ordres de Vôtre Majesté à Messieurs les Ambassadeurs de Suéde, s'ils veulent nous faire expliquer des conditions auxquelles Vôtre Majesté voudroit faire la Paix; mais après la peinture que Monsieur de Feuquiere nous a faite de ces deux Ambassadeurs, nous avons lieu de craindre de ne les pas trouver plus raisonnables que les Envoyez de cette même

me Couronne qui font auprès de Vôtre Majeſté. Monſieur de Terlon nous a fait un Portrait bien différent de Monſieur Hœug, un des Ambaſſadeurs de Dannemarc. On nous a dit qu'il avoit ordre de ſe loger auprès de nous. En effet, ſa maiſon eſt fort proche des nôtres; & dans le ſeul jour qu'il a été ici, il nous a fait témoigner, que le Roi ſon Maître n'étoit pas en guerre avec Vôtre Majeſté, & qu'il eſpéroit nous voir le plus ſouvent qu'il lui feroit poſſible. Monſieur Temple nous eſt venu dire, que le Roi ſon Maître avoit donné avis, qu'il continuoit de faire auprès de Vôtre Majeſté les inſtances qu'il avoit déja commencées, pour avoir des Paſſeports pour Monſieur l'Electeur de Baviere, & Monſieur le Duc de Lorraine, avec la qualité d'Ambaſſadeurs Plénipotentiaires, & pour Meſſieurs les Ducs d'Holſtein, avec la qualité de Miniſtres & Plénipotentiaires. Tous ces termes nous ont paru bien concertez & un peu extraordinaires, & nous lui avons témoigné nos ſentimens. Nous n'avons pû auſſi lui diſſimuler, qu'après les inſtances qu'il nous avoit faites pour Monſieur le Duc de Lorraine ſur les Paſſeports avec la qualité d'Ambaſſadeur, & la réponſe de Vôtre Majeſté, dont il avoit parû ſe contenter, il nous ſembloit que Monſieur le Duc de Lorraine n'avoit rien à faire qu'à prouver que les Miniſtres de ſes Prédéceſſeurs ayent eu auprès de Vôtre Majeſté la qua-

qualité d'Ambassadeur; mais quand, au lieu de cela, il changeoit de voye, & prioit le Roi de la Grande Bretagne de demander à Vôtre Majesté des Passeports, ce n'étoit que pour avoir un prétexte de gagner du tems, & pour engager le Roi d'Angleterre à soûtenir une demande, qu'il sçavoit bien être sans aucun fondement; & qu'ainsi ce que lui Monsieur Temple nous disoit, que le Roi son Maître vouloit continuer ses instances, eût été plus justement dit, qu'il vouloit en commencer tout de nouveau, puisque jusqu'à cette heure, nous ne croyïons pas qu'il en eût aussi fait parler à Vôtre Majesté. Nous lui avons aussi fait connoître, qu'il demande tout exprès des Passeports pour Monsieur de Baviere, puisque Monsieur de Baviere n'a pas prié le Roi d'Angleterre d'en demander pour lui, & qu'à l'égard de Monsieur le Duc d'Hanover, nous ne sommes pas en guerre avec lui: surquoi nous pouvons dire à Vôtre Majesté, que nous aurons extrémement à nous donner de garde de Monsieur Temple dans tout le cours de cette Négociation. Car, quoiqu'il partage le secret de son Maître avec les deux autres Ambassadeurs, Vôtre Majesté juge bien, que Mylord Berkley ne sera guéres en état d'agir; & pour Monsieur Jenkins, quoiqu'il ait, à ce qu'il nous paroît, les intentions fort bonnes, il se laisse néanmoins prévenir par Monsieur Temple, & sera même en

cela quelquesfois plus à craindre que lui, en ce qu'étant plus homme de bien & plus persuadé qu'il aura raison, on aura plus de peine à le faire revenir. Nous sommes avec un très profond respect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 28. *Août* 1676.

NOus n'avons rien, Monsieur, à ajoûter à la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi, sinon que nous avons apris par Monsieur Temple, dans une conversation que nous avons euë avec lui, qu'il avoit des Passeports des Etats pour les Ambassadeurs de l'Electeur de Baviere. Il nous les doit remettre entre les mains, afin que nous les envoyions à Monsieur de la Haye, comme il nous en a prié. Vous remarquerez, s'il vous plaît, Monsieur, que Monsieur Temple demande des Passeports pour les Ambassadeurs de Monsieur l'Electeur de Baviere, dans le tems que Monsieur l'Electeur ne nous en demande point, & qu'il n'en demande pas même aux Espa-

pagnols, comme nous avons vû par la Copie de la Lettre du Roi d'Angleterre que nous avons. Nous devons encore vous dire, Monſieur, que quand nous avons témoigné à Monſieur Temple, que nous étions ſurpris que le Roi d'Angleterre preſſât pour les Paſſeports de Monſieur de Lorraine avec la qualité d'Ambaſſadeur; il nous a dit, que ſon Maître s'en étoit chargé plus volontiers, ſur ce qu'en ayant parlé au commencement à Monſieur Courtin, il avoit témoigné au Roi d'Angleterre, qu'on ne feroit en France aucune difficulté de donner la qualité d'Ambaſſadeur aux Miniſtres des Electeurs & du Duc de Lorraine: nous n'avons pû croire que Monſieur Courtin ſe ſoit ainſi engagé, & nous avons pris ce diſcours pour un artifice de Monſieur Temple. Nous eſpérons avoir demain de bonnes nouvelles de Maſtricht: nous y prenons part, non ſeulement comme bons François, mais nous eſpérons encore, que ſi Monſieur le Prince d'Orange reçoit quelque échec en cette occaſion, ſon autorité diminuera en ce païs, & il ne pourra pas s'oppoſer ſi puiſſamment qu'il fait à préſent, à l'avancement d'un Traité de Paix.

On nous a dit que Monſieur de Kinsky, ſecond Ambaſſadeur de l'Empereur, étoit parti de Vienne le 18. de ce mois pour ſe rendre aux environs de cette Ville; car Monſieur Temple croit que

les Alliez, avant que d'y entrer, veulent faire quelque Assemblée entr'eux, pour concerter ensemble beaucoup de choses. Nous sommes très-véritablement, Monsieur, entiérement à vous, &c.

LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 29. *Août* 1676.

MOn Cousin, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux. J'ai reçû vos Lettres du dix-huitiéme & vingt-uniéme de ce mois, qui répondent aux différens ordres que je vous avois donné touchant l'Evêque de Munster. Je vois par les nouvelles que j'ai euës de l'accommodement de ce Prince avec le Duc de Zell, pour le partage du Duché de Brême, que je ne dois plus rien attendre du prémier Traité, dont il avoit lié la Négociation; que même il n'insiste de nouveau sur la condition que je fasse passer une Armée de dix-mille hommes sur le bas Rhin, que parce qu'il la juge peu profitable, je dis praticable; ainsi, si j'attens quelque succès des soins dont je vous ai chargé à l'égard de ce Prince, c'est seulement touchant la Neutralité que je vous ai donné pouvoir d'établir avec lui. J'ai vû avec satisfaction la diligence que vous

vous avez apportée, pour informer le Secretaire de ce Prince des ordres que vous avez reçûs: si ses intentions ont été sincéres, il le fera sans doute bien-tôt passer auprès de vous, pour apprendre quelles sont les facilitez que vous lui avez fait connoître que je vous avois mises de nouveau entre les mains pour rétablir mon ancienne Alliance avec lui. Je tirerois toûjours cet avantage du tems qu'il employeroit à négocier, qu'il retarderoit l'envoi ou la marche des Troupes qu'il doit faire passer sur la Meuse. Je n'ai rien à ajoûter aux ordres que je vous ai donnez sur ce sujet, & je me répose sur vôtre application & sur vôtre zèle, de l'application avec laquelle vous prendrez soin de les exécuter. Sur ce, je prie Dieu, qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde, & vous, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux, en sa sainte garde.

Ecrit à Versailles le vingt-neuviéme Août 1676. Signé LOUIS, & plus bas, ARNAULD.



LETTRE

De Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 29. *Août* 1676.

LA Lettre du Roi répond amplement, Messieurs, à vos deux derniéres dépêches. Ainsi je n'ai rien à ajoûter par celle-ci. Il est à souhaiter que Monsieur l'Evêque de Munster entre dans la Négociation de la Neutralité que vous avez à lui proposer; l'utilité en seroit assez grande, si elle retardoit les Troupes que ce Prince doit envoyer sur la Meuse, si toutesfois les avis sont vrais qu'elles y marchent.

Bien que le nouveau Mémoire que vous avez donné pour des Passeports ne soit qu'une véritable chicane, je les joins toutesfois par ordre de Sa Majesté à cette dépêche, pour ôter tout prétexte de retardement à ses Ennemis; mais en même tems que les Médiateurs voyent que vous vous rendez si faciles sur ce qu'ils vous demandent, il est juste que, lorsque vous leur remettrez ces Passeports, ils vous remettent ceux des Princes qui sont en guerre avec le Roi.

Les mêmes raisons que Sa Majesté a euës touchant celui de Monsieur le Prin-

ce Charles, avec la qualité d'Ambaſſadeur, ſubſiſtent encore, & la difficulté ſeroit levée, ſi le Sieur de Serinchamps prouvoit en effet ce qu'il a allegué à Meſſieurs les Ambaſſadeurs d'Angleterre. Sa Majeſté ne veut rien faire contre un uſage qui auroit été reçû; ainſi il ſuffiroit que les Miniſtres de ce Prince fiſſent voir, que leurs Ducs ont eu des Ambaſſadeurs en France: c'eſt ce que vous avez, Meſſieurs, à leur demander, & ils ne peuvent avoir ſujet de ſe plaindre que Sa Majeſté veüille ſe tenir dans ces régles.

Nous ſommes ici dans l'attente d'un grand évenement. Le Roi a appris que Monſieur le Maréchal de Schomberg marchoit le vingt-cinquiéme de ce mois de Giblours, & n'avoit beſoin que de quatre jours pour arriver en préſence des Ennemis. Comme il a tout lieu d'eſpérer que les Ennemis lui donneront aſſez de tems, il y a de même tout ſujet de ſe promettre, ou que les Ennemis ne l'attendront pas, ou qu'il les forcera dans leurs lignes. Il n'y a rien qu'on ne doive attendre de la force & de la bonté de l'Armée du Roi, de la gayeté & de la confiance avec laquelle elle marche à cette entrepriſe. Le ſiége de Philipsbourg continuë avec la même valeur de la part de la Garniſon, & occupera encore long-tems les Impériaux. Je ſuis, Meſſieurs, avec toute ſorte d'eſtime & de vérité entiérement à vous.

Sur

Sur ce que Monſieur l'Evêque de Strasbourg a fait voir au Roi, que Monſieur l'Electeur de Brandebourg a preſcrit dans les Paſſeports qu'il a donnez pour ſes Miniſtres, la route qu'ils doivent tenir pour ſe rendre à Nimegue, Sa Majeſté déſire, Meſſieurs, que vous faſſiez connoître à Meſſieurs les Médiateurs, que ces Paſſeports ſont entiérement contraires à la forme ordinaire, & que juſques ici aucuns n'ont été limitez en cette maniére; qu'ainſi vous voudrez bien employer vos inſtances pour en obtenir d'autres, & qui laiſſent les Miniſtres de Monſieur l'Evêque de Strasbourg dans la liberté de prendre telle route qu'ils jugeront à propos pour ſe rendre au lieu de l'Aſſemblée, &c.

L E T T R E

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 1. *Septembre* 1676.

SIRE,

Il ne s'eſt rien paſſé ici depuis le dernier ordinaire qui mérite d'être écrit à Vôtre Majeſté, & apparemment le coup de foudre qu'elle vient de donner

ner à tous ses Ennemis, en leur faisant honteusement lever le siége de Mastricht, lorsqu'ils en croyoient la Conquête assûrée, fera garder encore quelques jours le silence, & la retraite à nos parties. Leur consternation a passé jusqu'à Monsieur Temple, qui l'a couvert d'abord d'une maladie feinte ou véritable, dont il s'est senti attaqué à l'arrivée du Courier, & le seul pressentiment qu'il en avoit deux heures auparavant, lui avoit tellement fermé la bouche, qu'à peine l'ouvrit-il, pour nous dire que Dom Pedro Ronquillo seroit ici dans trois jours, quoiqu'il nous eût fait entendre quelques jours auparavant, que nous ne verrions ici aucun Ministre d'Espagne, avant la fin de la Campagne. Ce glorieux succès des Armes de Vôtre Majesté, joint à tant d'autres qui l'ont précédé cette Campagne, nous donne un trop juste sujet de joye pour pouvoir garder le silence, & nous espérons qu'elle ne trouvera pas mauvais, qu'en imitant ici dans nos discours, autant qu'il nous est possible, la modération que Vôtre Majesté sçait garder dans toutes les prosperitez dont il plaît à Dieu de bénir ses Armes, nous prenions au moins la liberté de lui témoigner, que nous ressentons aussi vivement qu'aucuns de ses plus fidéles serviteurs & sujets, tout ce que doivent produire de plus avantageux à son service, ces marques si éclatantes qu'elle

le vient de donner de ſa puiſſance & de ſa ſageſſe.

Nous en fimes hier donner part au Secretaire de Monſieur l'Evêque de Munſter, par la voye dont nous avions écrit à Vôtre Majeſté que nous nous étions déja ſervi, & nous y avons fait ajoûter tout ce qui peut porter ce Prince à nous envoyer au plûtôt ſon Miniſtre pour conclure une bonne Alliance avec elle. Il ne peut pas déſirer une conjoncture plus favorable que celle que lui donne la levée de ce ſiége; & en effet il ſçaura que l'Armée du Prince d'Orange en eſt toute ruinée; que les plaintes que les Hollandois font de l'abandonnement des Eſpagnols, pourroient bien produire une méſintelligence encore contre eux qui feroit irréconciliable; que ces mauvais évenemens leur font voir qu'elles ne ſont pas employées bien prudemment: enfin cette conjoncture pourra, ſelon nôtre ſens, donner à ce Prince ſujet d'eſpérer, ou beaucoup de facilité à faire des Conquêtes ſur eux, s'il veut leur déclarer la guerre, ou une ſûreté toute entiére, s'il veut demeurer dans la Neutralité. Vôtre Majeſté eſt bien perſuadée que nous n'omettrons rien pour lui faire prendre l'un ou l'autre parti, ſi nous pouvons voir ici un de ſes Miniſtres. Nous ſommes avec beaucoup de ſoûmiſſion & de reſpect,

SIRE, &c.

LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne.

Du 1. Septembre 1676.

VOus jugez bien, Monsieur, combien tous les bons effets que nous prévoyons de la levée du siége de Mastricht nous donnent de joye, & d'espérance d'une heureuse conclusion de nôtre Négociation. La promptitude avec laquelle Monsieur Temple nous assûre que Dom Pedro Ronquillo, Ambassadeur d'Espagne, doit se rendre ici, lui dont la vûë paroissoit si éloignée, nous fait croire que celle de Monsieur le Maréchal de Schomberg, avec une Armée de quatre-vingt mille hommes, & l'heureux succès qu'elle a eu, terminera dans peu de tems beaucoup de difficultez préliminaires, & nous donnera des occupations plus solides & plus agréables que nous n'en avons eu jusques à présent. Cependant à peine ledit Sieur Temple est revenu de l'abattement où l'avoit mis d'abord cette nouvelle, qu'il nous a fait une recharge sur la Neutralité déja souvent demandée pour les environs de cette Ville; prémiérement avec douceur & honnêteté, nous disant que rien ne pouvoit resister à la sagesse avec laquelle

Sa

Sa Majesté sçait former ses desseins, & à la valeur surprenante avec laquelle ses Troupes les exécutent. Mais qu'après un succès si glorieux pour elle, il croyoit qu'il étoit de sa générosité d'accorder à tant d'Ambassadeurs & Ministres qui doivent s'assembler ici pour le bien de la Paix, quelque petit espace de terre dans lequel ils puissent se promener avec liberté, & sans être troublez par la crainte des partis. Nous lui dîmes, que ce bon succès n'apporteroit aucun changement à ce que nous lui avions toûjours dit, qui est, qu'à l'égard des Ambassadeurs & leurs Domestiques, il leur seroit toûjours libre de se promener aux environs de cette Ville, & que nous le pouvions assûrer que Sa Majesté donneroit ordre à ceux qui commandent ses Troupes, de ne leur faire aucune insulte, & au contraire de leur porter tout respect, pourvû que ses Ennemis donnassent le même ordre: qu'à l'égard du païs, il pouvoit s'exempter de toutes courses de gens de guerre, en payant la Contribution, mais que, sans cette condition, il ne faloit plus parler de cette affaire. Nous y ajoûtames toutes les raisons qui peuvent persuader les gens sans passion, que cette proposition d'une Neutralité, sans Contribution, est fort avantageuse aux Hollandois, mais très préjudiciable aux intérêts de Sa Majesté. Il nous repliqua avec aigreur, que si c'étoit nôtre sentiment, ce n'étoit

toit pas le ſien, ni celui du Roi ſon Maître; que Monſieur Jenkins étoit encore plus perſuadé que lui de la juſtice de cette Neutralité, & qu'enfin cette difficulté pourroit bien rompre l'Aſſemblée. Nous lui dîmes, que le Roi de la Grande Bretagne étoit trop juſte, & trop bon Médiateur pour condamner nos ſentimens, & que nous ne doutions pas que ſes intentions ne fuſſent, que ſes Ambaſſadeurs appuyaſſent avec moins de chaleur les demandes injuſtes de nos Ennemis, & écoutaſſent plus paiſiblement nos raiſons. Cela le fit revenir de ſon emportement: il tâcha même, dans tout le reſte de nôtre converſation, de le réparer par des diſcours plus moderez; & pour concluſion, il nous pria inſtamment d'écrire encore une fois à Sa Majeſté, à ce quil lui plût accorder la Neutralité pour une demi lieuë, & même ſi c'étoit trop, la reduire à un ſeul quart de lieuë; un ſi petit eſpace ne pouvant, dit-il, préjudicier aux Contributions, comme il eſt vrai auſſi, puiſqu'à peine ſe trouvera-t-il un ou deux hameaux dans un ſi petit eſpace.

Nous n'avons pas crû, Monſieur, devoir lui refuſer de vous en écrire, & ſi Sa Majeſté trouve à propos de leur donner cette ſatisfaction, elle leur fera un plaiſir ſenſible: ce ſera ſans préjudice de la liberté que doivent avoir les Ambaſſadeurs & leurs Domeſtiques d'étendre plus avant leurs promenades.

Mon-

Monſieur Temple nous a remis entre les mains les Paſſeports ci-joints de Meſſieurs les Etats Généraux pour Monſieur l'Electeur de Baviere: mais comme ce Prince n'en a aucun beſoin, & que vous ne nous avez rien écrit ſur la demande qu'il en a fait, nous avons crû, Monſieur, vous les devoir adreſſer, pour les faire tenir, ſi vous le jugez à propos, à Monſieur de la Haye. Nous ſommes, &c.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 1. *Septembre* 1676.

JE répons, Meſſieurs, à la Lettre qu'il vous a plû de m'écrire le vingt-cinquiéme du mois paſſé. Le peu d'affaires qui ſont à Nimegue, fournit peu ſans doute juſqu'à cette heure à vôtre correſpondance avec le Roi, mais j'eſpére que la levée ſi glorieuſe du ſiége de Maſtricht par les Armes de Sa Majeſté y apportera bien-tôt un notable changement. Cet évenement ſi grand en toute maniére pour le bien de nos affaires, & pour l'abattement de celles des Ennemis, inſpirera apparemment d'autres ſentimens en Hollande, ſi peut-être il ne les inſpire à Bruxelles; & les Alliez con-

connoîtront qu'ils doivent changer l'éloignement qu'ils ont eu jusques à cette heure pour la Paix, aux sages conseils de profiter de la modération de Sa Majesté. J'attens, Messieurs, je vous l'avouë, avec impatience, quel effet ce grand succès aura produit dans vôtre Assemblée, au moins ne devra-t-on point se rendre si difficile sur la Neutralité, & l'on connoîtra sans doute que les environs de Nimegue peuvent être encore exposez aux courses de la Garnison de Mastricht.

S'il y avoit quelque espérance que Monsieur l'Evêque de Munster voulût entrer effectivement en Traité, elle devroit être augmentée par les suites que peut avoir la levée d'un siége qui faisoit toute la confiance des Ennemis, & au moins devroit-il accepter une Neutralité qui lui seroit avantageuse, quand même il n'y trouveroit pas l'utilité de ses subsides.

Le Roi n'a point d'intérêt particulier de presser les Passeports de Monsieur l'Electeur de Baviére, Sa Majesté en laisse le soin à ce Prince. Si toutesfois il demandoit vos offices, Sa Majesté trouveroit bon que vous en parlassiez à Monsieur Temple.

Sa Majesté reçût hier la nouvelle, que Monsieur le Maréchal de Schomberg avoit fait arrêter sur la Meuse cinquante batteaux, cinquante piéces de Canon, & cinq cens Soldats que les Hollandois faisoient descendre sur cette Riviére; mais

mais vous aurez sçû plûtôt que nous ces suites si favorables de la bonne fortune du Roi.

Nous n'avons rien de particulier de l'Armée d'Allemagne, qui doit être entrée à cette heure dans le Brisgau.

Les nouvelles de Rome du vingt-deuxiéme ne nous apprennent rien de particulier du Conclave. Messieurs les Cardinaux François doivent y arriver deux ou trois jours après. Le Courier qui en est venu, a apporté seulement la nouvelle de la mort de Monsieur le Cardinal Ursiz : le Roi y perd une voix, & un Cardinal fort affectionné à son service. L'on ne peut être, Messieurs, avec plus de vérité que je suis, entiérement à vous, &c.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 4. *Septembre* 1676.

SIRE,

La dépêche dont a il plû à Vôtre Majesté nous honorer du vingt-neuviéme du passé, ne contient que la confirmation des ordres qu'elle nous a ci-devant donnez touchant Monsieur l'Evêque de Mun-

Munster, & nous ne doutons pas que si le désir qu'il a témoigné de rentrer dans vôtre Alliance est bien sincére, les derniers avis que nous lui avons fait donner de la levée du siége de Mastricht, & de la perte que Monsieur le Prince d'Orange a fait pendant ce siége, de près de quinze-cens hommes, & en se retirant, de toute son Artillerie, ne lui fassent prendre la résolution d'envoyer au plûtôt ici un Ministre pour traiter avec nous de l'un ou de l'autre des partis que Vôtre Majesté désire.

Nous n'avons jusques à présent reçû aucune de ses nouvelles depuis le départ de son Secretaire: mais le Correspondant qu'il nous a indiqué, nous en fait espérer de jour à autre. Cependant, quelque précaution que nous puissions apporter pour tenir cette Négociation secrete, il nous sera difficile d'en ôter toute la connoissance aux Ambassadeurs de Suéde, qui sont arrivez ici depuis trois jours: car dans la visite que Monsieur d'Oxenstiern nous a rendue, il nous a premiérement dit, que le Colonel Swachmester, Suédois, qu'il dit être de ses parens, & prisonnier auprès du Duc de Zell, ayant tâché de persuader à ce Prince, qu'il étoit de son intérêt de cesser toutes hostilitez contre la France & la Suéde, & demeurer dans une bonne Neutralité, il lui avoit été répondu, que cette proposition étoit bien délicate, mais que si elle lui étoit

faite par quelque perſonne qui eût pouvoir de Vôtre Majeſté & du Roi de Suéde, il la pourroit écouter, & que lui, Comte d'Oxenſtiern, avoit fait part de cette ouverture à Monſieur le Chevalier de Terlon, qui en avoit dû informer Vôtre Majeſté; il ajoûta, que c'étoit une affaire qu'il ne faloit pas négliger, non plus que les propoſitions faites à Monſieur de Graffendal par Monſieur l'Evêque de Munſter; qu'il attendoit avec impatience le retour de cet Envoyé, pour lequel il avoit inutilement demandé des Paſſeports à Meſſieurs les Etats Generaux, qu'ils avoient juſques à préſent refuſé, ſur ce que Monſieur l'Electeur de Brandebourg nous a mandé en avoir intercepté des Lettres très-préjudiciables aux Alliez. Il nous a enſuite fait voir, qu'il ſçavoit les conditions que Monſieur de Munſter demandoit, & ce qui avoit empêché la conclusion du Traité. Nous lui avons répondu en conformité de ce qu'il a plû à Vôtre Majeſté nous écrire, & nous lui avons fait entendre même, que nous étions perſuadez, ou que Monſieur l'Evêque de Munſter avoit changé de ſentiment depuis la priſe de Stade, ou que ſes premiéres propoſitions n'étoient qu'une feinte, pour ſe rendre plus conſidérable auprès de ſes Alliez, & en être plus ponctuellement payé; que le plus grand avantage que Vôtre Majeſté eſpéroit de cette Négociation, étoit d'empê-

pêcher que ses Troupes ne marchassent en Pomeranie, pour grossir l'Armée de l'Electeur de Brandebourg, & achever la Conquête de cette Province, ainsi qu'elle l'a fait dire au Roi de Suéde par Monsieur le Marquis de Feuquiere. Il nous a repliqué, que les Troupes dudit Sieur Evêque de Munster avoient déja ordre de marcher moitié vers le Rhin, aussi-bien que celles du Duc de Zell; & tout cela, Sire, & d'autres petites particularitez, dont il seroit inutile d'importuner Vôtre Majesté, nous ont fait voir que lesdits Ambassadeurs sont bien informez, tant par le Sieur de Graffendal, que par d'autres voyes, de tout ce qui s'est négocié avec Monsieur de Munster; ensorte que nous avons sujet de craindre, que, lorsque ledit Sieur de Graffendal sera arrivé ici, & que Monsieur l'Evêque de Munster y aura envoyé un Ministre, ledit Sieur Comte d'Oxenstiern, ou le Sieur Olivenkrans, dont la maison tient aux nôtres, ne s'apperçoive des Conférences que nous aurons avec ledit Ministre; & que sçachant parfaitement le commencement de cette Négociation, ils n'en penétrent facilement la suite, sur-tout lorsqu'il ne s'agira que d'une Neutralité, qui n'est guéres moins avantageuse à la Suéde qu'à la France, quand même on stipuleroit en faveur de Monsieur l'Evêque de Munster la cession de quelqu'un des Balliages dont les Suédois viennent de perdre la possession;

nous tâcherons en cela, comme en toute autre chose, de suivre éxactement les ordres de Vôtre Majesté.

On attend ici de jour à autre Dom Pedro Ronquillo, & Monsieur de Beverning est allé à la Haye, pour y prendre, à ce qu'on croit, de nouvelles instructions. Nous considérons toutes les diligences de ces Ministres, comme les fruits de la levée du siége de Mastricht, qui nous en fait espérer de plus grands pendant le cours de la Négociation que Vôtre Majesté nous a confiée. Nous tâcherons de profiter de ces facilitez, qu'il n'appartient qu'à Vôtre Majesté de donner à ceux qui exécuteront ses ordres, & qui sont avec autant de respect & de vénération que nous,

SIRE, &c.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne.

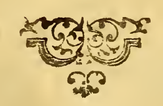
Du 4. Septembre 1676.

VOus verrez, Monsieur, par la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi, que nous n'avons pas jusqu'à présent d'occupation bien considérable; mais au moins la levée du siége de Mastricht, & la perte que Mon-

Monſieur le Prince d'Orange y a faite de tant de monde & d'Artillerie, jointe à tous les autres heureux ſuccès dont Dieu a béni les Armes du Roi cette Campagne, nous donnent une juſte eſpérance d'entrer bien-tôt en matiére, & de trouver beaucoup plus de facilité que nous n'avons fait juſqu'à préſent à avancer nôtre Négociation, & l'acheminer à une Paix avantageuſe à la France. Nous remettrons demain entre les mains de Meſſieurs les Médiateurs les Paſſeports que vous nous avez adreſſez, & nous les prierons d'en faire venir pour Monſieur l'Evêque de Strasbourg, en meilleure forme que ceux qui lui ont été envoyez.

Pour ce qui regarde ceux que demande Monſieur le Prince de Lorraine, nous nous ſommes déja ſervis pluſieurs fois des raiſons que vous nous écrivez, & nous vous pouvons dire, Monſieur, que nous avons épuiſé tout ce qui ſe peut dire ſur cette matiére, & qui peut perſuader les perſonnes ſans paſſion, que la prétenſion de ce Prince ne peut être admiſe, à moins qu'il ne prouve ce qu'il allégue, d'autant plus qu'elle tireroit à conſequence pour beaucoup d'autres Princes d'Allemagne qui demanderoient la même choſe; mais l'opiniâtreté de Monſieur Temple eſt plus forte que toutes nos raiſons, & ſa partialité pour nos Ennemis eſt ſi véritable dans les petites choſes, que nous avons tout ſujet

d'en craindre les effets dans les grandes. Comme Dom Pedro Ronquillo sera dans peu de jours ici, nous serons doresnavant sur nos gardes, & ferons toutes les diligences qui dépendent de nous pour être visitez les premiers par les Ambassadeurs & Ministres qui s'y rendront après lui; mais comme il s'en trouvera peut-être plus qui le voudront favoriser, que de ceux qui nous voudront conserver la justice qui nous est duë; & qu'entre ces prémiers surtout seront ceux de l'Empereur, il vous plaira, Monsieur, nous faire sçavoir, si, refusant leur visite, Madame Colbert pourra la recevoir, & nous donner par-là les moyens de conférer avec eux, ou si l'intention du Roi est que nous n'admettions aucun expedient pour voir & conférer avec ceux qui n'auront pas rendu à Sa Majésté, en nos personnes, les premiers respects qui lui sont dûs, & que l'Espagne lui a si solemnellement cedez. Nous sommes très véritablement, Monsieur, entiérement à vous.



LET-

LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 8 *Septembre* 1676.

MOn Cousin, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux. Le changement si grand qui est arrivé par la levée du siége de Mastricht aux affaires générales, me marque déja par vos Lettres du vingt-huitiéme du mois passé, & premier de celui-ci, qu'il s'étoit fait sentir à Nimegue dans l'esprit des Ministres des Etats, & de ceux qui les favorisent. La maniére dont je vois par la derniére que Monsieur Temple vous a parlé, ne marque que trop son inclination pour le Prince d'Orange, & ne lui a pas fait recevoir cette nouvelle avec toute l'indifférence d'un Médiateur. Je veux croire de même, que les Etats Généraux, loin de défendre à leurs Ambassadeurs aucun Commerce avec vous, ainsi que le discours de Monsieur de Beverning vous l'avoit fait paroître, cherchent les moyens de s'en approcher, & n'oublieront aucune des voyes qui pourront conduire à la Paix. C'est au moins ce qu'on doit espérer de la consternation, où la perte de tant d'hommes & de tant de dépenses inutiles, mais sur-

tout de tant de réputation, doit les avoir mis en Hollande; mais leur changement de conduite, s'il arrive, n'en doit point apporter à la vôtre. Vous devez toûjours, felon vos inftructions, les flatter de la facilité qu'ils trouveront à rentrer dans mon Alliance, toutes les fois qu'ils reprendront pour moi les mêmes fentimens qui ont fait les fondemens de leurRépublique,comme je leur rendrai volontiers ceux de mon ancienne affection.

Je ne regarde pas comme un effet peu avantageux de la levée du fiége de Maftricht, l'affûrance que le Sieur Temple vous a donnée, que Dom Pedro Ronquillo arriveroit bientôt à Nimegue. Le peu de diligence que mes Ennemis faifoient paroître pour y faire trouver leurs Ambaffadeurs, marquoit, qu'ils faifoient dépendre en partie de l'évenement de ce fiége, la facilité ou l'éloignement qu'ils devoient apporter à l'Affemblée; & cette affûrance de l'arrivée du Miniftre d'Efpagne n'eft pas une petite marque qu'ils conçoivent une autre opinion de leurs affaires.

J'avois bien crû que vous recevriez de nouvelles inftances pour la Neutralité, à cette heure que la Garnifon de Maftricht fera en état d'étendre fes Contributions auffi loin qu'elle avoit déja commencé à le faire; mais je n'avois pas dû croire que le Sieur Temple les eût accompagnées de toute la chaleur qui peut marquer davantage une partiali-

tialité déclarée. Peut-être que la maniére dont vous lui avez répondu l'obligera doresnavant à la dissimuler. J'ai toutesfois le même sujet d'appréhender les intentions peu favorables de ce Ministre. Je ne vous ordonne point encore de lui répondre touchant la Neutralité & l'éxemption des Contributions qu'il a demandée, & qu'il a retranché au plus à une demi lieuë, ou un quart de lieuë de Nimegue. Je vous ferai sçavoir dans quelques jours ma volonté sur cet Article, sur lequel vous témoignerez jusques là que vous attendez mes ordres.

Si les nouvelles qui se répandent en Hollande de la marche des Troupes de l'Evêque de Munster avec celles du Duc de Zell ne sont point un artifice des Etats Généraux, pour r'assurer l'esprit de leurs peuples, j'ai sujet de craindre, que les soins que vous avez pris de continuer la Négociation avec cet Evêque n'ayent été inutiles: en tout cas, je suis très satisfait de la diligence avec laquelle vous vous êtes appliquez à une affaire qui pourroit être d'une si grande considération. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde, & vous, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux, en sa sainte garde.

Ecrit à Versailles le huitiéme Septembre 1676. Signé LOUIS, & plus bas, ARNAULD.

LETTRE

De Monsieur de Pomponne, à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 8. Septembre 1676.

LA Lettre du Roi répond, Messieurs, à vos dépêches du vingt huitiéme du mois passé, & premier de celui-ci. J'y ajoûterai seulement, que je suis surpris que Monsieur Temple ne vous ait point remis le Mémoire du Sieur Serinchamps, de les Lettres que Monsieur Courtin font voir qu'il a envoyé en Angleterre. Il contient, à ce qu'il marque, des exemples que les Ducs de Lorraine ont eu des Ambassadeurs en France. Si par hazard Monsieur Temple vous le communique, vous prendrez, s'il vous plaît, la peine d'en envoyer une Copie; l'intention de Sa Majesté n'est point de détruire cette possession, en cas qu'elle se trouve en effet bien établie.

Je ne sçai pas par quels offices Monsieur Temple procure des Passeports des Etats Généraux à Monsieur l'Electeur de Baviere, lorsqu'il n'en demande point, & pourquoi il veut les remettre entre ses mains, lorsque vous n'en faites point d'instance : si c'est pour les échanger avec ceux de Sa Majesté, ils ne sont point nécessaires à un Prince son Allié; aussi

auſſi Sa Majeſté ne donne-t-elle point ordre qu'ils ſoient envoyez en Baviere, & elle n'en donnera point de même à Monſieur le Duc d'Hanover, puiſque ce feroit en quelque ſorte le mettre au rang de ſes Ennemis, au lieu qu'il eſt étroitement dans celui de ſes amis.

La Déclaration contre le Dannemarc, que le Roi n'a pû refuſer aux inſtances de la Suéde, éloignera ſans doute autant le Sieur Hœug d'auprès de vous, qu'il avoit témoigné d'en vouloir approcher. L'on ne peut toutesfois trouver étrange en Dannemarc, que le Roi exécute à l'égard de la Suéde une des premiéres obligations de ſes Traitez.

Quoique les Ennemis, pour réparer la perte de réputation que leur cauſe la levée du ſiége de Maſtricht, publient le deſſein qu'ils ont de donner Bataille, il y a plus d'apparence toutesfois, qu'ils ne ſe ſont avancez vers la grande Chauſſée que pour jetter des Troupes dans Namur; ils ne s'expoſeront pas ſans doute en Campagne, à la même Armée qu'ils n'ont oſé attendre dans les lignes. Cependant Monſieur le Duc de Luxembourg eſt dans le Brisgau, en état de divertir l'application que les Impériaux ont au ſiége de Philipsbourg. Monſieur le Prince de Lorraine s'eſt éloigné de cette Place avec la plus grande partie de ſon Armée, & y a laiſſé ſeulement les Troupes des Cercles. Je ſuis, Meſſieurs,

 avec

avec toute l'eſtime & la verité que l'on peut être, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne.

Du 8. *Septembre* 1676.

NOus ne pouvons pas, Monſieur, ſçavoir encore quel effet produira en ce païs la levée du ſiége de Maſtricht. Nous eſpérons en voir bien-tôt quelque choſe au retour de Monſieur de Beverning, qui eſt parti depuis deux jours de cette Ville, pour aller à la Haye prendre apparemment de nouvelles inſtructions; mais nous découvrirons entiérement le changement qu'auront fait dans les intérêts & dans les ſentimens de Meſſieurs les Etats, les glorieux ſuccès des Armes de Sa Majeſté, lorſqu'on tiendra l'Aſſemblée de la Province d'Hollande, qui doit être le vingt-deuxiéme de ce mois. Cette Aſſemblée ne ſe pouvoit tenir dans un tems plus favorable pour nous, & où nous devions plûtôt eſpérer de voir éclater ces gens-ci dans la premiére chaleur de leur reſſentiment, s'ils en ont aucun, contre les Eſpagnols, de les avoir abandonnez en cette occaſion, ou de ſe plaindre contre le Prince d'Oran-

range, d'avoir entrepris si légérement un siége d'une telle importance, & sacrifié inutilement la meilleure partie de leur Armée.

Nous croyons aussi, Monsieur, que pour peu que Monsieur l'Evêque de Munster ait eu une intention sincére d'entrer en quelque Traité avec le Roi, cet évenement doit l'y déterminer entiérement. Nous n'avons pas néanmoins encore de réponse à la Lettre qu'un de nos Secretaires a écrit au sien. Nous devons l'avoir en peu de jours, s'il en fait une. Nous avons reçû, Monsieur, par une Lettre de Monsieur Bidal, la confirmation de ce que Monsieur d'Oxenstiern nous avoit dit de la disposition où pourroit être Monsieur le Duc de Zell d'entrer en Neutralité; nous trouvons seulement fâcheux, aussi-bien que ledit Sieur Bidal, que ce Traité passe entre les mains d'un Suédois, qui s'attachera peut-être peu à le faire réussir, s'il voit que la Suéde n'en puisse pas tirer un secours bien présent, comme il est bien difficile après la prise de tout le Duché de Brême.

Au reste, Monsieur, depuis la conversation que nous avons eu avec Monsieur Temple, & dont nous vous avons rendu compte, il a recherché éxactement à se justifier. Car le lendemain il en parla à un de nous, & depuis ce tems nous étant trouvez, lui & moi Colbert, à une promenade, il m'a témoigné qu'il feroit

très-fâché d'être suspect à pas une des Parties ; que s'il le croyoit, il demanderoit aussi-tôt au Roi son Maître de le rappeller ; que lui-même s'étoit absenté trois ans de la Cour, quand il n'avoit pas été content du Gouvernement, & qu'il n'étoit venu ici que pour entrer dans les sentimens du Roi son Maître, de l'amitié duquel nous ne devions point douter. A quoi je lui répondis, que le Roi étoit si persuadé de l'amitié du Roi de la Grande Bretagne, que Sa Majesté s'y étoit entiérement confiée, & que je ne doutois pas aussi que lui, Monsieur Temple, ne suivît entiérement les sentimens de son Maître. Nous avons fait, Monsieur, les instances que vous nous avez ordonné à l'égard des Passeports pour les Ministres de Monsieur l'Evêque de Strasbourg. Monsieur Temple a trouvé la clause qui y est inserée fort extraordinaire, & s'est chargé d'en parler ; mais il nous a fait connoître en même tems, que nous devions nous attendre à voir en toutes occasions de l'aigreur contre ce Prince, & que les Ambassadeurs d'Hollande l'étoient venus trouver, pour le prier de ne les pas presser sur les trois Passeports qu'il demande ; que pour eux, ils les donneroient volontiers, mais que leurs Alliez ne le veulent pas, & qu'ils disent, que c'est assez d'un Ministre ici pour y traiter des intérêts de Monsieur l'Evêque de Strasbourg, & que s'il en veut envoyer plusieurs,

ſieurs, ce n'eſt que pour avoir plus de pouvoir, je dis plus de perſonnes pour broüiller l'Aſſemblée, & révolter les Princes de l'Empire contre l'Empereur. A quoi il fut répondu par celui de nous qui lui parloit, que l'on ne devoit pas préſumer de pareilles choſes de Miniſtres qui venoient pour traiter la Paix; & que ſi, ſur de pareils ſoupçons, on vouloit refuſer des Paſſeports, il n'y a pas un Prince qui ne trouvât des prétextes fort plauſibles de n'accorder pas un Paſſeport; que ſi les Ambaſſadeurs d'Hollande les avoient priez, eux Médiateurs, de ne les pas preſſer là-deſſus, nous les priïons eux de les preſſer; avec cette différence, que la priére des autres étoit une priére inutile, & que pour la nôtre, ils ne nous la pouvoient refuſer.

Nous avons auſſi, Monſieur, fait voir à Meſſieurs les Médiateurs les Paſſeports que vous nous avez envoyez pour les Electeurs de Mayence & les autres, & nous leur avons dit, que nous étions prêts de les leur remettre entre les mains, dès qu'on voudroit leur en donner d'autres pour nous de la part de ces Princes, de qui juſques à cette heure nous n'en avons point eu. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous, &c.

LET-

LETTRE

De Monsieur Colbert à Monsieur de Pomponne.

Du 8. Septembre 1676.

JE sçai, Monsieur, qu'il suffit que je me donne l'honneur de vous écrire en commun avec Messieurs mes Collégues, & que quand nous aurions plus de matiére que nous n'en avons à présent, je ne devrois pas vous importuner de mes Lettres particuliéres. Mais comme j'ai été le premier à me plaindre de la partialité que Monsieur Temple témoignoit pour nos Ennemis, sur le sujet des Passeports qu'il nous a demandez de la part du Prince Charles, & de la Neutralité aux environs de Nimegue; & que depuis nôtre Lettre écrite, il m'a encore fait connoître à quel point lui est sensible l'espéce de reproche que je lui en ai fait dans nos derniéres conversations, dont nous vous avons rendu compte en commun; je crois lui devoir cette justice de vous informer, mais succintement, à cause du peu de tems qui me reste avant le départ de l'ordinaire, de ce que ce Ministre vient de me dire de plus essentiel pour sa justification, qui est, qu'étant parfaitement instruit par la bouche du Roi son Maître de

de ſes bonnes intentions, il faudroit qu'il fût le dernier de tous les hommes, s'il ne faiſoit pas tout ſon poſſible pour les bien ſeconder, ou au moins tout ce qu'on peut attendre d'un homme d'honneur dans un emploi auſſi important que celui dont il eſt honoré; que s'il étoit aſſez malheureux de nous être ſuſpect, il me prioit de l'en avertir, & qu'il feroit le premier à demander ſon congé au Roi ſon Maître. Il m'a fait enſuite un longue confidence de tout ce qui regarde ſes intérêts & ſa ſanté, qui me perſuade qu'il ſouhaite auſſi paſſionnément, qu'il le témoigne, d'aller en France après la Paix, & d'y demeurer en qualité d'Envoyé, pour n'être point chargé d'un caractére embaraſſant. Il m'a fait connoître auſſi, qu'il n'étoit pas moins touché du déſir de s'acquerir l'eſtime & les bonnes graces de Sa Majeſté, que la gloire de moyenner une Paix ſi ſouhaitée de toute l'Europe; que l'inclination qu'il a pour le Prince d'Orange, & les témoignages d'amitié & de confiance qu'il en a reçûs, ne lui feront jamais rien faire qui ſoit contre ſon devoir de Médiateur; que bien loin de cela, ſi l'opiniâtreté de ce Prince, & le déſeſpoir où le met la levée du ſiége de Maſtricht, ne lui permettent pas d'écouter la raiſon, il eſpére lui faire goûter dans peu de tems celles qui lui doivent faire rechercher les bonnes graces de Sa Majeſté; que véritablement ce Prince
eſt

eſt entêté, qu'il doit plûtôt périr que d'abandonner les Eſpagnols; mais que peut-être l'impoſſibilité que les Etats Généraux lui feront voir à continuer la guerre, & les traverſes qu'il pourra trouver dans l'Aſſemblée prochaine, lui feront prendre des réſolutions pacifiques. Enfin, Monſieur, pour ne vous point fatiguer plus long-tems de toute l'étenduë d'un aſſez long entretien, il ſuffit de vous dire, qu'il m'a donné lieu d'eſpérer, que dans les choſes les plus importantes il ne nous ſera pas contraire: & connoiſſant, comme je fais, la méchante volonté de la plûpart des ſujets auxquels le Roi d'Angleterre pourroit confier ce poſte, & les talens des deux Collégues dudit Sieur Temple; je croirois que, quand on pourroit faire revoquer celui-ci, ce qui feroit aſſez difficile, le meilleur parti feroit de le bien ménager, en l'aſſûrant, comme j'ai fait, & de la bonne diſpoſition du Roi pour le Prince d'Orange, & de l'avantage que lui, Monſieur Temple, aura, en ſecondant les bonnes intentions du Roi ſon Maître, d'obliger un Roi auſſi puiſſant & auſſi reconnoiſſant qu'eſt Sa Majeſté. Madame Colbert a trouvé Madame Griffart, Sœur dudit Sieur Temple, aſſez ſenſible aux effets qu'elle lui fait eſpérer de la gratitude de Sa Majeſté; & comme cette Dame a beaucoup d'aſcendant ſur l'eſprit de Monſieur ſon Frere, elle nous pourra être utile dans la ſuite de nôtre
Né-

Négociation. Du reste nous continuerons à être sur nos gardes. Je suis, Monsieur, entiérement à vous, &c.

LETTRE

De Monsieur de Pomponne, à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 8. *Septembre* 1676.

CEtte Lettre, Messieurs, sera seulement pour ne pas laisser passer huit jours sans entretenir nôtre Commerce ordinaire. Quelques remédes que j'ai été obligé de faire aujourd'hui, plûtôt par précaution que par aucun véritable besoin, me serviront, s'il vous plaît, d'excuse, si je ne répons pas amplement à vos Lettres du quatriéme & du huitiéme de ce mois. Je le ferai dans trois jours, après même que j'aurai eu le tems de rendre compte au Roi de la derniére. Sa Majesté a vû avec plaisir, dans vos précédentes, la joye particuliere que vous aviez ressentie de la levée du siége de Mastricht, & la consternation qu'elle causoit dans les Hollandois & dans leurs Alliez. Vous croyez bien qu'elle s'est attenduë aux uns & aux autres de ces sentimens, & qu'autant qu'elle connoissoit combien vous auriez été touchez d'une si grande nouvel-

velle, autant elle ſçavoit la douleur qu'elle porteroit à ſes Ennemis.

La Maiſon Royale fut hier augmentée par l'heureux accouchement de Madame, mais l'eſpérance que l'on avoit conçuë d'un Prince, a fait que l'on a reſſenti avec moins de joye la naiſſance d'une Princeſſe.

Monſieur de Marſeille me mande, qu'il vous a déja écrit pour vous prier de lui procurer des Paſſeports de Monſieur le Duc de Villa Hermoſa, & de Meſſieurs les Etats Généraux pour ſon retour de Pologne. Il a beſoin de les avoir doubles, parce qu'il fait le voyage par terre, & envoye ſon équipage par Mer. Sa Majeſté m'ordonne de vous écrire, que vous preniez la peine, s'il vous plaît, de les lui procurer par le moyen de Meſſieurs les Médiateurs d'Angleterre. Je m'aſſûre qu'on n'en fera aucune difficulté à Bruxelles & à la Haye, quand ce ne feroit que pour répondre à la facilité avec laquelle Sa Majeſté en accorde tous les jours aux Miniſtres d'Eſpagne & de Hollande qui paſſent par ſon Royaume. Soyez, s'il vous plaît, perſuadez, Meſſieurs, de toute l'eſtime & de la vérité avec laquelle je ſuis entiérement à vous.

LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne.

Du 15. *Septembre* 1676.

NOus n'avons point, Monsieur, été honorez cette semaine d'aucune dépêche du Roi, ni de pas une des vôtres, & la derniére que nous en avons reçû est du premier de ce mois. Nous attendons toûjours l'effet qu'aura produit en ce païs la levée du siége de Mastricht, & apparemment Monsieur le Prince d'Orange a eu peur que cet évenement, si fâcheux pour lui, n'en produisît un autre qui lui fût plus funeste; car il est arrivé à la Haye Samedi douziéme de ce mois, à sept heures du soir, lorsque l'on l'y attendoit le moins. Il vient par sa présence rompre, s'il peut, toutes les mesures que les bien-intentionnez pour le bien public pourroient prendre dans cette occasion, & empêcher que les mécontens ne témoignent leurs sentimens, dans un tems où ils trouveroient tout le peuple & les bons Bourgeois, qui sont las de la guerre, disposez de les suivre.

De nôtre côté, Monsieur, nous n'épargnerons rien pour faire connoître, sans

fans trop d'empreffement, que des fuccès fi glorieux ne changent point les bonnes intentions de Sa Majefté pour la Paix, & nous avons même fait ce pas de plus, de donner à Monfieur Temple tous les Paffeports que vous nous avez envoyez au dernier jour. Car, quoique nous ne dûffions les lui remettre que lorfqu'il en auroit autant pour nous des autres Princes qui nous en demandent; cependant, comme il ne fe défaifira point des nôtres que nos Ennemis ne lui en ayent donné, & que cela ne peut faire aucun méchant effet, nous avons crû qu'il étoit mieux de fermer par ce moyen entiérement la bouche aux Ambaffadeurs des Etats & de tous leurs Alliez.

Nous croyons, Monfieur, que le Roi eft averti d'ailleurs, que Meffieurs les Etats fe rendent un peu plus fouples pour les Contributions, qu'ils y ferment les yeux, & laiffent le païs de Maes & Wael en liberté de traiter: ce n'eft pas que ce foit une affaire faite, & que nous ne prévoyions bien qu'il y aura encore quelque chicane à effuyer de leur côté.

Meffieurs les Ambaffadeurs de Suéde ne doutent point de l'avantage qu'on dit ici que leurs Troupes ont remporté fur celles de Dannemarc dans une rencontre auprès de Helmftede, où quatre Regimens Danois ont éte taillez en piéces, dont

dont il n'en eſt reſté que trois cens. Ils n'ont pourtant eu cette nouvelle que de la Haye, où on l'a appriſe du Réſident des Etats qui eſt à Coppenhague.

Dans une viſite que l'un de nous a renduë à Monſieur d'Oxenſtiern, comme la converſation tomba ſur les affaires de Pologne, cet Ambaſſadeur dit, qu'il ſçavoit poſitivement, que l'Empereur donnoit cinquante mille Ducats par an au Grand-Vizir pour continuer la guerre contre la Pologne. C'eſt une choſe qu'il dit avoir apris quand il eſt allé à la Cour de Vienne; & nous avons été bien aiſe de voir, qu'un homme qu'on dit être aſſez prévenu pour cette Cour là, ſoit perſuadé d'une choſe qui eſt bien éloignée de tout ce qu'on a voulu lui faire croire, & de tout ce que la Maiſon d'Autriche veut empêcher au public. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous, &c.



LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 18. *Septembre* 1676.

SIRE,

Vôtre Majesté, qui connoît si parfaitement l'esprit de Monsieur l'Evêque de Munster, ne sera pas surprise de sa maniére d'agir en cette occasion. Il nous envoya hier au soir ce même Secretaire qui étoit parti d'ici, il y a quelques jours. Il vient, à ce qu'il dit, seulement pour sçavoir si nous avons quelques Propositions à lui faire; & dans ce même tems cet Evêque fait marcher une partie de ses Troupes du côté du Rhin avec celles du Duc de Zell, tandis qu'il en a envoyé une autre partie prendre des quartiers d'hyver dans l'Ostfrise. Toutes ces demarches si opposées marquent assez, que quoique ce Prélat ait signé depuis peu un Traité avec les Ennemis de Vôtre Majesté, il ne laisse pas de conserver toûjours cette ancienne animosité qu'il a contre les Etats Généraux; & que, quand il agit pour leurs intérêts si à contrecœur, il ne sera pas difficile de le jetter dans un Parti contraire. Cependant,

Si-

Sire, les premiers diſcours de ſon Secretaire ne nous peuvent rien faire eſpérer encore, puisqu'il eſt venu ſans aucun pouvoir de traiter, & qu'il n'eſt envoyé qu'en conſequence des Lettres qui lui ont été écrites, pour apprendre de bouche ce qui ſe pourroit faire de mieux dans la conjoncture préſente; & ſi nous avions quelques Propoſitions à lui faire, ſon Maître ne pouvant rompre avec ſes Alliez ſans un prétexte apparent, il propoſoit que, comme la Campagne étoit fort avancée, Vôtre Majeſté, avant que de mettre ſes Troupes en quartier d'hyver, fît marcher un corps de dix mille hommes vers ſon païs; ſurquoi il feindroit aux Etats Généraux d'avoir été obligé d'entrer en Traité avec Vôtre Majeſté. Surquoi, Sire, nous lui avons dit, que Vôtre Majeſté s'étoit déja expliquée, qu'elle n'étoit pas en état de détacher dix mille hommes pour envoyer ſur le Rhin, & que lorſque Monſieur de Munſter faiſoit une pareille demande, il montroit évidemment qu'il ne vouloit entrer en aucun Traité: mais nous lui avons fait connoître que Vôtre Majeſté occupoit aſſez tous ſes Ennemis par les forces qu'elle a en tant d'endroits differens, pour donner lieu à Monſieur de Munſter d'agir avec ſes ſeules forces, & d'agir avec ſuccès, contre les Etats Généraux, dont tout le païs de Friſe & d'Overyſſel eſt ouvert, & ſans aucune Garniſon; que celle qu'on

y pourra envoyer sera si médiocre, les Soldats en si pitoyable état, & avec si peu d'Officiers, qui quasi tous ont été tuez devant Mastricht, qu'il sera très-aisé de faire des Conquêtes en ce Païs-là, & d'y prendre des quartiers d'hyver. Nous avons dit aussi au Secretaire, que Monsieur de Munster se mettoit hors d'état d'exécuter des choses qui lui étoient si aisées & si avantageuses, lorsqu'il engageoit ses Troupes avec celles de Monsieur le Duc de Zell, qui étoient déja toutes en marche; que n'ayant envoyé personne avec un Plein-pouvoir, le tems qui seroit nécessaire pour faire venir ici un de ses Ministres, celui qu'il faudroit pour traiter avec lui, & pour, en exécution du Traité, rappeller ses Troupes, qui seroient déja fort avancées, consumeroit tout ce qui reste de cette Campagne, & au delà, & mettroit Monsieur de Munster hors d'état de rien faire pour le service de Vôtre Majesté. Cependant, comme ce Secretaire a ordre de s'en retourner promptement, nous lui avons dit qu'il feroit fort bien de partir dès aujourd'hui en toute diligence, & d'assûrer son Maître, que nous avons des pouvoirs très-amples pour traiter avec lui, & que s'il veut envoyer ici quelqu'un avec de pareils pouvoirs, nous trouverions bien des expédiens de le satisfaire s'il vouloit entrer en action; & que quand même il se réduiroit à une simple Neutralité, nous lui ferions en-

co-

core trouver ses avantages dans ce parti. Ce Secretaire nous a promis d'être auprès de son Maître dans peu de jours, de lui rendre compte de tout fidélement, & nous a même témoigné, que si la proposition de Neutralité eût été faite plûtôt, qu'il croyoit qu'elle auroit été embrassée, & que nous aurons de ses nouvelles dans dix ou douze jours au plus tard. Sur quoi, Sire, comme nous le voyons fort affectionné à faire réüssir cette Négociation, que son Pere est Receveur général de Monsieur de Munster, & que son Cousin, qui est le Sieur Ravé, est un des deux Conseillers intimes de ce Prince, nous croyons que si on lui faisoit espérer quelque gratification honnête en cas qu'une de ces deux propositions réüssît, cela l'obligeroit d'agir encore avec plus de chaleur & plus d'empressement. C'est, Sire, ce qui nous a enhardis à lui dire, que nous espérions bien que Vôtre Majesté reconnoîtroit ses services en cette occasion; mais nous n'avons osé nous avancer de rien de plus, & nous lui avons témoigné, que sur-tout la seule chose que Monsieur l'Evêque de Munster devoit faire, étoit d'envoyer des ordres précis à ses Troupes de marcher très lentement, & d'arrêter par-tout où elles pourroient, afin de ne se pas ôter tous moyens, s'il laissoit si fort éloigner son Armée, d'exécuter ce à quoi il pourroit s'engager par un Traité avec Vôtre Majesté.

Pour ce qui regarde, Sire, la Neutralité, nous n'en avons point oüi parler de toute cette semaine, & ce que Monsieur Temple nous a dit étant venu de son pur mouvement, s'il nous en parloit de la part des Etats Généraux, ce que nous ne croyons pas toutesfois devoir arriver si-tôt, nôtre réponse sera, que nous en écrirons à Vôtre Majesté. De sorte que nous avons tout le tems, & au delà, de recevoir ses Commandemens. Cependant, Sire, nous ne voyons pas que les Ambassadeurs des Etats cherchent à se rapprocher, & nous ne pouvons pas douter, que le désespoir du Prince d'Orange ne lui fait ait faire un nouvel effort, dans la crainte qu'il avoit que ses mauvais succès n'avançassent la Négociation; car Don Pedro Ronquillo, dont la Maison étoit toute prête, & qu'on attendoit à toute heure, ne doit se rendre ici qu'en même tems que les Ambassadeurs de l'Empereur y seront, comme Monsieur Temple nous en a assuré, qui est fort bien informé de toutes les démarches. Nous sommes avec un très profond respect,

SIRE, &c.



LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 18. *Septembre* 1676.

NOus vous envoyons, Monsieur, le Mémoire de Mr. Serinchamps. Monsieur Temple s'étoit contenté une premiére fois de nous le lire, & puis il nous l'a remis entre les mains.

Pour ce qui regarde les Passeports pour Monsieur l'Electeur de Baviere, c'est Monsieur de la Haye qui s'est adressé à nous avec assez d'empressement pour les obtenir, & nous a adressé une Lettre de Mr. l'Electeur de Baviere au Roi d'Angleterre, par laquelle ce Prince le prioit de lui faire avoir des Passeports: c'est ce qui a fait que Monsieur Temple s'est adressé a nous pour nous les rendre; & comme nous avons crû que ce n'étoit pas une chose fort pressée, quoique Monsieur de la Haye nous la recommande fort, nous vous les avons envoyez, au lieu de les lui adresser: & du reste, Monsieur, nous nous sommes déja donné l'honneur de vous écrire, que Monsieur Temple nous a dit, qu'il s'étoit trompé lorsqu'il nous avoit demandé des Passeports du Roi pour

Monſieur l'Electeur de Baviere & Monſieur le Duc d'Hanover.

On nous envoye, Monſieur, un Ecrit en Flamand, dont voici une traduction qu'on a fait à la hâte : c'eſt un Manifeſte qu'on ſeme de tous côtez. Nous ignorons l'Auteur, & encore plus, ſi cela produira quelque effet en ce Païs; Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

MEMOIRE

Donné par Meſſieurs les Médiateurs, par lequel Monſieur le Prince Charles, en qualité de Duc de Lorraine, prétend que l'on doit traiter ſon Miniſtre comme Ambaſſadeur.

LE Duc René, après la mort de René Roi de Sicile ſon Beau-pere, fut en perſonne en France auprès du Roi Loüis XI. & puis envoya ſes Ambaſſadeurs, pour lui demander juſtice ſur l'affaire de la Province, pour raiſon de quoi lui ayant été promis une indemnité par échange, ſes Ambaſſadeurs furent longtems à la ſolliciter inutilement.

Le Duc Antoine ſon Fils eut ſes Ambaſſadeurs en l'année 1542. à la Diette des Etats de l'Empire à Nuremberg,

Fer-

Ferdinand d'Autriche y étant à la place de Charles-Quint Empereur, en laquelle Diette fut faite la transaction que nous avons avec l'Empire. Il ne me souvient pas des noms des Ambassadeurs, mais je sçai où les trouver dans l'Acte de la transaction.

Le même Duc Antoine a envoyé le Comte Jean de Salm, avec le Président Mongin, ses Ambassadeurs formels auprès de l'Empereur Charles-Quint, pour le Mariage de Chrétienne de Dannemarc, veuve du Duc de Milan, pour François Marquis de Pont son Fils.

Les mêmes Comtes de Salm & Président Mongin furent auprès de la Reine Douairiére de Hongrie, Sœur de Charles-Quint, Gouvernante du Païs-bas, en la même qualité, pour épouser la Duchesse de Milan, & l'emmener de Bruxelles en Lorraine.

Le Grand Duc Charles, fils de François, envoya Paul Comte de Salm son Ambassadeur, complimenter le Roi Henri III. sur son mariage avec Loüise de Vaudemont, Princesse de la Serenissime Maison, pour renouveller les Alliances qui étoient pour lors entre la Couronne de France & les Ducs de Lorraine, sur l'appréhension que la France avoit pour lors de quelque Union avec le Prince de Condé, qui étoit lors Chef des Protestans en Allemagne, & le Roi de Navarre, qui l'étoit des Huguenots de France, la Lorraine étant absolu-

ment néceſſaire pour rompre leurs meſures en ce cas, & l'Hiſtoire nous apprend, que jamais Ambaſſadeur de Couronne fermée n'a été reçû en France avec plus d'éclat, plus de magnificence & plus de fête.

Le Duc Henri a envoyé le Marquis d'Haraucourt, grand Pere de celui d'aujourd'hui, auprès de Ferdinand ſecond Empereur, ſon Ambaſſadeur, pour faire la repriſe de ce que la Sereniſſime Maiſon tient en fief dans l'Empire.

Feu Son Alteſſe envoyant le Marquis de Ville ſon Ambaſſadeur en Eſpagne, il paſſa à Paris, où il avoit ordre de voir le Roi Loüis XIII. duquel il fut reçû en Ambaſſadeur, lui ayant parlé couvert, Monſieur de Gombervaux, encore vivant, & qui avoit l'honneur d'être à la ſuite, étoit préſent à l'Audience.

Feu Monſieur le Comte de Brionne a été auſſi envoyé Ambaſſadeur en Eſpagne, où il fut reçû & régalé magnifiquement. Monſieur le Maréchal de Baſſompierre fut envoyé Ambaſſadeur du Roi de France auprès du Duc Henri.

Le Marquis de Courtenvaux fut envoyé en la même qualité auprès de feu Son Alteſſe, pour faire les complimens de condoléance ſur la mort du Duc Henri, & pour féliciter Son Alteſſe ſur ſon avenement à la Régence. Feu ſadite Alteſſe envoya en France, avec la même qualité, Monſieur le Prince de Pfaltzbourg, pour remercier le Roi, &

lui

lui faire les prémiers complimens de la part de Son Alteſſe en qualité de Duc.

E X T R A I T

D'un Mémoire envoyé au feu Roî Henri quatriéme touchant le Traité de la Paix négociée, & concluë à Vervins, entre Sa Majeſté Très-Chrêtienne & le Roi Philippe deuxiéme, traitée par Meſſieurs de Belliévre & de Sillery en l'année 1598.

LE Cardinal de Florence, Légat du Pape Clement VIII., qui étoit de la Maiſon de Médicis, & qui avoit rendu de grands ſervices à la France dans ſa Négociation, preſſoit les Ambaſſadeurs de France de nommer dans le Traité de Paix le Grand-Duc de Toſcane immédiatement après la Seigneurie de Veniſe, le Roi ayant commandé à ſes Ambaſſadeurs, de donner audit Grand-Duc le plus honorable lieu qu'ils pourroient dans ledit Traité. Leſdits Ambaſſadeurs répondirent en ces termes à Sa Majeſté ſur ce ſujet, ce que voici mot à mot.

Nous avons conſideré qu'au Traité de 1559. (c'eſt celui du Château Cambreſis) lequel fut fait entre la France & l'Eſpagne, Monſieur le Duc de Lorraine pré-

céde Monſieur le Duc de Savoye, & que par ſentence du Pape en Cour de Rome, l'Ambaſſadeur de Savoye précéde celui du Grand-Duc de Toſcane; auſſi que c'eſt choſe qui ſe tient pour réſoluë en France, que l'on donne la précédence à la Maiſon de Lorraine ſur celle de Savoye; nous mouvans en doute, & voyant que Monſieur de Lorraine précéde Monſieur de Savoye, lequel par la ſentence du Pape précéde le Grand-Duc de Toſcane, nous n'avons ſçû prendre autre réſolution que de ſuivre l'ordre du Traité précédent, & avons répondu à Monſieur le Légat, que ce n'eſt pas à nous de donner ni d'ôter le rang aux Princes, & que nous laiſſons les choſes comme nous les avons trouvées. Les Députez d'Eſpagne en ont uſé comme nous.

Outre ce que deſſus, qui n'eſt pas public, il eſt aiſé de voir, qu'aux ſuſdits Traitez de 1559. & 1598. les deux Couronnes de France & d'Eſpagne donnent le premier rang à Monſieur de Lorraine, comme choſe indubitable, & qui ſe trouve ratifiée par le Pape & par l'Empereur, qui y interviennent avec la plus grande partie de tous les Princes Chrêtiens, qui eſt la plus autentique approbation & le meilleur tître que Monſieur de Lorraine puiſſe avoir, vû même que l'Ambaſſadeur de Savoye ayant ſigné leſdits Traitez au nom de ſon Maître, qui les a depuis ratifiez, Monſieur de Savoye lui-même eſt convenu de ſon rang,

rang, & a reconnu à la vûë de toute la Chrêtienté, qu'il céde sans contredit à Monsieur de Lorraine.

EXTRAIT

D'un Livre intitulé les Généalogies des Princes & Ducs de Lorraine. Dedié à Son Altesse le Duc Charles III. par Edmond du Boullay. Imprimé l'an 1579.

ET après le Duc Antoine en l'an 1549. fit pratiquer le Mariage de feu Monseigneur le Duc François, son Fils aîné, vôtre très-cher Pere, avec très Illustre Princesse Madame Catherine de Dannemarc, & de Madame Elizabeth d'Autriche, Sœur germaine de Charles d'Autriche, cinquiéme du nom, Empereur, laquelle Princesse de Dannemarc avoit épousé en premiéres nôces, Francisque Sforce, dernier de la Maison du Duc de Milan, qui ne vécut depuis que dix-huit mois; après le trépas duquel (sans hoirs de son corps) la vertueuse Princesse Madame Christine de Dannemarc, vôtre très-honorée Mere, se retira auprès de sa bonne Tante Madame Marie d'Autriche, Reine Douairiere de Hongrie, & Gouvernante des Païs-bas, pour la Majesté du Très-Auguste Empereur Charles-Quint son Frere, vers lequel

Empereur & Reine d'Hongrie le Duc Antoine envoya Meſſire Jean Comte de Salm, Maréchal de Lorraine & Barrois, le Préſident de Lorraine, nommé Monſieur Nicolas Mongin, & autres exprès Ambaſſadeurs, l'an de Salut 1541. au mois de May, étant ledit Empereur en la Cité de Ratisbonne, en une Diette Impériale pour les affaires de la foi Chrétienne.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 19. *Septembre* 1676.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux. Pour répondre à vos derniéres du quatriéme & huitiéme de ce mois, je vous dirai ſur ce qui touche la Négociation de l'Evêque de Munſter, que je n'ai point été ſurpris qu'après avoir paſſé par les mains du Sieur Graffendal, les Ambaſſadeurs de Suéde en ayent été particuliérement informez. Vous ne pouviez mieux répondre à ce qui vous en a été dit par le Sieur d'Oxenſtiern, ni mieux lui faire connoître que, quelque vûë que j'aye euë dans cette affaire, j'y avois regardé principalement l'avantage du Roi ſon Maître. En cas que cet Evêque réponde aux ouvertures que

que vous lui avez fait faire, vous continuerez cette Négociation, ſelon les ordres que je vous ai donné: je charge toûjours le Sieur Rouſſeau d'en lier, s'il eſt poſſible, une ſemblable avec le Duc de Zell. Je croirois avantageux pour mon ſervice de faire entrer l'un & l'autre de ces Princes dans une Neutralité. J'ai vû par le compte que vous m'en avez amplement rendu, la maniére dont le Sieur Temple vous avoit parlé ſur l'opinion qu'il ſoupçonnoit que j'euſſe de lui, & les ſentimens qu'il vous avoit fait paroître, ſi oppoſez à ceux que j'ai crû juſqu'à cette heure lui pouvoir attribuer avec tant de ſujet. Bien que je ne puiſſe pas ajoûter une foi entiére à cette nouvelle profeſſion de zèle pour mes intérêts, & que je la puiſſe regarder comme un effet de la connoiſſance qu'il a de l'affection du Roi ſon Maître pour moi, & de la crainte que ce Prince ne fût pas ſatisfait de ſa conduite, ſi j'avois ſujet de m'en plaindre, je veux bien toutefois que vous paroiſſiez donner créance à ce qu'il vous a dit de ſes bonnes intentions: ſi elles étoient telles en effet qu'il a voulu que vous le cruſſiez, la part qu'il a à la confiance du Prince d'Orange me le pourroit rendre utile. Ainſi, comme il ſeroit dangereux d'augmenter encore ſes mauvaiſes diſpoſitions en ne paroiſſant pas content de lui, & qu'il ſeroit avantageux de lui en faire prendre de plus favora-

bles, j'approuve que vous paroiſſiez perſuadez de ſes bonnes intentions, & que vous lui témoigniez que vous m'en avez informé, & que j'en ſuis très ſatisfait; puiſqu'en le flattant en cette ſorte de la part qu'il pourroit acquerir en mon eſtime & en mon affection, vous le porterez à chercher les moyens de les mériter. S'il étoit touché du déſir de les acquerir par lui-même, il ſeroit plus propre que perſonne d'inſpirer ce même deſſein au Prince d'Orange, & de lui faire connoître, que ſa gloire, ſon intérêt, l'avancement de ſon païs ſe rencontreroient beaucoup plus par regagner pour lui, & pour les Etats Généraux, l'amitié ſi ancienne de la France pour ſa Maiſon & pour cette République, qu'à s'attacher aux intérêts des Eſpagnols, qui ſont leurs veritables Ennemis; qu'il pourroit s'en détacher avec honneur, lorſqu'il le feroit ſeulement pour la Paix, & que ce bien ſi ſouhaité de toute l'Europe ſeroit en quelque ſorte entre ſes mains, lorſqu'il feroit connoître à l'Eſpagne, que l'intérêt des Etats & de leurs Alliez ſe trouve à finir une guerre ſi ruineuſe & ſi accablante pour les Peuples. Que ſi vous jugiez que les eſpérances puiſſent quelque choſe auprès de ce Miniſtre par l'entremiſe de ſa Sœur, je laiſſerois à vôtre prudence les moyens de la ménager.

Autant qu'il a été de mon zèle pour la tranquillité publique de faire paſſer mes

mes Ambaſſadeurs à Nimegue, auſſi-tôt qu'il y a eu quelque jour à y pouvoir lier les Conférences, autant peut-il être de ma dignité de ne les y laiſſer pas toûjours inutiles, lorſque mes Ennemis ſont paroître ſi peu d'empreſſement pour y envoyer les leurs. Mon intention eſt que vous témoigniez aux Médiateurs, qu'après avoir tant donné au ſuccès du grand ouvrage auquel ils travaillent, j'ai un juſte ſujet de m'étonner, que les Miniſtres de toutes les Parties qui me ſont oppoſées aportent tant d'indifférence pour ſe rendre à Nimegue: Que je déſire qu'ils le leur faſſent connoître, afin qu'on ſe preſſe d'y envoyer; qu'autrement, quelque réſolution que je fuſſe capable de prendre en vous rappellant, ils ſeroient ſeuls reſponſables à toute l'Europe de la ſéparation d'une Aſſemblée dont elle s'étoit promis ſon repos, & que j'aurois donné autant de marques de mon intention ſincére pour la Paix, qu'ils en auroient donné de leur éloignement à la faire réüſſir. Après vous être expliquez en cette ſorte aux Médiateurs, vous aurez ſoin, ſi les occaſions s'en préſentent, de faire connoître les mêmes ſentimens aux Ambaſſadeurs de Hollande. Plus ils déſirent véritablement la Paix, plus-ils auront ſujet de ſe plaindre de leurs Alliez qui en retardent la Négociation; & ils auront intérêt, ou de les porter à ſe rendre prompte-

tement à Nimegue, ou de se détromper qu'ils veulent finir véritablement une guerre qui est devenuë si onéreuse à la Hollande. Ces sentimens leur doivent être assez naturels, mais ils leur seront encore augmentez par l'embaras où les met la levée du siége de Mastricht. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde, & vous, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux, en sa sainte garde.

Ecrit à Versailles le 19. Septembre 1676.

LETTRE

De Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 19. *Septembre* 1676.

La dépêche du Roi répond amplement, Messieurs, à vos Lettres du quatriéme & du huitiéme de ce mois. J'ai eu l'honneur de lire depuis à Sa Majesté celle du onziéme, que je venois de recevoir. La fierté des Etats Généraux & de Monsieur le Prince d'Orange y a parû grande, par la maniére dont Monsieur de Beverning a parlé à son retour de la Haye. Leur abbatement n'en est pas toutefois moindre, après la perte & la dépense inutile qu'ils ont faite au sié-

ſiége de Maſtricht, & la néceſſité les portera peut-être bientôt à prendre d'autres ſentimens.

Il eſt tellement injuſte de fermer le Commerce des Lettres en Suéde aux Ambaſſadeurs de cette Couronne, que les Ennemis communs ne peuvent marquer davantage leur averſion pour la Paix, qu'en continuant à s'y opiniâtrer. Sa Majeſté déſire, Meſſieurs, que vous en appuyïez toutes les inſtances auprès de Meſſieurs les Médiateurs, afin qu'en leur témoignant, combien il eſt étrange que le Dannemarc refuſe cette liberté, lorſque le Roi permet le paſſage des ordinaires de Flandre & d'Italie en Eſpagne, les Eſpagnols craignent que Sa Majeſté ne les prive de cet avantage, ſi leurs Alliez en uſent ſi mal avec ceux de Sa Majeſté. Touchant la demande que vous avez faite au Roi, ſi Madame Colbert pourroit recevoir les Miniſtres dont vous avez refuſé la viſite parce qu'ils auroient viſité les Ambaſſadeurs d'Eſpagne devant vous, Sa Majeſté ne déſire pas que vous admettiez ce tempérament à leur égard. Comme ils auroient manqué à ce qu'ils doivent à Sa Majeſté en vos perſonnes, elle juge que le mécontentement que vous en aurez fait paroître, ne peut admettre que vous les receviez chez vous en aucune ſorte. Ce tempérament de viſiter les Ambaſſadeurs s'eſt bien pratiqué à l'égard de quelques Envoyez qui préten-

doient

doient la main que les Ambaſſadeurs refuſoient de leur donner; mais en cela il y avoit cette différence, que leur prétenſion n'étoit point offenſante, au lieu que la premiére viſite bleſſe la dignité de Sa Majeſté, lorſqu'elle n'eſt pas renduë à ceux qui la repréſentent. Je ſuis, Meſſieurs, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 22. *Septembre* 1676.

SIRE,

Nous nous ſommes donnez l'honneur d'informer Vôtre Majeſté par nôtre derniére du ſujet pour lequel Monſieur l'Evêque de Munſter avoit renvoyé ici ſon Secretaire, & Elle aura bien jugé par tout ce qu'il nous a dit, & par la condition impoſſible que ſon Maître demande de l'approche d'un corps de dix mille hommes vers ſon païs, qu'il n'a aucune diſpoſition à entrer en action contre vos Ennemis. Il eſt vrai que ce Secretaire nous a témoigné à ſon départ, qu'il eſpéroit porter plus facilement ce Prince à une Neutralité, & à retarder pour cet effet la marche de ſes Troupes.

pes. Nous croyons même qu'il fera avec fon Pere tout ce qui lui fera poffible auprès de ce Prince, pour mériter en cette rencontre la gratification que nous lui avons fait efpérer de la part de Vôtre Majefté. Mais nous ne nous en promettons pas de grands effets pour vôtre fervice, & il n'y a que trop d'apparence, que fi Monfieur de Munfter envoye ici quelqu'un avec Plein-pouvoir pour traiter avec nous, ce ne fera que dans la vûë de prolonger la conclufion du Traité jufqu'à la fin de la Campagne, & pouvoir tirer en même tems pendant l'hyver, & de Vôtre Majefté, & des Etats Généraux, le payement de fes Troupes, en faifant croire à ceux-ci qu'il ne les deftine qu'à leur fervice, & vous promettant d'ailleurs qu'elles ne feront pas employées contre le vôtre. Nous tâcherons néanmoins d'entretenir toûjours quelque Négociation avec lui, pour l'obliger à apporter tout le retardement poffible à la marche de fes Troupes, & à ordonner à ceux qui les commandent de les ménager, & de ne les pas expofer à l'évenement incertain d'une Bataille, que Monfieur Temple affûre que les Armées des Conféderez en Allemagne font réfolus de hazarder, pour pouvoir prendre leurs quartiers d'hyver dans les Etats de Vôtre Majefté. La précipitation avec laquelle Monfieur le Prince d'Orange eft parti de la Haye pour retourner à l'Armée, a fort fur-

pris

pris tout le monde, & principalement Monſieur Temple, qui a fait voir à Monſieur Colbert une Lettre de ce Prince, par laquelle il le prioit de l'aller trouver à Soesdyk, qui eſt une Maiſon qu'il a près d'Utrecht, où il lui mandoit qu'ils pourroient conférer librement enſemble de toutes les affaires du monde: ce ſont les propres termes que j'ai lûs dans cette Lettre, ſur laquelle ledit Sieur Temple m'ayant témoigné le déplaiſir qu'il avoit du prompt retour de ce Prince à l'Armée, me dit, que s'il l'eût pû voir, il auroit tâché de l'en diſſuader, & de le faire réſoudre à demeurer dans ce païs le reſte de la Campagne, pour avancer la Négociation de la Paix; qu'il s'étoit même propoſé, en lui faiſant connoître la bonne diſpoſition dans laquelle Vôtre Majeſté témoigne être de concourir à tout ce qui peut faire l'établiſſement ſolide de ce Prince, de l'engager à s'ouvrir à lui des conditions ſous leſquelles il prétendroit obliger les Eſpagnols à concourir à la Paix, & en cas de refus, la faire ſans eux. Ce Médiateur ajoûta, qu'il ne faloit pas eſpérer de faire la Paix cet hyver, ſi on prétendoit la traiter avec tous les Miniſtres qui ſeroient ici aſſemblez; que la ſeule communication des Plein-pouvoirs nous retiendroit au moins ſix ſemaines ou deux mois, que les premiéres propoſitions qui ſeroient faites de part & d'autre, ne ſeroient pas moins éloignées que le Nord
l'eſt

l'eſt du Sud, & qu'avant qu'on puiſſe les rapprocher, & qu'avant, je dis, de convenir de tous les différens, le tems de ſe remettre en Campagne ſeroit venu, & les divers évenemens de la guerre renverſeroient tout ce qu'on auroit avancé dans la Négociation de la Paix.

Que pour abreger matiére, ſa penſée ſeroit, de concerter ſecretement entre Monſieur le Prince d'Orange & nous, les conditions ſous leſquelles on pourroit terminer tous les différens qu'il y a préſentement entre la France, l'Eſpagne & la Hollande : enſorte que les Princes d'Allemagne, qui, dit-il, ne ſouhaitent pas la Paix, ne puiſſent avoir aucune connoiſſance de cette Négociation ; & que, lorſque ces trois principales Parties ſeroient d'accord, on conviendroit auſſi facilement du rétabliſſement du Roi de Suéde dans tous les Etats qui lui doivent appartenir; qu'il ne ſeroit pas difficile de forcer les Princes du Nord, qui s'en ſont rendus maîtres, de les rendre, d'autant plus que les Etats Généraux ne ſe ſont engagez, premiérement à l'égard de Monſieur l'Electeur de Brandebourg, qu'à le maintenir dans ce qu'il poſſedoit lorſqu'il a traité avec eux, & à le dédommager de ce qu'il a ſouffert par le ſéjour de l'Armée de Suéde dans ſon païs, & envers le Roi de Dannemarc, les Princes de Lunebourg & l'Evêque de Munſter, qu'à leur faire rendre ſeulement ce qu'ils pourroient per-

perdre dans la guerre présente; les Etats n'étant d'ailleurs obligez à rien envers l'Empereur.

Il m'a assûré ensuite, que les Etats Généraux avoient résolu dans leur derniére Assemblée, que leurs Ambassadeurs entreroient ici en Négociation avec nous, même sans la participation de leurs Alliez, au cas que dans un certain tems, qu'il croit être environ six semaines, les Ambassadeurs de leursdits Alliez ne se soient point rendus en cette Ville; & que cette résolution avoit fait prendre à Dòn Pedro Ronquillo, & à Monsieur Christin, Ambassadeurs d'Espagne, celle de se rendre ici dans la semaine prochaine; mais que nous n'avancerions rien jusques à ce que les six semaines préscrites par le resultat des Etats d'Hollande fussent expirées, pendant lesquelles il pourroit de son côté ébaucher cette matiére par la voye qu'il proposeroit. Nous avons conféré ensemble sur cette proposition secrete dudit Temple, & elle nous a paru d'abord assez captieuse, en ce que nous offrant l'entier rétablissement de la Suéde, qui ne convient pas moins aux intérêts de l'Angleterre & de la Hollande, qu'à ceux de Vôtre Majesté, il prétendra nous le faire accepter par un grand relâchement de vos Conquêtes, & que le juste refus que nous en ferons, donnera lieu aux Espagnols & aux Hollandois, de faire connoître aux Suédois, qu'il ne tient qu'à Vô-

Vôtre Majesté qu'ils ne rentrent dans tous les païs qu'ils ont perdu en se déclarant pour Elle. Mais si nous avons à craindre ce méchant effet du Projet dudit Sieur Temple, nous en avons aussi à espérer, en ce que ce Ministre voit bien, que le mauvais succès que le Prince d'Orange a eu cette Campagne, a donné la hardiessé à ses Ennemis de parler injurieusement de lui-même, d'imprimer & débiter des libelles qui font beaucoup d'effet parmi les peuples, & que toutes les Provinces-Unies désirent si ardemment la Paix, qu'il court risque de perdre tout le crédit qu'il a, s'il veut continuer plus long-tems la guerre. Ainsi il seroit très aisé de donner à ce Prince, dont les intérêts lui sont chers, la principale gloire de la Paix, d'autant plus qu'il suivroit en cela les ordres du Roi son Maître, affermiroit l'autorité du Prince d'Orange, & lui concilieroit pour jamais l'amitié des Peuples. D'ailleurs, ledit Sieur Temple se donneroit le principal mérite de la Négociation, & pourroit se flatter d'acquerir aussi par-là l'estime de Vôtre Majesté, auprès de laquelle il espére aller après cette Négociation. Mais quand même il n'agiroit pas sincérement, & qu'il n'auroit d'autre vûë que de détacher les Suédois de vos intérêts (ce qui n'est pas à présumer en la personne d'un Médiateur, quelque partial qu'il puisse être) toûjours, son mauvais dessein lui réüssissant, n'affoi-

foibliroit pas beaucoup le parti de Vôtre Majesté, à cause de la foiblesse présente de la Suéde. D'ailleurs il nous donneroit lieu par ce manquement de bonne foi, de faire connoître à tous les Princes du Nord, que l'Espagne & la Hollande abandonnent leurs intérêts; & cette supercherie de nos Ennemis, & du Médiateur qui nous feroit perdre le Roi de Suéde, attireroit, selon toutes les apparences, tous les Princes qui sont en guerre avec cette Couronne dans nôtre parti. Ainsi nous avons crû que nous ne devions pas faire le moindre obstacle au dessein qu'a ledit Sieur Temple (& que nous ne pourrions pas même empêcher) d'aller trouver Monsieur le Prince d'Orange, pour concerter avec lui tout ce qu'il croira pouvoir avancer la Paix: & comme nous jugerons bien par les propositions qu'il nous fera à son retour, si son procédé est sincére, il nous sera facile de nous garder de toute surprise, & de ne rien avancer qui ne soit conforme à vos ordres & instructions. Il y auroit, selon nôtre opinion, plus d'embaras pour Vôtre Majesté dans la seconde proposition que ledit Sieur Temple fit hier à moi Colbert, qui est, que comme il avoit appris par ses derniéres Lettres de Paris, que Mylord Berkley en partira dans huit jours pour se rendre ici, il faisoit dessein, aussi-tôt que ce Collégue seroit arrivé, d'aller trouver le Prince d'Orange,

ge, pour sçavoir ces résolutions de passer ensuite en Angleterre, pour en informer le Roi son Maître, pour apprendre de sa propre bouche ses derniéres résolutions sur les conditions du Traité de Paix, puis de se rendre auprès de Vôtre Majesté, pour la prier aussi de la part du Roi d'Angleterre, de se laisser entendre comment elle avoit agréable de faire la Paix. Il ajoûta, qu'il ne croyoit pas y devoir trouver des difficultez insurmontables; que quelque répugnance que les Espagnols témoignent à céder la Franche-Comté, qu'ils considérent comme l'ancien Patrimoine de la Maison de Bourgogne, le Prince d'Orange ne s'éloigne pas de la faire céder à Vôtre Majesté, pourvû qu'elle consente que les Places les plus avancées de celles qui lui ont été cédées par le Traité d'Aix-la-Chapelle, & qui pourroient, dit-il, donner une perpetuelle matiére de guerre, soient renduës aux Espagnols, pour en composer, avec ce qui leur reste, un païs capable de résister aux premiéres insultes: il m'a même nommé Oudenarde, Courtray, Ath & Charleroy; ajoûtant, qu'à l'égard de Mastricht & Limbourg, il ne croyoit pas que Vôtre Majesté fît difficulté de les rendre, & que, pour ce qui regarde la Lorraine, il avoit oüi dire au Roi son Maître, que lorsque Vôtre Majesté en chassa le feu Duc, elle avoit assûré qu'elle n'avoit pas l'intention de la garder après la Paix.

Comme la réponſe qui a été faite eſt conforme à ce qu'il a plû à Vôtre Majeſté nous préſcrire dans nos inſtructions, nous ne croyons pas l'en devoir importuner: nous prendrons ſeulement la liberté de lui dire, qu'on ne l'a pas laiſſé dans l'opinion où il témoignoit être ſur le point de la Lorraine, & on s'eſt ſervi de toutes les raiſons que fourniſſent les continuelles felonies du feu Duc, & le Traité de 1662. pour lui faire voir que Vôtre Majeſté croyoit avoir droit de retenir la poſſeſſion de ce Duché. Nous avons crû, Sire, la devoir informer de tout ce détail, afin que ſi vous jugiez le voyage dudit Sieur Temple contraire à vos intérêts, ou embaraſſant, Vôtre Majeſté le puiſſe empêcher, en faiſant connoître au Roi d'Angleterre, qu'il ſeroit inutile qu'il ſe rendît auprès d'elle, puiſqu'elle veut bien nous confier toutes ſes intentions ſur la Négociation dont elle nous a honorez. Cependant, quoique nous devions nous renfermer dans la ſimple exécution de vos ordres, ſans oſer propoſer nos foibles connoiſſances à Vôtre Majeſté, qui eſt la ſource de ce que nous pouvons avoir de lumiéres pour le bien de ſon ſervice, nous prenons la liberté de lui dire, qu'il nous ſemble que ſi vos Ennemis, & même les Médiateurs, inſiſtent avec opiniâtreté à la reſtitution des places les plus avancées en Flandre, on pourroit eſpérer de faire ceſſer ces inſtan-

ſtances de la part des Eſpagnols, en demandant la compenſation de ces places par d'autres auſſi conſidérables en Sicile, ou plûtôt par tout ce que le Roi Catholique y retient à préſent: car il n'y a pas lieu de douter que l'Eſpagne ne préfére la conſervation de ce Royaume à la reſtitution de ces Places avancées en Flandre; & l'offre que feroit Vôtre Majeſté contenteroit la jalouſie de la Hollande & de l'Angleterre, & confirmeroit les Meſſinois dans leur attachement à vos intérêts. Vôtre Majeſté verra bien mieux que nous toutes les conſéquences que ces offres pourroient avoir, & nous honorera, quand il ſera tems, de ſes commandemens, auxquels nous nous conformerons toûjours avec autant de zèle, que nous ſommes avec reſpect & ſoûmiſſion,

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 22. *Septembre* 1676.

NOus nous donnons l'honneur, Monſieur, de rendre compte au Roi de tout ce qui s'eſt paſſé de conſidérable

 dans

dans nos derniéres visites & entretiens, & nous espérons que les résolutions des Etats & de la Province d'Hollande, nous donneront bien-tôt de plus solides occupations que nous n'en avons euës jusqu'à présent, & plus de matiére de vous entretenir.

Messieurs les Ambassadeurs de Suéde nous ont remis entre les mains une Copie du Mémoire ci-joint, qu'ils ont présenté aux Médiateurs, par lequel ils répondent prémiérement aux objections faites par les Confédérez sur les Passeports du Roi de Suéde; & en second lieu, ils demandent qu'ils ayent à l'avenir un libre passage par tous les Etats du Roi de Dannemarc, & par tous les autres païs, tant pour leurs Lettres, que pour leurs Couriers qu'ils voudront dépêcher au Roi leur Maître, ou qui viendront de Suéde ici; & ils fondent cette seconde demande sur ce que c'est une condition laquelle, quoique refusée par la France, néanmoins ayant été offerte par les Confédérez, & acceptée par la Suéde, est devenuë obligatoire entre eux tous, sans excepter aucunes parties qui l'ont offerte ou acceptée. Nous leur avons dit, qu'à l'égard du premier point de leur demande nous joindrions nos instances aux leurs, suivant l'ordre que nous en avons de Sa Majesté; mais que pour le second point, nous ne pouvions pas demander pour eux une clause, laquelle

Sa

Sa Majesté ne vouloit accepter pour ses Ambassadeurs, ni accorder aux autres.

Nous sommes encore obligez de vous dire, Monsieur, sur cet article, que si Sa Majesté n'avoit la bonté d'accorder aux petits bâtimens qui portent leurs Lettres de Dantzic à Amsterdam, la sûreté pour les Passeports & Marchandises dont ils sont chargez, contre les Corsaires François, ils n'en pourront pas trouver pour ne porter que leurs Lettres, n'y ayant point de voyage qui ne leur coûtât au moins six écus. Quand il vous aura plû, Monsieur, nous faire sçavoir sur cela les intentions du Roi, nous leur répondrons en conformité. Nous sommes, Monsieur, entiérement à vous.

MEMOIRE

Donné par Messieurs les Ambassadeurs de Suéde à Messieurs les Médiateurs.

Le 18. *Septembre* 1676.

LEs Ambassadeurs Extraordinaires de Sa Majesté Suédoise, & Plénipotentiaires pour la Paix, ont appris que l'on se plaignoit que les deux derniers Passeports que le Roi leur Maître avoit expediez pour les Ambassadeurs de l'Em-

pereur, enſuite du premier, qui avoit été délivré long-tems auparavant, n'étoient pas entiérement conformes au Projet préſenté par Monſieur de Marivaux.

Premiérement, que dans ledit Projet on trouvoit les mots *Imperator & Imperium*, dont on avoit omis *& Imperium* dans un deſdits Paſſeports.

Secondement, que l'on n'avoit pas employé dans un deſdits Paſſeports ces mots, *Libero omninò curſu, tanquam ſi noſtro proprio muniti eſſent.*

Troiſiémement, que les mots *ex parte ſua*, qui ſe trouvent dans un deſdits Paſſeports, n'avoient point été employez dans l'autre. Ils ont appris outre cela, que l'on ſouhaitoit encore un nouveau Paſſeport pour le Plénipotentiaire de Trêves, avec le nom du nouvel Electeur. A quoi ils ont crû devoir répondre & repréſenter en même tems à Meſſieurs les Médiateurs, que ces manquemens n'étoient pas de ſi grande conſéquence, qu'ils diminuaſſent en rien la force des Paſſeports, ni la ſûreté des Ambaſſadeurs. Car premiérement il n'importe pas dans le fond qu'il ſoit exprimé dans les Paſſeports, que les Ambaſſadeurs ſont envoyez au nom de l'Empereur & de l'Empire, *nomine Imperatoris, vel nomine Imperatoris & Imperii*, pourvû qu'ils y rencontrent la ſûreté qui leur eſt dûë. 2. Que la clauſe qui regarde la liberté des Couriers a été oubliée par la ſeule négligence du Copiſte, dont on ne peut

pas

pas douter, puisqu'elle est couchée tout au long dans les deux autres, en vertu desquels les Ambassadeurs peuvent sûrement envoyer & recevoir des Couriers toutesfois & quantes qu'ils voudront, nonobstant le manquement qui se rencontre dans ledit Passeport. 3. Qu'il n'est d'aucune conséquence que les mots *ex parte sua* soient employez ou omis dans un des trois Passeports. On ne doit pas non plus s'étonner, si les Passeports pour les Plénipotentiaires de Trêves ne sont point sous le nom du nouvel Electeur, puisque son Election n'étoit point encore connuë à Sa Majesté Suédoise, & que cependant ses Plénipotentiaires se peuvent servir du premier Passeport, en attendant qu'on leur en ait fait expédier un autre, ensorte que lesdits Plénipotentiaires de Trêves n'en peuvent point prendre prétexte de différer davantage de se rendre à l'Assemblée, car en l'état même où sont lesdits Passeports, on a satisfait à la forme & pourvû à la sûreté desdits Ambassadeurs, plus amplement qu'à celle des Ambassadeurs de Suéde, lesquels, sur les seuls Passeports de Messieurs les Etats Généraux, n'ont fait aucune difficulté de se rendre dans cette Ville, afin de faire d'autant plus connoître l'inclination sincére du Roi leur Maître pour l'avancement de l'Assemblée. Ils espérent que Messieurs les Médiateurs sont bien persuadez, que cependant ils sont tout prêts d'en écrire

au Roi leur Maître, de l'équité & de la facilité duquel on se peut promettre tout ce qui sera juste & raisonnable. Mais dans le tems qu'ils se mettoient en état de le faire, ils on fait refléxion, que les passages au travers du Dannemarc étoient encore bouchez, & que toute la peine qu'ils prendroient seroit inutile, non-seulement dans cette occasion, mais même dans toute la suite du Traité, jusques à tant qu'on leur ait ouvert une voye libre & sûre pour pouvoir écrire au Roi leur Maître; c'est pourquoi ils ont jugé nécessaire de le faire connoître incessamment à Messieurs les Médiateurs, & de les requerir d'employer leurs offices pour lever un obstacle, qui lui seul seroit capable d'arrêter la Négociation; car personne ne peut voir mieux qu'eux, que la liberté des Lettres & des Couriers est si absolument nécessaire, que l'on la peut compter comme l'une des principales causes, sans laquelle il seroit impossible que l'on pût avancer la Négociation; & c'est en vûë de cela même que les Alliez avoient, il y a déja long-tems, arrêté d'insérer la clause touchant la liberté de toutes sortes de Couriers. La résolution qu'ils en prirent, & le Projet des Passeports qu'ils dresserent en consequence, fut envoyé dès l'Automne passé au Résident de Messieurs les Etats Généraux en la Cour de Suéde, qui les ayant présentez selon ses ordres, sollicita, conjointement avec l'En-

l'Envoyé extraordinaire de Sa Majesté Britannique, qu'on acceptât ladite clause; & ayant ensuite fait expédier & envoyer ses Passeports, la liberté & la sûreté des Couriers fut ainsi admise d'un commun consentement des Parties, dont l'une offroit & l'autre admettoit, & elle fut par-là si fortement établie, qu'il n'est plus au pouvoir de l'une desdites Parties de s'en départir contre la volonté de l'autre. Les Ambassadeurs de Suéde étant fondez sur un droit si clair & si certain, demandent que cette convention demeure dans son entier, & que l'obligation qui est par-là imposée à l'une des Parties, fasse que l'effet s'ensuive sans aucun retardement.

Il est vrai que l'on prend pour prétexte de cette inexécution, le refus que le Roi de France a fait d'accorder dans ses Passeports la liberté des Couriers extraordinaires; mais comme on n'est jamais tenu du fait d'autrui, il n'est pas juste aussi qu'une obligation contractée entre deux personnes puisse être annullée par le fait d'un tiers, principalement quand on ne peut pas trouver, dans l'obligation même, de cause qui puisse donner lieu à un tel effet. Si cependant on veut se servir de l'exemple du Roi de France, ne permet-il pas que l'ordinaire d'Espagne passe au travers de son Royaume, & qu'il juge devoir suffire aux Ambassadeurs d'Espagne, pendant que les passages pour toutes sortes de

Couriers font entiérement bouchez du côté du Dannemarc ; ce qui ne s'eſt jamais pratiqué entre deux Princes civiliſez, quoiqu'en guerre. Le Roi de France fait encore davantage, puiſqu'il offre aux Couriers extraordinaires qui vont en Eſpagne un paſſage au travers de ſon Royaume, à la vérité par un chemin un peu plus long, & qui leur donne liberté & ſûreté toute entiére pour aller de Nimegue à Bruxelles toutesfois & quantes qu'ils voudront. Le Roi de Dannemarc ne fait rien d'approchant ; ce qu'il auroit dû cependant, s'il eût voulu ſe régler ſur l'exemple de la France.

C'eſt pourquoi Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde demandent, qu'il y ait ſûreté toute entiére & ſans aucune reſtriction, non-ſeulement pour les Couriers extraordinaires qu'il envoyeront, mais auſſi qu'à l'exemple de ce qui ſe fait à l'égard de l'Eſpagne, on commence par rétablir les Couriers ordinaires, ce qui leur eſt d'une ſi grande conſéquence, qu'ils ſe ſeroient rendus inutilement à l'Aſſemblée, s'ils n'avoient la liberté des Lettres pour écrire au Roi leur Maître, & pour en recevoir les ordres, & qu'il eſt aiſé de juger, que ceux qui la leur veulent ôter, ne le font que dans la ſeule vûë de mettre par-là un obſtacle à la Paix: c'eſt ce qui oblige d'autant plus leſdits Ambaſſadeurs de recommander fortement le ſuccès de cette affaire à Meſſieurs les Ambaſſadeurs d'Angleterre.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne.

Du 25. *Septembre* 1676.

QUoique nous ayons reçû par cet ordinaire la dépêche du Roi du dix-neuviéme de ce mois, avec celles dont vous nous avez honorez, Monſieur, dudit jour, & du quinziéme: Néanmoins nous n'avons point aujourd'hui de matiére aſſez importante pour prendre la liberté d'écrire directement à Sa Majeſté, & nous nous contenterons de vous dire, que nous mettrons en uſage auprès de Monſieur Temple tout ce qu'elle nous préſcrit, pour porter ce Miniſtre à nous être favorable dans la Négociation dont nous ſommes chargez. Il partit Mercredi dernier pour ſe rendre à Soesdyck près d'Utrecht, où Monſieur le Prince d'Orange lui a mandé qu'il étoit arrivé, après avoir pacifié quelques troubles qu'il y avoit dans l'Armée, & qui auroient pû (dit-il) avoir de fâcheuſes ſuites. Ledit Sieur Temple nous a dit avant ſon départ, que Monſieur de Beverning devoit auſſi aller trouver ce Prince; ainſi il y a lieu d'eſpérer, que ce Médiateur à ſon retour ſera en état de bien avancer la Négociation, d'autant plus que la

réſolution des Etats Généraux de Hollande marque aſſez, que les Provinces-Unies n'y veulent plus ſouffrir de retardement. Il n'en ſera pas de même, à ce que l'on croit, des Princes d'Allemagne unis avec la Maiſon d'Autriche, qui, enfiez des bons ſuccès qu'ils ont eu cette Campagne contre la Suéde, retarderont toûjours la Négociation de la Paix, s'ils n'y ſont forcez par un accommodement du Prince d'Orange avec nous.

Nous n'avons point de nouvelles de Monſieur l'Evêque de Munſter, & la diligence avec laquelle on nous mande qu'il fait marcher ſes Troupes, ne nous laiſſe guéres d'eſpérance d'entrer avec lui dans aucun Traité qui puiſſe être utile au ſervice du Roi le reſte de cette Campagne.

Nous avons déja envoyé à Monſieur l'Evêque de Marſeille, par la voye de Hambourg, deux Paſſeports de Meſſieurs les Etats Généraux, pour s'en ſervir, tant par Terre que par Mer; & Monſieur Jenkins nous fait eſpérer dans peu de jours ceux d'Eſpagne, que nous lui envoyerons auſſi par la même voye. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LET-

LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 26. Septembre 1676.

MOn Cousin, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux. J'ai vû par la Lettre que vous m'avez écrite du dix-huitiéme de ce mois, que le Secretaire de l'Evêque de Munster que vous attendiez étoit arrivé auprès de vous: mais comme il y étoit venu sans pouvoir, qu'il ne vous avoit rien dit de particulier de la part de son Maître, qu'il avoit repris les derniéres propositions peu praticables, que je fisse avancer une Armée de dix-mille hommes vers le bas Rhin; & que, dans le même tems qu'il vouloit faire croire qu'il restoit encore quelque jour pour traiter avec moi, ce Prince faisoit marcher ses Troupes en faveur de mes Ennemis; je vois peu de lieu d'attendre quelque succès d'une telle Négociation j'approuve toutefois: qu'en lui faisant voir que vous aviez des pouvoirs très-amples pour traiter avec son Ministre, vous lui avez fait envisager les avantages qu'il pourroit tirer de mon Alliance, soit qu'il voulût attaquer les Etats, soit qu'il se contentât de demeurer neutre. Je n'ai pas moins agréé

que, pour intéresser ce Secretaire, vous l'ayez assûré de la gratification qu'il pourroit se promettre de moi : comme je ne la donnerois qu'en cas que ce Traité eût son effet, je la tiendrois utilement employée. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde, & vous, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux, en sa sainte garde.

Ecrit à Versailles le vingt-sixiéme jour de Septembre 1676.

LETTRE

De Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 26. Septembre 1676.

VOus verrez, Messieurs, ce que le Roi vous écrit touchant le compte que vous lui avez rendu de la Négociation que Monsieur l'Evêque de Munster sembloit vouloir renouër avec lui, en vous renvoyant son Secretaire. La maniére de procéder de ce Prince en tant d'autres rencontres, mais particuliérement en cela, y laisse peu d'espérance de quelque succès ; mais autant qu'il ne s'est point trop flaté dans ces sortes d'affaires, autant importe-t-il de n'y rien changer.

Comme Sa Majesté est bien aise de don-

donner autant de marques de ſon inclination pour la Paix que les Ennemis y font paroître d'éloignement, elle a approuvé que, pour témoigner qu'elle leve, autant qu'il eſt en elle, les obſtacles qui pourroient en retarder les Préliminaires, vous ayez mis entre les mains des Médiateurs les Paſſeports qu'ils vous avoient demandé, ſans attendre même ceux qu'ils vous devoient donner en échange.

Plus la levée du ſiége de Maſtricht, & la perte conſidérable qu'ils y ont faite, ont donné d'avantage aux armes de Sa Majeſté, plus il eſt de ſa modération de les faire ſervir au bien de la Paix. Il paroît difficile que les ſuites d'un fâcheux évenement, & la laſſitude de la guerre, ne diſpoſent les Peuples d'Hollande à la demander. On pourroit juger même par la copie de l'Ecrit que vous m'avez envoyé, que le parti qui eſt oppoſé à Monſieur le Prince d'Orange cherche à profiter du malheur qu'il a eu devant cette Place. En tout cas vous pouvez, je m'aſſûre, Meſſieurs, attendre ſans peine que l'on vous parle d'une Neutralité, qui eſt devenuë aujourd'hui ſi néceſſaire pour le voiſinage de Nimegue.

Le Roi reçût nouvelle, il y a trois jours, que Philipsbourg s'étoit rendu. La Capitulation n'a pas été ſeulement honorable, elle a encore été accompagnée de tous les honneurs & de toutes les démonſtrations d'eſtime que les Ennemis

mis ont pû rendre au Gouverneur & à sa Garnison. Elle a été conduite à Haguenau, composée encore de onze cens hommes, & elle a amené avec elle dix piéces de Canon, & l'argent du Roi qui étoit dans la place. Elle auroit pû tenir encore quelque tems, mais avec le péril de demeurer inutilement prisonniére de guerre. Il n'y eut jamais une défense plus vigoureuse, & cette Place a coûté aux Ennemis toute la Campagne, & une partie de leur Armée. Ils y ont fait entrer trois Bataillons de l'Empereur, & se préparent à la rétablir. Je ne sçai de quelle sorte les Princes du Rhin envisageront cette Conquête, mais si l'Empereur la conserve, elle aura fort l'air du joug qu'il voudra leur imposer. Monsieur de Luxembourg est toûjours dans ses quartiers dans le Brisgau. L'on publie que Monsieur le Prince Charles fait état de passer le Rhin, pour l'en tirer par cette diversion; mais il y a peu d'apparence qu'il songe à attaquer, ni Saverne, ni Haguenau, Monsieur de Luxembourg ayant jetté beaucoup de Troupes dans l'une & dans l'autre.

Nous n'avons point de nouvelles de Rome depuis le troisiéme de ce mois, qui ont appris à Sa Majesté l'arrivée de Messieurs les Cardinaux François dans le Conclave. Ils ont déja commencé à lui rendre compte de ce qui s'y est passé. Je suis, Messieurs, entiérement à vous.

LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 29. *Septembre* 1676.

SIRE,

Quoique Monſieur Temple ſoit de retour depuis Samedi du voyage qu'il a fait à Soesdyck, où Monſieur le Prince d'Orange l'avoit invité de ſe rendre, il ne nous a encore rien dit du ſuccès qu'il a eu ; mais au contraire, Madame Giffard ſa Sœur a fait entendre à l'un de nous, qu'il n'en eſt pas content, & qu'il a trouvé ce Prince bien plus diſpoſé à prendre ſa revanche des fâcheux évenemens qu'il a eu cette Campagne, qu'à faire une Paix qui ne ſoit pas bonne pour ſes Alliez: que ceux-ci lui promettent de l'aſſiſter fidélement dans tous ſes deſſeins, & même de ne lui pas demander des ſubſides pour l'année prochaine; qu'ils comptent la priſe de Philipsbourg comme une compenſation de toutes les Conquêtes que Vôtre Majeſté a fait cette année, & qu'ils eſpérent que l'année prochaine toutes les forces d'Allemagne ſeront unies contre la France. Nous ne doutons point que Mon-

Monſieur Temple ne nous parle bientôt dans le même ſens; mais nous n'en devons pas inférer que Monſieur le Prince d'Orange ne veüille point la Paix: car quelque beſoin qu'il juge en avoir; il eſt de ſa prudence de le cacher pour y mieux parvenir, & de celle d'un Médiateur auſſi affectionné à ſes intérêts que Monſieur Temple fait profeſſion de l'être, de rélever auprès de nous la puiſſance des Ennemis de Vôtre Majeſté, pour leur faire obtenir d'elle des conditions plus avantageuſes que l'état de leurs affaires ne leur devroit faire eſpérer. Il nous ſemble même, que la réſolution qu'ont pris les Etats Généraux en approuvant celle des Etats d'Hollande, d'entrer en Négociation dans le premier Novembre prochain avec ce qui ſe trouvera ici d'Ambaſſadeurs & Miniſtres, ſans attendre les abſens, nous doit perſuader que la Paix leur eſt néceſſaire, ou au moins qu'ils la ſouhaitent. Nous eſpérons que pour lors les Ambaſſadeurs d'Hollande ne fuiront plus nôtre entretien, & peut-être trouverons-nous plus de facilité à leur perſuader directement, que le véritable intérêt de leur Patrie conſiſte dans une bonne Alliance avec Vôtre Majeſté, qu'à le leur inſinuer par l'entremiſe des Médiateurs, dont l'un feroit peut-être bien fâché d'un détachement des Etats Généraux d'avec l'Eſpagne.

Nous leur dîmes hier les ſentimens de Vô-

Vôtre Majeſté ſur le peu d'empreſſement que ſes Ennemis font paroître à envoyer ici leurs Ambaſſadeurs, & ils les trouverent auſſi très juſtes, mais ils croyent que la réſolution qu'ont pris les Etats Généraux de traiter dans le prémier Novembre prochain, ſatisfera Vôtre Majeſté. Ils n'ont pas trouvé moins raiſonnables les inſtances que nous leur avons faites pour la liberté du Commerce des Lettres de Suéde, & nous ont aſſûré qu'ils ont déja repréſenté pluſieurs fois aux Ambaſſadeurs d'Hollande l'injuſtice qu'il y a de l'empêcher, & que ceux-ci en tombent d'accord, & eſpérent faire bien-tôt donner ſatisfaction ſur ce point aux Ambaſſadeurs de Suéde & à nous.

Les derniéres Lettres du Sieur Bidal à Monſieur de Carriéres aſſûroient une entiére déſunion entre le Duc de Zell & Monſieur l'Evêque de Munſter, ſur ce que ce dernier avoit quelques Troupes dans le Comté de Lippe, & refuſe d'envoyer le reſte ſous le commandement du premier: mais à peine avons-nous reçû cette nouvelle, que le Secretaire de Monſieur de Munſter eſt arrivé, qui nous a dit bruſquement, que ſon Maître ayant appris que Vôtre Majeſté ne pouvoit envoyer un corps de Troupes vers le Rhin, avoit pris d'autres meſures; & quelque eſpérance que nous ayons voulu donner à ce Secretaire, qu'on pourroit trouver des expédiens qui contente-

roient

roient Monſieur de Munſter, s'il avoit un deſſein ſincére de rentrer dans l'Alliance de Vôtre Majeſté, il a dit qu'il n'avoit pas pouvoir de m'écouter, mais ſeulement ordre de s'en retourner inceſſamment, comme il a fait; & tout l'éclairciſſement que nous avons pû tirer de lui, a été, que les Troupes de Monſieur de Munſter étoient en marche, & ſe devoient joindre à celles de Monſieur le Duc de Zell, ſous le commandement de ce Prince; que celles qui ſont dans le Comté de Lippe & dans l'Oſtfriſe, ont traité avec les habitans, & doivent auſſi marcher bien-tôt vers le Rhin. Ce Secretaire a pû en cela ajoûter quelque choſe à la vérité, mais la négative abſoluë qu'il nous eſt venu apporter de la part de ſon Maître, ne nous donne pas lieu de croire auſſi, qu'on doive faire quelque fondement ſur l'avis de cette prétenduë déſunion. Nous ſommes avec un très profond reſpect,

SIRE, &c.



LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 29. *Septembre* 1676.

NOus n'avons rien, Monsieur, à ajoûter à la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi. Il y a quelque bruit ici que Monsieur le Prince d'Orange doit s'en approcher, & venir à Dieren, qui est un Château qui lui appartient à deux lieuës d'Arnhem. Nous sçaurons dans peu s'il a effectivement ce dessein là, & nous en pourrons conclure, qu'il n'est pas si éloigné de la Paix qu'on nous le veut persuader. Il semble même que la hardiesse que ses mauvais succès commencent à donner aux Ennemis qu'il a dans la Province d'Hollande, le doivent obliger à avancer la Paix, pour se mettre à couvert des orages que le mécontentement des peuples peut attirer, si-non sur lui, au moins sur ses Créatures, & sur-tout sur Monsieur Fagel. Comme nous croyons que Monsieur Temple pourra bien renouveller les instances qu'il nous a déja faites sur la Neutralité, soit pour une demi lieuë, ou pour un quart de lieuë, nous croyons, Monsieur, vous devoir donner un éclaircissement qui pourroit vous donner lieu

de

de contenter les Médiateurs, ſans faire tort à la Contribution ni au ſervice du Roi, c'eſt qu'il y a trois petits Villages, appellez Hees, Neerbos & Hatert, qui ſont de la Banlieuë de cette Ville, & ſont cenſez en faire une partie, qui n'ont jamais payé Contribution lorſque le Roi poſſédoit Nimegue. Le plus éloigné, dans lequel Monſieur Jenkins a ſa Maiſon, n'eſt qu'à une demi lieuë de cette Ville, les autres ſont beaucoup plus près. Ainſi, Monſieur, ſans prétendre vous rien propoſer là-deſſus, ſi Sa Majeſté veut donner quelque ſatisfaction aux dits Sieurs Médiateurs, Elle pourroit borner la Neutralité à ces trois Villages, & aux chemins qui y conduiſent, comme faiſant partie d'une Ville qui en doit joüir. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous &c.

L E T T R E

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 2. *Octobre* 1676.

SIRE,

Quoique Monſieur Temple ait témoigné à l'un de nous, de lui vouloir faire confidence des ſentimens de Monſieur le Prin-

Prince d'Orange ſur la Négociation de la Paix, néanmoins les conditions ſans leſquelles il a déclaré ne pouvoir lui communiquer ce prétendu ſecret ne lui ayant pas paru raiſonnables, nous n'en avons pû rien pénétrer juſqu'à préſent, & nous nous donnons l'honneur de rendre compte à Vôtre Majeſté du détail de cet entretien, plûtôt pour nous régler à l'avenir ſur nos différentes opinions, par ce qu'il lui plaira nous faire ſçavoir de ſes intentions, que pour lui donner aucun nouvel éclairciſſement de celles de ce Prince.

Ce Miniſtre l'ayant trouvé, à ce qu'il a dit à moi Colbert, fort chagrin des mauvais ſuccès de cette Campagne, & réſolu de les réparer par la prochaine, à quelque prix que ce fût, il lui a repréſenté, que les Eſpagnols n'étoient guéres en état de le bien ſeconder, & que n'y ayant point de gloire à acquerir pour lui avec de ſi foibles Alliez, il devoit ſe donner celle de leur procurer une Paix convenable à l'état de leurs affaires, & avantageuſe à ſa Perſonne & à ſa Maiſon; que par tout ce qu'il nous avoit oüi dire, Vôtre Majeſté étoit bien diſpoſée à concourir à tout ce qui peut établir ſon autorité, & augmenter ſa ſatisfaction particuliére; qu'elle avoit auſſi témoigné une très-grande eſtime pour lui, qu'elle l'a fort loüé d'avoir, par ſa vigueur & ſa fermeté, avec ſi peu de Troupes, réduit Maſtricht aux derniéres extrê-

extrêmitez, & qu'elle n'attribuoit le manque de ſuccès dans ſes deſſeins qu'au malheur qu'il a de n'être pas dans le Parti que ſes Prédéceſſeurs ont toûjours ſuivì; que véritablement il nous avoit laiſſé perſuadez, qu'il eſt beaucoup plus attaché aux intérêts de l'Eſpagne, qu'on ne le devoit attendre d'un Prince auſſi éclairé que lui, qui a tant de ſujet d'être mal ſatisfait des traitemens qu'il en reçoit; mais que nous convenions en même tems, que ce n'eſt que par ſon moyen que la Paix ſe peut faire, & que c'eſt lui ſeul avec qui il la faut traiter pour la conclure plus promptement; qu'enfin il lui ſembloit, qu'il ſeroit de ſa prudence de ne pas négliger ces bonnes diſpoſitions: que ce Prince lui a répondu, qu'il n'eſt pas plus Eſpagnol que François, mais qu'il ſe tourneroit toûjours du côté où le véritable intérêt de ſa Patrie l'appelleroit; qu'elle ne ſeroit jamais en ſûreté contre les entrepriſes de la France, tant que Vôtre Majeſté poſſederoit tant de Places, & ſi avancées en Flandre; que le bon état de vos affaires ne leur doit pas encore faire eſpérer qu'elle ſe réduiſe à des conditions qui rendent la Paix ſûre pour eux; mais qu'il eſpéroit que l'année prochaine les Princes qui avoient été occupez cette Campagne contre la Suéde, ſeroient entiérement libres, & pourroient joindre toutes leurs forces à celles de l'Empereur contre la France; que les Etats
Géné-

Généraux pourroient aussi mettre sur pied une Armée considérable, & qu'ainsi, sans le secours des Espagnols, auxquels on ne demanderoit que de mettre de bonnes Garnisons dans leurs Places, les Alliez auroient plus de succès qu'ils n'ont eu cette année; que même il espéroit qu'avant la fin de celle-ci on pourroit se rendre maître de Schlestad & de Saverne, & faire hiverner de ce côté un corps de Troupes considérable; que cependant on ne le trouveroit pas éloigné d'un bon accommodement, mais qu'il ne croyoit point qu'on le pût moyenner dans une aussi nombreuse Assemblée que celle de Nimegue; que s'il en étoit crû, le Roi d'Angleterre en régleroit lui-même les conditions, & obligeroit les Parties, par la considération qu'on a pour lui, à souscrire.

Ce Ministre s'étant arrêté sur ce point pour savoir mes sentimens je lui dis, que véritablement il n'y avoit point de Prince en l'amitié duquel Vôtre Majesté prît plus de confiance qu'en celle du Roi d'Angleterre, mais qu'il étoit trop juste & trop raisonnable pour vouloir outrepasser les régles qu'un Médiateur si bien-intentionné se doit préscrire, qui est de moyenner la Paix, & non pas de l'ordonner. Il m'a promptement interrompu pour me dire, qu'il avoit répondu dans ce sens à Monsieur le Prince d'Orange, mais qu'enfin, s'il faloit essuyer toutes les formalitez d'u-

ne grande Assemblée, & ne faire aucune proposition que comme Médiateur, pour être communiquée à tous les Ambassadeurs qui seront à Nimegue, nous ne devions pas espérer de faire la Paix avant le tems que les Armées doivent rentrer en Campagne; au lieu que si, par la confiance que le Prince d'Orange prend en lui, ce Prince veut bien lui faire quelque ouverture, & que par la familiarité que nôtre ancienne connoissance nous donne, il puisse, comme Ami particulier, & non comme Médiateur, m'en faire confidence, pour être directement portée à Vôtre Majesté, sans en faire part à Messieurs mes Collégues, on pourroit être d'accord des points les plus essentiels du Traité, avant que les différens des Préliminaires fussent aplanis; mais qu'avant d'agir comme il me proposoit, il me demandoit parole positive, que je ne rendrois compte qu'à Vôtre Majesté seule de ce qu'il me communiqueroit, & qu'il me donneroit aussi la sienne, de ne faire part qu'au Roi son Maître de ce que je lui dirois.

Je lui ai fait connoître, que quoique nous soyons trois Ambassadeurs, il n'y a qu'un seul esprit qui nous fait agir; que nous n'avions tous trois qu'un même désir, qui est de bien suivre les intentions de Vôtre Majesté; que nos sentimens sont aussi conformes en ce qui regarde sa personne & les avantages du Prince d'Orange, & qu'ainsi le même secret qu'il jugeoit de

me

me confier, feroit auſſi inviolablement obſervé par tout le Corps de l'Ambaſſade; qu'il n'y avoit pas plus de retardement à la Paix en la communiquant à Monſieur le Maréchal d'Eſtrades & à Monſieur d'Avaux, qu'en m'en rendant le ſeul dépoſitaire, & qu'auſſi-tôt qu'il auroit des propoſitions raiſonnables à nous faire de la part de Monſieur le Prince d'Orange, il verroit que nous y répondrions raiſonnablement auſſi, & que la Paix ſe pourroit faire promptement, lorſque vos Ennemis la demanderoient à des conditions convenables à l'état de leurs affaires. Cette réponſe a fini nôtre entretien, & ſoit qu'il n'eût effectivement rien de plus raiſonnable à me dire de la part du Prince d'Orange, ou qu'il ſoit vrai, comme il me l'a dit, que ce Prince appréhende que les ouvertures qu'il pourroit faire étant communiquées à trois Ambaſſadeurs pourroient venir à la connoiſſance des Alliez, & tourner à ſon préjudice, ou auprès d'eux, ou auprès des Etats Généraux, ledit Sieur Temple m'a ſeulement dit, qu'il faloit donc remettre toutes les propoſitions & diſſertations touchant la Paix au mois de Novembre prochain, & que pour lors il tâcheroit de s'acquiter des fonctions de Médiateur, enſorte que les Parties en fuſſent ſatisfaites.

Cet entretien nous ayant donné lieu, ſur le raport que moi Colbert en ai fait, d'examiner entre nous ce qu'il feroit plus

 à

à propos de faire pour l'avancement du service de Vôtre Majesté, moi Maréchal d'Estrades ai crû, que, quoique nous ayons assez de sujet de nous défier des intentions de Monsieur Temple, néanmoins il auroit été plus à propos de lui laisser espérer, ou directement, ou en termes équivoques, l'observation du secret qu'il demandoit, que de s'exclure par ce refus de toutes les connoissances qu'il nous pourroit donner de tout ce que le Prince d'Orange lui confiera de ses sentimens, & que, dans un ouvrage aussi difficile que celui dont nous sommes chargez, & dans lequel il se trouve tant d'intérêts contraires à ceux de Vôtre Majesté, nous devons nous servir de tous les moyens qui nous peuvent faire penétrer à quelles conditions vos Ennemis voudront bien faire la Paix, & faire toutes les choses possibles pour informer Vôtre Majesté de leurs plus secrets sentimens, bien entendu que nos promesses ne peuvent pas nous dispenser de le communiquer à nos Collégues, qui ne font avec nous qu'une seule & même représentation, & pour ainsi dire qu'un même esprit; & nous Colbert & d'Avaux estimons, que comme Monsieur Temple peut désavoüer tout ce qu'il aura dit en secret à l'un de nous, ainsi qu'il s'en est lui-même déclaré, l'avantage que nous pourrions tirer de cette confidence ne compenseroit pas le préjudice que le service de Vôtre Majesté pourroit souffrir,

frir, par la moindre espérance que cette Négociation particuliére avec l'un de nous pourroit faire concevoir à nos Ennemis, de quelque désunion ou mésintelligence dans l'Ambassade, quelque éloignez que nous en soyons; ensorte que nous avons crû, qu'il étoit plus sûr de réduire ledit Sieur Temple, & tous les Médiateurs, à la néceſſité de nous communiquer à tous trois leurs propoſitions & ouvertures, que d'en écouter de particulieres.

Nous avons reçû la dépêche dont Vôtre Majeſté nous a honoré du vingt-huitiéme du paſſé, & nôtre précédente aura déja fait voir à Vôtre Majeſté, qu'elle ne s'eſt point trompée dans le jugement qu'elle a fait des intentions de Monſieur l'Evêque de Munſter. Nous ſommes avec toutes ſortes de soûmiſſion & reſpect, &c.

Ajoûté à ladite Lettre.

APrès avoir revû entre nous la dépêche que nous nous donnons l'honneur d'écrire à Vôtre Majeſté, nous nous ſommes trouvez tous trois d'un même avis, qui eſt, qu'il eſt plus expedient pour le ſervice de Vôtre Majeſté, que nous continuions à faire connoître à Monſieur Temple, que nous ne pouvons entendre aucune propoſition ni ouverture, qu'elle ne nous ſoit faite en commun, &c.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne.

Du 2. *Octobre* 1676.

VOus verrez, Monsieur, par la fin de la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi, qu'après l'avoir reluë, nous nous sommes trouvez tous trois d'un même sentiment, & qu'ainsi il seroit assez inutile d'importuner Sa Majesté de tout ce détail, si dans l'entretien que Monsieur Temple a eu avec l'un de nous, il n'y avoit quelque chose dont nous avons crû ne pouvoir pas nous dispenser de rendre compte à Sa Majesté, sans manquer à ce que nous lui devons; & que d'ailleurs nous sommes bien aise d'être confirmez dans les résolutions que nous prenons, touchant la conduite que nous avons à tenir dans cette Assemblée, soit par l'approbation de Sa Majesté, ou par vos avis.

Nous ne croyons pas qu'après les fortes contestations que nous avons eu avec Monsieur Temple sur le sujet de la Neutralité, il nous en veüille reparler, à moins qu'il n'en soit fort pressé par les Ambassadeurs & Ministres qui se rendront ici. Nous vous avons cependant informé par nôtre derniére, de ce que Sa Ma-

Majeſté pourroit faire, ſans préjudice des Contributions de Maſtricht, pour la ſatisfaction particuliére des Médiateurs. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous, &c.

LETTRE

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 3. *Octobre* 1676.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux. J'ai appris avec ſatisfaction dans vos Lettres du vingt-deuxiéme du mois paſſé, la réſolution que les Etats Généraux ont priſe de traiter ſeuls avec vous, ſi les Miniſtres de leurs Alliez ne ſe rendent dans ſix ſemaines à Nimegue. Dans l'intention ſincére que j'ai toûjours eu pour la Paix, je vois avec plaiſir tout ce qui peut engager le Traité, mais je croirois trouver un avantage particulier dans la néceſſité où les Etats Généraux ſe trouveroient de le commencer ſans leurs Alliez. Comme je ſuis perſuadé qu'ils veulent ſincérement la fin de la guerre, il ſeroit de mon intérêt qu'ils connûſſent combien l'Eſpagne & l'Empereur en ſont éloignez, & qu'ainſi ils ſe déſabuſent de ſuivre aveuglément la paſſion & la vengeance de la ſeule Maiſon d'Autriche.

Peut-être pourrois-je souhaiter par cette raison, que les Ministres de Vienne & de Madrid différassent encore de se rendre à Nimegue, & que vous fûssiez en état d'entrer en Négociation avec les Etats seuls. De tout ce que le Sieur Temple vous a confié de la Lettre que le Prince d'Orange lui a écrite, & du dessein qu'il avoit d'aller trouver ce Prince à Soesdyck, & de passer ensuite en Angleterre, & de-là en France, je ne puis approuver que la seule Conférence qu'il auroit avec le Prince d'Orange. Il pourroit être de quelque utilité que ce Prince s'ouvrît à lui du désir qu'il peut avoir de la Paix, dans un tems que le mauvais succès de ses armes devant Mastricht, le murmure des Espagnols contre lui, l'épuisement des peuples de Hollande, & l'avantage qu'en tireroit le parti de ses Ennemis, lui peuvent plus faire désirer de finir la guerre. Ce n'est pas que, par la vûë que Monsieur Temple vous a témoigné des dispositions sous lesquelles il croit que la Paix se peut faire, je puisse beaucoup espérer de son entremise. La Franche-Comté qu'il prétendoit qui me demeurât seule, me coûteroit trop cher, si je l'achetois des places qu'il vous a nommées; & loin de gagner à cette derniére guerre, j'y perdrois sûrement, si je cédois pour cette Province des Villes si importantes, qui me sont acquises par le Traité d'Aix-la-Chapelle. Ainsi je ne crois pas pou-
voir

voir tirer une grande utilité de son voyage de Soesdyck, s'il n'y porte que ces sentimens. J'aurois plus à craindre de celui qu'il méditeroit ensuite en Angleterre; parce que n'étant pas persuadé de ses bons sentimens, j'aurois lieu d'appréhender que ses Conseils ne m'y fussent pas favorables; mais en nul cas je ne pourrois admettre qu'il passât auprès de moi. Son voyage y seroit d'autant moins nécessaire, que Mylord Montaigu, qui y vient Ambassadeur du Roi d'Angleterre, y exécutera suffisamment tous les ordres qu'il recevra du Roi son Maître, & que vous seuls serez chargez de tous les miens pour ce qui regarde la Paix; ainsi j'écris au Sieur Courtin, de se tenir préparé, si cette pensée du Sieur Temple avoit quelque suite, de détourner, s'il le peut, son voyage en Angleterre, & de faire connoître absolument que celui de France n'est point nécessaire. Je lui ordonne en même tems, de ne point témoigner qu'il sçâche le dessein de ce Ministre, & de n'agir seulement selon mes ordres, que lorsqu'il se verra en état de les exécuter. Du reste, répondez à la confidence qu'il vous a faite, touchant la maniére dont il croit que la Paix se pourroit négocier plus utilement, la traitant avec le Prince d'Orange seul, & en convenant secretement avec lui des conditions qui regarderoient l'Espagne & la Hollande. Faites paroître l'affection que j'ai pour ce Prince,

& le désir que j'aurois de contribuer à son avancement & à la grandeur de sa Maison par la Paix. Suivez en cela les instructions que je vous ai toûjours données, qui seroient de détacher, s'il se pouvoit, ce Prince & les Etats Généraux de leur trop grande liaison avec l'Espagne, & de leur faire connoître, qu'ils trouveroient autant leur avantage dans mon Alliance, qu'ils en peuvent attendre de leur liaison avec la Maison d'Autriche. Flattez même cet Ambassadeur par son intérêt particulier, & persuadez-le bien, qu'outre le mérite qu'il s'acquerroit près du Roi son Maître en secondant ses bonnes intentions pour moi, le gré que je lui en sçaurois lui devroit être extrémement considérable. Enfin, comme toutes les voyes qui pourroient détacher le Prince d'Orange des Espagnols, lors principalement qu'il parlent si des avantageusement de lui, ne me pourroient être que favorables, servez-vous, autant que vous le pourrez, de celle de cet Ambassadeur, pour lui inspirer ces sentimens; mais évitez, ainsi que je vous l'ai déja marqué, d'entrer dans la discussion si peu raisonnable de l'échange qu'il vous a proposé. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde, & vous, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux, en sa sainte garde.

Ecrit à Versailles le troisiéme jour d'Octobre 1676.

LET-

LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 3. *Octobre* 1676.

J'Ai, Meſſieurs, peu de choſe à ajoûter à la Lettre que le Roi vous a écrite. J'accuſe ſeulement la reception de celle du vingt-cinquiéme. Sa Majeſté a vû & a approuvé le Mémoire que Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde ont donné pour la liberté du Commerce des Lettres. Ils s'y ſervent fort bien de l'exemple de la facilité que le Roi apporte à celles d'Eſpagne, puiſqu'au lieu même de la guerre, les Couriers ordinaires de Flandre & d'Italie paſſent par ſes Etats. L'intention de Sa Majeſté eſt, que vous appuyiez, autant qu'il ſera en vous, une ſi juſte demande.

Pour ce qui eſt des Paſſeports que ces Meſſieurs ſouhaitent pour les Paquetbots qui porteroient les Lettres d'Hollande à Gottembourg, Sa Majeſté les a déja accordez pour les bâtimens & pour les Paſſagers, mais elle ne trouve pas juſte de les donner pour les Marchandiſes, ce feroit accorder un Commerce aux Hollandois, qu'elle a tant d'intérêt de leur fermer en tous lieux. J'ai parlé

en cette ſorte aux Envoyez de Suéde qui ſont ici.

L'Armée du Roi eſt toûjours près de Briſach, mangeant tranquillement le Briſgau. Il ſemble que Monſieur le Prince de Lorraine s'en veüille approcher.

Le Roi reçût hier, par un Courier dépêché par Monſieur le Duc d'Eſtrées, la nouvelle de l'élection de Monſieur le Cardinal Odeſcalchi. Il a pris le nom d'Innocent onziéme. Vous connoiſſez ſon mérite, & l'on peut dire que ce Conclave s'eſt fini avec toute la gloire & toute la dignité que l'on pouvoit déſirer pour Sa Majeſté, puiſque la penſée que tout le Sacré Collége avoit fait d'abord paroître pour un ſi bon ſujet a été ſurſiſe, juſqu'à ce que l'on ait ſçû que Sa Majeſté y donnoit ſon approbation. Il a choiſi pour ſon Miniſtre & Secretaire d'Etat le Cardinal Cibo. Je ſuis, Meſſieurs, avec toute l'eſtime & la vérité que l'on peut être, entiérement à vous, &c.



LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 6. Octobre 1676.

SIRE,

Messieurs les Médiateurs nous ayant fait demander Audience Samedi dernier, ils nous dirent, qu'ils venoient nous donner avis que les Ambassadeurs d'Hollande les étoient allez trouver, pour les prier de la part des Etats, de s'employer fortement auprès du Roi leur Maître, afin qu'il lui plût faire avoir des Passeports aux Ministres de Messieurs de Lunebourg, avec la qualité d'Ambassadeurs ; que les Ambassadeurs des Etats les avoient aussi priez de nous faire les mêmes instances, pour obtenir de Vôtre Majesté de pareils Passeports. A quoi ils avoient répondu, que tout ce qu'ils pouvoient, étoit de faire sçavoir au Roi de la Grande Bretagne les sentimes des Etats sur le sujet des Ministres de Lunebourg, mais qu'ils ne pouvoient leur promettre d'en faire la moindre instance, & qu'ils les prioient de considérer, que le Roi de la Grande Bretagne étoit à la vérité Médiateur, & tenu par con-

féquent d'écouter les propofitions, & de faire fçavoir les intentions & les volontez des Parties intéreffées les unes aux autres; mais qu'il avoit outre cela un autre caractére, qui étoit celui d'un grand Roi, qui l'obligeoit à prendre garde de ne rien faire qui pût être préjudiciable à fon rang & à fa dignité, en rendant la qualité d'Ambaffadeur commune à tous les Princes; & qu'ainfi eux, qui devoient avoir les mêmes fentimens, ne devoient point s'engager à lui faire aucune inftance là-deffus; qu'ils ne vouloiént pas même fe charger de nous en parler, non-feulement parce qu'ils vouloient fçavoir auparavant les intentions du Roi leur Maître, mais encore parce que nous ayant demandé des Paffeports pour Monfieur le Duc d'Hanover avec la qualité d'Envoyé Plénipotentiaire, ils auroient mauvaife grace d'en demander pour les Miniftres des Princes de la même Maifon avec la qualité d'Ambaffadeur.

Nous avons remercié Meffieurs les Médiateurs de la maniére dont ils avoient répondu aux Ambaffadeurs d'Hollande, en leur ôtant une partie de l'efpérance qu'ils pouvoient avoir de faire un incident fur ce Préliminaire; & quoique nous leur ayons marqué en paffant, ce qu'ils nous avoient bien avoüé, que cette prétenfion intéreffoit le Roi leur Maître auffibien que Vôtre Majefté, nous n'avons pas laiffé de leur témoigner, que la répon-

fe

ſe qu'ils avoient faite ne pouvoit venir que d'une très-bonne intention d'avancer l'ouvrage de la Paix, & de retrancher tous les obſtacles que nos Ennemis apportent pour l'éloigner ; & nous les avons priez d'en uſer de même dans les autres occaſions qui ſe préſenteroient. Pas un de nous trois n'a jugé à propos de rélever ce qu'ils nous ont dit, de nous avoir déja demandé des Paſſeports pour Monſieur le Duc d'Hanover ; car quoique ces Meſſieurs ne ſe ſouviennent pas qu'ils nous ont avoüé depuis, qu'ils ne croyent pas avoir été chargez de nous en demander pour Monſieur de Baviere, ni pour Monſieur le Duc d'Hanover, nous avons penſé qu'il valoit mieux n'en point parler à préſent, & laiſſer échoüer cette tentative des autres Princes de Brunswic auprès du Roi d'Angleterre, ſans y mêler en rien Sa Majeſté, ni Monſieur d'Hanover. Mais, Sire, nous nous ſommes plus étendus à leur faire conſidérer, que ceci étoit un nouvel artifice de nos Ennemis, qui veulent éloigner la paix. Que Monſieur de Neubourg, qui avoit demandé des Paſſeports & les avoit obtenus il y a long-tems, ne les avoit pas encore envoyé quérir, ſans doute pour avoir le prétexte d'en demander d'autres, quand il aura vû l'effet qu'aura la prétenſion de Meſſieurs de Lunebourg ; que s'il nous falloit eſſuyer ici toutes les difficultez que tous les Princes de l'Empire

peu-

peuvent faire naître l'un après l'autre, nous avons sujet de craindre que Vôtre Majesté, lassée de tant de longueurs & de fuites affectées, après avoir donné tant de marques de son intention sincére pour la Paix, & de son zèle pour la tranquillité publique, pourroit bien prendre résolution de nous rappeller, ne jugeant pas qu'il fût de sa dignité ni de sa gloire de nous laisser ici plus long-tems inutiles, lorsque ses Ennemis cherchent tant de prétextes pour ne point envoyer leurs Ambassadeurs; & que si Messieurs les Etats persistoient dans cette démarche, il y auroit lieu de croire, que la Déclaration qu'ils ont faite par l'ouverture de l'Assemblée, fut plûtôt pour appaiser le Peuple, que dans un véritable désir de faire la Paix. Surquoi Monsieur Temple nous a confirmez dans la pensée que nous avions euë de Monsieur de Neubourg, & nous a dit, qu'un des Conseillers de ce Prince lui a écrit par deux fois, pour le prier de lui envoyer copie des Passeports de Vôtre Majesté, & que ce ne peut être que dans la vûë d'en demander avec la qualité d'Ambassadeur, quand on aura vû qu'elle n'y est pas inserée. Les Médiateurs sont encore tombez d'accord, qu'ensuite de Monsieur de Neubourg, tous les autres Princes pourroient faire la même demande, & que ce seroit à la fin une chose qui tourneroit en division; aussi ils ont absolument refusé d'envoyer des copies des Passe-

ports,

ports, disant que leur ayant été confiez, ils ne s'en devoient désister que quand Monsieur de Neubourg leur feroit délivrer les siens; que cette forme d'envoyer demander copie des Passeports, n'avoit été pratiquée de pas un Prince. Ils nous ont assûré en même tems, que la prétension de Monsieur de Lunebourg ne changeroit pas la résolution des Etats Généraux de commencer les Conférences dans le premier Novembre, & qu'ils pourroient nous dire confidemment, que les Etats n'appuyoient point trop cette demande, mais qu'ils n'avoient pû s'empêcher d'avoir cette complaisance pour Messieurs de Lunebourg, sans pourtant se mettre trop en peine de l'évenement. Nous leur avons dit, qu'ils nous avoient tenu le même discours à l'égard de Monsieur de Lorraine, que cependant ils en faisoient à cette heure leur affaire. A quoi ils nous ont répondu, qu'il y avoit néanmoins une grande différence, en ce que l'Empereur appuyoit fortement la prétension de ce Prince, & Monsieur Temple nous a dit, que l'Empereur n'envoyeroit point d'Ambassadeur, si l'on ne donnoit satisfaction à Monsieur le Duc de Lorraine, & qu'il nous disoit encore confidemment, que l'Envoyé de l'Empereur à la Haye l'avoit assûré une fois dans une conversation qu'ils eurent ensemble, que l'Empereur envoyeroit à Nimegue, mais que ses Ambassadeurs pousseroient devant eux les Ministres

de

de Lorraine. Nous lui avons fait connoître, que cette prétenſion n'étoit pas plus raiſonnable que celle de Meſſieurs de Lunebourg, & que nous croyïons même, après la réponſe que Vôtre Majeſté avoit faite, que l'Empereur & tous ſes Alliez auroient la bouche fermée là-deſſus. Enſuite Monſieur Temple s'eſt étendu ſur l'intérêt des Princes d'Allemagne, & nous a dit, qu'il étoit perſuadé qu'il y avoit une liaiſon encore plus étroite entre le Dannemarc & Monſieur l'Electeur de Brandebourg, & qu'il ne croyoit pas que pas un de ceux-là voulût la Paix, ni peut-être envoyât ici ſous ce prétexte des Paſſeports, ou ſous d'autres qu'ils trouveroient. Peu de tems nous fera voir ſi ceci eſt ſincére ou un artifice de nos Ennemis. Il nous a dit encore, que la Lettre de Meſſieurs de Lunebourg au Roi d'Angleterre étoit en termes très forts contre les Electeurs; mais comme nous en envoyons à Vôtre Majeſté une Copie que nous en avons reçûë de Monſieur Rouſſeau, nous ne nous étendrons pas ſur cette Lettre. Enſuite ces Meſſieurs nous ont dit, que Monſieur de Beverning leur avoit donné avis, qu'un des principaux Officiers de ceux qui ſont à Grave l'étoit venu trouver, pour lui dire, qu'il avoit quelque ſujet d'avoir une animoſité particuliére contre Monſieur le Maréchal d'Eſtrades (apparemment c'eſt quelque Officier qui aura été fait priſonnier par la

Gar-

Garnifon de Maftricht) & qu'il avoit deffein d'enlever de nos gens, lorfque nous allons nous promener; que lui, Monfieur de Beverning, lui avoit répondu, qu'il fe gardât bien d'en rien faire, que nous étions ici fous la foi publique, & que les Etats trouveroient fort mauvais une pareille entreprife. Surquoi cet Officier lui avoit affez fait entendre, qu'il n'avoit point d'ordre à recevoir de lui là-deffus, & qu'il ne le détourneroit pas d'exécuter fon deffein; que quand nous allons nous promener, nous menions toûjours une trentaine d'hommes à Cheval, & que c'étoit pour leur infulter: & quoi que Monfieur de Beverning lui pût dire, que nous ne prétendions pas nous mettre en fûreté par nos gens contre des Troupes réglées, & des Armées entiéres qu'ils peuvent avoir en ces quartiers, mais que ce n'étoit que pour nous faire honneur, ou même pour nous garantir contre des partis de Voleurs & de gens fans aveu, il n'en pût tirer autre chofe, fi-non qu'il l'a obligé de faire fçavoir fon deffein au Prince d'Orange, pour attendre fa réponfe & fes ordres. Cependant Monfieur de Beverning doit aller trouver Monfieur le Prince d'Orange pour lui en parler, & n'a différé fon voyage que pour n'avoir pas fçû précifément où il étoit. Nous avons reconnu dans tout ce difcours beaucoup de bonne volonté de Monfieur de Beverning, & une très-fincére intention
de

de prévenir tout ce qui pourroit rompre les Négociations de la Paix. Car même en nous faiſant donner cet avis, il s'eſt caché de Monſieur de Haaren, qui pourtant eſt un fort honnête homme, & eſt au moins auſſi porté pour la Paix, mais il n'a pas la même autorité, ni ne prend pas tant ſur lui que Monſieur de Beverning; car on dit que c'eſt ce dernier qui a obligé les Etats à prendre cette réſolution de commencer les Conférences le prémier de Novembre. Nous ſommes bien perſuadez que Monſieur le Prince d'Orange a des ſentimens bien oppoſez, & quoique nous n'ayons nulle certitude que ce ſoit lui qui faſſe agir cet Officier, il nous en reſte quelque ſoupçon, & nous devons tenir pour certain, que dans l'état où il eſt, il voudroit que cette Aſſemblée fût rompuë. Le malheur de cette Campagne ne l'a pas encore aſſez abbatu, pour lui avoir ôté ſon autorité toute entiére, ni déraciné la crainte que la plûpart des bons Républicains ont de lui; mais cependant tous ces mauvais ſuccès l'ont mis hors d'état de parler auſſi abſolument qu'il faiſoit auparavant. Dans cette ſituation il n'y a pas de doute qu'il nous voudroit voir hors d'ici, & qu'il craint que nous n'avancions une Paix, que toute la Hollande ſouhaite paſſionnément.

De ſorte, Sire, que pour ne donner aucune occaſion de rupture, nous avons réſolu de nous tenir ſur nos gardes,

des, & de ne plus ſortir hors la Ville, quoique nous n'allaſſions que dans une prairie, qui n'en eſt qu'à cinquante pas, ayant même quaſi toûjours Monſieur Temple avec nous, & ayant toûjours des gens à cheval, pour aller découvrir de loin s'il ne paroiſſoit perſonne. Ce qui nous avoit obligez d'en uſer ainſi, étoit que nous voulions toûjours faire ſemblant d'être perſuadez de ce que nous avions avancé, que le ſeul droit des gens mettoit les perſonnes des Ambaſſadeurs en ſûreté, ſur-tout quand ils n'en abuſoient pas, & ne paſſoient pas les limites qui naturellement ſemblent être préſcrites. D'ailleurs nous avons une entiére ſûreté, car pendant tout le ſiége de Maſtricht il n'y avoit pas dix hommes de Garniſon dans Grave. Depuis la levée de ce ſiége nous ne ſommes pas ſortis trois fois, & dorénavant nous ne ſortirons point du tout, d'autant plus que Monſieur Temple nous a donné avis dans cette même Conférence, qu'allant ſe promener, il y a trois jours, à une demi lieuë d'ici, il y trouva un Parti de vingt-quatre Soldats, qui, dès qu'ils virent ſon Caroſſe, ſe mirent en état de gens qui auroient quelque deſſein, ce qui l'obligea d'ordonner à ſon cocher d'arrêter quand il ſeroit à portée d'eux. Quand il y fut, il leur fit ſigne de lui venir parler. Surquoi, après une petite conſultation, deux d'entr'eux ſe détacherent, & lui dirent, qu'ils étoient de

la

la Garnison de Grave, & le payerent de fort méchantes raisons, quand il leur demanda pourquoi ils venoient armez, & en troupe, si près de Nimégue. Messieurs les Médiateurs prirent de-là occasion de nous dire, qu'il seroit à souhaiter qu'il y eût quelque Neutralité établie. Surquoi nous ne leur avons répondu qu'ambigûment; & comme la conversation est tombée sur l'article des Contributions, nous leur avons dit, que comme beaucoup de Villages étoient allez pour contribuer, nous espérions que l'affaire de la Contribution seroit bien-tôt réglée, après quoi on pourroit voir ce qu'il y auroit à faire pour la Neutralité. Monsieur Pesters m'est venu trouver, moi Maréchal d'Estrades, de la part de Monsieur le Prince d'Orange, & m'a dit, que le désir qu'il auroit de voir commencer ce grand ouvrage de la Paix, & abreger les longueurs qui sont inseparables des grandes Assemblées, lui faisoit souhaiter que la Négociation particuliére passât seule par mes mains, sans la communiquer à personne qu'à Vôtre Majesté; que l'amitié & la confiance qu'il avoit en moi, lui donnoit cette pensée.

Que pour lui donner moyen d'avancer ce grand ouvrage, il souhaiteroit sçavoir de moi, à quelles conditions je croyois que Vôtre Majesté voudroit la Paix, afin qu'il les proposât de lui-même aux Etats & aux Alliez, & que par-

là

là ils se puissent plus aisément porter à des conditions raisonnables; qu'il me prioit de ne communiquer à personne sa pensée, n'en ayant parlé à qui que ce soit, non pas même au Pensionnaire Fagel.

Je lui ai répondu, que Vôtre Majesté n'avoit aucune ouverture à faire, mais bien à écouter celles que Monsieur le Prince d'Orange lui feroit; qu'il sçavoit celles qu'il avoit faites il y a un an, & les réponses de Vôtre Majesté; à quoi je n'avois rien à ajoûter, si ce n'est que je rendrois compte à Vôtre Majesté de de tout ce qu'il m'avoit dit de la part du Prince d'Orange, & que je le supplois de l'assûrer de mes très-humbles services, & des souhaits que je faisois qu'il voulût profiter d'une conjoncture si favorable de rentrer dans les bonnes graces de Vôtre Majesté, par la disposition où elle est de les lui accorder; que j'espérois qu'il y feroit réfléxion par les avantages qu'il en tireroit en son particulier, & par ceux qu'il procureroit à Messieurs les Etats.

Nous sommes entrez ensuite en conversation sur le siége de Mastricht. Ledit Sieur Pesters m'a dit, qu'il ne se peut avoir plus de douleur que le Prince d'Orange en a eu d'avoir été contraint de lever ce siége, & qu'il avoüe n'avoir pas eu les choses néceſsaires pour une si grande entreprise; qu'il manque dans son Armée d'Officiers Généraux pour

le

le ſoulager, mais qu'il eſpére y remédier, étant réſolu de n'épargner pas ſon bien pour attirer près de lui des gens de ſervice. Ledit Sieur Peſters m'a ajoûté, que Monſieur le Prince d'Orange lui avoit ordonné de dire à Meſſieurs de Beverning & de Haaren, qu'il venoit me trouver pour me prier d'écrire à Maſtricht, pour faire ôter les Soldats des maiſons qui lui appartenoient, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne.

Du 6. Octobre 1676.

NOus avons, Monſieur, été extrémement ſurpris d'une réponſe que Monſieur Jenkins nous eſt venu faire touchant les Paſſeports que nous avions prié Meſſieurs les Médiateurs de demander à Monſieur de Villa Hermoſa. Il avoit été renvoyé par lui au Conſeil de Bruxelles, que là, après l'avoir fait attendre quelques jours, on lui avoit dit, que Monſieur de Villa Hermoſa ne vouloit point donner de Paſſeports pour Monſieur de Marſeille, le Roi en ayant refuſé à des perſonnes pour qui Monſieur de Villa Hermoſa en avoit demandé. Nous lui avons répondu, que ſi on en avoit réfuſé à la Cour, ce qui n'étoit

pas

pas de nôtre connoiſſance, ce ne pouvoit être que pour les Officiers qui aloient ſervir à l'Armée, ou pour d'autres raiſons très-fortes qui n'avoient pas permis au Roi de les accorder; mais qu'il étoit inoüi qu'on eût jamais refuſé des Paſſeports à un homme qui revient de ſon Ambaſſade, & qui vient même d'un païs ami à toutes les Parties, & que nous ne croyïons pas que, ni eux Médiateurs, ni perſonne du monde approuvât jamais un procédé auſſi extraordinaire que celui-là. Nous l'avons mandé à Monſieur de Marſeille, & nous vous en donnons part, Monſieur, en même tems, afin que vous voyïez quelles meſures il doit prendre, & nous auſſi dans cette affaire. Car les Paſſeports d'Eſpagne lui ſont néceſſaires, non-ſeulement pour venir par terre, mais pour ſon équipage qui revient par Mer.

Vous verrez, Monſieur, dans la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi, comme nous avons réſolu de nous renfermer dans Nimegue, juſqu'à ce que nous voyïons quel train les affaires prendront. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.



COPIE

De la Lettre écrite au Roi d'Angleterre par les Princes de la Maison de Brunswic, au sujet de la qualité d'Ambassadeur, prétendant devoir être donnée à leurs Ministres.

Du 4. Août 1676.

Serenissime & très-puissant Roi, Monsieur, & très-honoré Cousin.

NOus avons appris qu'entre les difficultez qui sont survenuës touchant les Passeports qu'on doit délivrer aux Plénipotentiaires pour la Paix de Nimegue, on a encore formé celle-ci, que l'on n'a donné dans les Passeports des Serenissimes & très-puissans Rois de France & de Suéde, que les noms de Ministres, Députez & Plénipotentiaires, à ceux que les Princes d'Allemagne doivent envoyer au Traité avec le pouvoir & la qualité d'Ambassadeur; & quoique nous ayons toûjours été dans le dessein, lors principalement qu'il s'agit d'assoupir une guerre aussi cruelle & aussi préjudiciable que celle-ci entre les Princes Chrétiens, de ne nous pas trop arrê-

rêter aux choses que nous ne pouvons passer sans nous faire tort, & qu'il semble qu'on a plûtôt inventé pour éloigner que pour faciliter l'heureuse issuë des affaires; nous voyons cependant que l'on traite ce point de telle maniére qu'il n'est pas tant question d'ôter à des Princes un titre, qu'un droit, dont on ne nous peut pas priver, sans intéresser en même tems la liberté dont nous avons été en possession pendant tant d'années: Et comme nous avons toûjours eu tant de zèle pour la conserver à l'exemple de nos Ancêtres, que nous perdrions plus volontiers tout ce que nous possédons, que de souffrir qu'on lui donne quelque atteinte; nous avons crû qu'il ne faloit point différer davantage à informer Vôtre Maj. du préjudice qu'on veut faire à nôtre état & à nôtre dignité, sans que nous y ayons donné aucun sujet, & de la prier que puisqu'elle a pris la glorieuse charge de Médiateur, avec l'applaudissement de toute la Chrétienté, & qu'elle a levé beaucoup d'obstacles à la Paix, avec autant de prudence que d'équité, elle n'ait pas moins de bonté & de justice pour nous, & qu'elle fasse ensorte que nous puissions, sans intéresser nôtre dignité, nous trouver audit Traité de Paix, dont nous ne pourrions pas être exclus, sans faire violence aux Conventions que nous avons faites avec les Alliez. Nous ne demandons point à Vôtre Majesté, ou aux Rois dont nous a-

N 2 vons

vons déja parlé, de nouveaux titres & de nouveaux honneurs; nous avons toûjours eu beaucoup de respect pour l'ancienne coûtume, & si nous la voulons suivre, nul autre que vous ne peut appuyer plus aisément nos desseins. Au moins nous souhaitons qu'on ne dispute point à nos gens ce caractére qu'il a toûjours été en nôtre pouvoir de leur donner; car nous nous sommes toûjours servis jusqu'à présent du droit d'envoyer des Ministres aux Empereurs, aux Rois, aux Princes & aux Diettes, tantôt avec la qualité d'Ambassadeur, tantôt avec un titre moins honorable, selon que nous l'avons jugé à propos pour le bien des affaires, & on ne pourra pas nous ôter cette liberté, qu'on ne revoque en doute en même tems le droit d'Ambassade que nous possédons de tout tems, ou que l'on n'en retranche la plus noble partie. Nous pensons avoir plusieurs raisons considérables pour ne pas croire que les Rois ci-devant nommez viennent à bout de ce dessein; nous attendons des choses plus raisonnables de Vôtre Majesté, laquelle ayant jugé qu'il étoit juste de donner la qualité d'Ambassadeur aux Ministres que les Electeurs envoyeront au Traité de Paix, ne juge pas qu'on doive en user à nôtre égard d'une maniére moins avantageuse; car nous ne sçavons pas quelle différence il y a entre les Electeurs & les Princes de l'Empire, pour envoyer des Am-

Ambaſſadeurs, & nous ne ſçaurions deviner comme on la peut faire : nous ſommes Membres du même Empire, nous vivons ſous les mêmes Loix, nous avons les mêmes droits pour faire la Guerre & la Paix ; en quoi l'on ſe ſert principalement d'Ambaſſadeur ; on honore des mêmes noms les Envoyez des Electeurs & des Princes qui ſe trouvent aux Diettes de l'Empire ; & on ne nous peut pas objecter ſur cela le droit que les Electeurs ont d'élire les Empereurs, qu'on leur accorde ſans peine, ſi l'on ſçait par quelles raiſons on a laiſſé à peu de perſonnes ce qui étoit autrefois commun à tous les Princes, & par quelles loix ce pouvoir d'élire a été borné. Si toutefois il eſt arrivé qu'en vûë de ce droit ils ayent obtenu de quelques Rois des titres particuliers, qu'on doute n'avoir pas été donnez indifféremment aux autres Princes de l'Empire, nous ne manquons pourtant pas d'exemples, qui marquent qu'on a pour nous la même honnêteté & la même affection. Et comme tout cet avantage ne vient pas tant de cette puiſſance Electorale, que de pluſieurs autres cauſes que l'intérêt particulier a fourni à un chacun, il ne nous doit nullement préjudicier, vû principalement, comme nous l'avons déja dit pluſieurs fois, qu'il n'eſt pas maintenant queſtion d'un ſimple titre, & que tout ce qui s'eſt fait en cette matiére, ne doit pas s'étendre au delà de ce qui a été réglé par un con-

 ſen-

ſentement mutuel des Parties intéreſſées; & nous ſommes aſſûrez qu'on ne pourra jamais prouver par nuls exemples, que les autres Princes ſoient demeurez d'accord, que ceux dont ils ſe ſervoient dans les Ambaſſades fuſſent diſtinguez des autres Ambaſſadeurs des Electeurs, par le nom de Députez ou de Miniſtres. Au contraire il eſt évident, & par le Traité de Paix de Weſtphalie, & par les Alliances que le Roi Très-Chrêtien fit avec quelques Electeurs & Princes de l'Empire l'an 1658, & que l'on appelle communément le Traité du Rhin, que lors des négociations de Munſter on a donné la même qualité aux Plénipotentiaires des Princes; & pour ce qui eſt dudit Traité du Rhin, on a donné à tous les Députez la qualité d'Ambaſſadeurs. Ce qui fait encore plus pour nous, eſt que tous ceux qui ont été employez dans ledit Traité, ont voulu qu'on y inſérât la qualité d'Ambaſſadeur, & que l'on omît l'autre, qui pouvoit ſouffrir quelques interprétations, comme étant moins convenable à la dignité & à la liberté de ceux qui traitoient; & lorſque la guerre s'étant allumée, depuis plus de huit années, entre le Roi Très-Chrêtien & le Roi Catholique, quelques-uns des Electeurs & des Princes de l'Empire jugerent à propos de ménager la Paix par les Miniſtres qu'ils envoyerent auxdits Rois avec le même pouvoir, on leur fit à tous le même honneur, &

il n'y eut alors nulles diſputes touchant leurs qualitez, ce qui fait que l'on a plus de peine à concevoir, quelle raiſon on a maintenant de ſuſciter celle-ci. Nous pourrions produire encore quantité de choſes qui marquent la nouveauté de cette différence. Cependant nous ne voulons pas les toucher, ſoit afin qu'il ne ſemble pas que nous ayons parlé par envie, ou parce que nous ſommes très-perſuadez, que Vôtre Majeſté voit auſſi bien que nous, qu'il eſt très important, pour procurer & établir le bien de la Paix, de conſerver dans ſon entier la liberté que les Princes de l'Empire tiennent de Dieu, & de la généroſité de leurs Ayeuls: ce qu'elle fera ſans doute, ſi elle porte les très-puiſſans Rois de France & de Suéde à expédier à nos Plénipotentiaires, & aux Miniſtres des Electeurs, des Paſſeports dans la même forme. Cela augmentera la gloire que Vôtre Majeſté s'eſt déja acquiſe en ſe chargeant de cette Médiation, & nous ne manquerons pas de lui en témoigner nos reconnoiſſances en tout ce qui dépendra de nous. Cependant nous faiſons des vœux à Dieu, qu'il lui accorde un heureux ſuccès en toutes choſes.



LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne.

Du 9. Octobre 1676.

NOus avons reçû, Monsieur, la Lettre dont Sa Majesté nous a honoré le troisiéme de ce mois, & nous pouvons l'assûrer, que nous ne croyons pas que Monsieur Temple songe davantage à passer en France. Mais nous croyons bien que peut-être, si l'occasion s'en présentoit, il iroit faire un tour en Angleterre. Comme il n'y a pas d'apparence qu'il prenne ce dessein sans nous en parler, si cela arrive, nous en donnerons avis à Monsieur Courtin, & nous tâcherons aussi de nôtre côté de l'en détourner le plus doucement que nous pourrons; car nous sommes persuadez qu'il n'y auroit peut-être rien plus contre les intérêts de Sa Majesté que le voyage de ce Ministre, qui est fort porté pour l'Espagne, & qui pourroit tenir des discours en ce Païs-là, qui dans la suite seroient d'une très-dangereuse consequence. Nous croyons qu'il ne sera pas moins préjudiciable qu'il aille à la Haye, comme il a résolu d'y aller, dans le tems qu'on y tiendra un Conseil secret sur les conditions auxquelles les

Etats

Etats ont dessein de faire la Paix ; car nous sommes tous persuadez que, bien loin de porter Monsieur le Prince d'Orange à des conditions qui nous seroient avantageuses, il le confirmeroit dans l'attachement qu'il a aux Espagnols. Mais, Monsieur, nous ne voyons point comment l'en pouvoir empêcher de nous mêmes, & devant qu'il lui pût venir quelque ordre contraire d'Angleterre, ce voyage sera fait. Ainsi nous croyons qu'il vaut mieux ne lui en rien témoigner, que de lui faire connoître la moindre défiance.

Dans une conversation que j'eus avant hier avec Monsieur Temple, moi d'Avaux, il me demanda ce que nous avions ouï dire de la Médiation que le Portugal offroit. Surquoi lui ayant répondu, que Sa Majesté ne nous en avoit pas encore écrit, il me dit, qu'il y avoit à cette heure une affaire sur le tapis qui donneroit un grand branle à la Paix ou à la Guerre, qui étoit, que les Princes de Brandebourg & de Lunebourg offroient aux Hollandois de continuer la Guerre sans leur demander aucuns subsides, à la charge que les Etats feroient avec eux un Traité de Garantie de tout ce qu'ils ont conquis sur la Suéde. Il m'éxagera fort l'importance de ce Traité; mais dès le même jour j'appris par Monsieur d'Oxenstiern, que les Etats l'avoient entiérement refusé. Monsieur Olivenkrans me

dit hier, que ces Princes, ayant vû que cette entreprise n'avoit pas réüssi, avoient changé de batterie, & que le Roi de Dannemarc avoit envoyé à la Cour de Vienne, pour y proposer un Traité, par lequel on conviendroit de ne point faire de Paix, à moins qu'on ne cedât toute l'Alsace à l'Empereur, & que le Roi de Dannemarc & les Princes de Brandebourg & de Lunebourg, demeurassent en possession de ce qu'ils ont pris sur les Suédois. Monsieur Olivenkrans me dit encore dans la même conversation, qu'il y avoit des moyens de détacher Monsieur le Prince d'Orange des Espagnols, & que nous devions y penser. Je ne vous repéterai pas ici, Monsieur, de peur de vous être ennuyeux, tous les avantages que je lui ai fait voir que la Suéde en remportera plus que nous: il suffit qu'il en soit convenu, & qu'il m'ait assûré qu'il avoit tout sujet de croire qu'on pourroit venir à bout de Monsieur le Prince d'Orange, & qu'il croyoit que si, le Roi lui faisoit promettre de ne point faire la Paix qu'à condition que Mastricht seroit rasé, & qu'il lui seroit donné en cet état, & non aux Espagnols, ce seroit un vrai moyen de le gagner; que dans huit ou dix jours on alloit tenir une Assemblée secrete à la Haye, dans laquelle on résoudroit à quelles conditions les Etats doivent faire la Paix, & qu'il eût été de conséquence d'avoir bien disposé le Prince d'Oran-

ge-

ge avant qu'il allât à cette Aſſemblée. Je lui ai répondu, que nous n'avions nul ordre & nul pouvoir de rien offrir en particulier, mais que je pouvois l'aſſûrer, que la bonne volonté du Roi pour le Prince d'Orange étoit ſi grande, qu'il s'en devoit promettre tous les avantages imaginables; & après lui avoir ajoûté beaucoup d'autres choſes, dont il me paroiſſoit perſuadé, & que cependant il inſiſtoit toûjours, que des offres générales ne faiſoient pas changer un Prince, & qu'il faloit quelque choſe de poſitif, je l'ai fait enfin expliquer, & il m'a dit qu'un de ſes amis, confident du Prince d'Orange, croyoit que ce Prince ſeroit content de cette propoſition, & que cet ami pourroit agir auprès de Monſieur le Prince d'Orange ainſi que nous le ſouhaiterions, parce qu'il a en lui une entiére confiance. C'eſt, Monſieur, tout ce que j'en ai pû tirer, & toute la garantie que j'ai de ce que j'avance. J'ai crû cependant que ce n'étoit pas peu (ſuppoſé que cela fût entiérement vrai) d'avoir entrevû ce que ſouhaite Monſieur le Prince d'Orange; mais j'ai crû qu'il faloit ſçavoir encore ce qu'il vouloit faire pour nous, & ce à quoi tendoit tout ce diſcours de Monſieur Olivenkrans. Je lui ai donc dit, que comme j'ignorois entiérement les ſentimens du Roi ſur aucune propoſition particuliére, je ſçavois auſſi en général & très-certainement, que Sa Majeſté trou-

veroit affez de moyens de fatisfaire Monfieur le Prince d'Orange, & qu'elle y étoit très difpofée, de forte que je penfois, que le mieux qu'on pût faire feroit, que fon ami, comme de lui-même, tâchât de fçavoir plus précifément ce que fouhaite Monfieur le Prince d'Orange, & ce qu'il prétendoit faire quand Sa Majefté lui donneroit toute fatisfaction. Surquoi il m'a dit, que c'étoit un Prince qui étoit encore aux Efpagnols; qu'on ne l'auroit pas aifément, fi on y alloit de cette maniére; qu'il faloit commencer par le gagner, après quoi on conviendroit d'une Paix avantageufe pour la France avec l'Efpagne; & comme il étoit indubitable que les Efpagnols ne l'accepteroient point, en ce cas le Prince d'Orange feroit la Paix des Etats féparément.

Qu'il le croit d'autant plus que, dans la derniére Affemblée qu'on a tenu à la Haye, on a voulu fçavoir des Efpagnols à quelles conditions ils vouloient la Paix, & qu'ils fe font toûjours tenu fermes au Traité des Pirenées, quoi que les Etats leur ayent pû répréfenter, dont ils ont été fort indignez, & fort perfuadez que les Efpagnols ne veulent point la Paix.

Monfieur Olivenkrans m'a encore dit, qu'il a quelques intrigues fort particuliéres avec des gens qui entreront dans ce Confeil fecret qui fe doit tenir pour la Paix, & qui font fort dif-

po-

posez à la faire; mais que, pour les y porter entiérement, il eût été à souhaiter qu'on pût leur faire entendre à quelles conditions Sa Majesté la vouloit. Sur quoi je lui ai dit, que pour ce qui regarde la Hollande, ce seroit une chose très-aisée à régler; qu'à l'égard de l'Espagne, elle avoit déclaré la Guerre au Roi contre toute sorte de droit, & avoit soulevé toute l'Europe contre Sa Majesté; que malgré tous ses efforts Dieu avoit béni les Armes du Roi, & que les choses étoient en un état que Sa Majesté doit espérer tous les jours de nouvelles Conquêtes; & qu'ainsi le Roi croyoit beaucoup faire d'arrêter le cours de ses Armes, & estimeroit avoir donné à l'Espagne tout ce qu'il y a grande apparence qu'il pourra conquérir sur elle dans la suite de la guerre; que si nos Ennemis n'en convenoient pas, c'étoit à eux à voir ce qu'ils nous vouloient proposer. Il m'a dit, qu'il trouvoit ce discours fort raisonnable quand on viendra à traiter dans les formes, mais qu'avec des gens qu'on veut avoir, il faut qu'on leur fasse voir ce qu'on souhaite de faire: à quoi je lui ai répondu, que les Hollandois ont plus d'intérêt de faire la Paix que nous, mais que si les gens dont il parle sont si bien instruits, qu'ils considérent eux-mêmes l'état où est l'Espagne en Flandre & en Italie, l'épuisement des finances de Hollande, le peu que l'Empire a avancé contre

nous en trois Campagnes, & le peu d'apparence qu'il y a qu'ils prennent de nos Places, quand elles seroient à portée d'être secouruës ; qu'ils considérent d'un autre côté l'état de nos Armées, que tout le monde étant contre nous, tous les changemens qui peuvent arriver sont à nôtre avantage, & qu'après avoir bien examiné tout cela, ils voyent eux-mêmes à quelles conditions ils jugeroient une Paix raisonnable, & qu'ils le lui disent ; car pour nous, que non-seulement nous ne ferions point de propositions, mais que nous nous garderions bien même d'en écrire au Roi, car nous avions des ordres trop précis là-dessus. J'ai crû, Monsieur, lui devoir ôter ainsi toute espérance de nous faire parler ; de sorte qu'il m'a dit, que puisque cela étoit ainsi, il alloit travailler à sçavoir ce qu'il pourroit des intentions de ses amis, & de les persuader de les lui dire ; qu'il me promettoit de plus, de me faire sçavoir quel sera le resultat de l'Assemblée qui se doit tenir ; & il m'a ajoûté, qu'il y avoit encore outre cela quelque proposition sur le tapis pour le bien des affaires communes, dont il me rendroit compte dans sept ou huit jours.

Monsieur Olivenkrans m'a dit encore, que Tromp avoit ordre de revenir, & qu'il croyoit que les Etats ne veulent pas l'entier abattement de la Suéde, ni une si grande élevation de Dannemarc. J'omettois de vous dire, Monsieur, qu'il m'a

m'a extrémement prié que nous lui gardassions un grand secret à l'égard de Monsieur d'Oxenstiern, à qui il étoit bien aise de ne pas découvrir toutes ses petites intrigues. Voilà, Monsieur, une très grande conversation, dont je n'ai osé faire une dépêche pour le Roi, & je ne sçai même si tout ce grand détail ne vous sera point à charge; mais après en avoir conféré avec Monsieur le Maréchal d'Estrades & Monsieur Colbert, nous avons crû que nous devions vous en rendre compte, d'autant plus que non-seulement Monsieur Olivenkrans peut sçavoir beaucoup de choses par Monsieur de Silverkroon, mais par cette autre personne qui est attachée à Monsieur le Prince d'Orange; peut-être pourrions-nous découvrir quelque chose de ses intentions. Nous sommes, Monsieur, à vous &c.

LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 10. *Octobre* 1676.

MOn Cousin, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux. Vôtre Lettre du vingt-neuviéme du mois passé m'a appris le retour du Sieur Temple du voyage qu'il étoit allé faire à Soesdyck, &

& ce que vous aviez pénétré par sa Sœur des sentimens qu'il désiroit avoir trouvé dans le Prince d'Orange. Je n'ai pas sujet d'ajoûter foi à ce qu'il témoigne de la résolution de ce Prince, de s'attacher plus fortement que jamais à la guerre, & de ne point écouter de propositions de Paix, qu'il n'ait reparé par plus de bonheur le mauvais succès qu'il a eu devant Mastricht. La liaison qui est entre lui & cet Ambassadeur me doit faire juger, que c'est de concert qu'il parle de cette sorte, & qu'ils ne font paroître cet éloignement pour le Traité, que dans l'espérance d'y obtenir des conditions plus favorables.

La déclaration que les Etats Généraux viennent de faire à leurs Alliez, qu'ils traiteront sans eux, s'ils n'ont leurs Ministres au mois de Novembre à Nimegue, marque qu'ils ont d'autres pensées, & que le poids de la guerre, qu'ils ont peine à supporter, leur donne plus de désir de la finir: mais, de quelque adresse dont le Prince d'Orange tâche de se servir, & quelques soins qu'apporte le Sieur Temple pour la seconder, mon intention est que vous continuïez à faire paroître combien mes dispositions sont favorables pour ce Prince, & combien je contribuerai volontiers à sa grandeur propre, & à celle de sa Maison. Il ne m'importe par quels canaux ces assûrances lui puissent venir, & je serai même bien aise que le Sieur Temple, qui en-

entre si fort dans ses intérêts, en soit le prémier persuadé.

Du reste, je vois avec plaisir que la déclaration que les Etats Généraux ont faite à leurs Alliez ne laisse plus lieu de douter que la Négociation de la Paix ne se commence dans peu de jours. Je pourrois même désirer, que la même lenteur qui a parû jusqu'à cette heure de la part de la Cour de Vienne, & de celle de Madrid, continuât, & qu'elle servît à faire connoître davantage aux Hollandois, que l'intention de la Maison d'Autriche, est de perpétuer une guerre pour son seul intérêt, & contre celui de tous ses Alliez. Peut-être trouveriez-vous par-là les Etats Généraux plus disposez à un Traité séparé, qui seroit le succès le plus agréable que je puisse attendre de vôtre Négociation. Vous ne pouvez trop appuyer, ainsi que vous avez fait, la liberté que les Ambassadeurs de Suéde ont demandé pour le passage de leurs Lettres; & comme leur prétension a été trouvée juste des Médiateurs, & même des Hollandois, il semble qu'il y ait lieu d'en bien espérer.

La maniére dont le Sécretaire de l'Evêque de Munster s'est séparé d'avec vous, n'a guéres trompé l'opinion que j'avois euë du peu de sûreté de ce Prince dans la Négociation qu'il avoit liée avec moi.

Je n'ajoûte rien de particulier à ce que je vous ai déja mandé de la Neutralité que je voulois bien accorder aux environs

rons de Nimegue, & ſans entrer dans le détail de trois Villages que vous m'avez marqué, vous pouvez témoigner aux Médiateurs, que je trouve bon de l'étendre à une demi lieuë aux environs de la Ville. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à Verſailles le dixiéme Octobre 1676. Signé LOUIS, & plus bas, ARNAULD.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne, à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 10. *Octobre* 1676.

JE n'ai rien de particulier, Meſſieurs, à ajoûter à la dépêche que le Roi vous a écrite, & c'eſt de vous particuliérement que nous devons attendre la confirmation de la marche de l'Armée d'Hollande vers le Païs de Liége. Celle qui eſt ſous le commandement de Monſieur le Duc de Luxembourg eſt toûjours dans le Briſgau, & il ſembloit que Monſieur le Prince de Lorraine avoit quelque deſſein de s'en approcher. Je ſuis, Meſſieurs, avec toute la vérité qui vous eſt connûë, entiérement à vous.

LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 16. *Octobre* 1676.

SIRE,

Nous avons reçû la dépêche dont il a plû à Vôtre Majesté de nous honorer du dixiéme de ce mois, & nous reconnoissons qu'il est d'autant plus nécessaire de se servir, suivant ses ordres, de tous les moyens propres à persuader le Prince d'Orange des intentions favorables de Vôtre Majesté pour lui & pour sa Maison, que nous sçavons qu'il est sur le point de déliberer avec le Conseil secret, établi depuis peu à la Haye pour les affaires de la Paix, des conditions auxquelles les Ambassadeurs des Etats Généraux pourront se relâcher pour l'obtenir: & comme Monsieur d'Odyck, qui est arrivé ici depuis deux jours, s'en retourne aujourd'hui auprès dudit Prince, ce qui est un des meilleurs canaux dont nous puissions nous servir pour l'informer des bons sentimens que Vôtre Majesté a pour lui, nous n'avons rien omis tant, dans la visite que moi Maréchal d'Estrades lui ai faite, que

dans

dans les entretiens que les rencontres fortuites nous ont fait avoir avec cet Ambaſſadeur, de ce qui lui peut faire paroître, qu'il n'y a point de parti plus avantageux pour ce Prince, que de répondre ſincérement aux bonnes diſpoſitions de Vôtre Majeſté. Nous ne manquerons point auſſi de renouveller à Monſieur Temple les mêmes aſſûrances que nous lui avons déja données ſur ce ſujet, avant qu'il parte pour aller trouver ce Prince, auprès duquel nous apprenons qu'il ſe doit rendre dans quatre jours. Et comme nous avons d'ailleurs répondu aux ouvertures que Monſieur Olivenkrans nous a faites, que lorſque ce Prince nous feroit faire des propoſitions qui ne regarderoient que les avantages de ſa perſonne & de ſa Maiſon, il feroit écouté favorablement, il y a lieu d'eſpérer, que la bonne volonté de Vôtre Majeſté lui étant confirmée par tant d'endroits, il pourroit bien enfin chercher plûtôt ſes avantages dans les bonnes graces de Vôtre Majeſté, que dans la continuation d'une guerre qu'il voit bien ne lui pouvoir réüſſir avec de ſi foibles Alliez que ſont les Eſpagnols, & contre un ſi puiſſant Roi, dont il avouë que l'on ne peut aſſez admirer la valeur & la conduite. Nous n'avons point encore eu de ſatisfaction ſur l'inſtance que nous avons faite conjointement avec les Ambaſſadeurs de Suéde pour le paſſage de leurs Lettres. Au con-

contraire, la réponſe que les Médiateurs nous firent, il y a deux jours, dans une Audience qu'ils nous avoient demandée exprès pour cette affaire, fût que les Ambaſſadeurs des Etats Généraux leur avoient dit, qu'il n'avoit pas tenu à eux que la Suéde ne joüît de cette liberté; mais que le refus que Vôtre Majeſté avoit fait, de permettre aux Ambaſſadeurs de dépêcher des Couriers, étoit cauſe des difficultez que ceux de Suéde trouveroient du côté de Dannemarc. Nous leur dîmes, qu'il n'étoit pas queſtion du pouvoir de dépêcher des Couriers; que c'étoit une affaire terminée avant nôtre arrivée à Nimegue; que nous ne demandions auſſi en faveur des Suédois, que la même facilité que Vôtre Majeſté accorde dans ſes Etats pour les Lettres de Flandre en Eſpagne, & que c'étoit une juſtice qu'on ne leur pouvoit pas refuſer, ſans s'expoſer à de grands inconveniens bien contraires à la Paix. Enfin nous les priâmes de nous dire, ſi nous devions prendre la réponſe des Etats Généraux pour un refus, afin que Vôtre Majeſté pût prendre là-deſſus ſes réſolutions. Ils nous dirent, qu'ils feroient encore de nouvelles inſtances auprès des Ambaſſadeurs d'Hollande, & comme ils leur avoient paru fort bien-intentionnez ſur ce point, ils ne déſeſpéroient pas d'y trouver quelque tempérament.

Nous avons été voir les Médiateurs ce matin, pour leur donner part de l'acquieſ-

quiefcement que Sa Majefté avoit bien voulu donner à la Neutralité qu'ils nous avoient témoigné fouhaiter ardemment jufqu'à démi lieuë aux environs de Nimegue, & nous leur avons fait valoir, autant qu'il nous a été poffible, les égards que Vôtre Majefté a bien voulu avoir à leur commodité particuliére, & à leur divertiffement. Ils nous ont dit, qu'ils étoient fur le point de nous venir trouver, pour nous dire, que le Roi leur Maître étoit fort entré dans le raifonnement qu'a fait Vôtre Majefté, de ne pas accorder une étenduë de deux lieuës de Neutralité fans Contribution; mais que Sa Majefté Britannique ayant fait en même tems réflexion fur la néceffité d'affranchir quelque efpace de terre aux environs de cette Ville de toutes courfes de gens de guerre, & aux fâcheux incidens qui pourroient arriver fi elle n'étoit pas établie, Elle s'étoit promis que Vôtre Majefté voudroit bien confentir à une Neutralité d'une lieuë d'étenduë, & que, dans le tems qu'elle vous en faifoit écrire par Monfieur Courtin, Elle leur ordonnoit auffi de nous en faire ici des inftances: mais ils font tombez d'accord, que puifque Vôtre Majefté avoit bien voulu pénétrer la penfée du Roi de la Grande Bretagne, il ne faloit pas l'importuner davantage de cette affaire, & qu'ils recevoient avec un profond refpect & toute la reconnoiffance poffible, la grace qu'elle vou-

vouloit bien faire à toute cette Aſſemblée à leur conſidération ; qu'ils feroient un Projet de l'étenduë de cette demi lieuë, qui ſera d'un côté bornée par la Maiſon de Monſieur Jenkins, laquelle ſe trouve juſtement dans cet éloignement, & que nous ne croirions pas même qu'il fut du ſervice de Vôtre Majeſté de l'en exclure, parce qu'elle fait tout le divertiſſement de cet Ambaſſadeur ; quand elle ſeroit tant ſoit peu plus éloignée de la Ville que de la demi lieuë. Ils ne doutent pas qu'auſſi-tôt que Monſieur de Beverning, qui partit hier pour aller à la Haye, ſera de retour, il ne donne les mains, auſſi-bien que ſon Collégue, à cette Neutralité, & Monſieur d'Odyck ne nous en a pas témoigné moins de joye que Meſſieurs les Médiateurs, qui ſe promettent que cette grace de Vôtre Majeſté adoucira les eſprits, & facilitera beaucoup la Négociation. Nous ſommes avec un profond reſpect,

SIRE, &c.



LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 16. *Octobre* 1676.

VOus verrez, Monsieur, par la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi, tout ce que l'étenduë de la Ville de Nimegue nous fournit de matiére pour cette fois. Si Messieurs les Etats Généraux sont fermes dans leurs résolutions, ils en feront bien-tôt naître davantage, & vous croyez bien que nous souhaitons fort qu'ils puissent donner une pleine satisfaction au Roi.

Nous n'avons pas osé vous importuner jusqu'à présent de ce que nous apprenons de la marche de l'Armée d'Hollande ; car comme vous recevrez les avis directement du Païs de Liége & de Mastricht, & que d'ailleurs Monsieur le Maréchal, qui en a de plus particuliéres que nous, nous a dit qu'il en informe directement Sa Majesté, ce que nous vous écrivons ne pourroit être si sûr, ni si prompt. Ce que nous apprenons de plusieurs endroits, est que Monsieur le Prince d'Orange a promis au Duc de Zell, de tenir son Armée en Campagne jusques au quinziéme Novem-

vembre, qu'il doit même mettre Garnison dans Liége, & en retrancher & fortifier le Fauxbourg qui regarde Mastricht, à quoi il trouve beaucoup d'obstacles de la part de la populace; qu'il a aussi dessein de se saisir de tous les Postes les plus proches de cette Place, pour en resserrer & incommoder la Garnison cet hyver. Mais comme tout ce qu'on apprend ici des desseins de ce Prince est fort incertain, nous ne vous donnons pas aussi ce bruit pour une chose fort sûre.

Monsieur de la Haye nous a écrit, que Monsieur le Duc de Baviere est surpris de ne point recevoir les Passeports qu'il a demandé il y a trois mois, & qu'il l'a prié de s'informer de nous de ce qui en retarde l'expédition. Nous ne sçavons, Monsieur, quelle réponse lui faire là-dessus, & nous vous supplions très-humblement de lui faire sçavoir les sentimens du Roi, ou à nous, sur ce que nous aurons à lui mander. Nous sommes très-véritablement, Monsieur, entiérement à vous.



LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 17. *Octobre* 1676.

MOn Cousin, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux. J'ai reçû vos dépêches du deuxiéme & sixiéme de ce mois, & j'ai vû le compte bien exact que vous m'avez rendu de la confiance feinte ou véritable que le Sieur Temple vous avoit faite des sentimens dans lesquels il avoit trouvé le Prince d'Orange lorsqu'il l'avoit vû à Soesdyck. Il est trop partial de ce Prince, pour croire qu'il s'en soit ouvert entiérement, aussi l'on peut attribuer ce qu'il vous a dit du dessein dans lequel est ce Prince de réparer le mauvais succès de Mastricht, en faisant plus fortement la guerre l'année qui vient, & des nouvelles puissances qui devroient agir contre moi, plûtôt à un moyen de vous presser sur les conditions auxquelles je voudrois la Paix, qu'à une véritable opinion qu'il ait des forces de mes Ennemis. Il paroît de l'artifice dans le secret qu'il a demandé à l'un de vous. L'exclusion de ses Collégues, & cette fausse confidence marquent, plûtôt un dessein caché de vous désunir, qu'une véri-

rita-

ritable confiance. Cependant, ainsi que je vous l'ai déja mandé, je me tiens si assûré de l'union étroite que je désire qui soit entre vous, & que je me promets qui y sera toûjours la même, que je ne crains point que vous entriez séparément les uns des autres dans ces sortes de secrets qui vous seront demandez, parce que vous les rapportant tous en même tems, vous en pouvez tirer conjointement des lumiéres utiles pour mon service, & tromper en cette sorte l'artifice de ceux qui tâcheront de vous diviser. Ainsi, bien que vous eûssiez jugé ensemble, que le Sieur Colbert ne devoit pas promettre au Sieur Temple de uarder, sous le sceau de leur ancienne amitié, ce qu'il lui communiqueroit des sentimens du Prince d'Orange, je juge qu'il peut lui donner cette parole, sans intention de la garder, parce qu'il pourra en cette sorte tirer de lui diverses connoissances, dont il auroit peut-être peine de s'expliquer à un autre.

Pour ce qui touche la communication qui vous a été faite par les Médiateurs de la prétension des Ducs de Lunebourg, touchant le titre d'Ambassadeur pour leurs Ministres, je n'ai point été surpris de la foiblesse avec laquelle les Ambassadeurs d'Anglèterre ont appuyé cet office, & du peu de chaleur qu'apportent les Etats Généraux à la faire réüssir: cet intérêt est commun à toutes les têtes couronnées, & aux Etats

qui sont en possession d'envoyer des Ambassadeurs; autrement ce caractére s'aviliroit en quelque sorte, s'il passoit à tous les Princes qui auroient une Souveraineté. Mais comme l'usage est la principale régle en ces matiéres, c'est aussi à l'usage qu'il est nécessaire de s'arrêter. Il n'a jamais été que les Ministrés des Princes de l'Empire, ôté ceux des Electeurs, ayent eu le titre l'Ambassadeurs, & ayent reçû les honneurs qui sont dûs à ce caractére. Les Assemblées de Munster, de Francfort & de Cologne én fournissent les exemples dans ces derniers tems, & cette prétension qui se forme aujourd'hui n'a jamais été agitée dans toutes ces rencontres: aussi vois-je qu'elle est née principalement du Duc d'Hanover, & que les instances des Princes de sa Maison sont l'effet de celles qu'il renouvelle depuis long-tems. Tout son fondement est, que le droit de Légation, *jus Legationis*, est nommément reservé aux Princes de l'Empire par le Traité de Munster, mais il n'y en a pas un plus foible. Ce mot qui comprend en Latin l'Envoi général que les Souverains peuvent faire à des Princes étrangers, ne s'étend pas nécessairement, comme il le prétend, au titre d'Ambassadeur, auquel, en le prenant selon sa signification Françoise, sont attachez divers avantages beaucoup au dessus de ceux qui appartiennent à de simples Envoyez. Aussi il ne s'agit
point

point de la liberté qu'ont les Princes d'Allemagne de faire des Traitez de Paix, de Guerre & d'Alliance, elle ne leur eſt point diſputée; & c'eſt la véritable explication que doit avoir le droit de Légation qui leur eſt reſervé; il s'agit ſeulement du rang que doivent tenir leurs Miniſtres. En étendant le mot de *Legati*, juſques à celui d'Ambaſſadeurs, ils devroient jouir de la main & des autres prérogatives que les Ambaſſadeurs s'accordent les uns aux autres, au lieu qu'il ſe doit renfermer ſeulement à celui d'Envoyez, qui admet le même pouvoir pour traiter, mais qui laiſſe un dégré de différence entre eux & les Ambaſſadeurs. C'eſt ce droit dont ont joüi toûjours les Princes de l'Empire, & les Rois ont intérêt de n'y rien changer; auſſi m'aſſurai-je que cette prétenſion ſera foiblement appuyée par le Roi d'Eſpagne, & par les Etats Généraux mêmes. Ainſi, après que j'en ai fait les premiéres difficultez, il vous ſera aiſé de vous en défendre & de la laiſſer tomber en quelque ſorte, par le peu de fermeté que les Médiateurs apporteront pour la ſoûtenir. J'ai voulu cependant vous donner une inſtruction exacte de cette affaire, ſur laquelle même il paroît que le Duc d'Hanover reconnoît la foibleſſe de ſa prétenſion, puiſque ſon principal Miniſtre s'eſt ouvert au Sieur Rouſſeau, qu'il ſe contenteroit de la qualité d'Ambaſſadeur dans ſes Paſſeports,

ſans que ſes Miniſtres demandaſſent que vous leur donnaſſiez la main: ce ſont des contrarietez qui ne ſe peuvent accorder, puiſque juſqu'à cette heure la qualité d'Ambaſſadeur a emporté cet honneur.

J'approuve que, pour ne vous pas expoſer à quelque violence, & pour ne pas donner lieu à ce moyen, que l'Eſpagne & le Prince d'Orange pourroient prendre pour rompre l'Aſſemblée, vous vous abſteniez pour quelque tems de ſortir de Nimegue. La Neutralité que je vous ai permis d'y accorder à une demi-lieuë aux environs de cette Ville, fera ceſſer apparemment bien-tôt cette contrainte.

De même que j'ai approuvé que le Sieur Colbert promît le ſecret au Sieur Temple, je juge de même favorable que le Sieur d'Eſtrades donne une ſemblable parole au Prince d'Orange, ainſi qu'il lui fait demander par le Sieur Peſters. Toutes ces connoiſſances ſeparées ſeront utiles lorſqu'elles ſeront rapportées entre vous. Sur ce, je prie Dieu, qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à Verſailles le dix ſeptiéme Octobre 1676.

LET-

LETTRE

De Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 17. *Octobre* 1676.

VOus voyez, Messieurs, par la dépêche de Sa Majesté, que bien qu'elle ait levé, comme un effet de l'étroite intelligence qui est entre vous, le scrupule que vous faisiez, qu'on parût se charger d'un secret qui ne seroit pas commun aux autres, Elle juge toutefois que vous pouvez prendre séparément des lumiéres, qui rapportées toutes ensemble peuvent faire un bon effet pour son service, & pour le succès de vôtre Négociation.

Monsieur le Prince de Portugal a offert sa Médiation au Roi, par une Lettre qu'il a écrite à Sa Majesté, & a passé en même tems un semblable office à Madrid. Le Roi lui a fait connoître, qu'il accepteroit avec un extréme plaisir son entremise, mais qu'il étoit obligé avant toutes choses de ne rien faire sans la participation de la Suéde. Ainsi Sa Majesté l'a invité d'en donner part à cette Couronne, & en a écrit en même tems à Monsieur le Marquis de Feuquiere, pour communiquer toutes ces affaires en Suéde. Monsieur Courtin a ren-

du compte que le Prince de Portugal en avoit écrit au Roi d'Angleterre ; & que ce Prince verroit volontiers qu'il fût joint à la Médiation.

Le refus que Monsieur le Duc de Villa-Hermosa a fait d'accorder des Passeports à Monsieur de Marseille est si insoûtenable, & répond si peu à l'honnêteté avec laquelle Sa Majesté les a accordez jusqu'à cette heure à tous les Ministres des Princes ses Ennemis, qui ont eu besoin de passer par son Royaume, qu'elle a résolu de refuser & de révoquer ceux qu'elle a donnez jusqu'à cette heure, si Monsieur de Villa-Hermosa n'accorde ceux qui lui ont été demandez.

Cependant en voici d'autres pour lesquels Sa Majesté désire que vous employiez l'entremise de Messieurs les Médiateurs pour les obtenir, c'est en faveur de Monsieur le Marquis de Vitry, son Envoyé Extraordinaire dans la Basse-Allemagne, qui se trouve présentement en l'Armée de Suéde en Pomeranie. Il a demandé à Sa Majesté la permission de revenir, & comme elle a bien voulu la lui accorder, elle envoye à sa place Monsieur le Comte de Rebenac, fils de Monsieur le Marquis de Feuquiere. Il sera donc néceſsaire, s'il vous plaît, que vous demandiez par la voye de Messieurs les Médiateurs des Passeports pour le retour de l'un, & pour le voyage de l'autre, du Gouverneur de Flandre, des Etats Généraux, de Neubourg, de Co-

lo-

logne, de Munster, des Ducs de Lunebourg, Zell, Osnabrug & Wolffembuttel, du Roi de Dannemarc, & de Monsieur l'Electeur de Brandebourg, comme aussi de l'Empereur. J'écris pour les demander encore par d'autres voyes, mais on ne peut en employer trop, tant on répond mal par les longueurs & les difficultez de ces Cours, à la facilité & l'honnêteté avec laquelle on en use en France sur ces sortes de choses. Si vous les obtenez, vous prendrez, s'il vous plaît, le soin de les envoyer à Madame Bidal à Hambourg, pour les faire tenir à Monsieur le Marquis de Vitry, en même tems que vous m'envoyerez ceux qui seroient pour Monsieur le Comte de Rebenac. Je suis, Messieurs, avec toute sorte de vérité entiérement à vous, &c.

LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 22. *Octobre* 1676.

MOn Cousin, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux. Le compte que vous m'avez rendu par vôtre Lettre commune du neuviéme de ce mois, de la Conférence que l'un de vous avoit euë avec le Sieur Olivenkrans, & des

avis que cet Ambaſſadeur vous avoit donnez, que Monſieur le Prince d'Orange feroit capable de porter les Etats Généraux à une Paix particuliére, ſi je conſentois que Maſtricht lui demeurât après l'avoir fait raſer, donne lieu principalement à la préſente dépêche. Ce n'eſt pas que je croye le Sieur Olivenkrans tout-à-fait bien averti, mais comme vous avez déja vû par les inſtructions, que je ne croyois rien de plus important pour mon ſervice que de détacher Monſieur le Prince d'Orange & les Etats Généraux de l'Eſpagne par un Traité particulier, je ſuis bien aiſe de vous faire connoître encore particuliérement mes intentions ſur ce ſujet. Je le crois même d'autant plus néceſſaire dans la conjonцture préſente, que la Négociation doit s'ouvrir de la part des Etats Généraux au premier du mois qui vient, & que la Province d'Hollande doit s'aſſembler le dixiéme.

Comme cette Aſſemblée réglera apparemment les réſolutions des Etats, ſoit pour continuer la guerre, ſoit pour faire la Paix, il importe que les Eſprits y ſoient perſuadez des intentions favorables dans leſquelles je ſuis, pour leur faire trouver des avantages conſidérables dans un Traité, & pour leur rendre ma premiére amitié. Ainſi j'ai voulu que vous puiſſiez mettre les Ambaſſadeurs d'Hollande en état de profiter des premiéres Conférences qu'ils auront avec vous.

vous. Si, comme ils s'en font expliquez, ils n'attendent pas l'arrivée des Miniſtres de leurs Alliez au delà du premier Novembre, pour ouvrir leur Négociation avec vous, vous chercherez même toutes les occaſions naturelles pour la lier le plûtôt qu'il ſera poſſible, afin qu'ils puiſſent avoir rendu compte de mes ſentimens à la Province d'Hollande, dans le tems qu'elle ſera aſſemblée. S'ils ſont dans la penſée que le Sieur Olivenkrans vous a confiée, de ſonger à leurs avantages particuliers, & d'avoir moins d'égard à ceux d'Eſpagne, ils peuvent être touchez à mon ſens, principalement ſur deux points, celui de Maſtricht, & celui du Commerce.

Dans le premier ils répareroient les pertes qu'ils ont faites dans la Guerre; dans le ſecond, ils croiroient aſſûrer leurs intérêts dans la Paix. Mon intention eſt que vous leur laiſſiez concevoir une grande eſpérance ſur l'un & ſur l'autre, & pour les engager davantage en Négociation avec vous, qu'en cas que vous les y voyez ſenſibles, vous déclariez, que je voudrois bien leur remettre Maſtricht démoli, lorſqu'ils feroient la Paix avec moi, ſans s'arrêter aux longueurs affectées que l'Eſpagne voudroit y apporter; & que ſi vous les trouvez diſpoſez à conclure, vous achevaſſiez de les déterminer par les aſſûrances d'un Traité pour le Commerce.

Comme cet Article eſt celui dont ils

feroient le plus touchez, je vous permets de le leur faire envisager extrémement favorable, & de témoigner que je voudrois bien rétablir le Traité que je fis avec eux en mille six cens soixante deux. Il ne paroît pas qu'ils puissent rien désirer de moi davantage; mais parce qu'ils vous parleront peut-être de quelques contraventions qu'ils prétendent y avoir été faites, en ce cas, & s'ils vous en parlent les premiers, vous pourriez encore leur faire connoître, que j'entrerai volontiers dans cette discussion, & prendrai un terme de trois mois pour la régler & pour en convenir.

Enfin je désire que vous les flattiez dans cette ouverture de Négociation, de tout ce qui leur peut faire trouver plus d'avantage dans un Traité avec moi; & qu'autant que vous le pourrez avec adresse, en témoignant même seconder leurs souhaits, vous les remplissiez de la vûë d'une Paix utile & avantageuse pour le rétablissement de leur Commerce, & par le renouvellement sincére de mon Alliance.

Ce que vous auriez inspiré en cette sorte aux Ambassadeurs, passant incontinent par eux dans la Province d'Hollande assemblée, y pourroit être d'un grand effet. La lassitude dans laquelle Monsieur le Prince d'Orange & les Etats Généraux paroissent être de soûtenir seuls l'Espagne, lorsqu'elle n'apporte aucun

cun soin à se maintenir, l'épuisement des peuples, l'interruption du Commerce, le besoin de nouvelles impositions pour subvenir aux fraix de la guerre l'année prochaine, les rendroient plus capables d'entendre aux propositions que vous leur auriez fait. C'est dans ce dessein que je désire que vous n'oubliïez rien de ce qui les peut faire goûter davantage, & que vous profitiez du mécontentement que la Hollande témoigne du peu de ponctualité de l'Espagne à payer les subsides qu'ils ont promis en commun à leurs Alliez, à satisfaire au payement de la Flote qu'ils ont envoyé à Messine, & à empêcher par quelques secours d'argent la chûte des Places du Païs-Bas.

Ce que je me promets donc de vôtre application, est, que pour peu de jour que vous en donnent les Ambassadeurs d'Hollande, vous les mettiez en état de ne pas douter que, dans un Traité particulier qu'ils feroient avec moi, ils trouveroient, & la restitution de Mastricht, & le rétablissement de mon Alliance, & l'affermissement & l'utilité de leur Commerce. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde, & vous, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux, en sa sainte garde.

Ecrit à Versailles le vingt-deuxiéme Octobre 1676.

LETTRE

De Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 22. *Octobre* 1676.

A Peine ai-je le tems, Messieurs, de joindre ce billet à la Lettre que Sa Majesté vous écrit, parce qu'elle a voulu que l'on profitât, sans perdre de tems, de l'ordinaire qui est sur le point de partir, pour vous donner part d'une pensée qui est assez importante pour son service. Ainsi, je ne réponds point particuliérement à vos Lettres du neuviéme & treiziéme de ce mois, & suis, Messieurs, entiérement à vous.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 23. *Octobre* 1676.

SIRE,

Nous avons été deux fois avec Messieurs les Médiateurs, pour marquer les Vil-

Villages qui peuvent être compris dans la demi lieuë de Neutralité que Vôtre Majesté a accordé au tour de cette Ville, & nous avons trouvé au sortir de Nimegue à main droite, en déscendant le Wael, que les paroisses de Waert & de Hees sont dans cette étenduë aussi-bien que la paroisse de Neerbosch, de laquelle dépend la Maison de Monsieur Jenkins, & est même un peu plus éloignée. Nous y avons aussi compris la Maison de Wirtembourg, & le Village de Hattem, qui est en la même distance de Nimegue que Neerbosch: de Hattem on tire une Ligne qui va jusques au Wael, & qui enferme les Cens de Merwick, les paroisses de Beeck & d'Albergen. Voilà, Sire, tout ce qui est dans l'étenduë précise d'une demi lieuë de ce Païs, & que nous avons dit à Messieurs les Médiateurs, que nous pouvions accorder suivant le pouvoir que nous en avions; mais nous n'avons pas voulu rien déterminer précisément, parce qu'il reste quatre Villages qui sont marquez dans le Plan que nous envoyons à Vôtre Majesté; pour lesquels Messieurs les Médiateurs insistent fort. Pour celui de Backingen qui est dessous de la Ville, il n'est de nulle conséquence pour Vôtre Majesté, parce que jamais les Partis n'y peuvent aller, il faut passer par un Païs d'où on ne se peut tirer à l'heure qu'il est, & nous n'y avons pû aller à cheval, aussi n'aurions-nous pas

fait

fait difficulté pour celui-là, ſi les trois autres de Perſingen, d'Oy & de Herleskom, pour leſquels Meſſieurs les Médiateurs ont tiré la même raiſon, qui ſont au deſſus de Nimegue, & dans la même diſtance que Bervingen, n'y eûſſent été compris. Ce qui nous a empêché de convenir, de ces trois derniers, c'eſt que le Païs de Cléves étant en Contribution, les Partis pourroient peut-être y venir, quoique très difficilement, le Païs étant entrecoupé de Canaux, & comme ils ſont diſtans de près d'une heure de chemin, qui ne fait pourtant guéres plus d'une demi lieuë de ce Païs, nous n'avons pas crû devoir nous exempter de ſuivre réguliérement vos ordres, ni que ce que l'on fait pour la Maiſon de Monſieur Jenkins, dût être tiré à conſéquence pour les autres.

Cependant, Sire, Meſſieurs les Médiateurs nous en ayant fort preſſé, nous ne pouvons pas nous empêcher de mander leurs raiſons à Vôtre Majeſté, qui ſont, que Vôtre Majeſté ayant accordé une demi lieuë, ils croyent que Vôtre Majeſté voudra bien qu'on comprenne ces Villages, qui ne ſont pas à une heure de diſtance de la Ville, ce qui fait un peu plus d'une demi lieuë, & beaucoup moins qu'une lieuë. Ainſi que ce ſeroit une choſe que Vôtre Majeſté accorderoit en conſidération du Roi d'Angleterre leur Maître: à quoi ils ajoûtent, que Perſinghen n'étant pas à cinq cens

pas

pas de Beeck & Oy, & Herleskom étant ſur la même ligne, ils croyent que cela troubléroit un peu la Neutralité des autres, ſi on voyoit des Partis venir faire des exécutions dans des lieux ſi fort à la vûë de Nimegue, car on voit ces deux Villages des remparts, & s'ils y étoient compris, il n'y auroit rien à la vûë de Nimegue, qui ne fût dans la Neutralité. A quoi nous prendrons la liberté d'ajoûter, qu'il n'y a que ces trois Villages dans ce coin là, que tout le reſte eſt du Païs de Cléves, & que ſi les Partis de Maſtricht y venoient, ils y attireroient en même tems les Partis de Ennemis, qui ſe battroient tous les jours à la vûë de Nimegue, & de tous les Ambaſſadeurs qui y ſont pour la Paix. Il ſe trouve même heureuſement que ces trois Villages, compris tous ceux qui ſont dans les bruyéeres, & qui ne ſont pas de la Neutralité, ſe trouvent éloignez d'une demi lieuë de ceux qui ſeront dans la Neutralité. Nous attendons là-deſſus l'honneur des ordres de Vôtre Majeſté.

Nous nous ſervirons, Sire, de toutes les raiſons que Vôtre Majeſté nous fait l'honneur de nous mander, quand on nous reparlera de la demande de Meſſieurs de Lunebourg, touchant le titre d'Ambaſſadeur, & nous eſpérons que cette prétenſion tombera inſenſiblement d'elle-même.

Nous ſuivrons auſſi ce que Vôtre Majeſté

jeſté nous ordonne, en promettant le ſecret à tous ceux qui le voudront éxiger de nous, & en vous communiquant néanmoins très fidélement tout ce qui viendra à nôtre connoiſſance, de quelque endroit qu'il puiſſe venir. Nous ſommes avec un profond reſpect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne.

Du 23. *Octobre* 1676.

NOus avons, Monſieur, mandé au Roi, ce que nous croyons du ſecret que Monſieur Temple vouloit éxiger de l'un de nous; c'étoit plûtôt, comme vous le dites, des ſcrupules que des raiſons; & ce qui nous les a cauſez, eſt que nous avons crû que Monſieur Temple vouloit plûtôt pénétrer les intentions du Roi, que découvrir celles de Monſieur le Prince d'Orange. Outre que Monſieur Temple ne devant pas aller ſi-tôt trouver ce Prince, nous avons jugé que nous aurions réponſe de la Cour, avant qu'il pût rien dire de conſéquence, & que pour lors on agiroit avec plus de confiance & de ſûreté.

Quoique nous ne doutions pas que les Am-

Ambaſſadeurs de Suéde ne ſçâchent que le Prince de Portugal a offert ſa Médiation, nous ne laiſſerons pas de leur en donner part, pour entretenir toûjours avec eux une bonne correſpondance. Il y a lieu de croire que cette Médiation qui a été offerte un peu tard, ne ſoit encore plus long-tems à être acceptée par les Eſpagnols.

Si le voiſinage dans lequel eſt Don Franciſco de Melo, pouvoit faire jetter les yeux ſur lui, vous ſçavez mieux que nous, Monſieur, de quel avantage il pourroit être pour le ſervice de Sa Majeſté.

Nous avons renouvellé nos inſtances auprès de Meſſieurs les Médiateurs, pour les Paſſeports d'Eſpagne pour Monſieur de Marſeille, & nous les avons prié en même tems de nous en faire avoir de tous les Princes que vous nous marquez, pour Monſieur le Marquis de Vitry, & pour Monſieur le Comte de Rebenac, qui va prendre ſa place. Meſſieurs les Médiateurs nous ont répondu, que, quoiqu'il parût qu'ils ne devoient point ſe mêler d'aucuns Paſſeports, que de ceux qui regardent l'Aſſemblée de Nimegue, cependant ils croyoient que c'étoit le devoir des bons Médiateurs d'ôter, autant qu'ils le peuvent, tous les ſujets qui peuvent faire naître de l'aigreur entre les Parties; que pour cet effet ils alloient eux-mêmes écrire à Monſieur de Villa-Hermoſa, pour les

Paſ-

Paſſeports que nous leur demandions, auſſi-bien que pour ceux de Monſieur de Marſeille, dont ils n'avoient écrit qu'à leur Réſident. Nous ne manquerons pas, dès que nous les aurons, de vous renvoyer ceux qui ſeront pour Monſieur de Rebenac, & de faire tenir ceux de Monſieur le Marquis de Vitry à Madame Bidal à Hambourg. Nous envoyerons auſſi ceux de Monſieur de Marſeille par la même voye par laquelle nous lui écrivons, qui eſt par le Sieur Dupré, Correſpondant du Sieur Formont. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

L E T T R E

De Monſieur de Pomponne, à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 29. Octobre 1676.

JE n'ai rien, Meſſieurs, de bien particulier à répondre à vos Lettres du ſeiziéme & vingtiéme de ce mois. La premiére a fait voir au Roi les ſoins avec leſquels vous vous préparez à donner connoiſſance à Monſieur le Prince d'Orange, & aux Etats Généraux, des favorables ſentimens de Sa Majeſté pour eux, & que vous y avez déja donné quelque commencement dans le peu de ſéjour que Monſieur d'Odyck avoit fait à Nimegue. La Lettre que Sa Majeſté vous

vous écrivit il y a huit jours fut si ample sur ce sujet, qu'elle vous aura pû donner toutes les lumiéres qui peuvent régler davantage vôtre conduite, pour porter s'il est possible les Etats Généraux à une Paix séparée, autant par les avantages qu'ils trouveroient avec Sa Majesté, que pour le peu de satisfaction qu'ils ont de l'Espagne.

Comme nous approchons du tems que les Etats Généraux se sont déclarez, qu'ils vouloient lier la Négociation, vous vous trouverez bien-tôt en état d'exécuter les ordres qui vous ont été donnez par Sa Majesté, & de travailler en particulier avec les Ambassadeurs d'Hollande, si vous ne le pouvez avec tous les Ministres qui ne sont point encore envoyez à Nimegue, & qui doivent former l'Assemblée.

Messieurs les Ambassadeurs de Suéde ont écrit ici aux Envoyez du Roi leur Maître, que l'on continuoit les difficultez qui leur avoient déja été faites pour le passage des ordinaires; ils le font voir comme un obstacle naturel au Traité de Paix, mais ils ne font point de nouvelles demandes sur vos offices, parce qu'ils se loüent de ceux que vous leur rendez. Nos Ennemis communs ne peuvent donner un plus grand témoignage qu'ils ne veulent point la Paix, que lorsqu'ils interdisent un Commerce nécessaire pour y travailler.

Le Roi a été bien-aise d'apprendre la satis-

ſatisfaction que les Médiateurs ont témoigné de la Neutralité qu'il a bien voulu accorder à une demi-lieuë aux environs de Nimegue, parce qu'elle ſeroit une marque au Roi de la Grande Bretagne, de la conſidération que Sa Majeſté a eu ſur ce ſujet à ſa priére.

Je ferai tenir à Monſieur de la Haye la Lettre du Roi de la Grande Bretagne que vous m'avez envoyée pour Monſieur l'Electeur de Baviere. Je vous prie de croire que je ſuis, &c.

L E T T R E

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 30. *Octobre* 1676.

SIRE,

Nous avons reçû la dépêche dont il a plû à Vôtre Majeſté nous honorer du vingt-huitiéme de ce mois, qui nous ouvre deux moyens que nous eſtimons très-capables de perſuader les Ambaſſadeurs des Etats Généraux, & par eux leurs Maîtres, que le plus avantageux Parti qu'ils puiſſent prendre dans l'état préſent des affaires, eſt de rentrer dans l'Alliance de Vôtre Majeſté par un Traité particulier. Mais comme ces Mini-

Miniſtres ont apporté juſqu'à préſent un ſoin tout extraordinaire à éviter les occaſions de conférer avec nous, & qu'il y a apparence que nous n'en trouverons aucune avant que nous puiſſions recevoir de nouveaux ordres de Vôtre Majeſté, en réponſe de celle-ci, nous pouvons, ſans en retarder l'exécution, prendre la liberté de lui en dire nos ſentimens, qui ſont, Sire, que la voye dont moi, Maréchal d'Eſtrades, me ſuis ſervi pour diſpoſer Monſieur le Prince d'Orange à ce que Vôtre Majeſté déſire de lui, étant, ſelon nôtre ſentiment commun, la plus aſſûrée, tant par la confiance que ce Prince a au Miniſtre à qui j'ai parlé, que par l'établiſſement conſidérable que ce dernier trouve dans le bon ſuccès de Vôtre Majeſté, d'en attendre l'évenement avant que de nous expliquer aux Ambaſſadeurs d'Hollande, principalement ſur ce qui regarde Maſtricht, de crainte que l'ouverture que nous leur en ferions ne pût contraindre le choix que Vôtre Majeſté m'a permis de laiſſer entiérement au dit Prince, ou de s'approprier cette Place, ou de s'en faire un mérite extraordinaire envers les Etats Généraux, & ne diminuë de la grandeur de l'obligation qu'il aura à Vôtre Majeſté, ſi Elle ne confie qu'à lui ſeul le ſecret de cette propoſition. Pour tout ce qui regarde le Commerce, comme Meſſieurs les Etats Généraux y ont beaucoup plus d'in-

d'intérêt que ce Prince, nous ne manquerons point d'occasion à informer leurs Ambassadeurs de ce que Vôtre Majesté nous a fait l'honneur de nous en écrire, & si moi, Maréchal d'Estrades, n'ai pas lieu de bien espérer de la réponse que j'attens de jour à autre de la part dudit Prince, nous tenterons pour lors la voye desdits Ambassadeurs, pour leur faire connoître tous les avantages que les Etats Généraux doivent se promettre de l'amitié de Vôtre Majesté.

Il ne s'est rien passé depuis nos derniéres lettres qui mérite que Vôtre Majesté en soit informée ; aussi il ne nous reste qu'à l'assûrer de nôtre parfaite soûmission à ses volontez, & du zèle respectueux avec lequel nous sommes,

SIRE, &c.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 30. *Octobre* 1676.

NOus n'avons rien, Monsieur, pour cette fois à ajoûter à la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi, & nous croyons qu'avant que l'occasion se présente d'exécuter les ordres

dres de Sa Majesté, vous aurez encore le tems de nous faire sçavoir ses intentions sur les inconveniens que nous marquons par nos Lettres. Nous en recevons présentement une de Monsieur de la Haye, qui nous presse encore de lui envoyer les Passeports que nous vous avons adressez pour Monsieur l'Electeur de Baviere. Nous espérons que vous voudrez bien lui faire sçavoir sur cela les intentions de Sa Majesté. Nous sommes très-véritablement, Monsieur, &c.

LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 5. Novembre 1676.

MOn Cousin, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux. Avant que de répondre à vôtre Lettre du trentiéme du mois passé, je juge à propos de vous donner de nouvelles instructions, pour vous conduire, en cas que Messieurs les Etats Généraux, ainsi qu'ils s'en sont déclarez, entrent au commencement de ce mois en Négociation, sans attendre plus long-tems les Ministres de leurs Alliez.

Je vous ai déja fait connoître par la précédente, de quels avantages parti-

culiers je jugeois que vous les puissiez toucher, & quelles conditions vous leur pouviez offrir, si en cessant de suivre la passion de mes Ennemis, dont ils doivent connoître l'éloignement pour la Paix, ils vouloient en conclure une séparée avec moi.

Mais, parce qu'avantque de descendre à un détail qui les pourroit regarder seuls, ils voudroient apparemment assûrer l'état de la Flandre, par les craintes qu'ils ont toûjours témoignées, que si j'en faisois la conquête, j'approchasse trop près de leurs Frontiéres; je crois à propos de vous préscrire une conduite plus étenduë que celle que je vous ai ordonnée jusqu'à cette heure.

Par les instructions que je vous donnai à vôtre départ, & par celles que je vous ai confirmées depuis, je vous chargeois de témoigner seulement aux Médiateurs, lorsqu'ils vous demanderoient les conditions auxquelles je voudrois faire la Paix, qu'ayant été attaqué le prémier par l'Espagne, ce que je pouvois étoit, de laisser les choses dans l'état où le sort des Armes les a mises. J'ai répondu diverses fois en cette sorte aux instances du Roi d'Angleterre, que je voulusse m'ouvrir de mes prétensions. Mais parce que ce Prince m'a souvent fait pressentir par mes Ministres auprès de lui, que la Paix ne se pouvoit faire sans quelques échanges de Places, qui missent Bruxelles & Gand en

en état d'en être plus éloignez; je lui ai fait répondre, il y a encore peu de tems, par le Sieur Courtin, mon Ambaſſadeur, que bien que je puſſe m'attacher avec juſtice à l'état préſent des choſes, j'étois prêt toutefois d'entendre aux propoſitions d'accommodement qui me ſeroient faites par mes Ennemis, ſans en exclure aucune, de quelque qualité qu'elles puiſſent être. Ainſi je lui ai laiſſé le champ ouvert de me faire propoſer par l'Eſpagne & par les Etats Généraux les échanges qu'ils croiroient leur être plus avantageuſes.

Si les Etats Généraux entrent en Négociation avec vous, ſoit directement par eux, ſoit par les Médiateurs, & qu'ils vous demandent de vous déclarer des conditions que je ſouhaite dans la Paix, mon intention eſt que vous vous expliquiez à eux de la même ſorte que j'ai fait au Roi d'Angleterre; qu'il eſt de la juſtice que l'Eſpagne ſouffre des pertes qu'elle a faites dans une guerre qu'elle m'a déclarée, & que vous leur laiſſiez enviſager, ſelon l'ordre que je vous ai déja donné, que Maſtricht étant la ſeule Conquête qui me reſte ſur les Etats Généraux, ils peuvent l'eſpérer avec ma premiére amitié, lorſqu'ils me mettront en état de reprendre la confiance que j'ai euë ſi long-tems en eux; mais afin de leur faire connoître que je ne m'attache pas ſi exactement à ces conditions que je prétens de l'Eſ-

pagne, que je n'en puiſſe admettre d'autres, vous leur pouvez déclarer, ainſi que j'ai fait au Roi d'Angleterre, que j'entendrai volontiers toutes celles qui me pourroient être propoſées. Cette réponſe auroit de quoi être d'autant plus le prémier pas de vôtre Négociation, qu'elle explique l'état auquel je voudrois demeurer, & laiſſe une liberté entiére aux Etats Généraux de s'ouvrir de leurs ſentimens.

Ainſi, ſelon toutes les apparences, ne pouvant être que ſatisfaits de cette prémiére ouverture, ils paſſeront incontinent à repréſenter, qu'il ne peut y avoir de Paix durable pour l'Eſpagne, ni de ſûreté pour la Hollande, tant que la Flandre demeurera ouverte, & expoſée aux premiers efforts de mes Armes, par les Places ſi avancées que j'y poſſéde: qu'il eſt beſoin que ce qui demeurera au Roi Catholique, ſoit uni & s'enferme dans des bornes qui puiſſent d'un côté & d'autre ſe ſoûtenir; au lieu que ce qui lui reſte de ces Provinces eſt percé de tous côtez, & qu'il n'y a pas une Place même au cœur de cet Etat, qui ne ſoit frontiére des miennes; que cet intérêt eſt autant celui de la Hollande que de l'Eſpagne; & que les Etats Généraux, déſirant de reprendre leurs anciennes liaiſons avec moi, ſouhaitent qu'il reſte entr'eux & la France une Barriére qui ôte la jalouſie ſi naturelle que cauſe le voiſinage entre les Souverains.

rains. Ils se sont depuis si long-tems expliquez de cette sorte, & ils paroissent si persuadez de la nécessité d'un échange, qu'il y a lieu de croire qu'ils vous parleront, ou vous feront parler en ce sens par les Médiateurs ; & c'est surquoi je veux bien prévenir l'instruction que vous auriez à me demander sur la réponse que vous leur devriez rendre.

En cas donc qu'ils vous fassent en cette sorte une proposition pour un échange de Places, je trouve bon que vous leur témoigniez, que pour donner plus de marques, non-seulement de mes intentions pour la Paix, mais du désir que j'ai qu'elle soit sûre & durable, & qu'elle leve tout ombrage à mes voisins, je ne m'éloigne point d'un échange juste & convenable ; que de même que l'Espagne désire que je lui remette quelqu'une de mes places qu'elle croit trop au cœur de ses Etats, elle en posséde qui sont si voisines des miennes, ou qui pourroient être d'une telle commodité pour mes frontiéres, que j'entendrai volontiers à l'échange qui m'en sera proposé.

Si vous touchez cette affaire avec les Médiateurs, vous leur pourrez témoigner, que dans cette résolution que j'ai prise, je donne beaucoup au désir que le Roi de la Grande Bretagne m'en a fait paroître, & si vous la négociez avec les Etats Généraux, vous la leur ferez

regarder comme une marque de ma considération pour eux, & du désir que j'ai de guérir le scrupule qu'ils pourroient avoir de mon voisinage.

Mon intention est d'autant plus qu'ils soient instruits de ma disposition à un échange, que je sçai que ce point les touche depuis long-tems, qu'il est plus capable de les porter à continuer la guerre ou de les déterminer à la Paix, & qu'ils ne peuvent s'en éclaircir dans une conjoncture plus importante. La fin de la Campagne & l'Assemblée qui est sur le point de se tenir dans peu de jours de la Province d'Hollande, doivent régler la résolution des fonds & des dépenses qui se doivent faire l'année prochaine. La vûë de l'espérance de la Paix, & des facilitez que je veux bien y apporter, peut être d'un grand effet dans des esprits déja accablez du poids d'une guerre qui les consume; & qui seroient encore touchez des avantages qu'ils peuvent trouver dans leur premiére Alliance avec moi, soit par le recouvrement de Mastricht, que je vous ai permis de leur faire envisager, soit par le rétablissement du Commerce. Ainsi je désire, selon l'ordre que je viens de vous préscrire, qu'après avoir donné lieu aux Ambassadeurs des Etats Généraux de venir à une proposition d'échange, comme ils y viendront sans doute, vous les laissassiez avec la satisfac-

faction d'apprendre que j'y ſuis porté, & dans le déſir de l'offrir juſte & raiſonnable.

Après avoir donné aux offres du Roi de la Grande Bretagne, & au déſir de toute l'Aſſemblée qui ſe doit former à Nimegue, mais particuliérement à celui des Etats Généraux, de vouloir bien accorder la Neutralité à une demi lieuë aux environs de cette Ville, je trouve bon que vous y compreniez les trois Villages qui étoient demeurez en conteſtation, ſelon la Carte vous m'avez envoyée, & ſur leſquels vous attendiez mes ordres. Toutes ces facilitez de ma part doivent faire connoître combien ont été ſincéres celles que j'ai apportées juſqu'à cette heure à l'ouvrage de la Paix. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à Verſailles le cinquiéme Novembre 1676.

L E T T R E

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne.

Du 6. Novembre 1676.

NOus avons, Monſieur, reçû la Lettre que vous nous avez fait l'honneur

neur de nous écrire du vingt-neuviéme du mois passé, & comme nous n'avons nulle réponse à y faire, nous vous dirons seulement, que Monsieur Temple ayant une petite attaque de goute, Monsieur Jenkins nous est venu voir, & nous a dit, que Messieurs les Ambassadeurs des Etats leur avoient témoigné, à lui & à Monsieur Temple, que leurs Maîtres n'avoient pû refuser aux instances des Députez des Alliez qui sont à la Haye, de fixer le jour de l'ouverture des Conférences au premier Novembre vieux stile, & cela sur les vives remontrances que lesdits Députez avoient fait, que tous les Alliez avoient toûjours compris que c'étoit l'intention des Etats. Les Ambassadeurs d'Hollande ont assûré en même tems, qu'on commenceroit dès ce jour à lier la Négociation. Ainsi, Monsieur, nous espérons avoir bien-tôt plus de matiére à rendre compte au Roi de ce que nous ferons ici, que nous n'en avons eu jusques à cette heure; mais nous n'osons faire entendre à Messieurs les Ambassadeurs des Etats ce qui nous a été ordonné de leur insinuer, par les raisons que nous nous sommes donnez l'honneur de vous écrire le trentiéme du passé. Surquoi nous attendons quelle sera la volonté du Roi, que nous espérons sçavoir assez tôt, pour exécuter à tems ce qu'elle nous commandera.

Monsieur Jenkins nous a dit aussi, que les Ambassadeurs des Etats avoient re-

nou-

nouvellé leurs instances pour les Passeports de Monsieur le Duc de Lorraine & de Messieurs de Lunebourg, & nous a ajoûté, qu'eux Médiateurs avoient répondu là-dessus tout ce que nous leur avions si souvent répété; & Monsieur Jenkins nous est demeuré d'accord, que c'étoit plûtôt pour satisfaire à leurs Alliez que les Etats faisoient ces instances, que pour se mettre beaucoup en peine de la réüssite.

Nous vous envoyons, Monsieur, les Lettres que Monsieur de Puffendorf nous a apportées. Elles vous instruiront beaucoup plus amplement que nous ne pourrions faire du dessein de son voyage.

Nous avons sçû, Monsieur, par une personne de Bruxelles, que Monsieur de Villa-Hermosa avoit accordé le Passeport pour Monsieur de Marseille, qu'on devoit l'expédier le troisiéme de ce mois, & l'envoyer ici à Messieurs les Médiateurs.

Monsieur Jenkins nous a fait voir une Lettre du Résident d'Angleterre à Bruxelles qui confirme la même chose. Ainsi, Monsieur, nous envoyerons à Monsieur de Marseille son Passeport au premier jour. Nous croyons, Monsieur, que vous trouverez bon que nous vous représentions, que c'est par les soins du Sieur Voëller, Secrétaire du Roi d'Espagne pour les affaires d'Allemagne, que le Passeport de Monsieur de Marseille a été

expedié, & que c'est lui qui nous l'a fait sçavoir. Il pourra même agir dans la suite, soit pour les Passeports que nous demandons à présent pour Monsieur le Comte de Rebenac, soit pour les autres dont on aura besoin. C'est pourquoi, Monsieur, nous prenons la liberté de vous demander un Passeport pour ce même Monsieur Voëller, qui a épousé depuis peu une Femme de Nimegue, & qui voudroit bien venir en ce Païs avec elle voir ses parens, & s'en retourner ensuite à Bruxelles. Il auroit bien désiré qu'on lui donnât un Passeport perpetuel, pour avoir liberté de faire ce voyage quelquefois, & d'aller à quelques Maisons qu'il a autour de Bruxelles, & il appuyoit sa demande, sur ce que le Sieur le Fevre, Secretaire du Roi à Bruxelles, en avoit un semblable; mais comme nous ne sçavons point les raisons particuliéres qui peuvent porter le Roi à accorder ces graces, nous ne sçavons pas s'il plairoit à Sa Majesté d'en accorder de cette maniére. Nous vous représentons seulement ce qu'il nous a demandé, & nous joignons ici la Copie d'un petit Mémoire qu'il nous a envoyé, Nous sommes très véritablement, Monsieur, entiérement à vous, &c.

LET-

LETTRE

De Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 12. *Novembre* 1676.

JE vous dirai, Messieurs, en répondant à vôtre dépêche à Sa Majesté du trentiéme du mois passé, & à celle qu'il vous a plû de m'écrire le troisiéme de celui-ci, que Sa Majesté a fort approuvé que, conformément à son intention, vous ne fissiez point état de vous ouvrir aux Ambassadeurs des Etats Généraux, des avantages qu'elle veut bien faire à leurs Maîtres dans la Paix, qu'après que vous aurez été instruits par le Sieur Pesters, de ce qu'auroient produit les offres que Monsieur le Maréchal d'Estrades lui avoit communiqué pour Monsieur le Prince d'Orange. Comme vous attendiez le Sieur Pesters le jour de vôtre derniére Lettre, vous aurez été bien-tôt éclaircis des sentimens de ce Prince.

Vous le ferez de même à cette heure de ceux des Etats Généraux, si, comme Messiéurs les Ambassadeurs d'Angleterre vous ont assûré, ils doivent être entrez hier en Négociation avec vous, après avoir essuyé la chicane de leurs Alliez, sur l'ancien & le nouveau stile.

Tout ce qui revient à Sa Majesté par des voyes qui paroissent assez assûrées, marque un grand désir de la Paix en Hollande, que même Monsieur le Prince d'Orange n'en paroissoit pas éloigné; & il seroit sans doute bien insensible, si; après avoir servi les Espagnols au point qu'il a fait, il n'étoit vivement touché de la maniére offensante dont ils ont parlé de lui dans l'affaire de Mastricht. Tout cela s'accorde assez aux avis qu'avoient eu Messieurs les Ambassadeurs de Suéde, & peut donner quelque espérance de la Négociation qui se doit commencer avec vous.

La réponse qui a été faite en Dannemarc sur le passage des Lettres de Suéde, devroit blesser également tous les Princes qui ont intérêt à l'Assemblée de Nimegue, si tous avoient le même désir de faire la Paix. Ces restrictions pour les seuls Paquets des Ambassadeurs, & la liberté qui seroit en Dannemarc de les ouvrir, ne s'accordent guéres avec la sincérité toute entiére qui doit être dans le compte que des Ministres rendent à leur Maître; & l'on doit croire que l'entremise des Médiateurs surmontera l'obstacle que cette difficulté seroit capable de faire naître au Traité. Je suis, Messieurs, avec toute l'estime & la vérité que l'on peut-être, entiérement à vous.

LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 13. *Novembre* 1676.

SIRE,

La dépêche dont il plû à Vôtre Majesté nous honorer du cinquiéme de ce mois, nous donne de si bons moyens pour commencer une heureuse Négociation avec les Ambassadeurs des Etats Généraux, qu'il y a lieu de croire, qu'aussi-tôt qu'il leur sera libre d'entrer en conférence avec nous, ils tâcheront de profiter des facilitez que Vôtre Majesté apporte à la Paix, & de finir, ou conjointement avec leurs Alliez, ou séparément, une guerre dont ils ont plus de sujet de craindre les suites, que le voisinage de Vôtre Majesté, lorsqu'Elle veut bien leur ôter tout ombrage par des échanges. Il y a long-tems, Sire, que ces Ambassadeurs évitent avec grand soin les occasions de nous parler, & qu'ils nous font entendre par leurs amis, qu'ils sont obligez de tenir cette conduite, pour ne point donner de jalousie à leurs Alliez; mais comme tout le tems que les Etats Généraux avoient accor-

dé à ces mêmes Alliez eſt expiré, & que Monſieur de Beverniug eſt de retour de la Haye, Nous eſpérons que lui & ſon Collégue ne différeront plus à faire des propoſitions, ou directement, ou par les Médiateurs.

Nous allâmes hier voir ces derniers, pour les faire reſſouvenir que le premier Novembre, même ſelon le vieux ſtile, eſt paſſé depuis trois jours, & nous leur apprîmes en même tems, que Vôtre Majeſté veut bien comprendre dans la Neutralité les trois Villages qui étoient demeurez en conteſtation entre nous. Ils nous ont dit, qu'ils feroient part aujourd'hui aux Ambaſſadeurs d'Hollande, de la joye qu'ils ont des égards que Vôtre Majeſté a bien voulu avoir aux offices du Roi de la Grande Bretagne, & au déſir des Etats Généraux; & qu'ils prendront nôtre jour & celui deſdits Ambaſſadeurs, pour aller ſur les lieux mettre quelque marque qui puiſſe faire connoître aux Partis ce dont on eſt convenu. Nous eſpérons que cette occaſion nous donnera lieu de nous ſervir utilement des inſtructions de Vôtre Majeſté, & nous croyons qu'elle eſt bien perſuadée que nous donnerons toûjours nos ſoins & toute nôtre application à bien exécuter ſes ordres, étant avec un profond reſpect,

SIRE, &c.

LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 13. *Novembre* 1676.

NOus attendons, Monsieur, avec bien de l'impatience l'occasion de faire connoître aux Ambassadeurs des Etats Généraux les bonnes intentions du Roi pour tout ce qui regarde leurs Maîtres, & nous espérons que nôtre premiére Conférence avancera fort un Traité avec eux, ou au moins les obligera à nous faire des propositions justes & raisonnables.

Messieurs les Médiateurs n'ont point encore reçû de Monsieur de Villa-Hermosa les Passeports que nous leur avons demandé par vos ordres, mais comme ils n'en attribuent le retardement qu'à la lenteur ordinaire des Espagnols, nous espérons que dans peu de tems nous les pourrons obtenir.

On nous assûre que l'Ambassadeur de Dannemarc est ici depuis quatre jours, mais il prétend demeurer caché jusqu'à ce que son logis soit meublé. Nous ne sçavons pas encore dans quel tems Dom Pedro Ronquillo s'y doit rendre, mais il y a apparence qu'il ne s'empressera de venir, que lorsque les Ambassadeurs

de

de Meſſieurs les Etats Généraux auront commencé d'entrer en Conférence avec nous. Nous ſommes, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Louvois.

Du 13. *Novembre* 1676.

MONSIEUR,

LA bonté que le Roi a eu d'approuver ce que nous avons fait en exécution de ſes ordres, touchant la Neutralité aux environs de cette Ville, & même d'y comprendre les trois Villages qui étoient demeurez en conteſtation, eſt ſi bien reçûë ici, tant des Médiateurs, que des autres Ambaſſadeurs qui y ſont aſſemblez, & les perſuade ſi fort des bonnes intentions du Roi pour la Paix, que ſi nous n'avons pas oſé vous importuner d'une choſe à laquelle nous n'avons d'autre intérêt que celui du Roi, qui vous eſt autant à cœur qu'à perſonne du monde, nous devons au moins vous informer du bon effet qu'elle produit, & vous ſupplier très-humblement de vouloir bien donner les ordres néceſſaires, à ce que cet eſpace de terre, que le Roi a bien voulu affranchir de toutes courſes de gens de guerre, ne ſoit pas moins

moins respecté & consideré par les Troupes de Sa Majesté que par celles des Ennemis. Nous ne manquerons pas, Monsieur, de vous rendre compte de ce que nous ferons avec Messieurs les Médiateurs & les Ambassadeurs des Etats Généraux, pour mettre des bornes ou marques qui puissent faire connoître aux Partis ce qu'il a plû au Roi d'accorder, & nous profiterons avec bien de la joye de l'occasion que nous donne cette affaire pour vous témoigner le respect avec lequel nous sommes, &c.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 17. *Novembre* 1676.

SIRE,

Les Ambassadeurs de Suéde nous vinrent voir Samedi matin, & nous dirent, qu'ils se croyoient obligez de nous donner avis des résolutions qu'on pourroit bien prendre à la Haye, qui seroient fort préjudiciables aux intérêts de Vôtre Majesté, & de ceux du Roi leur Maître; que les Espagnols ne vouloient point se rendre à Nimegue, que les Etats n'eûssent

ſent arrêté entre eux à quelles conditions ils veulent porter l'Eſpagne à faire la Paix; que cependant les Eſpagnols ſe tiennent fermes à demander qu'on les rétabliſſe au même état qu'ils étoient par le Traité des Pirenées, & que le Roi de Dannemarc, l'Electeur de Brandebourg, & les autres Princes qui ont conquis ſur la Suéde, offrent de continuer la guerre ſans ſubſides, & demandent en récompenſe qu'on leur garantiſſe leurs Conquêtes. Ces Meſſieurs nous ont fait comprendre, que quoique ces demandes ſoient fort déraiſonnables, cependant il y a un Parti dans les Etats, compoſé du Prince d'Orange, & de ceux qui ſont attachez à ce Prince, qui ne veut point la Paix, & qu'on commence à faire des propoſitions d'une dangereuſe conſéquence.

Prémiérement, à l'égard de la France, on propoſe de lui demander Courtray, Oudenarde, Ath, Tournay, Charleroy & Philippeville. A l'égard de la Suéde, que le Roi de Dannemarc gardera Wiſmar, car pour ce qui regarde Schonen & la Bleckinge, ils nous ont dit que les Etats ont quelque jalouſie de voir les deux côtez du Sund au même Prince, & qu'ils feront trop aiſe qu'on reſtituë ces Provinces à la Suéde; que l'Electeur de Brandebourg rendra Wolgaſt, Anclam, Demin, & auroit Stetin: Que le Duc de Zell gardera Stade, &

quaſi

quasi tout le Duché de Brême, qu'il tiendroit à foi & hommage du Roi de Suéde. Ils nous ont dit, qu'un de leurs amis intimes leur a donné part de ces nouvelles, & que, comme il est du Parti de ceux qui souhaitent la Paix, il les a priez de lui donner un moyen, à lui & à ceux qui sont bien intentionnez, pour empêcher qu'on ne prenne aucunes résolutions décisives sur ces propositions; ajoûtant en même tems, que le meilleur moyen seroit, d'éffacer les sinistres impressions qu'on donne, que la France ne veut absolument point de Paix, ou qu'elle n'en veut qu'une de peu de durée.

Surquoi, Sire, après les avoir remerciez du soin avec lequel ils nous donnoient cet avis, nous avons eu un beau champ à nous étendre, en leur faisant valoir, autant que vaut en effet, ce que Vôtre Majesté nous a fait l'honneur de nous mander là-dessus; & sans nous trop avancer, ni leur dire que nous n'avions aucun ordre, mais seulement après leur avoir fait connoître de quel avantage ce pourroit être pour les Etats Généraux, si, en les satisfaisant en leur particulier, on vouloit bien encore les guérir de leur peur imaginaire, en écoutant des propositions d'échange. Nous en avons assez fait entendre, pour donner lieu à leur ami d'agir utilement, en faisant espérer qu'on trouveroit en Vôtre Majesté toutes les dispositions

qu'on

qu'on peut souhaiter à une bonne & durable Paix. Les Ambassadeurs de Suéde ont été entiérement satisfaits de tout ce que nous leur avons dit, & nous ont témoigné que c'étoit une chose de si grande conséquence, si peu attenduë des Etats, & si souhaitée, qu'ils sont persuadez que dès qu'ils en feront entrevoir quelque espérance à leur ami, il pourra, lui & les bien-intentionnez, s'en servir si utilement, qu'ils empêcheront qu'on ne prenne aucune résolution décisive, puisqu'il pourra détruire le seul fondement sur lequel on tâche de mettre les Etats dans l'engagement d'une guerre éternelle. Ils espérent donc, Sire, que les Hollandois ne se lieront point les mains avant que d'avoir fait des propositions à Vôtre Majesté. En ce cas nous les avons prié de considérer, que si leurs amis étoient portez pour la Paix, ils ne pouvoient rien faire qui la pût avancer davantage, que de remontrer vigoureusement à Messieurs les Etats, ce que Vôtre Majesté posséde par deux Traitez autentiques des Pirenées & d'Aix-la-Chapelle, & que l'Espagne vous ayant depuis déclaré la guerre, il y a de la justice qu'elle souffre des pertes qu'elle s'est attirée, qu'ainsi ils ne pouvoient se défendre de faire des propositions convenables à l'état présent des affaires; car si on adhéroit aux désirs des Espagnols, & qu'on proposât des échanges dérai-

déraifonnables, c'étoit juftement fuivre l'intention de ceux qui ne veulent point la Paix, & qui, voyant que la France y apporte tant de facilitez, s'en fervent pour en abufer, en propofant des conditions qui rendront la Paix impoffible. C'eft ce que ces Meffieurs ont fort bien compris, & ils nous ont affûré qu'ils alloient travailler là-deffus. Enfuite ils nous ont dit, qu'on étoit auffi en peine à la Haye de fçavoir, ce que la France vouloit faire pour la Suéde & pour la Lorraine, & il nous a paru déja dans beaucoup de leurs difcours, qu'ils ont intention de fçavoir quelles font nos inftructions fur ce qui les regarde. Nous leur avons dit, Sire, qu'à l'égard de l'Allemagne, les Traitez de Weftphalie régleroient toutes chofes, que nous n'en demandons que l'exécution, & le rétabliffement de tout ce qui a été fait à leur préjudice, & qu'ils pourroient être affûrez que Vôtre Majefté leur rendra tout le fecours d'un Allié très fidéle, & que nous nous tiendrions toûjours trèsétroitement unis avec eux ; mais que nous ne croyions pas qu'il fût de leur intérêt que nous nous expliquaffions quant à préfent fur ce qui les regarde, car plus nous demanderions pour eux, plus nous unirions tous les Princes d'Allemagne dans le deffein de traverfer la Paix par toutes les voyes imaginables. Nous leur avons enfuite fait entendre, que c'étoit une rufe des Efpagnols, qui ne

ne voulant pas la Paix, avoient deſſein d'en rejetter la faute ſur tout autre que ſur eux-mêmes ; que pour cela, au lieu de parler de l'affaire qui étoit de plus de conſequence, qui regarde les Païs-Bas, & ſur laquelle ils ont réſolu de ne recevoir aucun accommodement convenable, ils alloient chercher d'autres prétextes ſur des affaires qui ne ſe peuvent régler à cette heure, & qui ſeroient bientôt terminées ſi nous étions d'accord avec la Hollande, & qu'ainſi nous croyions, comme nous leur avions dit ſi ſouvent, que nous ne devions avoir tous à préſent qu'un même but, qui eſt de convenir avec les Etats, & de ſçavoir ce qu'ils ſouhaitent. Pour à quoi parvenir, on ne pouvoit trop chercher à les diſpoſer favorablement, par les facilitez qu'ils croiront trouver auprès de Vôtre Majeſté. C'eſt ce dont ces Meſſieurs ſont tombez d'accord, & ont paru contens des raiſons que nous avons encore ajoûtées à celles-ci, & que nous ne repéterons point, de crainte d'être ennuyeux à Vôtre Majeſté. Ils nous ont enſuite avertis, que les Ambaſſadeurs d'Hollande avoient ordre de commencer les Conférences à la premiére requiſition que leur en feroient Meſſieurs les Médiateurs, & nous ont aſſûré que les Etats mêmes s'étonnoient de la tiédeur des Médiateurs, & de ce qu'ils n'ont preſſé en aucune maniére leurs Ambaſſadeurs : ce que ceux de Suéde

at-

attribuent à Monsieur Temple, qui a des liaisons avec Monsieur le Prince d'Orange, & à Bruxelles, où il a été longtems, & croyent qu'il veut attendre les Alliez autant qu'il lui sera possible.

C'est pourquoi, Sire, nous résolûmes dès le même jour d'aller trouver les Médiateurs, qui fut Samédi après dîner; & après leur avoir fait nos instances pour appuyer le Mémoire que Messieurs les Ambassadeurs de Suéde leur ont donné pour la liberté de leurs Lettres: nous leur avons dit, que le jour de l'ouverture des Conférences, même selon le vieux stile, étant passé, & quatre jours au delà, nous les priïons de sçavoir des Ambassadeurs d'Hollande, quels ordres ils avoient des Etats, & de nous en donner une réponse positive, afin que là-dessus Vôtre Majesté prît ses mesures.

Nous commencerons par ce dernier Article à dire à Vôtre Majesté la réponse des Médiateurs, parce qu'elle n'est qu'en un mot, que dès le même jour ils iroient trouver les Ambassadeurs des Etats Généraux.

Pour ce qui est du Mémoire que Messieurs les Ambassadeurs de Suéde ont donné, les Médiateurs nous ont dit, que quant à ce qui regarde la liberté du Commerce, & le cours ordinaire des Lettres, ils croyoient que c'étoit une affaire faite, & que très-assûrément on ne les refuseroit pas, & depuis ils nous ont encore assûré, que les Etats en feroient

roient leur affaire propre, & se plaignoient même du Roi de Dannemarc en cette occasion, à cause que les Lettres des Marchands d'Amsterdam pour la Suéde n'ont plus leur cours. Nous avons été assez contens de cette réponse, puisqu'il nous semble qu'en cela la Suéde aura les mêmes avantages que l'Espagne en France, & que tous les autres Princes auront en cette Assemblée, & que pour la liberté d'envoyer des Couriers extraordinaires, nous ne sommes pas en droit de vouloir rien éxiger là-dessus. Cependant comme les Ambassadeurs de Suéde y insistent fort, fondez sur ce que leur ayant été envoyé des Passeports en cette maniére, eux les ayant acceptez, & en ayant envoyé de pareils, c'est une chose consommée à leur égard, & que le refus que la France a fait depuis de joüir de cette clause, n'empêche pas que ce qui reste conclû en particulier avec eux, ne s'exécute. Monsieur Temple s'étant aussi fort étendu sur cet article, il nous a dit, qu'il étoit à la Haye lorsqu'il a fait l'échange des Passeports; qu'il est vrai qu'ils avoient été envoyez de cette maniére en Suéde, & qu'on étoit convenu de donner cette liberté aux Ambassadeurs pour faciliter la Négociation; mais qu'en même tems que les Etats avoient pris cette résolution, ils en avoient pris une autre, qui étoit, qu'en cas que la France n'acceptât pas quelqu'une

qu'une des clauses qui étoient inférées dans les Passeports, cette même clause, qui seroit énoncée dans les Passeports déja délivrez aux autres Alliez de la France, seroit nulle, & demeureroit caduque; qu'ainsi les Ambassadeurs de Suéde ne pouvoient point dire que l'affaire ait été entiérement consommée avec eux, puisqu'il y avoit toûjours eu cette résolution.

Les Ambassadeurs de Suéde, à qui nous avons rapporté cette réponse, prétendent qu'on ne peut faire voir aucune déclaration des Etats, datée du même tems qu'on leur a envoyé les Passeports; qu'il n'y en a eu qu'une du dix-huitiéme Mai; que celle-là étant postérieure, ne peut avoir aucune effet retroactif, puisque tout étoit déja réglé avec eux: mais comme Monsieur Temple persiste à dire, qu'il sçait positivement qu'il y a une autre déclaration précédente, nous ne voyons pas que les Ambassadeurs de Suéde puissent espérer d'avoir satisfaction là-dessus, d'autant plus qu'ils nous ont dit, que Monsieur Temple étoit leur Partie en ceci, & que c'est lui qui a conseillé les Etats de faire la Déclaration du dix-huitiéme Mai.

Ensuite, Sire, Monsieur Temple nous a demandé, s'il étoit vrai que Vôtre Majesté offroit de donner passage aux Couriers de Flandre à Madrid par Lyon; & comme nous ne sçavons pas précisément les intentions de Vôtre Majesté,

& que d'ailleurs nous ne voulons point désavoüer ce que les Ambassadeurs de Suéde ont avancé, sur ce que leur en a mandé leur Résident auprès de Vôtre Majesté, nous avons pris le parti de l'interroger à nôtre tour, & de lui demander, si c'étoit qu'il eût connoissance qu'on eût résolu dans les Etats de faire quelque chose pour la Suéde, en cas que Vôtre Majesté eût accordé ce passage. A quoi nous ayant répondu qu'il n'en avoit nulle connoissance, les choses en sont demeurées-là. Mais comme les Suédois nous presseront encore là-dessus, & que nous avons eu l'honneur d'en écrire à Vôtre Majesté, nous attendons ce qu'elle nous ordonnera.

Messieurs les Médiateurs nous étant venus rendre réponse dimanche après midi, Monsieur Temple nous rapporta, qu'ayant parlé aux Ambassadeurs d'Hollande, Monsieur de Beverning lui avoit répondu, qu'y ayant ici des Médiateurs, ils avoient crû que c'étoit à eux à régler de quelle maniére il faloit régler les Conférences, & qu'ils n'avoient pas osé s'en mêler. Monsieur Temple nous a voulu faire valoir de ce que sur cette réponse il n'avoit pas pris le parti d'en donner part au Roi son Maître; & de sçavoir de lui ses sentimens, mais qu'il avoit dit que comme nous & les Ambassadeurs de Suéde avions offert de communiquer nos Pleinpouvoirs, & que les Ambassadeurs des Etats avoient refusé de

de les voir jusqu'à ce qu'ils en eûssent la liberté, c'étoit un aquiescement tacite que les Conférences ne pouvoient mieux commencer que par la communication des Pleinpouvoirs. A quoi Monsieur de Beverning avoit aussi-tôt donné les mains, & dit qu'eux Ambassadeurs des Etats étoient prêts dans le même moment de délivrer leurs Pleinpouvoirs. Nous mandons, Sire, ce détail à Vôtre Majesté, pour lui faire connoître les dispositions d'esprit de ceux à qui nous avons affaire, & le peu qu'il a été nécessaire de dire, pour porter les Ambassadeurs d'Hollande à cette ouverture d'Assemblée.

Nous convînmes donc Dimanche avec Messieurs les Médiateurs, qu'ils iroient le Lundi donner part de tout ceci aux Ambassadeurs de Suéde, pour sçavoir leurs sentimens, que nous sçavions être conformes aux nôtres, comme ils nous l'ont dit depuis. Ainsi nous avons ce matin, nous, les Ambassadeurs de Suéde & ceux de Hollande, remis nos Pleinpouvoirs entre les mains des Médiateurs, & nous espérons, Sire, entrer bien-tôt en matiére. Cependant nous chercherons toutes les occasions que nous pourrons trouver, pour faire connoître aux Ambassadeurs d'Hollande les bonnes intentions de Vôtre Majesté.

Messieurs les Médiateurs, dans la même Conférence de Dimanche, nous dirent, que le Roi d'Angleterre ayant re-

çû deux Lettres, il les leur avoit envoyées pour nous les faire voir: l'une eſt de Monſieur le Duc de Neubourg, & l'autre de Monſieur le Duc de Mecklenbourg, qui demandent tous deux qu'on donne à leurs Miniſtres la qualité d'Ambaſſadeur. Comme nous avons prévû cette demande, non pas à la vérité celle de Monſieur de Mecklenbourg, nous avions concerté entre nous ce que nous aurions à répondre; car nous croyons, Sire, que dans le tems que les Médiateurs nous faiſoient ces inſtances ſeulement par maniére d'acquit, ils ne laiſſoient pas peut-être de faire entendre qu'ils nous preſſoient fort là-deſſus, & chargeoient Vôtre Majeſté de tout le reſſentiment qu'en peuvent avoir les Princes de l'Empire. Ainſi nous avons pris un expédient de répondre en maniére, que leſdits Princes euſſent plûtôt ſujet de ſe loüer de Vôtre Majeſté que de s'en plaindre, & n'attribuaſſent point à Elle ſeule le refus qu'on fait d'accorder à leurs Miniſtres la qualité d'Ambaſſadeurs: c'eſt dans cette vûë que nous avons dit à Méſſieurs les Médiateurs, que bien loin que Vôtre Majeſté ait refuſé aux Princes de l'Empire une choſe qui leur ſeroit dûë, elle étoit toûjours toute prête à les favoriſer en tout ce qui lui ſeroit poſſible; que Vôtre Majeſté y avoit toûjours eu tant de diſpoſitions, qu'on avoit vû plus d'une fois pendant l'Aſſemblée de Munſter les plain-

plaintes que l'Empereur en faisoit; que Vôtre Majesté a toûjours pour eux les mêmes sentimens de leur donner en toutes rencontres des marques de son affection; & qu'en cette occasion vous ayant informé des prétensions de ces Princes, vous nous avez fait connoître, que vous ne prétendez point leur refuser un droit qui leur seroit acquis, mais que l'usage qui régle ordinairement ces sortes de choses y répugnoit, & qu'il n'y avoit point d'exemple que dans les derniéres Assemblées leurs Ministres ayent eu la qualité d'Ambassadeur. Cependant, puisqu'eux Médiateurs nous reparloient encore de cette affaire, nous les priïons, avant que de nous charger d'en écrire davantage, de nous satisfaire sur deux choses que nous leur demandions, sçavoir si, l'Empereur & le Roi d'Espagne appuyoient les demandes de ces Princes, & si, quand le Roi de la Grande Bretagne leur avoit envoyé ces dernieres Lettres, il leur avoit donné ordre de nous faire quelques instances là-dessus; que si cela étoit, nous les priïons de nous donner par écrit cette déclaration, parce qu'elle seroit d'un grand poids auprès de Vôtre Majesté, de voir que l'Empereur & le Roi d'Espagne seroient de ce sentiment, & que le Roi de la Grande Bretagne feroit des offices là-dessus, croyant leur prétension raisonnable. De sorte, Sire, qu'après bien des détours, enfin ils nous

ont répondu, que l'Empereur & le Roi d'Espagne ne faisoient aucune instance pour cette affaire, que le Roi d'Angleterre n'avoit pas approuvé ces Lettres, & ne leur avoit donné aucun ordre que pour nous les faire voir: & nous de nôtre côté, Sire, nous leur avons dit, que les Alliez de ces Princes d'Allemagne ne faisant aucune instance pour eux, que le Roi d'Angleterre ne jugeant pas leurs prétensions raisonnables, nous ne croyions pas devoir écrire à Vôtre Majesté d'une affaire, sur laquelle, bien loin de nous faire aucune requisition, nous les trouvions, & le Roi leur Maître, dans des sentimens fort éloignez. Nous espérons, si l'occasion s'en présente, de nous servir en tems & lieu de cette Déclaration de Messieurs les Médiateurs.

Nous avons peur, Sire, qu'après une si longue Lettre nous n'importunions encore Vôtre Majesté d'une très humble supplication que nous lui faisons, d'avoir la bonté de nous faire payer nos appointemens; mais les grandes avances qu'il nous faut faire ici tous les mois pour les loyers de nôtre Maison, outre nôtre dépense ordinaire, nous obligent malgré nous d'en parler à Vôtre Majesté, puisque nous nous trouvons ici par quelque rencontre plus chargez de dépense que les autres Ambassadeurs. Nous sommes avec un profond respect,

SIRE, &c.

LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 17. *Novembre* 1676.

VOus verrez, Monsieur, par la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi, que nous avons remis ce matin nos Pleinpouvoirs entre les mains de Messieurs les Médiateurs, avec des copies collationnées, qu'ils doivent, après les avoir examiné & mis leur certificat au bas, communiquer à Messieurs les Ambassadeurs d'Hollande, qui ont pareillement remis les leurs, dont nous attendons aussi la communication.

Ce n'étoit point trop l'intention de Monsieur Temple de presser l'ouverture des Conférences, & à ce que les Ambassadeurs de Suéde nous ont dit depuis, il a promis à Don Emanuel de Lira, de traîner ce Préliminaire en longueur autant qu'il lui sera possible; mais les Ambassadeurs de Suéde espérent que les Etats donneront permission à leurs Ambassadeurs de pouvoir conférer avec nous: c'est ce qui seroit fort à souhaiter, car Messieurs de Beverning & Haren sont fort bien intentionnez, autant que nous pouvons en juger.

Nous vous envoyons, Monſieur, Copie du nouveau Mémoire que les Ambaſſadeurs de Suéde ont préſenté, qui eſt conforme au prémier, à quelque circonſtance près qui n'eſt pas conſidérable, & copie des Lettres de Meſſieurs les Ducs de Neubourg & de Mecklenbourg.

Nous eſpérons que le Roi ne déſapprouvera pas l'expédient que nous avons pris touchant la commune prétenſion de ces Princes, & nous jugeons encore plus certainement par l'évenement, que le deſſein n'étoit autre que de faire connoître à ces Princes, que Sa Majeſté ſeule s'oppoſoit à leurs demandes.

Nous n'avons nulle réponſe du ſecond Paſſeport pour Monſieur de Marſeille, ni de ceux de Meſſieurs le Comte de Rebenac & Marquis de Vitry, & Meſſieurs les Médiateurs ne ſe preſſent pas beaucoup pour ces ſortes d'affaires. Nous avons deſſein d'en faire écrire au Sieur Voëller, mais nous n'oſons encore écrire, juſqu'à ce que nous lui ayons obtenu celui qu'il demande. Nous ſommes, &c.



LET-

LETTRE

De Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 19. Novembre 1676.

LEs Lettres, Messieurs, qu'il vous a plû de m'écrire le sixiéme & dixiéme de ce mois, ne demandent aucune réponse particuliére. Nous sommes dans l'attente des Conférences que les Ambassadeurs des Etats Généraux devoient ouvrir au prémier jour avec vous. Ce que je puis vous dire seulement est, que le Roi a accordé le Passeport que je vous envoye pour Monsieur Voëller pour Nimegue. Le Roi avoit appris par Monsieur de Feuquiere le sujet du voyage de Monsieur de Puffendorf en Allemagne : il seroit à souhaiter qu'il réüssît, & que les Princes de l'Empire entrassent, comme ils le devroient, dans la garantie, dont ils sont redevables à cette Couronne, des Traitez de Westphalie. Le Roi auroit tant d'intérêt au succès de cette Négociation, que Sa Majesté désire que ses Ministres y contribuent autant qu'il sera en eux. Ainsi, Messieurs, son intention est, que vous témoigniez audit Sieur de Puffendorf l'ordre que vous avez de seconder les intentions du Roi son Maître, autant qu'il dépendra de vous. Quelques in-

ſtances que Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde vous faſſent de renouveller la Déclaration que le Roi a faite ci-devant, que Sa Majeſté permettroit que les Plénipotentiaires du Roi Catholique dépêchaſſent des Couriers en Eſpagne, pourvû qu'ils priſſent leur chemin par Cologne, Francfort, Strasbourg, Rhynfelds, la Suiſſe, Lyon, Sa Majeſté juge à propos que vous les laiſſiez tomber autant que vous pourrez. La maniére dont on a répondu en Dannemarc ſur le paſſage des Lettres vous en donne aſſez d'occaſion. Il eſt étrange que l'on y apporte autant de difficultez pour les Couriers ordinaires, & que l'on veüille renfermer aux ſimples paquets des Ambaſſadeurs de cette Couronne à Nimegue, la liberté d'envoyer des Lettres en Suéde. Vous pouvez témoigner aſſez d'indignation ſur une propoſition ſi injuſte, pour n'être pas obligez de répondre ſur la demande, que les Ambaſſadeurs d'Eſpagne puiſſent dépêcher aucuns Couriers par le Royaume, puiſque, pour rendre les choſes égales, il faudroit que le Roi de Dannemarc laiſſât paſſer les Couriers de Suéde par ſes Etats; mais ſur-tout vous éviterez de vous expliquer de la Déclaration que les Ambaſſadeurs de Suéde vous demandent.

Lorſque j'en étois à l'endroit de cette Lettre, j'ai reçû, Meſſieurs, vôtre dépêche à Sa Majeſté du treiziéme de ce

mois.

mois. Elle lui fera voir le bon effet que vous efpériez de la maniére dont Sa Majefté vous avoit permis de parler aux Ambaffadeurs des Etats Généraux. Peut-être que le retour de Monfieur de Beverning vous aura mis en état de vous fervir de la liberté qu'elle vous a donnée.

Je n'ai point befoin de vous dire, que la nouvelle de la Paix de Pologne a été reçûë avec beaucoup de joye de Sa Majefté. Vous connoiffez aifément quelles en peuvent être les conféquences qu'elle en attend à l'égard de l'Electeur de Brandebourg, & quelle jaloufie la Porte, dégagée d'une grande guerre, peut caufer à la Cour de Vienne.

Vous n'apprendrez pas fans doute, Meffieurs, par cette Lettre, que Monfieur le Duc de Zell ayant commencé le fiége de Deux-Ponts, s'étoit retiré fur la marche de Monfieur le Maréchal de Crequy. Cette nouvelle aura été auffitôt à Nimegue qu'à Paris. Vous fçavez de même que l'Armée du Prince Charles commençoit à fe féparer, & à marcher dans les quartiers : ainfi la Campagne fe peut dire prefque finie de toutes parts. Elle continuoit heureufement en Sicile : les Troupes du Roi y avoient emporté le Pofte de Jurmine, importan en fa fituation entre Meffine & Agoufta, & par fon voifinage de la Scalete. Monfieur le Duc de Vivonne étoit en Campagne avec le refte de fon

Armée du côté de Siracuse. Je suis, Messieurs, avec toute l'estime & la vérité que l'on peut être, entiérement à vous, &c.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne.

Du 20. *Novembre* 1676.

NOus nous donnons l'honneur, Monsieur, de vous envoyer la copie du Pleinpouvoir des Ambassadeurs des Etats: il n'est que pour traiter avec nous, & ils en ont un pareil pour la Suéde. Nous n'y avons trouvé qu'une difficulté, qui est que la clause qui y est inserée de traiter la Paix, aux conditions les plus utiles & les plus avantageuses au bien de l'Etat, pourroit rendre les Ambassadeurs sujets à désaveu, & seroit de conséquence avec des gens qui n'agiroient pas de bonne foi; mais nous sommes persuadez que nous ne devons faire dans ces Préliminaires que le moins d'incidens que nous pourrons, & Monsieur Jenkins ayant assûré un de nous, que le prémier Pleinpouvoir des Ambassadeurs d'Hollande à Cologne ayant été fort défectueux, on leur en avoit donné un second, qui fut approuvé du Roi, dans lequel étoit cette même clause,

ſe, & que nous avons trouvé être véritable ſur la copie de ces pouvoirs, qui eſt demeuré entre les mains de Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde, qui y étoient Médiateurs. Nous avons crû que le mieux que nous pouvions faire, étoit de rendre une réponſe conditionnelle; & nous avons réſolu, après avoir remercié Meſſieurs les Médiateurs du ſoin & de la diligence qu'ils ont apporté dans la communication reſpective de nos pouvoirs, de leur dire, que le Roi ayant toûjours répondu aux déſirs du Roi de la Grande Bretagne, de procurer la Paix, par une intention très ſincére d'y apporter de ſon côté toutes les facilitez, Sa Majeſté nous avoit donné un Pleinpouvoir, dans lequel nous ne prévoyïons pas qu'on pût trouver aucune difficulté; & que, comme nous voulions croire que Meſſieurs les Etats agiroient auſſi de leur côté de bonne foi, & ne chercheroient en cette occaſion nuls incidens pour retarder l'ouverture de l'Aſſemblée, nous n'avons pas voulu nous arrêter à la clauſe de traiter la Paix aux conditions les plus utiles & avantageuſes au bien de leur Etat, qui cependant pourroit être captieuſe & interprêtée différemment. Nous reſervant cependant de le pouvoir faire, ſi les Ambaſſadeurs d'Hollande cherchoient à nous chicaner ſur quelque clauſe de nos pouvoirs. Ainſi, Monſieur, s'ils ne font nulle difficulté, nous paſſerons ou-

tre, & s'ils en font quelqu'une, ce que nous ne croyons pas, nous pourrons faire reformer cette clauſe dans leurs pouvoirs, ſans que le retardement qui ſera apporté à la Négociation puiſſe nous être imputé. Car, Monſieur, nous ſommes perſuadez que nos Parties adverſes ne prendroient pas ici le même expédient qu'ils prirent à Cologne, d'entrer toûjours en Négociation, pendant que chacun de ſon côté feroit reformer ſes pouvoirs; la moindre difficulté nous arrêtera tout court; c'eſt pourquoi nous n'en ferons pas légérement juſqu'à ce que la Négociation ſoit entamée. Nous aurions rendu cette réponſe aujourd'hui, ſans craindre qu'il eût paru trop d'empreſſement, s'il eût pû être utile à l'avancement de la Négociation; mais comme les Ambaſſadeurs d'Hollande ne peuvent rendre réponſe de trois jours après l'avoir euë de la Haye, nous avons crû qu'il valoit mieux attendre à demain pour paroître moins empreſſez, & pour agir de concert avec les Ambaſſadeurs de Suéde. Nous ſommes, &c.



LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 24. *Novembre* 1676.

SIRE,

Nous avions espéré que la communication des Pleinpouvoirs, dont nous avons informé Vôtre Majesté par nôtre précédente, seroit suivie de propositions de la part des Ambassadeurs des Etats Généraux, & même de Conférences avec eux; mais il nous paroît aujourd'hui, que la crainte de leurs Alliez retarde encore l'exécution de la résolution que lesdits Etats avoient prise, d'entrer au commencement de ce mois-ci en Négociation avec nous; & pour couvrir ce retardement de quelque prétexte, ils ont fait six objections contre nos pouvoirs, dont Messieurs les Médiateurs nous firent rapport Samedi dernier, sans nous les donner par écrit, & prirent grand soin de nous les éxagerer, & de ne rien omettre de ce qui les pouvoit rendre spécieuses. Le Mémoire ci-joint en contient la substance, aussi-bien que celle de nos réponses, & nous pouvons assûrer Vôtre Majesté, sans la fatiguer

gner du long détail de toutes nos conteſtations, que les Médiateurs ſont enfin tombez d'accord, que les difficultez que font les Ambaſſadeurs des Etats Généraux ne ſont pas bien fondées. Cependant, comme le Sieur Temple ne nous a témoigné, pendant ces deux derniers jours, aucun empreſſement de lever ces obſtacles, & ne nous a propoſé aucun expedient, mais ſeulement fait inſtance de produire d'autres pouvoirs, ſi nous en avions; que d'ailleurs Meſſieurs les Médiateurs de Suéde ont avis de la Haye, que ce Médiateur a promis au Sieur de Lira de traîner ces Préliminaires en longueur, nous avons crû qu'il étoit très important pour le ſervice de Vôtre Majeſté, ſur-tout dans la conjoncture préſente, que les Etats Généraux ſont ſur le point de prendre de bonnes ou mauvaiſes réſolutions pour la Paix, d'ôter à vos Ennemis tout ſujet de dire, qu'elle n'eſt retardée que par le défaut de nos pouvoirs. C'eſt pour cela que de nous même, & ſans attendre les ordres de Vôtre Majeſté, nous avons jugé à propos, après avoir fait convenir les Médiateurs du peu de raiſon qu'ont les Ambaſſadeurs des Etats Généraux de vouloir faire reformer nos pouvoirs, de leur dire premiérement, que nous avions remarqué dans le leur un défaut eſſentiel, dont voici les termes (pour faire la Paix aux conditions les plus utiles & avantageuſes

au

au bien de cet Etat) cette clause pouvant donner lieu à ceux d'entre les Etats Généraux qui ne voudront pas la Paix, de faire désavoüer leurs Ambassadeurs, sous prétexte que les conditions qu'ils auront stipulées ne seront pas les plus utiles & avantageuses au bien de l'Etat, d'autant plus que dans la promesse de ratifier, il y a: ce qui aura été ainsi stipulé, promis & négocié. Que néanmoins la bonne foi avec laquelle Vôtre Majesté agit, nous donnant lieu de croire que les Etats Généraux la voudront imiter dans toute cette Négociation; & d'ailleurs toutes les facilitez que nous apportons de sa part à l'avancement de la Paix ne pouvant tourner qu'à sa gloire, dans le bon état où, par la grace de Dieu, Vôtre Majesté a mis ses affaires, & dans la juste espérance qu'elle a du rétablissement de ses Alliez, nous voulions bien passer par dessus ce défaut, quoiqu'il soit capable d'arrêter les moins scrupuleux, & nous contenter de leurs Pleinpouvoirs en l'état qu'ils sont, pourvû qu'ils se désistent aussi de leur part des difficultez, ou plûtôt des prétextes de retardement qu'ils ont trouvé, & qu'ils veuillent dès à présent entrer sérieusement en matiére & en conférence avec nous. Nous avons encore plus fait; car pour ne leur pas laisser la moindre excuse de délai auprès de ceux qui désirent la Paix: nous avons ajoûté, qu'en cas que dans

la

la suite du tems il se trouve quelque terme dans le préambule de nos pouvoirs qui blesse la délicatesse de quelqu'un de leurs Alliez, nous offrions d'en écrire à Vôtre Majesté pour le faire reformer en la maniére que les Médiateurs l'estimeront raisonnable. Cette offre a fort plû à Monsieur Jenkins, étant conforme à l'expédient qui fut pris à Cologne, & aussi à la droiture de ses intentions. Monsieur Temple nous a parû au contraire ne se charger qu'avec peine de le proposer aux Ambassadeurs d'Hollande, & la réponse qu'il nous a faite, nous fait assez voir qu'il a appuyé bien foiblement nos offres & nos raisons; car il nous a dit, que n'ayant pû parler qu'à Monsieur de Haren, à cause que Monsieur de Beverning, son Collégue, s'étoit excusé sur une indisposition, ce premier avoit fait réponse, qu'il en confèreroit avec l'autre, & qu'ils ne pouvoient pas admettre nos pouvoirs sans de nouveaux ordres de leurs Maîtres. Nous nous sommes reservez en même tems la faculté de contredire celui desdits Ambassadeurs, & ayant ensuite donné part à Messieurs les Ambassadeurs de Suéde de tout ce qui s'est passé en cette affaire, même des réponses que nous avons fait aux contredits de Messieurs les Ambassadeurs des Etats Généraux, nous avons accepté l'offre qu'ils nous ont fait d'en informer les amis qu'ils ont à la Haye, afin qu'on n'y puisse pas déguiser

ſer la vérité parmi les bien-intentionnez. Nous les avons auſſi envoyé à Monſieur Courtin, afin qu'il puiſſe faire voir au Roi d'Angleterre, qu'il ne tient pas à Vôtre Majeſté que la Négociation de la Paix n'avance plus qu'elle ne fait. Nous ſommes encore obligez de repréſenter à Vôtre Majeſté, que dans le Pleinpouvoir des Ambaſſadeurs des Etats Généraux à Cologne, ils mettoient, en parlant de Vôtre Majeſté, le Titre de Roi Très-Chrétien, ſans y rien ajoûter, & dans celui qui nous a été communiqué, il y a ſeulement du Roi de France ſans autre attribut, ni de Roi Très-Chrêtien, ni de Roi de Navarre, mais comme le Titre de Roi de France eſt ſi éminent, qu'il comprend tous les autres Royaumes, Etats ou Païs qui appartiennent ou doivent appartenir à vôtre Couronne, nous n'avons pas crû devoir rélever cette omiſſion, & faire ſur cela une difficulté, qui, ſelon nôtre jugement, ne pourroit rien produire d'avantageux à vôtre ſervice parmi tant d'Alliez de l'Eſpagne, qui ne voudroient rien omettre dans ces Préliminaires, quelque injuſte qu'il ſoit, au préjudice de cette Couronne. Nous aurons néanmoins, par le retardement des Ambaſſadeurs des Etats Généraux, le tems de le faire ſi Vôtre Majeſté nous l'ordonne.

Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde nous donnent lieu, par la viſite qu'ils vien-

viennent de nous rendre, d'ajoûter encore à cette Lettre ce qu'ils nous ont dit; qui eſt, qu'ils ont eu réponſe de leurs amis de la Haye, auxquels ils avoient fait entendre les bonnes diſpoſitions de Vôtre Majeſté pour tout ce qui touche les Etats Généraux, & même pour les propoſitions raiſonnables qui lui pourroient être faites d'un échange de quelqu'une des Places des plus avancées; & qu'ils nous pouvoient aſſûrer, que ces inſinuations avoient produit tout le bon effet qu'on en pouvoit eſpérer; que même leſdits Etats Généraux avoient remis aux premiers jours de l'année prochaine à prendre leurs réſolutions ſur les nouveaux engagemens dans leſquels leurs Alliez les preſſent d'entrer, & que nous pouvions ajoûter une entiére créance à ce qu'ils nous diſoient, ces mêmes amis deſquels ils les tiennent faiſant une Partie conſidérable & fort accréditée parmi les Etats Généraux: & cependant, pour achever de diſpoſer leſdits Etats à une bonne Paix avec la France, ils les prient par cette même réponſe, de vouloir bien encore les éclaircir des intentions de Vôtre Majeſté ſur le ſujet de la Lorraine, parce que leſdits Etats ſe trouvant engagez au rétabliſſement du Prince Charles, ne pouvoient pas abandonner ſes intérêts. Nous leur avons répondu, que ce que nous leur avons dit étoit ſuffiſant, pour faire entrevoir aux Etats Généraux des avantages

tages très confidérables pour leur République dans une parfaite réconciliation avec Vôtre Majefté, & les obliger d'ordonner à leurs Ambaffadeurs d'entrer en Conférence avec nous, & nous faire des propofitions qui vous puiffent plaire; que jufques-là il ne faloit pas s'attendre que nous puiffions être plus particuliérement informez de vos intentions, & encore moins nous en expliquer. Nous avons crû, Sire, devoir, par cette réponfe un peu brufque, couper court à toutes les queftions que ces Ambaffadeurs nous font fouvent, pour tâcher de découvrir qu'eft-ce que Vôtre Majefté veut bien relâcher, pour leur procurer la reftitution de ce qu'ils ont perdu, & les obliger à attendre patiemment qu'on foit d'accord de tout ce qui regarde les Etats Généraux, avant que d'en venir à d'autres difcuffions, d'autant plus qu'ils peuvent efpérer du tems l'amendement de leurs affaires.

Les nouvelles que Vôtre Majefté a fans doute reçûës de ce qui fe paffe en Schonen, étant confirmées par les derniéres Lettres de l'Ambaffadeur de Dannemarc, les Médiateurs ont dit auffi, qu'on eft fur le point d'apprendre de ce Païs-là un des plus grands évenemens qu'on puiffe s'imaginer, qui eft, de voir le Roi de Dannemarc reduit aux conditions qu'il plaira au Roi de Suéde lui impofer pour faire la Paix, fi après la prife du Château d'Edimbourg, qu'on croit

croit devoir ſuivre promptement celle de la Ville, les Troupes du Roi de Suéde peuvent encore empêcher la retraite des Danois vers Landskroon. Enfin il ſemble que Dieu veut confondre en tous lieux les Ennemis de Vôtre Majeſté, & donner à la juſtice de ſes deſſeins tout le bon ſuccès qu'elle mérite. C'eſt, Sire, le plus zèlé de tous nos ſouhaits, étant avec un profond reſpect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs, à Monſieur de Pomponne.

Du 24. *Novembre* 1676.

VOus ſerez informé, Monſieur, par le Mémoire que nous joignons à nôtre dépêche au Roi, de toutes les difficultez que les Ambaſſadeurs des Etats Généraux ont formé ſur le préambule de nos Pleinpouvoirs; mais vous ſerez encore plus ſurpris d'apprendre, que Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde, quoique nos Alliez, ne ſont guéres moins contraires à quelques-uns des termes qui y ſont inſérez, & entr'autres à ceux-ci, lorſqu'en nommant la Ville de Nimegue &c. Car, quoiqu'ils ne les contrediſent pas en leur nom, ils ajoûtent

tant

tant de raisons à celles des Ambassadeurs d'Hollande, & font voir tant d'impossibilité à faire goûter à tous les Alliez des termes qu'ils disent marquer de la part du Roi une trop grande supériorité, qu'ils ne laissent aucun lieu de douter qu'ils s'en sentent plus blessez que nos Ennemis. Nous leur avons néanmoins fait voir qu'ils sont véritables, & qu'il n'y a pas lieu de s'en offenser; mais nous croyons, Monsieur, qu'il sera très difficile de sortir de cette difficulté préliminaire, qu'on ne convienne d'une formule de Pleinpouvoir, en conformité de laquelle tous les Ambassadeurs s'obligeant au nom de leurs Maîtres d'en remettre de nouveaux entre les mains des Médiateurs dans un certain tems, on puisse cependant entrer en matiére. Nous ferons, en attendant les ordres du Roi & les vôtres, tout ce que nous devons pour justifier & soûtenir les termes de ceux que nous avons communiqué. A l'égard de ceux de Suéde; les Ambassadeurs des Etats n'y ont fait que deux objections, l'une sur le terme de *Confederati*, en ce que les principaux Alliez ne sont pas dénommez; & sur cela même réponse que nous. L'autre est sur cette expression, *ad arma suscipienda adacti sumus necessitate tuendi instrumenti pacis Westphaliæ*; mais comme il n'y a rien de plus véritable & de plus honnête, vous jugez bien, Monsieur,

ſieur, tout ce qu'ils y peuvent répondre ſans vous importuner.

Ils nous ont encore fait de preſſantes inſtances, de vouloir bien confirmer aux Médiateurs ce qu'ils ont avancé, ſur la Déclaration qu'ils diſent que vous, Monſieur, en avez fait au Réſident de Suéde, que le Roi vouloit bien donner un chemin dans ſes Etats pour le paſſage des Couriers qui ſeroient dépêchez par les Eſpagnols de Nimegue à Madrid; & ils diſent que ce ſeroit leur donner un puiſſant moyen pour obtenir des Alliez la faculté de dépêcher des Couriers en Suéde, qu'ils diſent leur être abſolument néceſſaire pour apprendre les intentions du Roi leur Maître. Nous vous prions, Monſieur, de nous faire ſçavoir ce que nous avons à leur répondre.

Mylord Barkley, qui eſt arrivé ici depuis deux jours, nous a fait de grandes plaintes de ce que ſon équipage eſt arrêté à Roüen. Nous eſpérons, Monſieur, que vous voudrez bien lui faire expédier les Paſſeports qui lui ſont néceſſaires, les bonnes intentions de ce Médiateur méritant d'être conſidérées. Nous ſommes avec reſpect, &c.



LET-

LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 6. Novembre 1676.

MOn Cousin, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux. De vos dépêches du treiziéme & dix-septiéme de ce mois, la derniére est celle qui demande le plus de réponse. J'y ai vû avec plaisir que, par l'échange de vos Pleinpouvoirs avec ceux des Ambassadeurs d'Hollande, entre les mains des Médiateurs, vous ayez fait le prémier pas, bien qu'encore si éloigné, pour la Paix.

La promptitude avec laquelle le Sieur Beverning a répondu à la premiére ouverture qui lui en a été faite par le Sieur Temple, pourroit être une marque de la disposition de ses Maîtres pour le Traité, qui m'est confirmée de toutes parts. Vous verrez bien-tôt après cette démarche, si les avis qui me sont donnez de leurs bonnes intentions ont quelque fondement véritable. J'ai fort approuvé cependant la maniére dont vous avez répondu aux Ambassadeurs de Suéde, sur la part qu'ils vous ont donnée de ce qui leur étoit mandé de la Haye, sans trop entrer dans la discussion du projet des conditions du Traité, qu'ils di-

difent avoir été agréées à la Haye pour la Paix; il fuffit que vous les ayez mis en état de guérir, par l'entremife de leurs amis en Hollande, la crainte qui continuë à s'y nourrir, qu'en retenant les Places les plus avancées qui m'ont été cedées par l'Efpagne, je conferve le deffein de porter, bien-tôt après la Paix, une nouvelle guerre fur leurs Frontiéres. Ce que vous leur avez dit fur ce fujet, bien qu'en paroles générales, pourra être de quelque effet, en attendant que vous puiffiez vous en expliquer nettement, felon l'occafion, aux Sieurs Ambaffadeurs mêmes des Etats.

J'ai vû les inftances qui ont été renouvellées avec tant de juftice par les Ambaffadeurs de Suéde aux Médiateurs, afin d'obtenir par leur entremife le libre paffage de leurs Lettres; il n'y a point de raifon de le leur refufer, à moins de déclarer que l'on a un deffein formé d'empêcher la Négociation: mon exemple même doit être d'une grande force, par la permiffion que j'ai toûjours donnée aux ordinaires d'Efpagne de paffer à travers de mon Royaume. Je trouve bon même que vous vous expliquiez fur les inftances que vous en font lefdits Ambaffadeurs de Suéde, ainfi que j'en ai donné part, il y a long-tems, au Roi leur Maître, que je veux bien accorder aux Ambaffadeurs d'Efpagne la liberté, fur laquelle ils avoient tant infifté, de pouvoir dépêcher fur leurs Paffe-

ſeports des Couriers extraordinaires à Madrid, à condition toutefois qu'ils n'entrent dans mon Royaume que par le Païs des Suiſſes, & qu'ils prennent leur chemin de Nimegue par Cologne, Francfort & les Villes Foreſtieres. En échange de cette facilité, je demande qu'il me ſoit libre de dépêcher des Couriers à Nimegue à mes Ambaſſadeurs, & qu'il puiſſent ſur leurs Paſſeports en faire paſſer auprès de moi. Je demande de même qu'il ſoit permis aux Ambaſſadeurs de Suéde d'en dépêcher au Roi leur Maître ſur leurs Paſſeports, & il eſt aſſez juſte que, lorſque je veux bien faciliter le Commerce & la correſpondance avec le Roi Catholique, j'établiſſe de même celui de mes Ambaſſadeurs & des Ambaſſadeurs de mes Alliez.

Le Comte d'Oxenſtiern & le Sieur Olivenkrans verront ſans doute avec plaiſir, que je fais ſervir la permiſſion que je veux bien donner aux Eſpagnols de paſſer par mes Etats, à la liberté qui leur eſt ſi importante de pouvoir dépêcher en Suéde; ainſi, comme il doit ſuffire, pour obtenir le paſſage de leurs Lettres par l'Allemagne & par le Dannemarc, de la liberté qu'ont ceux d'Eſpagne de paſſer dans mon Royaume, il y a la même juſtice que l'on leur ouvre, & à mes Ambaſſadeurs, une route pour les Couriers extraordinaires à Nimegue

& en Suéde, lorſque je veux bien en ouvrir une pour l'Eſpagne.

Bien que je connoiſſe aſſez que les Ambaſſadeurs d'Angleterre & d'Hollande, par l'intérêt même de leurs Maîtres, n'appuyeront guéres ſur la prétenſion des Ducs de Neuborg, Lunebourg & Mecklenbourg, qui, à leur exemple, deviendroit commune à tout ce qu'il y a de Princes dans l'Empire; j'ai fort approuvé la réponſe que vous leur avez renduë ſur les Lettres de ces premiers au Roi de la Grande Bretagne. Il importe à l'Empereur & à tous les Rois de ne pas changer un uſage qui a été établi dans tous les tems, & de ne pas confondre *jus Legationis*, qui eſt acquis à tous les Princes d'Allemagne, & qui les met en droit de faire des Alliances, de traiter de la Paix, & de faire la guerre, avec le traitement de main, & de l'Excellence, qui n'a jamais été accordée à leurs Miniſtres. Ainſi vous avez très-bien fait de rejetter cette difficulté ſur l'Angleterre, l'Eſpagne & les Etats mêmes, & de faire voir qu'elle ne m'eſt pas particuliére. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde, &c.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne.

Du 27. *Novembre* 1676.

NOus avons reçû, Monſieur, la Lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire du dix-neuviéme de ce mois, avec le Paſſeport de Monſieur Voëller de Bruxelles, qui continuë à nous envoyer fort honnêtement tous ceux que nous lui demandons, pour les Domeſtiques que nous renvoyons ou que nous faiſons venir pour nôtre ſervice.

Nous informerons Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde de l'ordre que le Roi nous donne, & à tous ſes Miniſtres, de ſeconder en tout ce qui ſera poſſible la Négociation de Monſieur de Puffendorf, qui n'ayant fait aucun ſéjour ici, & ayant même caché ſon paſſage, ne nous laiſſe à préſent aucune autre voye que celle deſdits Ambaſſadeurs, pour lui faire ſçavoir ce que vous nous faites l'honneur de nous écrire ſur ſon ſujet.

Les derniéres nouvelles qui ſont venuës de Coppenhague nous donnent lieu de croire, que les Suédois ſe contenteront d'avoir ſecouru Malmöé & ſaccagé

Edimbourg, ſans vouloir hazarder une Bataille. Auſſi l'Ambaſſadeur de Dannemarc, & tous ceux qui ſont dans les intérêts de cette Couronne, paroiſſent un peu rélevez à préſent, de l'abbatement où les premiéres nouvelles les avoient mis; mais d'autre côté, les Ambaſſadeurs de Suéde nous font toûjours eſpérer que ces derniéres actions de vigueur feront ſuivies, pendant cet hyver, de ſuccès plus conſidérables.

Vous avez encore été importuné, Monſieur, des inſtances qu'ils nous ont réïterées, de renouveller l'offre qu'ils diſent avoir été ci-devant faite par Sa Majeſté touchant le paſſage des Couriers de Flandre à Madrid; mais à préſent qu'il vous a plû, Monſieur, de nous éclaircir des intentions de Sa Majeſté, nous ne manquerons pas de nous y conformer. Nous avons informé le Roi, par nôtre derniére, de toutes les difficultez qui ont été formées ſur la communication des Pleinpouvoirs. Meſſieurs les Médiateurs nous ſont venus depuis trouver, & nous ont dit, que les Ambaſſadeurs des Etats Généraux étoient tombez d'accord, que le défaut que nous avions remarqué dans leurs pouvoirs étoit raiſonnable, & qu'ils avoient écrit à leurs Maîtres pour les reformer, mais qu'ils nous prioient en même tems, de vouloir bien écrire à Sa Majeſté, à ce que, ſans nous laiſſer perdre du tems en Contredits, Repliques &

Dupli-

Dupliques, elle voulut bien, pour abreger matiére, nous envoyer de nouveaux pouvoirs, dans lesquels tous les termes de préambule qui peuvent faire de la peine soient retranchez. Ces mêmes Médiateurs ont ajoûté, que l'Ambassadeur de Dannemarc, & tous les Ministres qui sont à la Haye, leur ont fait entendre, qu'il n'y a dans leurs Pouvoirs que de très-simples expressions du désir qu'ont leurs Maîtres de contribuer de ce qui dépend d'eux au bien de la Paix. Nous leur avons repliqué, que nous leur avions assez fait voir que dans les nôtres il n'y avoit aucun terme qui dût offenser personne, que la proposition de faire reformer les pouvoirs ne pouvoit être faite qu'à dessein d'éloigner la Négociation de la Paix, puisqu'avant que les Ambassadeurs du Roi de Suéde puissent avoir réponse de ce Prince, il se passeroit plus de deux mois de tems, & peut-être tout l'hyver, à cause de l'empêchement que le Roi de Dannemarc apporte au passage des Lettres. Que d'ailleurs, quand même ce Prince auroit égard aux objections que les Ambassadeurs des Etats Généraux ont faite sur le pouvoir de ses Ambassadeurs, il pourroit encore arriver que, lorsque nous & eux produirions des pouvoirs en la maniére qu'ils le désirent, leurs Alliez feroient aussi-tôt de nouvelles difficultez; qu'ainsi tout l'hyver se pas-

feroit en chicanes préliminaires, qui feroient perdre à toute la Chrétienté l'espérance de la Paix: que si les Etats Généraux y vouloient travailler sérieusement, les offres qu'eux Médiateurs leur ont faites de nôtre part, étoient suffisantes pour traiter avec nous en toute sûreté, puisqu'ils ne trouvoient aucun défaut essentiel dans nos pouvoirs, & qu'ils ne pouvoient pas nier que nous fûssions valablement fondez. Nous avons encore passé plus avant, car comme nous avons reconnu par tous les discours de Monsieur Temple, que lesdits Ambassadeurs des Etats Généraux vouloient attendre les ordres de leurs Maîtres sur le sujet desdits Pleinpouvoirs, & que leur dessein est de temporiser, jusqu'à ce que leurs Alliez soient arrivez, nous avons crû qu'il étoit du service du Roi de les mettre encore davantage dans leur tort, en déclarant, comme nous avons fait, auxdits Médiateurs, qu'encore que Sa Majesté ait soigneusement observé, de ne laisser inférer dans nos Pleinpouvoirs aucuns termes qui puissent faire obstacle à la Négociation de la Paix, néanmoins s'il y en avoit quelques-uns qu'ils jugeassent eux-mêmes devoir être reformez, ou qu'ils voulussent bien une formule commune pour tous les Plénipotentiaires, nous espérons que Sa Majesté voudroit bien aussi nous en faire expédier de nouveaux, en la maniére qu'ils

qu'ils l'avoient concertée avec nous, pourvû que ſur cette aſſûrance les Ambaſſadeurs des Etats Généraux vouluſſent dès à préſent, & ſans attendre de nouveaux ordres, entrer ſérieuſement en matiére avec nous. Mais, Monſieur, nous avons crû que Sa Majeſté nous pourroit auſſi blâmer, ſi dans la conjoncture préſente nous laiſſions le moindre prétexte à ſes Ennemis de rejetter ſur nous le retardement de la Paix, & ils nous paroît même déja que cette offre a produit un très bon effet; car hier Monſieur de Haren dit à l'un de nous qui alla faire compliment à Madame de Haren ſur la mort d'un Beaufrere, que lui & Monſieur de Beverning, ſon Collégue, avoient déja déclaré à Monſieur Höech, Ambaſſadeur de Dannemarc, & à Monſieur Blaſpiel, qui eſt ici avec la même qualité de la part de Monſieur l'Electeur de Brandebourg, qu'ils avoient ſoigneuſement évité juſqu'à préſent toute Conférence avec nous juſqu'à l'incivilité, pour ne donner aucun ombrage aux plus défians; mais qu'auſſi-tôt qu'il ſeroit arrivé ici un Ambaſſadeur, ou de l'Empereur, ou d'Eſpagne, & même quand il n'en viendroit point, dans huit ou dix jours au plus tard, ils prétendoient nous voir familiérement, & entrer avec nous en matiére. Le dit Sieur de Haren ajoûta, qu'ils eſpéroient de dévenir les Médiateurs, & agir plus efficacement que

Monsieur Temple, dont il a fait entendre que la lenteur affectée ne leur plaisoit pas : il a dit aussi, qu'à l'égard des Pleinpouvoirs, les offres que nous avons fait les persuadent pleinement de la sincérité des intentions du Roi, qu'ils espérent que dans trois ou quatre jours ces difficultez seront terminées, & que si les Espagnols continuent à être déraisonnables, ils sçauront bien-tôt les réduire, & les obliger à faire la Paix.

L'Ambassadeur de Dannemarc nous a rendu la visite immédiatement après avoir satisfait à celles des Médiateurs. Nous sommes très véritablement, Monsieur, entiérement à vous, &c.

L E T T R E

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 1. *Decembre* 1676.

NOus croyons, Monsieur, être de nôtre devoir de vous informer de ce qui se passa Samedi dernier au sujet des premiéres visites qu'on a renduës à Mylord Berckley. Il avoit accordé à chacun de nous Audience, au prémier à deux heures après midi, au second à deux heures & demi, & au troisiéme à trois heures. Quoique nous ne crûssions pas que l'Ambassadeur de Dan-

Dannemarc ſongeât à nous rien diſputer, & que les Ambaſſadeurs de Suéde vouluſſent chercher noiſe, cependant nous avons ſi bien concerté nos viſites, que quand un de nous ſortoit de chez Mylord Berckley, il trouvoit en chemin celui qui devoit avoir Audience immédiatement après. Ainſi, n'ayant point perdu de tems entre les viſites, le dernier de nous étoit parti de chez lui même avant trois heures : cependant à peine étoit-il arrivé chez Mylord Berckley, & à peine avoit-il achevé de lui faire ſon compliment, qu'on entendit des Caroſſes dans la Cour, & on vint dire que c'étoit Monſieur le Comte d'Oxenſtiern. Mylord Berckley fut fort étonné, & dit qu'on allât le recevoir, & qu'on le fît entrer dans une Chambre voiſine. Celui de nous qui étoit avec Mylord y demeura aſſez long-tems, pour ne pas rencontrer l'Ambaſſadeur de Suéde ſur le dégré, & pour lui donner le loiſir d'entrer dans une autre Chambre ; mais en deſcendant avec Mylord Berckley, il apprit que Monſieur d'Oxenſtiern, après être entré dans la Cour avec ſes deux Caroſſes à ſix Chevaux, & avoir fait deſcendre tous ſes Gentilshommes deſdits Caroſſes, comme il n'avoit pas trouvé des gens du Mylord Berckley à la porte pour le recevoir, parce qu'ils étoient occupez à l'autre Audience, il n'avoit pas voulu attendre qu'ils eûſſent le tems
 de

de venir au devant de lui, & s'en étoit retourné fort en colére. Voilà, Monſieur, ce qui eſt de nôtre connoiſſance, & dont on ne diſconvient pas. Voici ce que nous avons appris depuis: Mylord Berckley envoya auſſi-tôt chez Monſieur d'Oxenſtiern, pour lui dire, qu'il lui avoit donné Audience un quart d'heure avant quatre heures, & qu'il l'attendoit à cette heure là. On fit dire au Gentilhomme du Mylord, que Monſieur d'Oxenſtiern n'y étoit pas. Mylord Berckley y renvoya une ſeconde fois, & manda que l'Ambaſſadeur de Dannemarc l'avoit preſſé de lui donner Audience, qu'il l'avoit différée, & qu'il l'en avertiſſoit, afin qu'il le vînt voir auparavant: il fut répondu, que Monſieur d'Oxenſtiern avoit été à l'heure qui lui avoit été marquée, & qu'il prétendoit que l'on reçût cette comparition pour viſite & qu'on la lui rendît; & le Gentilhomme ayant demandé ſi Monſieur Olivenkrans ne feroit pas ſa viſite, car pour lui il n'étoit pas venu chez Mylord, on répondit, que Monſieur Olivenkrans ſe conformeroit à Monſieur d'Oxenſtiern.

Le lendemain Mylord Berckley y ayant envoyé, Monſieur d'Oxenſtiern dit, qu'il prendroit conſeil de ſes amis, & Monſieur Olivenkrans y étant arrivé, & ayant conſulté enſemble, ils firent la même réponſe qu'ils avoient faite auparavant. Monſieur Berckley ayant parlé

lé de ſon côté à ſes deux Collégues, ils ont crû que le Roi leur Maître n'approuveroit point qu'il allât voir Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde, l'un ni l'autre ne lui ayant point rendu de viſite; de ſorte qu'il a reçû celle de l'Ambaſſadeur de Dannemarc; & à l'égard des Ambaſſadeurs de Suéde, il en a écrit au Roi ſon Maître pour en recevoir des ordres, & ſe plaindre de leur procédé. Nous avons crû d'abord que cet Ambaſſadeur n'avoit pas ſongé à nous dans cette occaſion, & que ſon but n'étoit que de prévenir celui de Dannemarc; mais la ſuite nous a donné de ſi grands ſoupçons que Monſieur d'Oxenſtiern ne cherchât à faire un incident, par lequel, s'il ne nous le diſputoit pas formellement, au moins il parût ne l'avoir pas cédé, en coupant entre nous autres. Car il eſt conſtant que Monſieur d'Oxenſtiern a dévancé de plus d'une grande demi heure l'Audience que Mylord Berckley dit lui avoir donnée; qu'il ne pouvoit pas ignorer que nous avions nos Audiences marquées devant la ſienne; & que, comme il eſt fort proche Voiſin, il pouvoit fort aiſément ſe faire avertir dans le moment que le dernier de nous trois ſortiroit. On dit même qu'il avoit des Laquais aux coins des ruës, que d'ailleurs rien ne l'obligeoit de ſe preſſer ſi fort, puiſqu'il ne reſtoit que lui & Monſieur Olivenkrans; & ceux d'Hollande n'avoient d'Audience arrêtée

 que

que le lendemain: ce qui nous confirme encore dans cette penſée, eſt que depuis trois jours que cet incident eſt arrivé, que Meſſieurs les Médiateurs nous en ſont venus parler, pour ſçavoir de nous ce qui étoit de nôtre connoiſſance, Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde ne nous en ont rien dit, quoique nous les ayons vûs deux fois ſéparément depuis ce tems-là, & que ce leur ſoit une affaire d'aſſez grande importance pour nous la communiquer, & nous demander nôtre conſeil & nôtre aide, ſi l'affaire ne nous regardoit pas. D'ailleurs nous ſçavons que Monſieur d'Oxenſtiern s'eſt déclaré, il y a trois mois à la Haye, qu'il ne nous vouloit céder en aucune maniére, & déja il a évité, ſous un prétexte très-foible d'une fille âgée de deux mois qui lui eſt morte, d'aller voir l'Ambaſſadeur de Dannemarc le même jour que nous, & a attendu trois jours entiers: cela n'a pas empêché que l'Ambaſſadeur de Dannemarc, qui peut-être s'apperçût que Monſieur d'Oxenſtiern attendoit à lui faire viſite, n'eût rendu toutes les ſiennes, afin qu'il parût, que s'il n'étoit pas vû de l'Ambaſſadeur de Dannemarc, c'étoit qu'il n'avoit pas été chez lui.

Voilà, Monſieur, un grand détail dans lequel nous entrons, mais nous ſommes bien aiſe, une fois pour toutes, que le Roi ſçâche à qui nous avons à faire, & que Sa Majeſté ſoit informée que Monſieur

ſieur d'Oxenſtiern, bien loin de concourir à lier des parties pour nous voir tous enſemble, rendroit tout Commerce impraticable par ſon eſprit difficile & pointilleux, comme il a déja commencé par des incidens qu'il a fait naître; mais les Médiateurs & tous les autres Ambaſſadeurs qui ſont ici, ſont convenus que chez les Dames on ne garderoit nul rang. Ainſi nous continuons à nous aſſembler, & nous eſpérons, quand une fois les affaires ſeront en train, que ces ſortes de Commerces nous donneront lieu très-ſouvent de parler d'affaires, & d'en tirer de l'utilité pour le ſervice du Roi. Vous voyez, Monſieur, que nous aurons à prendre garde à nous dans les viſites que nous aurons à rendre aux Ambaſſadeurs de l'Empereur & à ceux d'Eſpagne. Nous y apporterons ſi bon ordre, que nous eſpérons, autant qu'il ſera en nous, ſoûtenir l'honneur de nôtre caractére. Nous avions fait nos viſites tous trois ſéparément, afin qu'on nous vînt rendre à chacun une viſite ſéparée, mais pour éviter les inconveniens, & aller les plus forts, nous avons réſolu, de concert avec les Médiateurs, que nous irions tous trois enſemble aux premiéres viſites ſéparées. Meſſieurs les Médiateurs, nous ont apporté la réponſe des Ambaſſadeurs des Etats touchant les Pleinpouvoirs, qui eſt, que leurs Maîtres ayant reconnu les défauts qui y étoient, les avoient corri-

rigez, & leur en avoient envoyé d'autres; qu'ainsi ils étoient prêts d'entrer en matiére, si nous voulions nous engager par écrit, que le Roi nous envoyeroit des pouvoirs sur le modéle que les Médiateurs avoient dressé. Nous leur avons répondu, que si Messieurs les Ambassadeurs d'Hollande avoient voulu, sans écrire aux Etats Généraux, commencer les Conférences il a y huit ou dix jours, comme nous leur avions proposé, nous aurions été tout prêts de le faire; mais que, puisqu'ils avoient voulu attendre la réponse de leurs Maîtres, il étoit plus que juste que nous attendissions les ordres du Roi, à qui nous en avions rendu compte. Ce que Messieurs les Médiateurs approuverent d'autant plus, qu'ils tomberent d'accord, que cela étoit conforme à nôtre proposition, & que dans Dimanche nous pouvions sçavoir la volonté de Sa Majesté; joint à cela, que les pouvoirs étans bons & valables, si les Ambassadeurs d'Hollande ne veulent pas s'en contenter, ce n'est que pour éviter d'entrer en matiére jusqu'à ce que leurs Alliez soient ici, qui arrivent cette semaine. Ainsi, quand nous aurions accordé ce point, ils nous auroient fait un autre incident. Outre qu'il ne nous peut pas tomber dans l'esprit de nous engager à faire donner un autre pouvoir par le Roi, ni de faire parler Sa Majesté dans un préambule, autrement qu'il lui aura plû de le faire. Comme

Mes-

Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde ne pourroient avoir réponſe de deux mois, & qu'à cauſe de cet éloignement ils ont des pouvoirs plus amples que nous de convenir ſur ces Préliminaires, ils ont accepté la propoſition; de ſorte, Monſieur, qu'il n'y a plus qu'à attendre là-deſſus les ordres de Sa Majeſté.

Le Comte de Kinski, & Monſieur Straatman, qui eſt le troiſiéme Ambaſſadeur de l'Empereur, ſont arrivez à Cléves, & nous croyons même qu'ils ſont venus incognito chercher des Maiſons.

Nous devons, Monſieur, avant qu'achever cette Lettre, rendre témoignage au Mylord Berckley, qui s'eſt conduit en toute l'affaire qui lui eſt arrivée, avec une ſi grande affection, ou pour mieux dire juſtice, pour la France, en diſant publiquement chez lui, qu'il ſçavoit ſon devoir, & que nous étions les Ambaſſadeurs du plus grand Monarque de la Terre, & qu'il ne faloit pas que les Ambaſſadeurs de Suéde ſongeaſſent à vouloir nous diſputer, qu'il n'y a rien à ſouhaiter, ſi-non qu'il eût aſſez de forces pour pouvoir exécuter toutes ſes bonnes intentions.

Dans l'intérêt que nous avons que le démêlé qui eſt entre Mylord Berckley & Monſieur d'Oxenſtiern ſoit promptement fini, nous avons appris par Mylord Berckley, & par l'Envoyé de Suéde qui revient de France, qu'on acceptoit volontiers nôtre entremiſe de part

&

& d'autre. Ainsi, Monsieur, nous espérons avoir l'honneur de vous mander par le prochain ordinaire, que cette affaire aura été heureusement terminée. Nous sommes avec respect entiérement à vous, &c.

LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 3. *Decembre* 1676.

MOn Cousin, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux. Comme vôtre Lettre du vingtiéme du mois passé m'a fait voir les réfléxions que vous avez faites sur le Pleinpouvoir des Plénipotentiaires des Etats Généraux, qui vous avoit été communiqué par les Médiateurs, celle du vingt-quatriéme m'a appris les difficultez affectées que ces Plénipotentiaires avoient fait naître sur les vôtres. Elles ont si peu de fondement, que l'on ne peut les regarder que comme un dessein formé d'éloigner la Négociation, & de donner par ces incidens assez de tems aux Ministres de leurs Alliez pour arriver à Nimegue. La maniére dont vous avez répondu aux points qu'ils vous ont marquez, est telle qu'elle devroit suffire pour guérir ces scrupules apparens, s'ils étoient de bon-

bonne foi. L'on ne peut trouver raisonnablement à redire, que je parle de la justice de mes armes dans cette guerre, que je ne témoigne de la douleur que l'Assemblée ait été sans effet, que je n'aye point mis le Roi de Dannemarc au nombre de mes Ennemis, lorsqu'il ne l'étoit pas encore, & que j'aye parlé de la Médiation du Pape, lorsqu'elle étoit déja acceptée par l'Empereur & par le Roi Catholique. Il n'y a pas plus de raison de se plaindre que j'aye marqué les tempéramens que j'avois admis à la priére du Roi d'Angleterre pour la liberté du Prince Guillaume, & dont j'attendrois l'effet auprès de l'Empereur, puisque m'étant déclaré publiquement, que je n'envoyerois point d'Ambassadeurs au lieu du Traité que ce Prince ne fût tout-à-fait libre, toute l'Europe a dû connoître, que je n'avois changé cette résolution que sur la priére que le Roi de la Grande Bretagne m'en avoit faite. Ainsi on peut dire, qu'aucun de ces points ne mérite presque de réfléxion.

Peut-être en pourrois-je faire un peu davantage, quelque vérité qu'il y ait dans le fait, sur l'endroit où je dis avoir nommé la Ville de Nimegue pour le lieu des Conférences. Quoique je l'aye nommée en effet, ainsi que vous l'avez marqué dans vos réponses, plûtôt que de laisser quelque difficulté sur ce mot, dont les Ambassadeurs de Suéde semblent

blent concevoir auſſi quelque peine, je veux bien qu'à toute extrémité vous puiſſiez le changer en un autre: pour cela, en mettant celui de propoſer au lieu de nommer, il y a ſujet de croire que toute la difficulté ſera levée.

Mais peut-être n'aurez-vous pas occaſion de condeſcendre à ce tempérament; & comme les Plénipotentiaires des Etats n'ont apporté ces chicanes que pour gagner quelques jours, peut-être ne s'y arrêteront-ils plus, lorſqu'elles auront produit leur effet : que ſi toutesfois, contre toutes apparences, ils continuënt à s'y attacher, je trouve bon que vous vous ſerviez de l'expedient que je vous mets entre les mains, de la propoſition de la Ville de Nimegue, & que vous permettiez, ainſi que je vois que vous avez déja fait, de faire nommer le Roi de Dannemarc dans un Pleinpouvoir particulier, en cas que ſes Miniſtres le demandent.

Je dois croire que ces accommodemens ſuffiront pour faire ceſſer des prétextes trop viſiblement affectez, & je ne dois pas juger qu'il y ait occaſion, ainſi que vous témoignez l'appréhender, d'établir un formulaire de préambule de Pleinpouvoir, concerté entre les Parties. Cette pratique ſeroit trop contraire à l'uſage qui s'eſt obſervé de tout tems en de ſemblables occaſions, où les Princes ſe ſont expliquez en telle forme qu'ils ont jugé à propos pour autoriſer les Ambaſ-
ſa-

ſadeurs: que ſi toutefois, contre toute vraiſemblance, les Etats Généraux & leurs Alliez inſiſtent de telle ſorte ſur les difficultez qu'ils ont déja faites ou qu'ils pourroient encore faire naître, qu'il y eût ſujet de craindre qu'ils empêchaſſent par ce moyen que la Négociation ne ſe liât; en ce cas, ſi les Médiateurs vous propoſoient l'expédient de convenir d'un formulaire commun entre toutes les Parties, je veux que vous n'en rejettiez point abſolument la propoſition, mais qu'en vous chargeant de m'en rendre compte, vous leur laiſſiez l'eſpérance qu'elle me pourroit agréer. Ce n'eſt pas que je ne voye, que ſi le Sieur Temple avoit agi dans le même eſprit du Sieur Jenkins, il n'eût aiſément fait ceſſer un obſtacle ſi léger, & je ne doute pas que dès qu'on le voudra encore, il ne rende les Ambaſſadeurs d'Hollande coupables du peu de fondement qu'ont de ſemblebles difficultez. Celles que vous pourriez faire ſur les paroles que vous avez remarquées dans le Pleinpouvoir des Ambaſſadeurs des Etats Généraux auroient encore un plus légitime fondement. Je trouve bon toutefois, qu'en cas que l'on ceſſe celles qu'on vous a faites, vous ne vous y arrêtiez point; mais je ne juge pas que vous deviez en former aucune, ſur ce que l'on n'a pas ajoûté la qualité de Très-Chrêtien au nom de Roi de France. J'ai vû la communication que vous

ont

ont donnée les Ambaſſadeurs de Suéde, du bon effet qu'avoit produit en Hollande la part qu'ils avoient donnée à leurs amis de mes bonnes intentions pour les Etats Généraux; mais comme ils ont ajoûté la demande de mes ſentimens ſur la Lorraine, j'ai approuvé que vous leur ayez fait connoître, que vous ne pouviez entrer dans cette affaire, & qu'il ſuffiſoit aux Etats Généraux qu'ils fuſſent informez de mes ſentimens ſur ce qui les regarde: auſſi ne devez-vous pas entrer plus avant ſur cette queſtion, en cas qu'elle vous fût renouvellée. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde, & vous, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux, en ſa ſainte garde.

Ecrit à Saint Germain en Laye le troiſiéme jour de Decembre 1676.

LETTRE

De Monſieur de Pomponne, à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 3. *Decembre* 1676.

IL ne ſe peut, Meſſieurs, de prétextes plus foibles & plus affectez que ceux que les Plénipotentiaires de Meſſieurs les Etats Généraux ont pris, pour s'empêcher, auſſi-tôt qu'ils l'avoient promis, de lier la Négociation avec vous.

vous. Vous verrez par la dépêche de Sa Majesté les remédes qu'elle veut bien y apporter; & plûtôt que de former un obstacle à lier promptement les Conférences, Elle accepteroit, si les Médiateurs le proposoient, & que toutes les Parties le demandassent dans la suite, l'expédient d'un formulaire général de Pleinpouvoir. Cette forme seroit toutefois contre l'usage, & peut-être les Ministres des Etats Généraux & leurs Alliez se rendront assez raisonnables pour n'avoir pas occasion d'y venir. Vous avez bien jugé, Messieurs, que l'omission dans le Pleinpouvoir de Monsieur le Maréchal d'Estrades étoit l'omission d'un Copiste. Ainsi vous pouvez vous engager, s'il vous plaît, à en donner un autre où elle sera réparée.

Un Officier dépêché par Monsieur de Vivonne apporta, il y a deux jours, à Sa Majesté la nouvelle de la prise de la Scalette. La Garnison, qui étoit de douze cens hommes, s'est renduë après un siége de quinze jours, & cette Place, dont l'assiéte est extrémement forte, & qui mettoit les Espagnols jusqu'aux Portes de Messine, ouvre un grand Païs aux armes de Sa Majesté, & de grandes facilitez pour les vivres aux Messinois. Je suis, Messieurs, avec toute l'estime & la vérité que l'on peut être, entiérement à vous, &c.

LET-

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 4. *Decembre* 1676.

SIRE,

Nous avons travaillé ces deux jours-ci à l'accommodement du différend qui étoit entre Mylord Berckley & Monſieur le Comte d'Oxenſtiern. L'expedient le plus convenable que nous ayons trouvé pour terminer cette affaire, a été, que les prémiéres viſites de Cérémonie entre ces deux Meſſieurs paſſeroient pour avoir été faites, & renduës de part & d'autre ; qu'ils ſe rencontreroient chez Madame Colbert, où ils ſe parleroient, & qu'enſuite Monſieur Olivenkrans iroit voir en Cérémonie Mylord Berckley, qui rendroit ſa viſite en même forme: après quoi ils continueroient tous de ſe voir à l'avenir, comme ſi de rien n'eût été, & toutes choſes prendroient leur train naturel & ordinaire. Nous avons crû qu'il étoit plus avantageux à Monſieur d'Oxenſtiern, que l'on ſuppoſât que la viſite eût été renduë, que ſi on la lui rendoit à cette heure, puiſqu'il ne ſeroit viſité qu'après l'Ambaſ-

baſſadeur de Dannemarc, quoiqu'il ait été avant lui chez Mylord Berckley: mais quoique nous ayons la parole de ces deux Meſſieurs, l'exécution en eſt retardée juſqu'à demain, ſur ce que nous avons ſçû que Monſieur Temple alloit aujourd'hui à la Haye, & nous avons eu ſujet de croire, qu'il n'auroit pas été fâché que ce différend eût duré quelque tems, puiſqu'il a dit à Monſieur d'Oxenſtiern, qu'il croyoit lui devoir faire connoître, qu'ils avoient écrit de cette affaire au Roi d'Angleterre, & qu'on ne pouvoit ſonger à aucun accommodement qu'on n'eût reçû ſa réponſe; & depuis il a aſſûré qu'il en écrivoit en ſon particulier, & qu'il eſpéroit que lui Monſieur d'Oxenſtiern en auroit toute ſatisfaction. C'eſt ce qui a fait juger à Monſieur d'Oxenſtiern, auſſibien qu'à nous, qu'il faloit preſſer cet accommodement, dans la crainte qu'on ne rendît de méchans offices à Mylord Berckley, & nous devons en aller donner part à Monſieur Jenkins, qui ſelon toutes les apparences ſera plus traitable.

Nous avons témoigné, Sire, à Meſſieurs les Ambaſſadeurs d'Eſpagne, la liberté de pouvoir dépêcher ſur leurs Paſſeports des Couriers extraordinaires à Madrid, en la maniére & ſous les conditions que Vôtre Majeſté nous a mandées par ſa dépêche du mois paſſé. Ces Meſſieurs en ont témoigné toute la

joye & toute la reconnoiſſance imaginables, & ſont perſuadez que ce leur eſt un fort bon moyen d'obtenir ce qu'ils ſouhaitent. Nous ne nous ſommes pas expliquez là-deſſus aux Médiateurs, & nous avons jugé à propos d'attendre qu'ils nous en demandent l'éclairciſſement ſur ce que Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde leur en auront fait ſçavoir; parce que non-ſeulement nous ferons connoître par-là aux Ambaſſadeurs de Suéde, que ce n'eſt qu'à leur ſeule conſidération que Vôtre Majeſté accorde cette liberté, mais nous rendons auſſi l'affaire plus faiſable, en ce que, ſi nous la propoſions nous-mêmes, nous ferions les demandeurs, & l'opinion que les Eſpagnols auroient que nous aurions quelque vûë particuliére dans cette propoſition, les empêcheroit peut-être de l'accepter. Nous ſommes avec un profond reſpect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne.

Du 4. *Decembre* 1676.

NOus nous donnons l'honneur, Monſieur, de rendre compte au Roi de

de l'accommodement du démêlé d'entre Mylord Berckley & Monſieur le Comte d'Oxenſtiern. C'eſt tout ce que nous avons cet ordinaire, car juſqu'à ce que nous ayons réponſe de Sa Majeſté ſur nos Pouvoirs, les affaires demeureront en ſuſpens. Le Secretaire de Monſieur de Feuquiere eſt parti ce matin avec Monſieur Lilienroot, qui ne nous a pas été inutile ici pendant ſon ſéjour. Monſieur Temple doit partir aujourd'hui pour la Haye. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

Après avoir fermé cette Lettre, Meſſieurs les Médiateurs nous ſont venus trouver, pour nous dire, que l'Evêque d'Utrecht a fait ſçavoir au Magiſtrat de la Ville, que Monſieur Pallavicini, Nonce du Pape à Cologne, ayant reçû ordre de ſa Sainteté de ſe rendre en cette Ville pour la Négociation de la Paix, déſiroit ſçavoir quels ordres il avoit reçû des Etats pour la ſûreté de ſa perſonne; & que ce Magiſtrat s'étant addreſſé à Monſieur de Beverning, cet Ambaſſadeur avoit fait entendre à eux Médiateurs, que ſes Maîtres ne ſe voulant pas ſervir de la Médiation du Pape, il étoit de la prudence deſdits Médiateurs de nous porter à détourner ſon voyage, & lui faire connoître, qu'il eſt plus à propos qu'il établiſſe ſon ſéjour à Cleves ou à Raveſtein qu'à Nimegue. Nous leur avons répondu, qu'encore que Sa Majeſté ait toûjours déclaré, qu'elle ſe-

S 2 roit

roit contente de la seule Médiation du Roi d'Angleterre, néanmoins celle du Pape ayant été acceptée par elle aussi-bien que par l'Empereur, l'Espagne & tous les Princes qui reconnoissent l'Eglise Romaine, nous étions bien éloignez de vouloir détourner le Nonce de Sa Sainteté de venir ici; & qu'ainsi nous laissions à Messieurs les Etats Généraux à faire sur cela ce que la raison leur doit dicter. Le tems ne nous permet pas, Monsieur, de vous informer des réflexions que nous faisons sur cette affaire, & nous sommes contraints de les remettre à l'ordinaire prochain. Nous sommes, Monsieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 8. *Decembre* 1676.

NOus avons toûjours espéré, Monsieur, qu'il ne se passeroit guéres de jours de ce mois-ci, que nous ne fûssions occupez à l'avancement de la Paix, & que chaque ordinaire nous fourniroit des matiéres dignes de la Lettre du Roi. Cependant en voici déja le quart d'écoulé dans un grand silence, & nous voyons bien, que quelques justes que soient les réponses que nous avons faites aux difficultez formées par les Ambassadeurs des Etats

Etats Généraux ſur nos Pouvoirs, ils ne feront aucune propoſition que nous n'en ayons obtenu de nouveaux ſans préambule, ainſi qu'ils ont fait de leur part, ou que nous n'ayons acquieſcé à l'expedient, de promettre réciproquement d'en repréſenter dans un certain tems, qui ſoient ſemblables à la formule qu'en dreſſeront les Médiateurs. Nous vous avons déja écrit, Monſieur, que les Ambaſſadeurs de Suéde y ont conſenti, & que nous attendons ſur ce point les ſentimens de Sa Majeſté, dont nous eſpérons être éclaircis par l'ordinaire prochain. Vous ſçavez, Monſieur, qu'à Munſter, après beaucoup de pointilles qui firent perdre bien du tems inutilement, enfin chacun conſentit à la reforme des Pouvoirs; & que quand d'une part ou d'autre on y a une fois remarqué quelques défauts bien ou mal fondez, on ne s'en déſiſte plus. Nous tiendrons cependant les nôtres avec la fermeté que nous devons, juſqu'à ce que nous ayons ordre de nous en relâcher. Monſieur de Beverning a témoigné aux Médiateurs une grande impatience de voir ces difficultez terminées, & les a aſſûré qu'il n'attendroit pas les Alliez de ſes Maîtres pour entrer en matiére. Monſieur Temple a même rompu le voyage qu'il étoit ſur le point de faire à la Haye, ſur les inſtances qu'il nous a dit lui avoir été faites par ledit Sieur de Beverning de demeurer. Ainſi nous

ne doutons point qu'aussi-tôt que nous aurons satisfait à ce que lesdits Ambassadeurs des Etats Généraux désirent touchant nos Pouvoirs, ils n'offrent de donner leurs propositions pour parvenir à un Traité de Paix, & que les Médiateurs ne nous pressent de remettre en même tems les nôtres par écrit entre leurs mains. Mylord Berckley dit même hier à l'un de nous en confidence, que le sentiment de ses Collégues est d'en user de cette sorte, pour se conformer à ce qui s'est fait à Munster. Vous sçavez cependant, Monsieur, les longueurs infinies de cette Négociation, qu'on doit attribuër en partie à la maniére d'y procéder, en donnant par écrit des propositions & repliques. Ainsi nous croyons que la plus prompte voye pour parvenir à la Paix, est de ne traiter que verbalement, soit par la voye des Médiateurs, ou directement avec les Ambassadeurs des Etats Généraux, & de ne mettre par écrit que les Articles dont on sera tombé d'accord de part & d'autre. Si Sa Majesté trouve ce parti plus convenable au bien de ses affaires, nous ne manquerons pas de faire connoître aux Médiateurs tous les inconveniens du premier, & nous parlerons suivant nos derniers ordres ou instructions. Si au contraire Elle juge que nous devions adhérer aux sentimens desdits Médiateurs, comme il importe à son service, que plus le retardement que

que les Eſpagnols apportent à la Négociation de la Paix rebute les Miniſtres des Etats Généraux, plus ils ſoient ſatisfaits de nos diligences, nous avons jugé à propos, Monſieur, de vous envoyer par avance un Projet des premiéres propoſitions que nous aurons à faire, & nous vous prions très-humblement de nous faire ſçavoir, le plûtôt qu'ils vous ſera poſſible, les intentions de Sa Majeſté, afin que nous ſoyons en état de faire voir aux Ambaſſadeurs des Etats Généraux, qu'il ne tient pas à nous que les bonnes intentions qu'ils ont d'avancer la Négociation de la Paix, n'ayent bien-tôt tout le ſuccès qu'ils en ſouhaitent. Vous verrez, Monſieur, que nous avons ponctuellement ſuivi dans ce Projet ce qui nous eſt ordonné dans nos premiéres inſtructions. A l'égard du préambule, ſi le Roi ne juge pas à propos de nous envoyer de nouveaux Pouvoirs, nous en relâcherons ce qui en fait mention. Au ſurplus, quoique nous n'ayons juſqu'à préſent à traiter qu'avec les Ambaſſadeurs des Etats Généraux, & que nous ayons un aſſez juſte ſujet de différer à nous expliquer de ce qui regarde l'Empereur & le Roi d'Eſpagne, juſqu'à ce que les Miniſtres de leurs Majeſtez Impériale & Catholique ſoient venus ici, & même qu'ils ayent communiqué leurs Pleinpouvoirs, & donné réciproquement leurs propoſitions: Néanmoins, comme il impor-

porte, selon nôtre opinion, au service du Roi, de faire voir aux Etats Généraux, qu'on veut bien s'ouvrir à eux d'une Paix générale, & des moyens de la faire, & que ce soit plûtôt suivre l'intérêt de nos Ennemis que le nôtre, de fonder nos reserves & retardemens sur ceux qu'ils apportent à la Négociation; vous verrez, Monsieur, ce qui convient le mieux aux affaires du Roi, & nous nous conformerons sur cela à ce qu'il vous plaira nous mander des intentions de Sa Majesté.

Nous vous prions aussi, Monsieur, de nous mander sur le sujet du Prince Guillaume de Furstenberg, si nous devons faire nos instances pour son élargissement par nos premiéres propositions, ou si Sa Majesté ne jugeroit pas plus à propos, au cas que, lorsque nous les donnerions aux Médiateurs, les Ambassadeurs de l'Empereur & d'Espagne ne fûssent pas encore arrivez, nous differassions jusqu'à leur venuë à en parler, afin de laisser engager la Négociation avec les Etats Généraux, auparavant que d'y mettre sur le tapis une matiére qui tire après soi plus de difficultez que tout ce que nous avons à traiter avec lesdits Etats Généraux.

Nous fîmes hier l'accommodement. Nous nous sommes donnez l'honneur de vous écrire tout ce qui s'est passé entre Mylord Berckley & Monsieur le Comte d'Oxenstiern. Ils témoignerent

tous

tous deux en être fort ſatisfaits, auſſi bien que Meſſieurs Temple & Jenkins, auxquels nous en avons fait part auparavant que de conclure.

Les difficultez que Meſſieurs les Ambaſſadeurs des Etats Généraux ſembloient vouloir former à la reception de Monſieur le Nonce, dont nous vous avons rendu compte l'ordinaire dernier, ſont auſſi à préſent entiérement terminées, le Magiſtrat de cette Ville ayant déclaré, que lorſqu'il plairoit à ce Miniſtre d'y venir, on lui rendroit tous les honneurs qui lui ſont dûs.

Enfin, Monſieur, il ne nous paroît aucune intention de chicane de la part de Meſſieurs les Etats Généraux, & nous avons ſujet de croire, que quand nous ſerons une fois entrez en matiére avec eux, la Négociation ne languira plus. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

L E T T R E

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 10. *Decembre* 1676.

LA Lettre particuliére, Meſſieurs, qu'il vous a plû de m'écrire, & qui eſt la ſeule que j'ai reçûë de vous cette ſemaine, eſt preſque toute ſur les

mêmes affaires, dont vous aviez rendu compte à Sa Majesté par le dernier ordinaire; ainsi vous avez été instruits par la dépêche qu'elle vous écrivit, il y a huit jours, de ses sentimens, touchant les difficultez affectées que les Ambassadeurs d'Hollande avoient fait naître, sur quelques mots de vos Pleinpouvoirs: vous y avez vû même qu'elle est entrée dans l'expédient que vous avez proposé, de convenir à toute extrêmité d'une formule commune de Pleinpouvoirs, s'il devenoit absolument nécessaire pour faire cesser les obstacles que l'on apporte à la Négociation; bien que vous ayez prévenu sur ce sujet les ordres de Sa Majesté, Elle a approuvé néanmoins le parti que vous avez pris. Ainsi, aux conditions que vous avez ajoûtées, que les Etats Généraux entrassent véritablement en matiére avec vous, elle trouve bon que vous vous soyez engagez à souscrire le formulaire de Pleinpouvoir qui seroit dressé par les Médiateurs, de concert avec toutes les Parties. S'il y a toutefois de la bonne foi en ces Préliminaires, il ne sera point nécessaire de venir à cet expédient, puisqu'il n'est que trop visible que ces difficultez prétenduës n'ont été recherchées, que pour donner tems à l'arrivée des Plénipotentiaires du Roi Catholique & de l'Empereur.

Peu de tems vous aura fait voir cependant, si le Sieur de Beverning vous

a

a parlé sincérement, lorsqu'il s'est déclaré, que soit qu'ils se rendissent ou non à Nimegue, dans huit ou dix jours, ils entreront avec vous en Conférence. Sa Majesté le souhaite d'autant plus, que la maniére dont elle vous a permis de faire connoître sa bonne volonté pour les Etats Généraux, les doit exciter davantage, ou à procurer la Paix générale, ou à faire leur Traité particulier, lorsqu'ils y verroient trop d'éloignement de la part de leurs Alliez. Sa Majesté désireroit même que le Sieur de Beverning eût parlé bien sincérement, lorsqu'il a témoigné qu'il faisoit état que les Ambassadeurs d'Hollande deviendroient les véritables Médiateurs; puisqu'il est vrai que nulle autre entremise ne seroit si puissante que la leur, si, lorsqu'ils seroient satisfaits des conditions que le Roi vous a permis de leur offrir, ils faisoient voir à l'Espagne la nécessité de s'accorder à leurs sentimens, ou de demeurer seule dans la guerre.

Depuis cette Lettre écrite, j'ai reçû la vôtre du premier ce mois. Elle est toute sur ce qui s'étoit passé à l'Audience de Messieurs les Ambassadeurs de Suéde chez Mylord Berckley. On ne peut trop s'étonner que Monsieur d'Oxenstiern ait seulement eu la pensée de couper au devant de vous; aussi vous ayant mis en état d'accommoder l'affaire avec Mylord Berckley, il ne peut donner un témoignage plus public, qu'il a connu

lui-même, & ſans doute par l'approbation unanime que ce demêlé a trouvé à Nimegue, combien ſa prétenſiõn étoit inſoutenable. Il ſeroit ſans doute nouveau dans l'Europe, que la Suéde voulût le diſputer à la France. Cependant, quoiqu'il eût été difficile que Monſieur Berckley eût pris un autre parti que celui dont vous vous loüez, Sa Majeſté n'a pas laiſſé de voir avec ſatisfaction la maniére dont il agit en cette rencontre.

J'ai reçû le Paſſeport des Etats Généraux que vous avez pris la peine de m'envoyer pour Monſieur le Comte de Rebenac. Je vous prie, Meſſieurs, de vouloir continuer vos offices, pour obtenir les autres qui lui ſont néceſſaires. Monſieur le Marquis de Vitry a ſon congé pour revenir, mais Sa Majeſté ne veut pas qu'il s'en ſerve que le poſte qu'il occupe ne ſoit rempli. Je ſuis, Meſſieurs, avec toute la vérité que l'on peut être, entiérement à vous, &c.



LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 11. *Decembre* 1676.

SIRE,

La dépêche dont il a plû à Vôtre Majesté nous honorer du troisiéme de ce mois, nous a donné lieu de faire encore de nouvelles tentatives auprès des Médiateurs, pour les convaincre, & par leur moyen les Ambassadeurs des Etats Généraux, du peu de fondement qu'ont les difficultez que ces derniers ont formées surle préambule de nos Pleinpouvoirs; & sans importuner Vôtre Majesté du long détail de nos contestations, nous croyons la pouvoir assûrer avec vérité, que nous n'avons rien omis de tout ce qui peut prouver la nécessité absoluë des expressions que lesdits Ambassadeurs demandent être reformées. Nous avons même offert l'expédient auquel Vôtre Majesté a bien voulu consentir, de faire mettre le terme de *proposer* la Ville de Nimegue, pour le lieu des Conférences, au lieu de celui de *nommer*, au cas que ce dernier, quoique véritable, fit trop de pei-

ne aux Etats Généraux; & nous a ajoûté, qu'elle consentoit de faire nommer le Roi de Dannemarc dans un Pleinpouvoir particulier, en cas que ses Ministres le demandent. La substance de tout le raisonnement que nous ont fait Messieurs les Médiateurs a été, que Messieurs les Ambassadeurs des Etats Généraux avoient fait corriger le defaut que nous avions remarqué dans leurs Pouvoirs; qu'ils étoient prêts de faire dès à présent leurs propositions, si nous voulions, à l'exemple des Ambassadeurs de Suéde, promettre d'en rapporter dans un certain tems de nouveaux, en la maniére dont on conviendroit; qu'il n'y avoit que deux voyes pour parvenir à la Négociation; l'une fort longue, qui étoit de soûtenir de part & d'autre les Pouvoirs qui ont été communiquez; l'autre fort courte, & à laquelle on avoit été contraint d'avoir recours dans la Négociation de Munster, qui est d'ôter réciproquement tous les termes des Pleinpouvoirs qui peuvent blesser quelqu'une des Parties, & que tous les Ambassadeurs de part & d'autre s'obligent d'en représenter dans un certain tems de semblables au Projet ainsi reformé; qu'en vertu de cette promesse réciproque, & des premiers Pouvoirs, on entreroit dès à présent en Conférence, & on avanceroit sans perdre de tems la Négociation de la Paix. Nous leur avons fait connoître, que nous ne nous
trou-

trouvions pas au même état où l'on étoit à Munſter, lorſque cet expédient fut pris; qu'il y avoit en cette premiére Aſſemblée un grand nombre d'Ambaſſadeurs; qu'ici nous n'avons à traiter juſqu'à préſent qu'avec les Ambaſſadeurs des Etats Généraux, qui inſiſtent ſur des demandes que ceux de l'Empereur, du Roi d'Eſpagne & de tous les Princes qui reconnoiſſent l'Egliſe Romaine, ſe garderoient bien de faire, comme celle du retranchement de la clauſe de la Médiation du Pape; qu'à Munſter les Pouvoirs des Ambaſſadeurs d'Eſpagne s'étant trouvez très défectueux, il étoit d'une néceſſité abſoluë de les reformer. Que quoique ceux de France ne continſſent rien que de véritable, néanmoins il y avoit des expreſſions qui pouvoient donner ſujet aux Ennemis de la France de s'en tenir offenſez, mais que n'y ayant pas même un mot dans tout le préambule, qu'elle n'ait été obligée de faire mettre pour faire connoître à toute l'Europe ſes véritables ſentimens, ni aucun terme qui pût donner le moindre doute auxdits Ambaſſadeurs de la validité de leurs Pouvoirs, ils doivent, s'ils avoient de bonnes intentions, entrer dès à préſent en matiére, d'autant plus que nous ne refuſerions pas de traiter avec eux, quand même ils n'auroient pas d'autres Pouvoirs que ceux qu'ils nous ont communiqué, nonobſtant le defaut que nous y avons remarqué. Ils

nous

nous ont ſeulement répliqué avec aſſez de froideur, qu'ils feroient rapport aux Ambaſſadeurs des Etats Généraux de ce que nous leur avions dit; mais qu'ils ne croyoient pas pouvoir terminer ces difficultez préliminaires ſi-tôt qu'ils l'avoient eſpéré, chacun ſe perſuadant d'avoir raiſon dans ce qu'il a une fois avancé. Voilà, Sire, l'état auquel nous avons laiſſé cette affaire, ſur laquelle Meſſieurs les Médiateurs nous font appréhender, que les Ennemis de Vôtre Majeſté tâcheront de détruire à la Haye la bonne opinion que l'on y a de la ſincérité de vos intentions pour l'avancement de la Paix. L'un d'eux ayant inſinué hier à moi d'Avaux, les mauvais effets que nôtre derniére réponſe pouvoit produire, nous jugeâmes tous à propos de lui laiſſer eſpérer, ſuivant la permiſſion que Vôtre Majeſté nous en donne, que ſi dans la ſuite du tems, & lorſqu'il y auroit ici un plus grand nombre d'Ambaſſadeurs, leſdits Sieurs Médiateurs jugeoient qu'il fût abſolument néceſſaire de convenir de quelque tempérament, Vôtre Majeſté auroit beaucoup d'égard à leur ſentiment; mais que cependant nous nous promettions de leur équité, qu'ils feroient connoître aux Ambaſſadeurs des Etats Généraux le peu de raiſon qu'ils ont en leur particulier, de s'opiniâtrer ſur des difficultez ſi mal fondées. Nous ſommes avec un profond reſpect,

SIRE, &c.

LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 11. *Decembre* 1676.

VOus verrez, Monsieur, par la Lettre que nous nous donnons l'honneur d'écrire au Roi, qu'encore que les difficultez que les Ambassadeurs des Etats Généraux ont formées sur nos Pouvoirs soient mal fondées, ils n'en sont pas moins opiniâtres à les soûtenir; & quelques bonnes que soient nos raisons, les Médiateurs sont toûjours persuadez qu'on ne peut sortir de cet embaras que par l'expédient qui fut pris à Munster.

Quoique nous ne doutions pas que vous n'ayez l'écrit qui fût signé pour lors par tous les Ambassadeurs, nous vous l'envoyons; afin que si quelque jour le Roi estime devoir prendre ce tempérament pour sortir de cette difficulté préliminaire, vous n'ayez pas la peine de le chercher. Cependant nous continuerons à faire tout ce qui sera possible pour la surmonter, & la raison seroit pour nous, si en ces sortes de matiéres on étoit capable de l'entendre. Vous remarquerez, s'il vous plaît, Monsieur, que dans la Négociation de Munster on ne convint pas d'une formule de

Pou-

Pouvoirs commune pour tous les Ambassadeurs de part & d'autre ; étant tombez d'accord réciproquement de représenter dans deux mois des Pouvoirs conformes au Projet ainsi reformé de leur consentement, on commença à traiter en vertu de cet écrit & des premiers Pouvoirs. Nous ne prenons la liberté de vous rafraîchir la mémoire de ces particularitez, que parce que le Roi nous ordonne de ne pas rejetter absolument l'expédient que les Médiateurs proposent, d'un formulaire commun, & même en nous chargeant d'en rendre compte à Sa Majesté, de leur laisser l'espérance qu'il lui pourroit agréer.

Nous sommes encore obligez, Monsieur, de vous informer d'un accident qui arriva avant hier, & dont nous avons été obligez de porter nos plaintes à Messieurs les Médiateurs, qui est que les Sieurs Descarrieres & Bassin passant à pied, & suivis de deux Laquais, dans l'une des principales rûës de la Ville, deux Cavaliers du Régiment de Courlande se détacherent de leurs Camarades, qui étoient assemblez devant une hôtellerie, & poussant leurs Chevaux à toute bride vers ces Messieurs, l'un desdits Cavaliers caracola à l'entour d'eux, & ayant fait inutilement tous ses efforts pour les terrasser de son cheval , prit son Mousqueton, & le banda en les injuriant: ce qui les obligea de se jetter dans la Maison d'un Médecin, pour éviter

ter la violence de ce Cavalier, qui l'exerca du bout de ſon Mouſqueton ſur la tête d'un des Laquais, & tint près d'un quart d'heure leſdits Sieurs Deſcarrieres & Baſſin aſſiégez dans la Maiſon; ce qui ne nous ayant été rapporté qu'après le départ des Compagnies, nous avons eſtimé, qu'encore qu'on ne doive attribuer ce déſordre qu'à l'yvrognerie de ces Cavaliers, il étoit néanmoins à propos d'en parler aux Médiateurs, afin de prévenir de plus fâcheux accidens que le paſſage des Troupes pourroit cauſer en cette Ville: ainſi Meſſieurs les Médiateurs nous ont aſſûré, qu'ils feroient toutes les diligences qui dépendent d'eux, tant auprès des Ambaſſadeurs d'Hollande, qu'envers leurs Maîtres & Monſieur le Prince d'Orange, pour faire punir ce Cavalier, s'il peut être découvert, de ſemblables inſolences.

Nous croyons encore vous devoir dire, Monſieur, que nous avons déja fait connoître aux Médiateurs dans des converſations particuliéres, tous les inconveniens & longueurs dans leſquels on tomberoit, ſi on donnoit les propoſitions & réponſes par écrit; & quoiqu'ils nous ayent aſſûré que les Ambaſſadeurs des Etats Généraux ne traiteroient pas d'une autre maniére, néanmoins nous ſommes réſolus de ne répondre que verbalement à leurs propoſitions, à moins que Sa Majeſté ne nous l'ordonne autrement.

Nous

Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 15. *Decembre* 1676.

SIRE,

Nous eûmes l'honneur l'ordinaire dernier, de faire ſçavoir à Vôtre Majeſté la réponſe que nous avions faite aux Médiateurs, ſuivant ſes ordres, touchant les difficultez que les Ambaſſadeurs d'Hollande avoient trouvées dans nos Pouvoirs. Préſentement nous lui rendons compte de ce que Meſſieurs les Médiateurs nous ont rapporté de Monſieur de Beverning, qui leur a dit par maniére d'entretien, que ce leur étoit la même choſe, ou que nous agréaſſions une forme commune de Pleinpouvoirs, laquelle ſeroit dreſſée par les Médiateurs, ou qu'on ſe ſervît de leur propre forme, en changeant la ſubſtitution donnée à celui qui eſt pour moi Maréchal d'Eſtrades, en une conſtitution pure & ſimple, pour tous les trois Ambaſſadeurs, n'y ayant été trouvé quoi que ce ſoit à redire en cette forme. Ledit Sieur de Be-

Beverning a dit avoir parlé à Monſieur Hoëug, Ambaſſadeur de Dannemarc, ſur ce ſujet, qui lui témoigne être content, que ſon Maître fût compris ſous les mots de tous Rois & Princes leurs Alliez.

Quant aux autres exceptions, tant la clauſe qui juſtifioit la guerre, que celle qui regardoit l'affaire du Prince Guillaume de Furſtenberg, elles avoient été faites plûtôt à leur égard pour les intérêts de leurs Alliez qui s'en pourroient choquer, que pour eux-mêmes, à qui elles ne ſont pas eſſentielles. Qu'il n'y avoit qu'un point qui regardoit Meſſieurs les Etats, & ſur lequel ils ne ſe pourroient jamais réſoudre à traiter, qui étoit la Médiation du Pape; que c'étoit une choſe qui n'avoit jamais été offerte à ſes Maîtres, & que ſi elle l'étoit, on ne manqueroit pas d'y faire la réponſe qu'ils jugeroient à propos. Il ajoûta, que les Pleinpouvoirs ſeroient après la Paix faite imprimez pour le public, & qu'en cette conſidération & autres, Meſſieurs les Etats ne pourroient pas agréer la Médiation du Pape à leur égard; qu'au Traité de Munſter, quoiqu'elle fût exercée entre la France & l'Eſpagne, la nomination du Nonce n'étoit pas expoſée dans ce qui regardoit Meſſieurs les Etats; & que ſi la France vouloit lever cette difficulté, elle le pouvoit, en donnant deux Pleinpouvoirs à ſes Ambaſſadeurs, dont l'un ſerviroit pour la Médiation générale,

&

& l'autre pour la Médiation du Pape, laquelle avoit été admiſe entre les Princes Catholiques, & leur pourroit être utile, en cas que dans le Traité il y reſtât des difficultez qui les régardaſſent en particulier. Que ſi Vôtre Majeſté trouvoit bon de les ſatisfaire en ce point, en envoyant un Pleinpouvoir en la forme de la ſubſtitution de moi Maréchal d'Eſtrades, ou en agréant un autre tel que les Médiateurs le dreſſeroient, encore qu'il ne pût pas répondre que tous les Alliez approuvaſſent l'un ou l'autre, il ne laiſſeroit pas de s'engager; qu'en cas qu'ils le refuſaſſent, Meſſieurs les Etats entameroient la matiére, & entreroient en Conférence avec nous ſans eux; & qu'auſſi-tôt qu'il ſeroit informé de la réponſe que Vôtre Majeſté feroit ſur ce ſujet, il dépêcheroit incontinent un Exprès à Monſieur le Comte de Kinski, Ambaſſadeur de l'Empereur, qui eſt reſté malade à Cologne, pour lui ſignifier, que ne pouvant ſe rendre à Nimegue a cauſe de ſon incommodité, Meſſieurs les Etats ne pouvoient plus rétarder d'entrer en Conférence avec nous.

Nous avons répondu ſur cela à Meſſieurs les Médiateurs, que pour avoir mis dans nos Pouvoirs la Médiation du Pape, Vôtre Majeſté n'avoit pas prétendu obliger Meſſieurs les Etats de s'en ſervir, & que nous reſtions fort ſatisfaits de ce que Monſieur de Beverning étoit perſuadé, que les autres points n'é-

n'étoient pas essentiels, pour empêcher à leur égard d'entrer en matiére avec nous; que comme ce qu'il leur avoit dit n'étoit que par forme de raison, nous faisions de même: & après leur avoir repliqué les mêmes raisons, dont nous n'importunerons pas Vôtre Majesté par des redites, & qui font voir le peu de fondement qu'il y a dans les difficultez qu'ils font, tant sur la clause de la Médiation du Pape, que sur les autres expressions du préambule, nous leur avons dit, que nous rendrions compte à Vôtre Majesté de tout ce qu'ils nous ont dit, ne pouvant de nous mêmes faire aucune réponse là-dessus sans des ordres nouveaux.

Le Sieur de Beverning nous a fait faire un compliment sur l'affaire qui est arrivée à Monsieur Descarrieres & à un Gentilhomme de Monsieur le Comte d'Avaux, nous assûrant qu'il écrira au Colonel qui est à Zutphen, pour tâcher de découvrir le Cavalier qui a fait cette insolence, & le mettre en arrêt pour lui faire son procès, quoiqu'il soit vérifié qu'il étoit yvre. Qu'il en a écrit aussi à Monsieur le Prince d'Orange, pour le prier de donner ses ordres afin qu'il ne passât plus de Troupes par Nimegue pendant le tems que l'Assemblée y sera, pour éviter par ce moyen toutes sortes de mauvaises rencontres. Nous sommes avec un profond respect,

SIRE, &c.

LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 15. Decembre 1676.

VOus verrez, Monsieur, l'état de nos affaires ici, par nôtre Lettre commune, sur lesquelles nous attendrons des ordres du Roi.

Don Pedro Ronquillo est arrivé depuis deux jours incognito en cette Ville. On dit qu'il attend Monsieur le Comte de Kinski, Ambassadeur de l'Empereur, dans peu de jours: Comme ils sont logez près les uns des autres, & que Monsieur de Kinski pourroit lui rendre la premiére visite, nous avons résolu en ce cas de refuser la sienne, pour soûtenir le rang que Sa Majesté a par dessus tous les autres Rois.

Nous avons reçû les Passeports d'Espagne pour Monsieur l'Evêque de Marseille & pour Monsieur le Marquis de Vitry, que nous leur envoyons aujourd'hui. Vous recevrez aussi, Monsieur, celui de Monsieur le Comte de Rebenac, que nous joignons à cette dépêche, &c.

LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 17. *Decembre* 1676.

MOn Cousin, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux. Comme j'ai approuvé l'expédient que vous avez proposé aux Ambassadeurs d'Angleterre, pour terminer les différens sur les Pleinpouvoirs, & que j'ai trouvé bon que vous vous engageassiez à convenir de ceux qui seroient concertez par les Médiateurs avec toutes les Parties ; je dois croire que les Ambassadeurs des Etats Généraux auront donné commencement à la Négociation, s'ils étoient arrêtez seulement par cette difficulté ; c'est l'assûrance que je vois par vôtre Lettre du dix-huitiéme de ce mois, que le Sieur Beverning avoit donné aux Médiateurs. Je souhaite qu'il ait tenu sa parole, & que l'on puisse dire, qu'enfin la Négociation de la Paix est véritablement ouverte. Comme il est important qu'elle s'avance au plûtôt, & que l'on ne peut trop ménager le tems pour un ouvrage si nécessaire à toute l'Europe, je n'ai pas vû sans peine que les Ambassadeurs d'Angleterre prennent un aussi long chemin, que celui de recevoir les pro-

pofitions des Parties, & de rendre les réponfes par écrit. L'exemple de Munfter doit fuffire pour en faire connoître les inconveniens ; & la longueur dont fut ce Traité, doit faire prendre aujourd'hui des voyes plus courtes que celles dont on fe fervit alors: les matiéres s'agitent & fe difcutent avec beaucoup plus de facilité dans les Conférences, & ce qui demande beaucoup de tems, pour répondre & pour repliquer par écrit, s'agite & fe termine aifément lorfque l'on traite de vive voix : foit que vous fuffiez en état de parler vous même aux Ambaffadeurs des Etats & de leurs Alliez, foit que vous vous expliquaffiez réciproquement par l'entremife des Médiateurs, & qu'ils raportaffent aux Parties les prétenfions des unes & des autres, la Négociation s'avanceroit plus aifément, & ne feroit point fujette aux difficultez infinies qui naiffent du fens & de l'explication des paroles dans les écrits, & qui n'arrêtent point, ou fe levent aifément dans les Conférences & les entretiens: ainfi mon intention eft, que vous faffiez connoître aux Ambaffadeurs d'Angleterre, l'inconvénient qui feroit à craindre de cette maniére de négocier, & que l'expérience même de Munfter a fait voir accompagnée de difficultez & de longueurs. Il leur doit fuffire, qu'après avoir raproché les Parties dans les intentions & dans le difcours, ils reduifent

ſent par écrit les Articles dont elles ſeront convenuës, & les faſſent approuver à l'un & à l'autre. J'écris dans le même ſens au Sieur Courtin, & lui ordonne de parler ſur cette affaire au Roi d'Angleterre; afin qu'il le porte à preſcrire une autre conduite à ſes Ambaſſadeurs, & qu'il leur faſſe quitter la lente & languiſſante maniére de traiter qu'ils ſemblent s'être propoſée.

J'ai vû le Projet que vous m'avez envoyé du Mémoire, par lequel vous faiſiez état de vous ouvrir de mes ſentimens ſur les conditions de la Paix, en cas que vous fûſſiez obligez, ſelon le déſir des Médiateurs, de les donner par écrit. Il eſt dans les termes des inſtructions que je vous ai donné; ainſi je l'ai approuvé: je déſire ſeulement qu'à l'endroit où vous parlez des Etats Généraux, & dans lequel vous témoignez que je voudrai bien leur rendre ma premiére amitié, & écouter toutes les propoſitions qui me ſeroient faites de leur part, vous ajoûtiez ces mots, même touchant un Traité de Commerce. Comme de tout ce qu'ils peuvent attendre de moi, ce point eſt le plus important à leur Etat, je crois important de leur en ouvrir la vûë, comme capable de les rendre plus favorables ſur tous les autres. Peut-être que l'eſpérance d'obtenir cet Article, qui les touche le plus, les diſpoſeroit plus aiſément à traiter ſéparement de l'Eſpagne, dans un tems

principalement qu'ils ſont plus mécontens du peu d'aſſiſtance qu'ils reçoivent de cette Couronne, ſoit pour ſoûtenir la guerre, ſoit pour leur conſerver leurs Alliez par le payement des ſubſides. Pour ce qui touche la liberté du Prince Guillaume, cette affaire m'eſt toûjours également préſente, & j'ai toûjours la même affection pour la faire réüſſir; auſſi dirai-je qu'elle faſſe une de vos premiéres demandes; mais comme on la feroit ſans utilité, lorſque les Miniſtres de l'Empereur & ceux de l'Eſpagne ne ſont pas encore à Nimegue, je juge à propos que vous remettiez à en parler, lorſqu'après leur arrivée l'Aſſemblée ſera tout-à-fait formée. Ainſi, en cas que les Ambaſſadeurs d'Hollande entrent à cette heure en Négociation, comme ils y paroiſſent diſpoſez, vous ne toucherez point encore cet Article: ils ne feroient point en état d'y répondre, & ce leur feroit peut-être une occaſion pour ſuſpendre les diſpoſitions qu'ils auroient fait paroître à traiter ſans leurs Alliez.

J'ai été bien aiſe de voir que le démêlé qui étoit né entre Mylord Berkley & les Ambaſſadeurs de Suéde, ſur le ſujet de leur premiére viſite, ait été terminé par vôtre entremiſe; mais, comme j'ai remarqué que vous aviez viſité cet Ambaſſadeur d'Angleterre ſéparément, & diviſé en cette ſorte le Corps de mon Ambaſſade, je juge à propos que

que vous rendiez dorénavant les visites de cérémonie tous trois ensemble, & que vous receviez les premiéres des Ministres qui arriveront à Nimegue, chez le premier de vous trois, autrement il y auroit à craindre, qu'en vous séparant, ces autres Ambassadeurs n'en voulussent prendre occasion de vous couper, & de faire naître en cette sorte des difficultez, entre la visite qui auroit été renduë ou reçûë par le premier de vous, & celles qui le seroient par les autres.

J'apprens avec plaisir que les Etats Généraux ayent levé si-tôt la difficulté que le Sieur de Beverning avoit faite pour la reception du Nonce du Pape à Nimegue: contribuez autant qu'il sera en vous, à lui faire accorder dans la plus grande étenduë la liberté qu'il y pourra demander pour l'exercice de la Réligion: plus il sera public, plus il sera d'exemple pour les Protestans, de consolation pour les Catholiques, & de satisfaction pour moi. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde, & vous, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux, en sa sainte garde.

Ecrit à Saint Germain en Laye le dix-septiéme jour de Decembre 1676.

LETTRE

De Monsieur de Pomponne, à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 17. *Decembre* 1676.

LE Roi a approuvé, Messieurs, la conduite que vous avez tenu au sujet des Passeports que Sa Majesté veut bien accorder pour les Couriers extraordinaires qui seroient dépêchez de Madrid, & il est assûrément plus avantageux que vous en ayez fait la premiére ouverture à Messieurs les Ambassadeurs de Suéde. Comme la dépêche que Sa Majesté vous a écrit répond amplement à tous les Articles de celle qu'Elle a reçûë de vous les quatre & huitiéme de ce mois, il ne me reste, Messieurs, qu'à vous assûrer de toute la vérité, & de l'estime avec laquelle je suis, entiérement à vous, &c.



AU-

AUTRE LETTRE

De Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 17. *Decembre* 1676.

CE mot que j'ajoûte, Meſſieurs, à ce que je vous ai écrit aujourd'hui, eſt ſeulement pour vous dire, que le Roi ayant appris par les Lettres de Monſieur le Marquis de Vitry, que l'Electeur de Brandebourg faiſoit difficulté de lui accorder des Paſſeports pour revenir en France, & à Monſieur le Comte de Rebenac, pour aller remplir ſon poſte; que même Monſieur le Duc de Zell ſe remettoit à ce-que feroit ſur ce ſujet Monſieur l'Electeur de Brandebourg, & qu'ainſi l'on refuſoit dans l'Empire des Paſſeports aux Miniſtres de Sa Majeſté, lorſqu'elle les accorde avec tant de facilité pour ceux de l'Empire qui vont en Eſpagne, & qui paſſent par ſon Royaume, Elle a pris la réſolution de n'en plus accorder, & même de ſuſpendre ceux qu'elle auroit ci-devant donné aux Miniſtres de ces Princes: c'eſt pour ce ſujet qu'elle a envoyé ordre ſur les Frontiéres, de ne-point laiſſer paſſer Monſieur le Comte de Harrach, Ambaſſadeur de l'Empereur à Madrid, & qui retourne à Vienne. Il a les Paſſe-

ports de Sa Majesté ; mais ils lui seront inutiles, jusqu'à ce qu'elle voye que l'on en use de même maniére avec Elle, & que l'on ait les Passeports de l'Empereur & des Princes de l'Empire qui sont nécessaires pour Monsieur le Marquis de Vitry, & Monsieur le Comte de Rebenac. Il n'y a qu'un mois que Monsieur le Comte de Trotson, qui va Ambassadeur de Vienne à Madrid, est passé par les Etats de Sa Majesté. Le Comte de Lambert y avoit passé peu auparavant : Monsieur de Lindenau, Ministre de Dannemarc pour l'Espagne, a eu la même liberté. Il est étrange que les Ministres de Sa Majesté ne trouvent pas la même facilité dans l'Empire. Le Roi désire, Messieurs, que vous fassiez connoître à Nimegue la résolution que Sa Majesté a pris de suspendre le passage de Monsieur le Comte de Harrach, jusqu'à ce qu'elle ait eu la même liberté pour ses Ministres ; afin que la connoissance qui s'en répandra dans les Cours de l'Empire, & dans celle de Vienne, oblige à y prendre une autre conduite. Je suis, Messieurs, avec toute la vérité possible, entiérement à vous, &c.



LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 18. *Decembre* 1676.

NOus avons reçû, Monsieur, la Lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire le dixiéme de ce moins, & nous avons été bien aise d'apprendre que le Roi avoit approuvé ce que nous avions avancé à Messieurs les Médiateurs, touchant une formule de Pleinpouvoirs.

Nous avons ensuite demandé Audience à Messieurs les Médiateurs, & leur avons dit, que bien que nous ayons pleinement satisfait aux difficultez que Messieurs les Ambassadeurs d'Hollande ont faites sur nos Pleinpouvoirs, & que même Monsieur de Beverning étoit convenu qu'elles n'étoient pas essentielles, à la reserve de celle de la Médiation du Pape: Néanmoins Sa Majesté, pour faire voir à toute la Chrêtienté ses bonnes intentions, & son inclination pour la Paix, a bien voulu nous permettre de nous engager à souscrire le formulaire des Pleinpouvoirs qui seroit donné par les Médiateurs, de concert avec toutes les Parties, & aux conditions que Messieurs les Ambassadeurs d'Hollande entrassent

en matiére de la part de leurs Maîtres avec nous.

Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde nous ſont venus voir, & après nous avoir fait part de la défaite de quelques Régimens de l'Armée de Dannemarc dans le Schonen, qu'ils n'ont appris que par des Lettres particuliéres d'Hambourg, ils nous ont communiqué les avis qu'ils avoient par Monſieur de Konigsmarck, de l'état des affaires du côté de Straalzund. Il leur apprend le beſoin qu'il a de pourvoir cette Place de bled & de toutes ſortes de vivres; qu'il en a trouvé ſuffiſamment pour l'en pourvoir pour un an, s'il avoit de l'argent pour les payer: qu'il croyoit que ſi le Roi vouloit bien faire donner dix mille écus par mois, à commencer du mois de Janvier, à prendre ſur les ſubſides qui ſe doivent payer au mois de Juillet, il ne ſe trouveroit avoir été payé d'avance dans ce tems-là que ſoixante mille écus, & que par ce moyen il pouvoit aſſûrer de conſerver cette Place. Surquoi Meſſieurs les Ambaſſadeurs de Suéde nous preſſerent fort d'en écrire au Roi.

Nous leur répondimes, qu'ils pouvoient être aſſûrez des inclinations de Sa Majeſté à favoriſer le Roi de Suéde en tout ce qu'elle pourra, & que nous ne manquerons pas de lui écrire, & de lui repréſenter ce que Monſieur le Comte de Konigsmarck leur a écrit; mais que nous

nous leur devions dire, que cela étoit fort difficile à faire, le fonds des assignations étant fait, & le terme pris pour les payemens, surquoi les Traitans prennent leurs mesures; & que le Roi même, pour ses affaires particuliéres, ne peut le changer sans renverser l'ordre réglé de ses finances, ce qui y aporteroit une confusion sans reméde dans la suite des tems.

Monsieur de Beverning a envoyé le Sieur Hulst, Sécretaire de l'Ambassade d'Hollande, pour nous dire, que Monsieur le Prince d'Orange lui avoit mandé, qu'il étoit très-fâché de l'insolence que ce Cavalier avoit commise contre Monsieur Descarrieres, qu'il avoit écrit à Zutphen au Commandant qu'on l'arrêtât, & qu'on nous l'amenât enchaîné, afin que nous ordonnassions du châtiment: il nous a fait dire aussi, que ledit Prince d'Orange avoit ordonné, que ses Troupes ne passassent plus par Nimegue, & nous avons sujet d'être satisfaits de la maniére dont il en a usé en cette rencontre.

Messieurs les Médiateurs ayant fait rapport aux Ambassadeurs des Etats Généraux, de l'acquiescement que nous avions donné à l'expédient proposé, de rapporter des Pouvoirs conformes au Projet qui en feroit dressé de concert avec toutes les Parties; ils sont venus ensuite nous dire, que lesdits Ambassadeurs demandoient, que sans attendre

leurs Alliez, il plût aux Médiateurs de dreſſer dès à préſent un Projet de Pouvoirs, en conformité duquel nous nous obligerions réciproquement d'en rapporter de nouveaux dans un certain tems, moyennant quoi ils étoient prêts d'entrer dès à préſent en matiére avec nous, auſſi-tôt que nous aurions ſigné l'écrit; & que ſi leurs Alliez faiſoient difficulté de s'y obliger, leur refus n'empêcheroit pas qu'eux Ambaſſadeurs deſdits Etats ne continuaſſent avec nous la Négociation. Après avoir examiné entre nous ce parti, nous avons jugé à propos de l'accepter, parce que ſi tous les Alliez en conviennent, nous n'aurions rien fait en cela qui ne ſoit conforme aux derniers ordres que nous avons reçû, & s'ils ne l'acceptent pas, les Ambaſſadeurs des Etats Généraux ſe trouvent par là engagez de traiter ſéparément. Nous ſommes, Monſieur, entiérement à vous, &c.

L E T T R E

Du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs.

Du 24. *Decembre* 1676.

MOn Couſin, Meſſieurs Colbert & Comte d'Avaux. Vos dépêches que j'ai reçûës du onziéme & quinziéme

me de ce mois, font toutes encore fur les difficultez que les Ambaſſadeurs des Etats Généraux avoient faites fur quelques termes de vos Pleinpouvoirs : par la premiére, quelques raiſons que vous eûſſiez alléguées, & quelques facilitez que vous y eûſſiez apportées, ils paroiſſoient s'y attacher encore ; par la ſeconde, le Sieur de Beverning les avoit comme abandonnées. Tout ce procédé fait aſſez connoître, que ces incidens avoient été formez à deſſein ſeulement de gagner du tems, pour attendre les Miniſtres d'Eſpagne & de l'Empereur, puiſqu'ils s'amoindriſſent depuis que Don Pedro Ronquillo eſt arrivé à Nimegue, & que le Comte de Kinski y étoit attendu dans peu de jours.

Comme il importe toutefois que ces conteſtations ne puiſſent donner lieu à retarder plus long-tems l'ouverture du Traité, je me promets d'apprendre bientôt par vos dépêches, que l'effet aura produit l'approbation que j'avois donnée à l'offre que vous aviez faite aux Médiateurs, que je conviendrois du Pleinpouvoir commun qu'ils auroient concerté entre toutes les Parties. Vous avez déja vû que je ne m'éloignois pas de cet expédient : mes dépêches vous avoient fait connoître depuis, que je trouvois bon que vous l'euſſiez propoſé ; mais parce que je vois aujourd'hui que le Sieur de Beverning avoit fait une difficulté nouvelle, ſur ce que le Maréchal d'Eſtra-

des étoit ſubrogé au Duc de Vitry, & qu'il témoignoit déſirer que vous fûſſiez compris tous trois dans un Pleinpouvoir, j'ai jugé à propos, pour avancer la Négociation, de vous mettre en état de lever de vous mêmes toutes ces ſortes de difficultez.

C'eſt pour ce ſujet, quoi que c'en ſoit, ſoit que l'on accepte l'expedient de convenir du Pleinpouvoir général pour toutes les Parties, ſoit que l'on s'attache à changer quelques paroles dans les miens, ſoit que les Etats Généraux & leurs Alliez Proteſtans ne veüillent point que le nom du Pape paroiſſe dans celui qui leur ſera communiqué, ſoit enfin qu'ils déſirent que vous ſoyez compris tous trois dans un Pleinpouvoir, je vous permets d'en convenir; mais afin d'abréger le tems qui ſeroit néceſſaire pour attendre ma réponſe, je trouve bon, que quoi que vous arrêtiez ſur ce ſujet, vous puiſſiez mettre un écrit entre les mains des Médiateurs, par lequel vous vous obligerez de fournir dans deux mois en bonne forme, & en mon nom, le Pleinpouvoir dont vous ſerez convenus.

Quoique je vous donne cette liberté indéfinie. & que je veüille bien que vous paſſiez ſur toutes ces difficultez, plûtôt que de laiſſer couler inutilement le tems des Conférences, vous devez toutefois vous tenir, le plus qu'il ſera en vous, au ſens & aux paroles des Plein-
pou-

pouvoirs que je vous ai fait remettre, & ſur leſquels le Sieur de Beverning, par vôtre derniére Lettre, a fait paroître aſſez d'indifférence, de telle ſorte néanmoins, ainſi que je vous l'ai déja dit, que vous les abandonniez, plûtôt que de donner lieu à de nouvelles chicanes pour éloigner la Négociation. Après ce pouvoir que je vous en donne, je ne vois rien qui puiſſe retarder les propoſitions des Etats Généraux dont eſt chargé le Sieur de Beverning. J'ai vû par vos Lettres qu'il témoigne s'en vouloir ouvrir dans peu de tems; mais cet avis m'eſt confirmé plus particuliérement du côté de l'Angleterre. Le Roi d'Angleterre avoit confié au Sieur Courtin une Lettre qu'il avoit reçûë du Sieur Temple; il lui marquoit, que ledit Beverning s'étoit confié à lui, qu'à cette heure, que les difficultez ſur les Pleinpouvoirs étoient terminez, que Don Pedro Ronquillo étoit ſur le point d'arriver à Nimegue, & que le Comte de Kinski étoit à Cologne, & qu'en cas même qu'ils différaſſent plus longtems à ſe rendre à l'Aſſemblée, il ne différeroit pas de s'ouvrir des ſentimens de ſes Maîtres; qu'il feroit des propoſitions raiſonnables, & en cas que les Miniſtres d'Eſpagne ou de Vienne affectaſſent d'y faire naître des difficultez, il avoit ajoûté, en jurant, qu'il y mettroit de bons ordres, & qu'il les exécuteroit. S'il a perſiſté dans cette penſée, j'ai tout ſujet de croire

qu'il

qu'il ſe ſera expliqué au nom des Etats Généraux ſes Maîtres des conditions de la Paix: Il faut, pour en bien eſpérer, qu'elles ſoient fort différentes de celles que le Sieur van Beuningen avoit communiquées en ſecret au Roi d'Angleterre, autrement l'on en devroit attendre peu de ſuccès; mais comme il y a apparence que le Sieur van Beuningen avoit plûtôt parlé ſelon ſes propres ſentimens, que ſuivant les ordres qu'il en avoit reçûs de la Haye, on peut croire, que ſi les Etats Généraux ſont véritablement touchez du déſir de la Paix, ils auront confié au Sieur de Beverning des partis plus conformes à la raiſon pour y arriver. Quelle que peut être ſa propoſition, vous l'aurez reçûë ſeulement pour m'en rendre compte, & attendre mes ordres & la connoiſſance de mes intentions.

Je ne dois pas croire, que les Etats Généraux bornent aux ſimples excuſes, qui vous en ont été faites de la part de leurs Ambaſſadeurs, l'inſolence du Cavalier de leurs Troupes contre le Sieur Deſcarriéres. Une telle action mérite d'autant plus un ſevére châtiment, que cet exemple pourroit être ſuivi de trop de dangereuſes conſéquences, dans un lieu où la bonne foi & la ſûreté publique ne peuvent être trop fortement établies. C'eſt aux Médiateurs à en pourſuivre la réparation que vous avez demandée, & aux Etats Généraux à aſſûrer en cet-

te-

te forte le repos & la tranquillité de l'Assemblée.

Je vois beaucoup d'apparence, que vous aurez peu de Commerce avec le Comte de Kinski, puisqu'il n'y a presque pas lieu de douter qu'il ne reçoive la visite de Don Pedro Ronquillo avant que d'admettre la vôtre, & qu'en ce cas vous ne pouvez plus lui en rendre. Ainsi vous n'avez qu'à suivre sur ce sujet, & en la maniére que vous le proposez, les ordres que je vous ai donnez dans vos Instructions. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde, & vous, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux, en sa sainte garde.

Ecrit à Saint Germain en Laye le vingt quatriéme Decembre 1676. Signé LOUIS, & plus bas ARNAULD.

LETTRE

De Monsieurs de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 24. *Decembre* 1676.

LA dépêche du Roi que je vous envoye, répond bien exactément, Messieurs, à tout ce qui étoit contenu dans vos deux derniéres. Vous y verrez les facilitez qui sont déja nées, ou que l'on pourroit faire naître à l'avenir,

nir, fur vos Pleinpouvoirs : il faut qu'elles foient bien peu fondées, puifque Monfieur de Beverning en convient lui-même ; & en tout cas vous aurez en main de quoi les finir, puifque la promeffe que vous remettrez aux Médiateurs, fervira d'affûrance préfente pour la forme des Pleinpouvoirs dont vous ferez convenus. C'eft à quoi vous pourra fervir l'exemple de ce qui s'eft paffé à Munfter pour une matiére femblable. Il paroît bien que ces prétextes des Etats Généraux alloient feulement à gagner du tems, puifqu'ils étoient plus délicats, pour comprendre le Roi de Dannemarc dans le nom général de leurs Alliez, que n'a été fon Miniftre même. J'ai grande impatience, Meffieurs, de vous voir entrer une fois en Négociation, puifque, fi Dieu ne vouloit pas que l'événement répondît au défir de toute l'Europe, elle ferviroit au moins à faire connoître les juftes & fincéres intentions de Sa Majefté pour fon répos.

J'ai reçû le Paffeport du Gouverneur des Païs-Bas que vous avez pris la peine de m'envoyer pour Monfieur le Comte de Rebenac; il nous manque préfentement ceux de l'Empereur, & de quelques Princes de l'Empire : mais vous aurez vû, Meffieurs, par le compte que je vous en rendis, il y a huit jours, que la liberté que le Roi avoit accordée à Monfieur le Comte de Harrach de paffer dans le Royaume, fera fufpenduë, jufques

ques à ce que les Miniſtres de Sa Majeſté en ayent obtenu un ſemblable pour l'Empire. Je ſuis, Meſſieurs, avec beaucoup de vérité, entiérement à vous, &c.

L E T T R E

De Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi.

Du 25. *Decembre* 1676.

SIRE,

Meſſieurs de Somnitz & de Blaeſpiel, Ambaſſadeurs de Monſieur l'Electeur de Brandebourg, qui ſont ici depuis plus d'un mois, ſe ſont enfin réſolus de donner part de leur arrivée. Meſſieurs les Médiateurs, avec qui nous avons conferé il y a long-tems, de la maniére dont on traiteroit les Ambaſſadeurs des Electeurs, n'ont point envoyé demander Audience aux deux Ambaſſadeurs, mais ſeulement à Monſieur de Somnitz.

Cependant Monſieur de Blaeſpiel s'eſt tenu avec lui quand les Médiateurs y ont été, mais après avoir obſervé pendant plus d'une demi heure que les Médiateurs ne lui faiſoient nul compliment, & qu'ils ne lui adreſſoient point la parole, lui & Monſieur de Somnitz ont voulu faire expliquer

quer les Médiateurs, & Monsieur de Somnitz leur a demandé, s'ils ne feroient pas le même traitement à son Excellence Monsieur de Blaespiel, qu'ils faisoient à lui? Surquoi les Médiateurs leur ayant fait connoître, qu'il n'y avoit jamais eu que le premier Ambassadeur des Electeurs qu'on eût traité d'Excellence, & à qui on eût donné la main, Monsieur de Somnitz leur a dit, qu'il les prioit de trouver bon qu'il leur fit voir les Pouvoirs que Monsieur l'Electeur de Brandebourg leur a donnez, qui sont les mêmes pour tous les deux; qu'ils avoient ici, l'un & l'autre, une égale puissance & un titre tout pareil; que l'Empereur avoit signé une Acte, par lequel Sa Majesté Impériale declare, que tous les Ambassadeurs des Electeurs seroient traitez d'Excellence, & auroient la main; qu'il y avoit même beaucoup d'exemples en leur faveur, & une possession en plus d'une Assemblée, sçavoir à Munster, à Nuremberg, & à Ulme. Surquoi Messieurs les Médiateurs leur ont fait connoître, qu'en cela ils ne faisoient qu'exécuter leurs ordres, & que si on leur faisoit voir des titres au contraire, ils en rendroient compte au Roi leur Maître, mais que jusques là ils s'en tiendroient à l'usage qui est établi.

Les Médiateurs n'ont pas vû ce Titre qu'on allégue de la concession faite par l'Empereur aux Electeurs. Nous croyons tous, Sire, qu'il n'y en a point; mais nous

nous sommes encore plus persuadez, que l'Empereur n'est pas en droit de le donner, & qu'il n'y a point de puissance dans le monde, qui puisse de son autorité donner à des Princes des prérogatives qui ne sont dûës qu'à des Rois.

Au sortir de l'Audience des Médiateurs, nous avons envoyé demander la nôtre. Monsieur de Somnitz a répondu à nos gens, qu'ils ne pouvoient pas nous donner d'heure, que nous ne nous fussions expliquez de quelle maniére nous prétendions traiter Monsieur de Blaespiel; & sans attendre nôtre réponse, un moment après Monsieur de Somnitz a envoyé chez moi, Maréchal d'Estrades, me proposer, que si je voulois aller voir Monsieur de Somnitz, il me recevroit, & qu'il me viendroit aussi voir moi seul, & qu'à moins de cela il ne pouvoit point recevoir de visite. Comme le hasard a fait que nous nous sommes trouvez tous trois quand ce Gentilhomme est venu, nous lui avons dit, que Messieurs les Ambassadeurs de Brandebourg ne devoient point trouver mauvais que nous suivissions en cette occasion l'exemple du passé, que c'étoit un usage établi que le premier Ambassadeur seul avoit la main; & que cette possession est une régle de laquelle nous ne pouvions nous départir; que deux de nous l'avoient vû pratiquer de cette maniére à Munster & à Francfort, que Monsieur d'Oxenstiern, qui est ici, étoit Am-

Ambaſſadeur à Nuremberg, & qu'il avoit eu dans ce lieu cent occaſions de voir les Ambaſſadeurs de Brandebourg; qu'il avoit toûjours coupé entre le premier Ambaſſadeur de France, parce qu'on ne vouloit rendre cette premiére viſite qu'au premier de ceux de Brandebourg qu'il faloit que Monſieur de Somnitz n'y eût pas bien penſé quand il l'avoit fait. Voilà, Sire, où les choſes en ſont demeurées à nôtre égard.

Les Ambaſſadeurs de Suéde, à qui on a fait la même difficulté, n'ont pas été, par la même raiſon, chez les Electoraux. Celui de Dannemarc l'eſt allé voir. Nous ne ſçavons encore comment il en aura uſé; mais nous ſçavons bien que ni lui, ni pas un autre Ambaſſadeur, ne peut être une régle pour nous.

Toutes ces difficultez, Sire, & beaucoup d'autres qui peuvent ſurvenir, nous avoient fait réſoudre à aller à ces premiéres viſites tous trois en corps, & nous n'avons garde d'y manquer après en avoir reçû ordre de Vôtre Majeſté, par la Lettre dont elle nous a honorez le dix-ſeptiéme de ce mois; mais il nous reſte quelque ſcrupule de recevoir la premiére viſite tous trois enſemble, en ce que les Ambaſſadeurs d'Angleterre, qui vont en corps faire cette premiére viſite, la reçoivent néanmoins tous trois ſéparément. Ainſi nous ferions rendre moins d'honneur à Vôtre Majeſté, qu'on n'en rendroit au Roi de la

la Grande Bretagne. D'ailleurs on peut craindre à la vérité, qu'on ne nous coupe en allant séparément; mais pour ce qui est de la restitution, comme elle est volontaire, & que nous avions été tous trois ensemble, & en même tems, il n'y aura pas de prétexte d'entre-couper nos visites pour en rendre à qui que ce soit. Nous voyons même qu'à Munster les Députez des Villes Anséatiques, allant voir Monsieur d'Avaux, y trouverent Monsieur de Servien, qui les y reçût & demeura à l'Audience; de-là ils allerent chez l'Ambassadeur d'Espagne, prétendant avoir rendu à Vôtre Majesté ce qui lui étoit dû: les Ambassadeurs de Vôtre Majesté soutinrent au contraire, qu'étant tous deux également Ambassadeurs, on leur devoit à chacun une visite, ce qui fut approuvé de Vôtre Majesté. Aussi nous croyons qu'il y a bien plus d'honneur de cette maniére, joint qu'il n'y a ici que les Ambassadeurs d'Hollande & ceux de Brandenbourg qui ont reçû ensemble la premiére visite, peut-être parce qu'ils demeurent dans la même Maison; tous les autres la reçoivent séparément, & nous serions les seuls qui agiroient comme les Ambassadeurs d'Hollande & des Electeurs. Nous avons crû, Sire, qu'il étoit de nôtre devoir d'éclaircir Vôtre Majesté de toutes ces circonstances, afin qu'en étant informée, Elle nous don-

donne ſes ordres, & qu'enſuite nous les exécutions ſans crainte.

Nous nous ſervirons de toutes les raiſons que Vôtre Majeſté nous fournit, pour empêcher, ſi nous pouvons, qu'on ne faſſe des propoſitions par écrit; c'étoit nôtre ſentiment, & ce ſera celui de tous ceux qui voudront avancer matiére, & nous ſerions ravis d'avoir bientôt occaſion de traiter cette queſtion; mais nous trouvons dans toutes les démarches des Médiateurs une lenteur, qui, malgré nous & malgré les Ambaſſadeurs d'Hollande, nous éloigne les uns des autres. Nous avons appris par Monſieur Olivenkrans, que les Ambaſſadeurs des Etats ſe plaignent fort de ce que depuis quatre jours les Médiateurs n'ont point été leur rendre réponſe ſur le formulaire, qu'ils ne nous ont pas dit non plus celle d'eux Ambaſſadeurs d'Hollande, & qu'ils voyent bien que les Médiateurs cherchent du delai & reculent au lieu d'avancer: il eſt de cette opinion, & dans les bonnes intentions qu'il a pour la Paix, il demeure néanmoins par quelque crainte ſecrete auſſi reſervé qu'il l'a été juſqu'à cette heure. Nous ſommes avec un profond reſpect,

SIRE, &c.

LET-

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne.

Du 25. *Decembre* 1676.

QUoique nous ayons, Monsieur, rendu un compte exact au Roi, de l'affaire des Ambassadeurs de l'Electeur de Brandebourg, nous croyons néanmoins devoir ajoûter ici quelques circonstances, pour vous faire remarquer la malignité de leur procédé.

Ces Ambassadeurs avoient donné part de leur arrivée le Mercredi au soir aux seuls Médiateurs, & Jeudi matin ils avoient envoyé en même tems chez nous tous divers Gentilshommes, pour donner lieu à l'Ambassadeur de Dannemarc, qui est fort voisin, d'envoyer le prémier demander son Audience, comme il avoit fait. Les Ambassadeurs de Suéde avoient même eu leur Audience assignée ensuite, de sorte que quand nous y envoyâmes, la premiére réponse que firent ces Messieurs, fut, qu'ils avoient donné toutes les heures de ce jour-là, à commencer de trois; & comme nos Gentilshommes dirent, que nous pourrions donc y aller à deux, il leur fut répliqué, que la régle étoit, que le prémier qui avoit demandé Audience

l'avoit le prémier, ſans qu'un autre pût avoir une heure antérieure, quoique vuide ; mais en même tems ils demanderent, que nous nous expliquaſſions ſur le traitement de Mr. de Blaeſpiel, & ils eurent ainſi l'honnêteté de nous fournir un fort bon expédient & fort plauſible de nous tirer de l'embaras où ils nous avoient jetté. S'il nous en arrive un pareil, comme nous nous y devons attendre, par la liaiſon qui eſt entre nos Ennemis, nous vous ſupplions, Monſieur, de nous faire l'honneur de nous mander, de quelle maniére Sa Majeſté trouve bon que nous en ſortions. Nous avons déja réſolu entre nous, que ſi le voiſinage des Maiſons, ou l'intelligence qui eſt entre ces Meſſieurs, fait qu'un Ambaſſadeur envoye demander une Audience devant nous, que nous ne laiſſerons pas de la demander, parce qu'autrement nous nous départirions de nôtre droit d'être viſitez les prémiers, quoique nous ayons été rendre ce devoir les derniers, & nous donnerions autrement cauſe gagnée aux prémiers qui prétendent une entiére égalité, & que la reſtitution des viſites doit ſuivre préciſément l'ordre que l'on a tenu en les recevant; mais dans ce deſſein que nous avons pris, il y a trois maniéres de l'exécuter.

La premiére eſt, en faiſant demander l'Audience, de faire entendre, que quoique les autres l'ayent déja demandée,

&

& fiſſent leurs viſites devant nous, nous ne doutons pas que dans la reſtitution on ne rende au Roi la préférence qui lui eſt dûë. Il y a un inconvenient à faire cette déclaration, qui eſt que nous ſemblons douter de nôtre droit, & le mettre en compromis; à ne le pas faire auſſi, il y a cet embaras, que nous irons voir un Ambaſſadeur, duquel nous ne recevrons peut-être pas de viſite, puiſque nous le refuſerons, s'il va voir quelqu'un avant nous. Cependant ſi on nous ordonne de prendre ce dernier expédient, nous voudrions bien encore ſçavoir comment enſuite nous en agirons; ſi nous nous contenterons de dire au Gentilhomme qui nous viendra demander Audience, qu'ayant ſçû que ſon Maître eſt allé en voir d'autres, nous ne pouvons plus le recevoir, ou bien (parce qu'il arrive toûjours qu'on envoye en même tems demander toutes les Audiences, quoiqu'à des heures ſéparées, & que quand le Gentilhomme nous parlera, ſon Maître n'aura peut-être été en nul endroit) ſçavoir donc ſi en ce cas nous lui dirions, que nous accorderons l'Audience, parce que nous ſommes perſuadez qu'on nous rendra la premiére viſite, ſans quoi nous n'en prétendons pas recevoir; ou enfin, ſi nous leur ferons l'affront, comme ils le méritent, en leur aſſignant l'Audience (puiſque nous pouvons ignorer qu'ils doivent aller chez d'autres les prémiers)

& quand ils arriveroient chez nous, les laisser descendre & puis les renvoyer, ou les renvoyer dès la porte même. Vous trouverez peut-être, Monsieur, cette explication un peu longue, mais comme nous voulons suivre exactement les intentions du Roi, nous sommes bien aise d'en être aussi exactement informez.

Nous croyons avoir besoin d'un aussi grand éclaircissement sur l'affaire des Pouvoirs, car nous voyons de tous côtez des batteries qui se dressent contre nous. On veut rejetter sur nous le blâme de toute la Chrêtienté du retardement des Conférences de la Paix, ou celui des Catholiques, d'avoir ôté des Pleinpouvoirs la Médiation du Pape. Si Sa Majesté veut que nous nous en tenions à ce qu'elle nous a ordonné, de promettre de rapporter un Pouvoir pareil à celui dont seront convenuës toutes les Parties, nous sommes par ce moyen hors d'affaires; car l'Empereur & l'Espagne étant convenus d'une clause, ils ne pourront plus nous reprocher que nous ayons fait la planche; sans cela nous avons tant de Parties opposées, que si nous voulions convenir avec toutes, ce seroit une affaire qui ne finiroit jamais.

Nous avons sçû que les Ambassadeurs d'Hollande ont dit aux Médiateurs, qu'ils ne croyoient pas que nous consentissions qu'on ôtât la Médiation du Pape,

Pape, & qu'on laissât celle d'Angleterre, & que pour eux ils étoient d'avis, qu'on ne fit mention de pas une. Sans doute ce discours n'a pas plû aux Médiateurs; mais il nous plaît extrêmement, car après nous être déclarez, que nous ne commencerions pas les prémiers à faire cette difficulté, nous ne sommes pas fâchez que d'autres la fassent; & nous croyons que si on vouloit entrer promptement en matiére, on ne peut prendre que de deux expédiens l'un; ou de promettre, comme nous avons dit ci-dessus, un Pouvoir suivant un formulaire qui sera dressé, ou les Ambassadeurs des Etats ne goûtant pas cette proposition, de ne faire mention d'aucune Médiation, comme il se pratiqua à Munster; auquel cas il vaudroit quasi mieux reformer les Pouvoirs donnez, que d'en faire un nouveau, d'autant plus que celui proposé par les Médiateurs est plein de defauts. Nous le discuterons avec les Ambassadeurs de Suéde, & nous vous envoyerons nos remarques par le prémier ordinaire.

Nous avons, Monsieur, suivant vôtre Lettre du dix-septiéme, fait connoître à Messieurs les Médiateurs la résolution que le Roi a pris, de ne plus accorder des Passeports aux Ministres de ses Ennemis, de suspendre même ceux qu'elle avoit donné, & les ordres qu'elle a envoyé en conséquence sur la frontiére, de ne pas laisser passer Monsieur le Com-

te de Harrach. Nous avons fait connoître la cause de cette résolution, & combien il étoit mal-honnête qu'on refusât dans l'Empire des Passeports aux Ministres du Roi, dans le tems que Sa Majesté en accordoit, avec tant de facilité, à tous les Ministres qui ont à passer dans son Royaume. Nous en avons marqué les exemples, Monsieur, qui sont citez dans vôtre Lettre, & nous croyons que les Médiateurs parleront fortement de cette affaire aux Ambassadeurs d'Hollande, quoique nous ne leur ayons dit cela que par maniére de conversation, & leur faisant entendre, que nous ne leur en parlions, qu'afin qu'ils fûssent informez, quand ils apprendront que le passage de Monsieur le Comte d'Harrach est suspendu, des motifs qui ont obligé le Roi à le faire. Nous sommes, Monsieur, entiérement à vous.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs au Roi.

Du 29. *Decembre* 1676.

SIRE,

Les Médiateurs nous ayant demandé Audience, ils nous firent raport, qu'ayant

qu'ayant informé les Ambaſſadeurs des Etats Généraux de nos ſentimens ſur le ſujet du formulaire des Pouvoirs, & de l'Ecrit; qu'eux Médiateurs leur avoient fait entendre, que premiérement dans l'Ecrit on devoit reformer ce mot d'objections reciproquement faites contre la forme deſdits Pouvoirs, puiſque de part & d'autre elles étoient faites contre les termes mêmes & l'expreſſion des Pouvoirs, & non pas contre la forme: ſecondement, qu'ils demandoient qu'on ajoûtât à cet Ecrit la clauſe que nous avions nous même déſirée, pour rendre valable tout ce qui ſeroit traité, en attendant ces nouveaux Pleinpouvoirs: en troiſiéme lieu, que tous les blancs laiſſez dans ce Projet fûſſent remplis dès à préſent, & finalement, que nous nous obligeaſſions de rapporter des Pouvoirs ſéparez à chacun de leurs Alliez qui en voudroient: & même Monſieur Temple entra dans le détail de ceux qui en pourroient demander, entre leſquels il nomme le Duc de Lorraine. Nous leur répondîmes, après avoir donné à la continuation de leurs ſoins toutes les loüanges qu'elle mérite, ou plûtôt que nous avons crû propres pour les exciter à travailler ſincérement à l'avancement de la Paix, que ſi Meſſieurs les Ambaſſadeurs des Etats Généraux avoient autant d'envie d'entrer en matiére comme ils avoient voulu le faire paroître, il ſeroit aſſez facile de ter-

miner avec eux les trois premiéres objections qu'ils nous faisoient par la bouche d'eux Médiateurs; mais que leur derniére demande ne nous laissoit aucun lieu de douter, qu'ils n'adhérent entiérement au sentiment de la plupart de leurs Alliez, qui fondent de vaines espérances dans la continuation de la guerre, & éloignent autant qu'il leur est possible la Négociation de la Paix; qu'eux mêmesMédiateurs voyent bien, que quelque soin que Sa Majesté ait pris de faire retrancher des Pouvoirs qu'Elle nous a fait expédier, les termes qui pourroient faire naître quelque difficulté à Messieurs les Ambassadeurs des Etats Généraux, ils n'avoient pas laissé d'en former, pour éluder l'exécution de la résolution publique que leurs Maîtres avoient pris de traiter avec nous dès le premier de Novembre dernier: qu'eux Médiateurs pouvoient juger de-là, que puisque ceux de tout le Parti opposé à la France, qui ont témoigné le plus d'inclination à la Paix, y apportent tant d'embaras sur la communication des Pouvoirs, combien, s'il les faloit multiplier, & en donner de particuliers à chacun de ceux dont tout le procédé marque un si ardent désir de continuer la guerre, trouveroit-on de difficultez & de longueurs infinies sur chaque mot & sur chaque expression; qu'ainsi nous laissions à leur prudence de conclure, que le seul parti qu'il y a à prendre pour entrer sérieu-

rieuſement en matiére, eſt celui que nous avons offert, de nous obliger dès à préſent de rapporter des Pouvoirs conformes à celui qu'ils auront concerté avec toutes les Parties. Nous leur avons même fait entendre, que nous ne pouvions pas nous obliger de rapporter un Pouvoir, dans lequel il ne fût point fait mention de la Médiation du Pape: que lorſque les Ambaſſadeurs de l'Empereur, du Roi d'Eſpagne, & des autres Princes Catholiques ſeroient arrivez, auſſi-bien que le Nonce de Sa Sainteté, nous pourrions, de concert avec ce dernier, prendre les expédiens qui ſeroient néceſſaires pour terminer cette difficulté, & en reformant de part & d'autre les termes qui pourroient faire de la peine dans chacun des Pouvoirs qui auroient été communiquez, nous obliger réciproquement d'en rapporter de nouveaux en la maniére qu'ils auront été reformez; ainſi qu'il s'eſt pratiqué à Munſter: qu'encore qu'eux Médiateurs nous ayent dit, que ce qui s'y eſt paſſé ne doit pas ſervir de régle dans cette Aſſemblée-ci, nous croyons que leur ſentiment étoit, de ne rejetter cet exemple qu'en ce qui pourroit allonger la Négociation, comme les propoſitions, réponſes, repliques, & dupliques par écrit, & autres maniéres ennuyeuſes qui ont ſi long-tems retardé le bonheur de l'Allemagne; mais non pas en ce qui peut avancer matiére, com-

me dans l'expédient qui fut pris pour les Pleinpouvoirs, dans lesquels il est bien plus facile à reformer ce qui n'y peut être admis, que de dresser un formulaire qui puisse convenir à toutes les Parties; qu'encore que nous ayons tout sujet d'admirer leur habileté dans nôtre langue, & leur soin & exactitude à retrancher de leur Projet tout ce qui a donné lieu aux difficultez formées par les Ambassadeurs des Etats Généraux, néanmoins comme il est impossible de sçavoir si bien la propre signification & l'énergie des mots d'une langue étrangére, ni entrer si parfaitement dans la maniére de parler convenable à la dignité de chaque Prince, qu'à leurs Ministres même, qui y donnent toute leur application; il étoit échapé beaucoup de choses dans la diction, & même dans l'essence, qui pourroient faire des difficultez beaucoup plus raisonnables que celles qui ont jusqu'à présent arrêté la Négociation. Pour conclure, nous leur avons dit, que nous persistions toûjours dans la premiére offre que nous leur avions faite, de rapporter de nouveaux Pouvoirs, en la maniére qu'ils l'auroient concerté avec toutes les Parties; & même que, pour ne nous point départir de l'engagement dans lequel nôtre bonne foi & le désir d'avancer la Paix nous avoient jetté envers les Ambassadeurs des Etats Généraux, lorsqu'ils nous donnoient lieu de croire le re-

réciproque de leur part, nous voulions nous obliger envers eux ſeuls de raporter un Pouvoir de Vôtre Majeſté, dans les mêmes termes que celui que nous avons produit, en reformant, de concert avec eux, ce qui leur fait peine, pourvû qu'il n'y fût fait aucune mention des Alliez, à l'égard deſquels nôtre premier pouvoir devoit ſuffire, juſqu'à ce que les Ambaſſadeurs & Miniſtres de l'Empereur, de l'Eſpagne & des autres Princes alliez, ſe ſoient rendus ici, que leurs Pouvoirs nous ayent été communiquez, & que les Médiateurs, après cette communication réciproque, eûſſent eux-mêmes jugé à propos d'en venir à une reforme des Pouvoirs, & de ſuivre le même expédient qui fut pratiqué à Munſter: que ſi les Ambaſſadeurs des Etats Généraux n'acceptoient l'une ou l'autre de nos offres, nous déclarions dès à préſent être dégagez par leur refus des paroles que nous avions données à eux dits Médiateurs, & que nous ne voulions plus entrer dans aucune obligation qui ne fût réciproque de toutes parts. Nous voyons bien, Sire, que nous ne pouvons pas terminer ces difficultez, qu'en convenant dès à préſent d'un formulaire de Pouvoirs avec les Etats Généraux, & qu'ils ne ſe contenteront pas de l'Ecrit que nous offrons de ſigner, portant promeſſe d'en rapporter de nouveaux, lorſqu'ils auront été concertez ou reformez avec toutes

les Parties. Nous sçavons aussi certainement, que lesdits Ambassadeurs ne sont pas d'accord avec Don Pedro Ronquillo, sur la maniére de procéder dans cette Négociation ; celui-ci prétendant que les intérêts de tous les Alliez soient compris sous un même & seul Ecrit, & ceux-là voulant suivre l'ordre qu'ils disent en avoir reçû de leurs Maîtres, d'agir séparément pour ce qui les regarde, & néanmoins poursuivre en même tems en leur particulier la satisfaction de leurs Alliez. Cette différence de sentimens sur ce point, en fait aussi une autre sur le sujet des Pouvoirs, & elle nous fut confirmée hier par Mylord Berckley, qui s'entretenant avec l'un de nous sur les difficultez qui nous arrêtent, dit bonnement, qu'il ne comprenoit pas pourquoi les Ambassadeurs des Etats Généraux demandoient des Pouvoirs séparez, puisque Don Pedro Ronqnillo n'étoit pas de même avis, & témoignoit se vouloir contenter d'un Pouvoir général pour tous ceux qui sont en guerre contre la France. Cela fait assez voir, qu'il juge bien que nous nous éloignons par-là davantage de toutes Conférences avec les Ambassadeurs des Etats Généraux, dont les Maîtres lassez d'une guerre si ruineuse pour eux, & persuadez par les longueurs affectées de l'Ambassadeur de l'Empereur, qui n'est pas encore parti de Cologne, que Sa Majesté Impériale & quelques

ques autres Princes de l'Empire ne veulent pas si-tôt finir la guerre, pourroient bien souhaiter de terminer tous ces différens préliminaires par les Pouvoirs séparez, & entrer sérieusement en Négociation avec nous. C'est pour cette raison que nous sommes convenus avec les Ambassadeurs de Suéde, de l'expédient dont nous attendons le succès, pour en pouvoir informer Monsieur de Pomponne avant le départ de l'ordinaire; & soit que Vôtre Majesté agrée la séparation des Pouvoirs en trois, ainsi que nous le proposons, soit qu'elle juge qu'il y ait d'autres voyes pour sortir de cet embaras, & qu'il lui paroisse, comme à nous, qu'il est de son service que nous entrions au plûtôt en matiére avec les Ambassadeurs des Etats, nous espérons qu'il lui plaira nous faire sçavoir le plus promptement qu'il se pourra, tous les partis auxquels nous pourrions acquiescer, ou nous donner pouvoir, de prendre de tous ceux qui pourront être proposez, celui que nous jugerons le plus utile à son service ou le moins nuisible.

Ajoûté.

NOus ne pourrons pas sçavoir la réponse des Ambassadeurs des Etats-Généraux avant le départ de cet ordinaire. Cependant, comme les Ambassadeurs de Suéde, voyent avec beau-

coup plus de regret qu'aucuns autres Miniſtres la Négociation retardée par ces difficultez, ils cherchent auſſi d'eux-mêmes tous les moyens poſſibles pour les terminer; & pour cet effet ils ont dreſſé un modéle de Pouvoir, dont nous envoyons copie à Vôtre Majeſté; & ils nous ont prié de trouver bon que, ſi nous n'y trouvions rien à redire, ils diſpoſaſſent les Ambaſſadeurs des Etats Généraux à le donner, comme venant d'eux, aux Médiateurs, pour nous le faire agréer. Quoique nous n'y ayons rien remarqué qui puiſſe bleſſer la dignité de Vôtre Majeſté, & qu'encore qu'il ne ſoit pas fait une expreſſe mention du Pape, Elle y eſt néanmoins compriſe ſous le terme général des Médiateurs reſpectivement reçûs & agréez, nous avons eſtimé ne devoir pas entrer dans cet accommodement, ſans en avoir auparavant reçû l'ordre de Vôtre Majeſté, d'autant plus que c'eſt nous engager à un formulaire certain, ſans que les Ambaſſadeurs de l'Empereur & autres Princes qui n'ont pas encore paru dans l'Aſſemblée, y ſoient réciproquement obligez, & que, comme dans celui-ci il n'eſt parlé que des Etats Généraux & de leurs Alliez en général, chaque Ambaſſadeur deſdits Alliez, en ſarrivant ici, en prétendroit auſſi un ſemblable & ſéparé pour traiter avec lui, & ce ſe feroit plûtôt multiplier les difficultez à l'infini que de les terminer. Mais ſi

Vô-

Vôtre Majesté agréoit le préambule de ce Pleinpouvoir, avec la clause qui comprend tacitement la Médiation du Pape, nous croyons que les Ambassadeurs des Etats Généraux ne seroient pas assez déraisonnables, pour refuser que tout le reste du dispositif demeurât dans les mêmes termes qu'il est couché dans le Pouvoir que nous avons communiqué, puisqu'eux-mêmes n'y ont rien trouvé à redire, ainsi il ne seroit expedié qu'un seul nouveau Pouvoir pour toutes les Parties, à l'exception du Dannemarc, pour lequel Vôtre Majesté a consenti d'en faire donner un séparé. Nous sommes avec un profond respect,

SIRE, &c.

LETTRE

De Messieurs les Ambassadeurs, à Monsieur de Pomponne.

Du 29. Decembre 1676.

VOus verrez, Monsieur, par nôtre dépêche au Roi, que bien loin d'avoir terminé par nos offres toutes les difficultez formées par Messieurs les Ambassadeurs des Etats Généraux sur nos Pleinpouvoirs, elles augmentent tous les jours, & que nous avons besoin de promptes & amples instructions pour sortir de cet embaras, qui augmentera de jour à autre par l'arrivée des

des Alliez. Dans la Conférence que nous eumes hier avec Messieurs les Ambassadeurs de Suéde, & qui est réglée entre nous à deux fois la semaine, ils nous ont premiérement informé de tous les defauts qu'ils ont remarquez sur le Pleinpouvoir de Monsieur Hoëug, Ambassadeur de Dannemarc, lesquels nous vous envoyerons aussi-tôt qu'ils nous les auront donnez par écrit; & ils nous dirent ensuite qu'ils convenoient avec nous, qu'on ne pouvoit point agréer le formulaire de Pouvoirs en la maniére qu'il avoit été dressé par les Médiateurs, leur ayant paru défectueux depuis le commencement jusqu'à la fin: & après avoir agité ensemble toutes les raisons qui peuvent appuyer ou faire rejetter la proposition faite par les Ambassadeurs des Etats Généraux, d'expédier autant de Pouvoirs séparez qu'il y aura de Parties qui en désireront; ils nous ont dit, que comme ils sçavent certainement que Don Pedro Ronquillo & lesdits Ambassadeurs des Etats sont de différens avis sur la maniére de procéder dans cette Assemblée, le premier voulant que toutes les prétentions des Alliez soient comprises dans un seul écrit, & qu'il ne se fasse aucunes propositions séparées; les autres au contraire voulant suivre l'ordre qu'ils disent en avoir de leurs Maîtres, d'agir séparément, sans néanmoins abandonner les intérêts de leurs Alliez; ils croyent par cette raison

ſon qu'il eſt de nôtre intérêt commun de convenir dès à préſent avec les Ambaſſadeurs des Etats Généraux d'un formulaire de Pouvoir, & de promettre d'en faire expédier de même à tous les Alliez qui en déſireroient de ſemblables, puiſque par ce moyen on les confirmera davantage dans la réſolution qu'ils ont priſe de traiter ſéparément. Mais après leur avoir fait voir de nôtre part l'incertitude du fruit de cet acquieſcement, & d'ailleurs les inconveniens marquez dans nôtre dépêche à Sa Majeſté, nous ſommes enfin tombez d'accord, que comme nous avons épuiſé de nôtre part toutes les facilitez que Sa Majeſté nous avoit permis d'aporter, & qu'elle avoit jugé plus que ſuffiſantes pour ſatisfaire toutes les perſonnes raiſonnables, il faloit, auparavant que de lui propoſer de nouveaux expédiens, ſçavoir ſi les Ambaſſadeurs de Meſſieurs les Etats Généraux s'en contenteroient; & pour cet effet nous avons concerté avec leſdits Ambaſſadeurs de Suéde, le formulaire du Pouvoir ci-joint, & nous ſommes convenus, que ſoit directement, s'ils en avoient l'occaſion, ſoit par la voye de leurs amis, ils le communiqueroient à Meſſieurs de Beverning & de Haren, & leur feroient entendre, que s'ils n'y trouvent rien à redire, ils tâcheront à nous diſpoſer à en demander un ſemblable à Sa Majeſté, dans lequel il ne feroit fait mention que des Etats Géné-

Généraux & de leurs Alliez, & de nous faire auſſi conſentir, qu'au cas que les Ambaſſadeurs de l'Empereur & ceux d'Eſpagne, nous ayant communiqué leurs Pouvoirs, ne ſe contentent pas de celui que nous avons remis entre les mains des Médiateurs, Sa Majeſté en fera expédier deux autres conformes audit Projet, l'un pour traiter avec ceux du Roi d'Eſpagne & ſes Alliez, auſſi à condition que tous les autres Princes qui ſont en guerre, & même le Roi de Dannemarc, pour lequel leſdits Ambaſſadeurs de Suéde voudroient bien qu'il ne fût pas expédié un Pouvoir ſéparé, ſe contenteront d'être compris ſous le nom d'Alliez de ces trois Puiſſances; & que les Ambaſſadeurs de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne s'obligeront auſſi réciproquement de rapporter des Pouvoirs ſemblables, & dans le même tems que nous. Voilà, Monſieur, l'état préſent de toute cette affaire, & ſi avant le départ de l'ordinaire, leſdits Ambaſſadeurs de Suéde ont parlé à ceux des Etats Généraux, nous vous en informerons ſuccinctement, ſi-non ce ſera pour le premier ordinaire. Cependant nous vous envoyons leur Projet en Latin, & le nôtre en François; vous y ajoûterez ou diminuerez ce que vous jugerez à propos, & nous tâcherons de bien exécuter ce qu'il plaira à Sa Majeſté nous ordonner ſur cela & ſur toutes autres choſes. Nous ſommes encore obligez de

vous

vous dire, que les Médiateurs ont fait entendre aux Ambaſſadeurs de Suéde, qu'ils conſentiroient qu'il ne fût fait aucune mention dans les Pouvoirs de la Médiation du Roi de la Grande Bretagne; mais nous avons rejetté cette ouverture, pour ne pas attirer le chagrin de Sa Majeſté Britannique contre la France, & nous attendrons auſſi ſur cela vos ordres.

Nous ne vous envoyons point nos remarques ſur le Projet de Meſſieurs les Médiateurs, n'y ayant pas une ligne qui ne ſoit pleine de défauts, & qui n'ait beſoin d'être reformée en la maniére que nous avons offert de le paſſer, pour nous obliger à raporter de nouveaux Pouvoirs.

Depuis ce que deſſus écrit, Monſieur Olivenkrans nous eſt venu faire raport de l'entretien qu'il a eu avec Monſieur de Beverning, dont la ſubſtance eſt, que, ledit Sieur de Beverning n'approuve non plus que nous le formulaire dreſſé par Meſſieurs les Médiateurs; qu'il croit que pour terminer la principale difficulté des Pouvoirs, il ne faut faire mention d'aucune Médiation; qu'il en a parlé en cette maniére aux Médiateurs, qui en ont auſſi-tôt écrit au Roi leur Maître, & qu'il y a lieu d'eſpérer que Sa Majeſté Britannique voudra bien, pour l'avancement de la Paix, ordonner à ſes Ambaſſadeurs de demander eux-mêmes qu'il ne ſoit point fait mention de ſa Médiation.

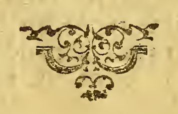
tion. Qu'en ce cas là, comme nous ne voudrions pas être les premiers, non plus que les Ambaſſadeurs de l'Empereur & d'Eſpagne, & nous engager de rapporter un Pouvoir, dans lequel on ne rendît, ni à la Médiation du Pape, ni à celle du Roi d'Angleterre, l'honneur qui leur eſt dû, les Médiateurs ſe partageroient pour tirer de nous tous en même tems le conſentement à ce formulaire de Pouvoir ainſi reformé : que ſi Sa Majeſté Britannique n'agréoit pas cet expédient, en ce cas-là lui Beverning ne trouvoit aucune difficulté au formulaire du Pouvoir que ledit Sieur Olivenkrans lui communiquoit, mais qu'il n'y pourroit pas donner un plein conſentement, qu'il ne l'eût auparavant communiqué à Don Pedro Ronquillo, & celui-ci au Comte de Kinski, Ambaſſadeur de l'Empereur, qui ne feroit ici que dans quatre ou cinq jours, enſorte qu'il ne lui pouvoit pas donner une réponſe poſitive que dans huit ou dix jours, dans lequel tems on auroit celle de Sa Majeſté Britannique. Ledit Sieur de Beverning a auſſi ſoûtenu, que Sa Majeſté ne pouvoit pas ſe diſpenſer de faire expédier au moins cinq Pouvoirs, l'un pour traiter avec l'Empereur & ſes Alliez; & le ſecond avec l'Eſpagne & ſes Alliez auſſi, le troiſiéme avec les Etats-Généraux & leurs Alliez, le quatriéme avec le Roi de Dannemarc, & le cinquiéme avec l'Electeur de Brandebourg; mais com-

comme nous avons fait connoître audit Sieur Olivenkrans, qu'on ne pouvoit point en produire un pour traiter avec l'Electeur de Brandebourg, qu'on ne donnât lieu à tous les autres Princes d'Allemagne qui sont en guerre de prétendre aussi la même chose, il nous a avoüé, qu'il n'avoit pas bien représenté cette conséquence audit Sieur de Beverning, & qu'il espéroit qu'aussi-tôt qu'il la lui auroit fait sçavoir, il se désisteroit de cette demande pour l'Electeur de Brandebourg, & se contenteroit des quatre autres Pouvoirs. Ledit Sieur de Beverning lui a aussi dit, qu'il avoit à présent la permission de nous voir, & qu'il auroit dorénavant de fréquentes Conférences avec nous. Cependant, Monsieur, vous voyez bien, qu'à l'égard des Pouvoirs, il ne fera plus rien à l'avenir que de concert avec les Alliez qui sont déja ici.

Le Secrétaire de l'Ambassade d'Hollande a témoigné de la part de ses Maîtres, à moi Maréchal d'Estrades, qu'ils seroient bien aise qu'on pût accommoder le différend que nous avons avec les Ambassadeurs de l'Electeur de Brandebourg, & qu'on les pourroit porter à tenir pour visite reçûë, les Audiences que nous leur avons fait demander, & à nous la rendre dans le tems, & en la maniére que nous le désirerions. Nous en avons remis la réponse, Monsieur, à nôtre premiére dépêche, & nous croyons que dans

dans douze ou quinze jours nous pourrions recevoir leur visite, en la maniére qu'ils la proposent, en ne donnant la main qu'au premier, sans que la dignité du Roi y pût recevoir aucun préjudice; & même nous pourrions bien, sans attendre les ordres de Sa Majesté, recevoir cette visite, si nous apprenions que Don Pedro Ronquillo fût disposé à notifier la sienne, à cause des conséquences que vous pouvez juger.

Monsieur le Prince d'Orange nous a fait amener ici le Cavalier que nous vous avons écrit avoir commis quelques insolences contre Monsieur Descarriéres, & il nous l'a envoyé les mains liées, pour en faire telle punition que nous jugerions à propos. Nous avons témoigné aux Ambassadeurs d'Hollande être très-contens de ces marques de respect dudit Prince & des Etats Généraux pour Sa Majesté, aussi-bien que de la réligion avec laquelle il a fait connoître en cela vouloir maintenir le Droit des Gens. Nous sommes très véritablement, Monsieur, entiérement à vous.



LET-

LETTRE

Du Roi à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 31. *Decembre* 1676.

MOn Cousin, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux. J'ai reçû vos Lettres du dix-huitiéme & vingt-deuxiéme de ce mois, & avec la derniére, Copie du Pleinpouvoir général qui avoit été dressé par les Médiateurs, & le projet de l'Ecrit qu'ils avoient dressé de même, par lequel les Ministres qui sont à Nimegue devoient s'obliger de fournir, dans un certain tems, ces mêmes Pleinpouvoirs signez de leurs Maîtres. J'ai approuvé la forme de l'Ecrit, & j'approuve de même celle du Pleinpouvoir, qui ne peut être ni plus court ni plus simple.

J'ai vû la difficulté que vous avez faite de vous engager à l'égard des Etats Généraux, & de tous leurs Alliez, à tenir ce qui avoit été proposé par les Médiateurs, lorsque les Etats Généraux s'obligeroient seulement pour eux seuls, & ne pourroient s'engager pour leurs Alliez, dont les Ministres apportoient un retardement si affecté pour se rendre à Nimegue. Mais comme je suis bien aise de lever les obstacles qui peuvent arrêter

la

la Négociation, & qui donnent lieu aux Ambaſſadeurs des Etats Généraux de ne pas entrer en Traité, ainſi qu'ils ont témoigné qu'ils avoient pouvoir de le faire; je veux bien, pour faire ceſſer toutes ces difficultez, que vous mettiez entre les mains des Médiateurs l'Ecrit qu'ils ont propoſé, par lequel vous vous obligiez de fournir les Pleinpouvoirs dans les termes que vous conviendrez, & en la forme dont ils vous ont donné le projet; ainſi il ne reſtera plus aucun prétexte aux Ambaſſadeurs des Etats de ne pas lier la Négociation avec vous, à moins qu'ils veuillent faire connoître trop viſiblement, qu'il y a peu de ſincérité dans le déſir qu'ils ont affecté d'en faire paroître juſqu'à cette heure.

Pour ne leur pas donner lieu de même d'inſiſter ſur la difficulté ſi peu fondée qu'ils ont faite ſur la Médiation du Pape, je trouve bon que vous vous obligiez à fournir préſentement le Pleinpouvoir tel qu'il a été propoſé par les Ambaſſadeurs d'Angleterre, & dans lequel le ſeul Roi leur Maître eſt nommé: il pourra ſuffire en cette ſorte pour tous les Princes, & Etats Proteſtans qui réfuſeront la Médiation de Sa Sainteté. Mais lorſqu'il ſera beſoin de le communiquer aux Ambaſſadeurs de l'Empereur & d'Eſpagne, & autres Princes Catholiques, je vous en envoyerai un ſecond, conçû dans les mêmes termes, à l'exception des mots qui ſeront ajoûtez dans le préambule,

bule, en la maniére que je vous le marque en un papier féparé.

Bien qu'il paroiffe que le Pape foit nommé après le Roi d'Angleterre, ni fa Sainteté ni les Princes Catholiques, n'auront fujet d'en faire des plaintes, puifqu'en racontant les chofes telles qu'elles fe font paffées dans l'acceptation des Médiations, l'on conferve feulement l'ordre des tems, & non celui de la dignité & que, fi même le Nonce du Pape & l'Ambaffadeur de Venife arrivent après que l'Affemblée fera tout-à-fait formée, & que les Pouvoirs dans lefquels le Roi d'Angleterre eft nommé ayent été communiquez à toutes les parties, comme il fera inutile d'autorifer mes Ambaffadeurs par de nouveaux, il pourra fuffire que les Princes Catholiques reconnoiffent la Médiation du Pape, & que celle de Venife s'étende à tous les autres: en cas toutesfois que le Nonce s'attachât à cette formalité, l'on pourra alors fe fervir de l'expédient que je viens de vous marquer, & échanger avec les Princes Catholiques les mêmes Pleinpouvoirs où le nom de Sa Sainteté foit inferé.

Je crois par cette dépêche, & par ma précédente, avoir levé de telle forte les difficultez qui ont déja été faites, & celles qui pourroient être formées à l'avenir fur les Pleinpouvoirs, que fi elles ont feules arrêté la Négociation des Etats Généraux, j'apprendrai bien-tôt

que vous ferez entré en matiére avec leurs Ambassadeurs.

J'ai reçû ce qui vous a été communiqué par les Ambassadeurs de Suéde, le besoin des vivres qui étoit dans les Places qui restent à la Suéde en Pomeranie, & la proposition que faisoit le Comte de Konigsmarck de les en pourvoir suffisamment, si on lui avançoit dix mille écus par mois, durant les six premiers mois de l'année prochaine, payables sur les termes des subsides du mois de Juillet: ce que je puis contribuer à une si importante affaire pour la Suéde, est d'assûrer le Sieur Adlerkron, qui est chargé ici du soin de recevoir les subsides de cette Couronne, que cette avance, soit qu'il la fasse lui-même, soit qu'il la fasse faire par d'autres, lui sera payée ponctuellement, lorsque je ferai acquitter au mois de Juillet le terme qui sera échû du subside. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde, & vous, Messieurs Colbert & Comte d'Avaux, en sa sainte garde.

Ecrit à Saint Germain en Laye le trente-uniéme jour de Decembre, mille six cens soixante seize. Signé LOUIS, & plus bas ARNAULD.



LET-

LETTRE

De Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs.

Du 31. *Decembre* 1676.

LA Réponse de Sa Majesté répond si précisement, Messieurs, aux vôtres du 18. & 22. de ce mois, que je n'ai rien de particulier à y ajoûter; elle est pleine de tant de facilitez pour tous les obstacles qui se sont formez sur les Pleinpouvoirs, que les Etats Généraux ne peuvent éviter, ou d'entrer incessamment en Négociation, ou de faire connoître que ces artifices étoient étudiez pour l'éloigner.

La satisfaction que vous avez reçûë par Messieurs les Ambassadeurs de Hollande, de l'insolence du Cavalier qui avoit attaqué Monsieur Descarriéres, & le châtiment que Monsieur le Prince d'Orange a assûré qu'il en vouloit faire, peuvent vous satisfaire en même tems, & servir à faire prendre des précautions à l'avenir pour empêcher de semblables inconveniens.

Je ne vous dis rien de particulier sur les Pouvoirs de Dannemarc, puisque le Ministre de cette Couronne promet de le faire venir tel que vous le pouvez dé-

désirer. Faites-moi toûjours la justice, Messieurs, de croire, que je suis avec toute la vérité que l'on peut être, entiérement à vous.

Fin du Tome Septiéme.



TABLE
DU
TOME SEPTIEME.

L'Année 1676.

JUIN.

LEttre de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 30. *Juin.* pag. 1.
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du* 30 *Juin.* 4
- - - *du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du* 24 *Juin.* 5
- - - *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du* 24 *Juin.* 8

JUILLET.

Lettre du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 3 *Juillet.* 11
- - - *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du* 3 *Juillet.* 13
- - - *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du* 3 *Juillet.* 15
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du* 3 *Juillet.* 19
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du* 3 *Juillet.* 22
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du* 7 *Juillet.* 23

Lettre de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 10 *Juillet.* 27
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 10 *Juillet.* 32
- - - de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 14 *Juillet.* 34
- - - de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 14 *Juillet.* 37
Ecrit dont il est fait mention dans la susdite Lettre. 43
Lettre de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 14 *Juillet.* 44
- - - de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 17 *Juillet.* 46
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 17 *Juillet.* 58
Projet de l'Expédient dont il est fait mention dans la susdite Lettre. 62
Avis de Messieurs les Ambassadeurs sur le second Article. 63
Lettre du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 21 *Juillet.* 64
- - - de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 21 *Juillet.* 68
- - - de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 21 *Juillet.* 70
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 21 *Juillet.* 74
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 21 *Juillet.* 76
Mémoire des Contestations sur le sujet de la Neutralité, donné par Monsieur Temple. 77
Lettre de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 24 *Juillet.* 80

Lettre du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 28 Juillet. 85
- - - de Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 28 Juillet. 88
- - - de Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi, du 28 Juillet. 93
Mémoire donné par Meſſieurs les Médiateurs, & envoyé à Sa Majeſté, le 28 Juillet. 98
Lettre de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 31 Juillet. 99

AOUT.

Lettre du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 1 Août. 104
Copie du Traité ſigné le 23 Mai 1676 par Monſieur Bidal au nom du Roi, & Monſieur Vingtgens, Miniſtre de Monſieur l'Evêque de Munſter. 107
Lettre de Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 1 Août. 113
Pouvoir du Roi pour traiter avec Monſieur l'Evêque de Munſter, du 1 Août. 115
Lettre de Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi, du 4 Août. 117
- - - de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 4 Août. 123
- - - du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 4 Août. 129
- - - de Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 4 Août. 131
- - - de Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi, du 7 Août. 132
- - - de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 7 Août. 135

Lettre de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 7 Août. 138
- - - de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 14 Août. 141
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 14 Août. 145
- - - du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 15 Août. 148
- - - de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 15 Août. 152
- - - de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 18 Août. 156
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 18 Août. 159
- - - de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 21 Août. 161
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 21 Août. 163
Mémoire dont est fait mention ci-dessus. 166
Lettre du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 22 Août. 168
- - - de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 22 Août. 171
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 25 Août. 173
- - - de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 28 Août. 174
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 28 Août. 178
- - - du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 29 Août. 180
- - - de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 29 Août, 182

SEPTEMBRE.

Lettre de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 1 Septembre. 184
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 1 Septembre. 187
- - - de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 1 Septembre. 190
- - - de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 4 Septembre. 192
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 4 Septembre. 196
- - - du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 8 Septembre. 199
- - - de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 8 Septembre. 202
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 8 Septembre. 204
- - - de Monsieur Colbert à Monsieur de Pomponne, du 8 Septembre. 208
- - - de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 13 Septembre. 211
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 15 Septembre. 213
- - - de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 18 Septembre. 216
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 18 Septembre. 221
Mémoire donné par Messieurs les Médiateurs, par lequel Monsieur le Prince Charles, en qualité de Duc de Lorraine, prétend que l'on doit traiter son Ministre comme Ambassadeur. 222
Extrait d'un Mémoire envoyé au feu Roi Hen-

ri quatriéme, touchant le Traité de la Paix négocié & conclu à Vervins entre Sa Majesté Très-Chrêtienne & le Roi Philippe deuxiéme, par Messieurs de Belliévre & de Silleri, en l'année 1598. 225
Extrait d'un Livre intitulé les Généalogies des Princes & Ducs de Lorraine. Dedié à Son Altesse le Duc Charles III. par Edmond du Boullay, imprimé l'an 1579. 227
Lettre du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 19 *Septembre.* 228
- - - de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 19 *Septembre.* 232
- - - de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 22 *Septembre.* 234
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 22 *Septembre.* 243
Mémoire donné par Messieurs les Ambassadeurs de Suéde à Messieurs les Médiateurs, le 18 *Septembre.* 245
Lettre de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 25 *Septembre.* 251
- - - du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 26 *Septembre.* 253
- - - de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 26 *Septembre.* 254
- - - de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 29 *Septembre.* 257
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 29 *Septembre.* 261

OC-

OCTOBRE.

Lettre de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 2 Octobre. 262
Lettre de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 2 Octobre. 270
- - - *du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 3 Octobre.* 271
- - - *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 3 Octobre.* 275
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 6 Octobre.* 277
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 6 Octobre.* 288
Copie de la Lettre écrite au Roi d'Angleterre, par les Princes de la Maison de Brunswic, au sujet de la qualité d'Ambassadeur, qu'ils prétendoient devoir être donnée à leurs Ministres, le 4 Août. 290
Lettre de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 9 Octobre. 296
- - - *du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 10 Octobre.* 303
- - - *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 10 Octobre.* 306
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 16 Octobre.* 307
- - - *de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 16 Octobre.* 312
- - - *du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 17 Octobre.* 314
- - - *de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 17 Octobre.* 319

Let-

Lettre du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 22 Octobre. 321
- - - de Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 22 Octobre. 326
- - - de Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi, du 23 Octobre. ibid.
- - - de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 23 Octobre. 330
- - - de Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 29 Octobre. 332
- - - de Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi, du 30 Octobre. 334
- - - de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 30 Octobre. 336

NOVEMBRE.

Lettre du Roi à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 5 Novembre. 337
- - - de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 6 Novembre. 343
- - - de Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 12 Novembre. 347
- - - de Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi, du 13 Novembre. 349
- - - de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 13 Novembre. 351
- - - de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Louvois, du 13 Novembre. 352
- - - de Meſſieurs les Ambaſſadeurs au Roi, du 17 Novembre. 353
- - - de Meſſieurs les Ambaſſadeurs à Monſieur de Pomponne, du 17 Novembre. 367
- - - de Monſieur de Pomponne à Meſſieurs les Ambaſſadeurs, du 19 Novembre. 369
Let-

Lettre de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 20 Novembre. 372
- - - de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 24 Novembre. 375
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 24 Novembre. 382
- - - du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 26 Novembre. 385
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 27 Novembre. 389

DECEMBRE.

Lettre de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 1 Decembre. 394
- - - du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 3 Decembre. 402
- - - de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 3 Decembre. 406
- - - de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 4 Decembre. 408
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 4 Decembre. 410
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 8 Decembre. 412
- - - de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 10 Decembre. 417
- - - de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 11 Decembre. 421
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 11 Decembre. 425
- - - de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 15 Decembre. 428
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 15 Decembre. 432

Let-

Lettre du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 17 Decembre 433
- - - de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 17 Decembre. 438
- - - de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 17 Decembre. 439
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 18 Decembre. 441
- - - du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 24 Decembre. 444
- - - de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 24 Decembre. 449
- - - de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 25 Decembre. 451
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 25 Decembre. 457
- - - de Messieurs les Ambassadeurs au Roi, du 29 Decembre. 462
- - - de Messieurs les Ambassadeurs à Monsieur de Pomponne, du 29 Decembre 471
- - - du Roi à Messieurs les Ambassadeurs, du 31 Decembre. 471
- - - de Monsieur de Pomponne à Messieurs les Ambassadeurs, du 31 Decembre. 485

Fin de la Table.



